TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 554 — 24 PAGES — VENDREDI 5 JANVIER 1979

**Les membres de la majorité du P.S. ont constaté leur désaccord**

LIRE PAGE 7



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 185 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C. C. P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

# La rencontre de la Guadeloupe

## La France et l'Afrique australe

Parmi les grandes questions qui pèsent sur l'évolution du monde et que vont examiner les quatre hommes d'Etat réunis à la Guadeloupe figurera sans aucun doute l'avenir de l'Afrique australe. La situation en Namibie et en Afrique du Sud et surtout les difficultés de la décolonisation en Rhodésie préoccupent en effet gravement les Occidentaux.

M. Callaghan n'a toujours pas renoncé à son projet de réunion d'une conférence élargie. On insiste à Whitehall sur le souci du premier ministre britannique de consulter M. Carter à ce sujet à la Guadeloupe, vraisemblablement dès samedi soir. D'autre part, au Foreign Office, on s'irrite des spéculations du « Daily Telegraph » qui, publiant mercredi les conclusions d'une enquête effectuée en Afrique australe par M. Cledwyn Hugues, parlementaire britannique en mission, affirmait que l'intransigeance des Blancs et des Noirs rhodésiens compromettait les chances de succès de toute conférence élargie.

Les propos tenus par M. Giscard d'Estaing mardi à l'occasion de la présentation des vœux des ambassadeurs des pays ayant conclu des accords particuliers avec la France faisaient clairement référence au « maintien d'une situation dangereuse au Zimbabwe », nom que les nationalistes noirs donnent à la colonie britannique entrée en sécession le 11 novembre 1965. « Comment, avait alors ajouté le chef de l'Etat, qui entendait ainsi marquer publiquement la volonté qui l'anime de hâter le processus général de décolonisation, ne pas déplorer la timidité des efforts entrepris par l'Afrique du Sud pour mettre un terme au système de discrimination raciale ? »

Ce qui se passe à Salisbury est de nature à accroître l'inquiétude de tous ceux qui espèrent encore un règlement négocié de l'affaire rhodésienne ; 75 % de la superficie du territoire rhodésien vit sous le règne de la loi martiale. Depuis le début de la lutte armée, plus de douze mille personnes, parmi lesquelles une proportion considérable de victimes civiles, ont trouvé la mort. L'exode de la population blanche n'a fait que s'accélérer : sur les deux cent soixante mille membres qu'elle compte, plus de quinze mille ont quitté le pays au cours de l'année dernière.

Le projet de Constitution que M. Smith vient de rendre public mardi garantit le maintien de l'influence de la minorité blanche et se situe dans la ligne de l'accord signé en mars dernier par le premier ministre et les trois dirigeants noirs modérés. C'est ainsi qu'un tiers des portefeuilles ministériels du gouvernement transitoire seront détenus par des Blancs et que le principe de la prédominance blanche dans l'administration, la police et l'armée a été admis.

On mesurera l'abîme qui continue de séparer les thèses des nationalistes africains de celles des amis de M. Smith au fait que ces derniers vont aujourd'hui jusqu'à remettre en cause le nom même du pays et exigent que celui-ci s'appelle « Zimbabwe-Rhodésie ». Le maintien de cette référence à Cecil Rhodes, l'incarnation même du colonialisme et de l'impérialisme britanniques d'il y a un siècle, ne peut évidemment que soulever une tempête de protestations dans les rangs de ceux qui, depuis décembre 1972, se battent les armes à la main pour exiger la reconnaissance de leurs droits.

Il faut faire preuve d'un aveuglement singulier pour penser que « le nom du pays n'est pas un problème », comme l'a dit le chef Chirau, qui a opté pour la collaboration inconditionnelle avec le régime de Salisbury. Il faut être frappé d'une cécité plus complète encore pour estimer, avec la droite française la plus conservatrice, que la seule politique réaliste à adopter à l'égard de M. Smith est la levée des sanctions contre un régime unanimement condamné par les Etats indépendants d'Afrique noire.

## Les présidents Carter et Giscard d'Estaing MM. Callaghan et Schmidt examinent « les changements d'équilibre dans le monde »

M. Giscard d'Estaing a quitté Paris ce jeudi 4 janvier pour la Guadeloupe, où il participera vendredi et samedi à ce qu'il appelle *« un sommet d'évaluation »* avec le président Carter, M. Callaghan, premier ministre britannique, et M. Schmidt, chancelier d'Allemagne fédérale.

Il s'agira — a déclaré jeudi le président de la République en recevant les vœux des journalistes — de *« l'évaluation de la situation ou des situations dans le monde »*. Il sera utile, a-t-il précisé, d'examiner *« les modifications de l'équilibre, la détente avec l'U.R.R.S., le nouveau tour donné aux relations avec la Chine, les conséquences de la non-paix au Proche-Orient et différents points chauds dans le monde »*, parmi lesquels ont peut évidemment compter, bien que M. Giscard d'Estaing n'ait pas voulu le préciser, l'Iran.

Les Quatre ne s'étant pas fixé d'ordre du jour, cette liste n'est pas exhaustive. *« Nous allons vers un monde multi-polaire, c'est une bonne chose*, a encore dit M. Giscard d'Estaing, *les deux blocs sont un facteur d'insécurité. »*

De notre envoyé spécial

Saint-François. — C'est ce jeudi 4 janvier, à partir de 17 heures (21 heures, heure de Paris) que M. et Mme Giscard d'Estaing commencent à accueillir leurs invités à l'hôtel Hamak, à Saint-François. M. et Mme Callaghan sont attendus les premiers dans cet ensemble hôtelier luxueux de l'est de la Guadeloupe, où se déroulera jusqu'à samedi le sommet occidental d'un style nouveau.

Le premier ministre britannique et sa femme seront suivis à une demi-heure d'intervalle par M. et Mme Schmidt et par M. et Mme Carter. Seuls le président des Etats-Unis et sa femme seront en voiture (une quarantaine de kilomètres séparent Saint-François de l'aéroport de Pointe-à-Pitre). Les autres invités du président de la République, tout comme M. Giscard d'Estaing lui-même, utiliseront l'hélicoptère.

Peu après leur installation dans les bungalows de l'hôtel Hamak, à quelques mètres seulement de l'océan Atlantique, un dîner réunira les quatre couples ; la réception doit avoir lieu sous l'auvent de l'hôtel, où sont organisées habituellement les soirées dansantes. Mais on ne dansera pas jeudi soir à l'hôtel Hamak, dont tous les clients ont été priés d'aller dormir ailleurs jusqu'à la fin de la semaine ; on s'attend plutôt que les chefs d'Etat et de gouvernement occidentaux, après un dîner tout à fait informel, mettent au point des grandes lignes du programme de leurs discussions.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 5.)

# La crise iranienne

## • M. Bakhtiar poursuit sa tentative en vue de former un cabinet civil
## • Le soutien américain au chah faiblit

M. Bakhtiar, premier ministre pressenti, a obtenu le soutien des deux Chambres mais n'avait pas encore, jeudi en fin de matinée, été désigné officiellement par le chah. Au cours d'une conférence de presse mercredi, après avoir affirmé qu'il y avait de la « témérité » à accepter sa charge, il a promis de dissoudre la branche « politique » de la SAVAK et de rétablir la liberté de la presse, ce qui permettrait aux journaux, en grève depuis deux mois, de reparaître.

Selon la radio iranienne, cent soixante-quatre détenus ont été libérés à Meched, où se sont déroulées, samedi et dimanche, de sanglantes émeutes.

L'économie iranienne demeure paralysée. L'activité du secteur pétrolier n'a pas repris, bien que le gouverneur de la province d'Abadan (Khouzestan) ait annoncé mercredi la libération des grévistes emprisonnés et le départ des unités de l'armée dépêchées sur place.

Dans un communiqué, l'ayatollah Khomeiny a appelé les Iraniens à « poursuivre » l'exploitation du pétrole « pour satisfaire les besoins du pays » et a invité les agriculteurs à « assurer les besoins alimentaires » de la population.

A cet effet, l'ayatollah a envoyé en Iran un « comité de médiation » dirigé par M. Mehdi Bazargan. Celui-ci a annoncé jeudi que le raffinage des produits pétroliers destinés à la consommation intérieure « reprendrait incessamment » et que, comme l'exigent les grévistes, « pas une goutte de pétrole ne sera exportée ».

De notre correspondant

Washington. — Chaque jour qui passe apporte un nouveau témoignage du pessimisme éprouvé dans les milieux officiels américains à propos de la situation en Iran et des chances qu'a le chah de se maintenir sur le trône.

Mercredi 3 janvier, le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, a précisé que le souverain iranien serait *« le bienvenu aux Etats-Unis »* s'il décidait de quitter son pays. *Certes, cette déclaration* a été faite en réponse à une question d'ailleurs théorique (on doute ici que le chah choisisse de s'établir aux Etats-Unis après les violentes manifestations qui se sont produites devant sa résidence de Los Angeles), et le porte-parole venait de démentir une nouvelle fois que Washington ait recommandé au chah de s'éloigner. La politique de soutien au souverain, affirment les officiels en toute occasion, n'a pas changé. Elle est pourtant défendue avec de moins en moins de conviction.

Selon le *Washington Post*, une réunion, tenue le 2 janvier par les quarante à cinquante experts chargés, sous la direction de M. David Newsom, secrétaire d'Etat adjoint, de faire des recommandations sur la crise, n'a pu aboutir à aucune conclusion en ce qui concerne le sort du chah.

L'idée d'un *« départ en vacances »*, telle qu'elle a été avancée à plusieurs reprises par M. Bakhtiar, est néanmoins accueillie avec une faveur croissante par les experts. On se demande même si M. Brzezinski, conseiller du président, est toujours aussi ferme dans le jusqu'auboutisme pro-Pahlevi qui lui a été attribué.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

# Les combats au Cambodge

## Les adversaires du régime contrôleraient le quart du territoire

*Les « forces armées révolutionnaires » khmères contrôlent maintenant le quart du territoire cambodgien, estimait-on jeudi 4 janvier à la lumière des informations parvenues à Hanoï, indique le correspondant de l'A.F.P. au Vietnam.*

La gravité de la situation militaire après l'offensive conjointe des Cambodgiens opposés au régime de Phnom-Penh semble attestée par une émission de la radio cambodgienne qui appelle à *à la guerre du peuple »*. Cette radio a diffusé jeudi une lettre du prince Sihanouk affirmant le soutien du prince au parti et au gouvernement.

Le régime de Phnom-Penh paraît isolé sur le plan diplomatique au moment où ses adversaires progressent en direction de la capitale. La presse de Pékin fait état de l'offensive vietnamienne sans évoquer explicitement le soutien militaire que la Chine pourrait apporter à son allié en difficulté.

Néanmoins, le porte-parole du département d'Etat a déclaré mercredi que les Etats-Unis *« récusent l'attitude du Cambodge à l'égard des droits de l'homme, mais pose en principe qu'une intervention unilatérale d'une tierce puissance contre ce régime n'est pas justifiée »*.

(Lire nos informations page 4.)

## AU JOUR LE JOUR — Quand on a des idées

*Exporter davantage pour payer l'augmentation de la facture pétrolière est une de ces idées qu'on a quand on n'a pas de pétrole. Mais quand une des principales exportations dont on dispose est l'automobile, cela revient à augmenter la facture des autres pour payer la sienne.*

*Le problème est que les autres peuvent avoir la même idée. La situation rappelle un peu celle des deux compères qui avaient en commun à vendre un tonnelet d'eau de vie : ils s'en vendirent mutuellement verre après verre, puis se retrouvèrent les poches vides et le tonnelet à sec.*

ROBERT ESCARPIT.

# La catharsis et l'archange

par PHILIPPE BOUCHER

Le non-lieu du Thélème (rendu en même temps qu'étaient authentifiées par les juges les brutalités policières subies par des avocats), le non-lieu du *Canard enchaîné* (alors que la tentative d'écoutes est avérée et certains de ses auteurs identifiés) ; le non-lieu d'Arenc (quand il est établi que des étrangers en voie d'expulsion furent retenus dans ce centre en l'absence de titre légal de détention) ; le premier non-lieu du brigadier Marchaudon (qui fut jugé en *état de légitime défense en* tirant sur un fugitif qui s'était retourné dans sa course) ; la condamnation de Youssef Kismoune à vingt ans de réclusion (qui dut être suivie d'une *suspension de la peine ordonnée par le* garde des sceaux) ; la condamnation de Martine Willoquet à dix ans de réclusion (quand il est notoire que les jurés souhaitaient la moitié, ce à *quoi, finalement, un geste d'humanité* du ministre de la justice fit consentir) ; le scandale Aranda (où la justice jugea successivement que reproduire ces dénonciations était condamnable... bien que celles-ci fussent fondées) : voilà autant d'affaires qui apportent au président de la République l'éclatante démonstration qu'appelaient ses propos, le 3 janvier devant la Cour de cassation, sur l'exemplaire fonctionnement de la justice en France. Même s'ils sont, par un euphémisme de bon ton, écartés ou négligés sous l'appellation de « jugements controversés ».

Convenons, pourtant, que ces affaires ne sont pas LA justice, convenons encore que leur éclat même interdit d'en faire des symboles ; mais convenons alors qu'elles en sont la fâcheuse vitrine et que, à défaut d'être des symboles, de pareils dossiers ressemblent par trop à des indices.

(Lire la suite page ?)

# Le chômage n'est pas une fatalité

par ÉTIENNE HIRSCH (*)

Les économistes, si rarement d'accord entre eux, le sont pour une fois sur un point fondamental : la croissance dans les pays industrialisés, et notamment en France, ne connaîtra plus les taux atteints jusqu'en 1973, et, en conséquence, le chômage se maintiendra aux niveaux actuels jusqu'en 1985.

Et voilà ! C'est une fatalité, et aucun remède n'est proposé ni par les « experts » ni par les *dirigeants, dont le sommeil* n'est pas troublé par la détresse matérielle et morale qui, avec les familles, étreint directement trois millions de Français. *Manifestement, ni le cœur ni l'imagination* ne sont au pouvoir. Et quelle dérision que cette « adaptation du VII° Plan » qui se réduit à une révision en baisse de deux objectifs prioritaires.

Nul ne s'est même donné la peine de chiffrer le coût du chômage et d'en tirer des conclusions. Car la somme à payer, ce n'est pas seulement les indemnités, c'est le déficit de la Sécurité sociale et la diminution des recettes budgétaires résultant de la réduction du nombre des cotisants et des contribuables. N'y a-t-il pas mieux à faire que de perpétuer cet enchaînement ?

Quittant les considérations matérielles, peut-on continuer à accepter le pourrissement d'une société dans laquelle une large proportion *des jeunes n'ont comme* perspective, en quittant l'école, que l'oisiveté et où ceux qui, du bas en haut de l'échelle, ont perdu leur emploi et, humiliés d'être à leur *corps défendant* des assistés, doivent pointer et consulter avec bien peu d'espoir les petites annonces ?

(*) Ancien commissaire général au Plan.

(Lire la suite page 2.)

## ENTRETIEN AVEC GUEORGUI VLADIMOV

## *Mi-officiel mi-dissident...*

Guéorgui Nikolaievtich Vladimov, quarante-huit ans en février prochain, vit à Moscou, dans un de ces nouveaux quartiers construits aux portes de la ville, près du parc de Fili. L'Encyclopédie littéraire soviétique, publiée dans les années 60, faisait l'éloge de ce « *maître du réalisme soviétique* », qui avait été admis à l'Union des écrivains dès son premier roman, « le Grand Filon » (traduit chez Gallimard, en 1963, sur la chaude recommandation de Louis Aragon).

Avec ses romans suivants, « Trois minutes de silence » (qui vient d'être publié chez Gallimard, *dans une traduction de Lily Denis*), et, surtout, « le Fidèle Rouslan, son meilleur livre (Le Seuil, 1978, voir « le Monde » du 25 août 1978), Vladimov s'affirme comme l'un des écrivains les plus marquants de sa génération. Mais « Rouslan », cette histoire d'un chien dressé pour garder les *prisonniers dans un camp sibérien*, à l'inverse de l'autre n'a pas paru en Russie...

Il y a un an, en octobre 1977, il a — fait sans précédent ! — démissionné de l'Union des écrivains, qui ne lui avait pas transmis une invitation de son éditeur norvégien à se rendre à la Foire du livre de Francfort.

Au même moment, il devenait président de la section moscovite d'Amnesty International, en remplacement de Valentin Tourchine, qui venait de quitter le pays. Depuis, mi-officiel, mi-dissident, il vit dans ce qu'il appelle un « microclimat » de tracasseries diverses. Invité à Paris au début de décembre pour la vente du Pen-Club français — dont il est membre associé depuis 1975, — il n'a pu obtenir l'autorisation des Soviétiques ; et son stand portait l'écriteau : « Empêché »...

Lors d'un récent séjour à Moscou, il y a quelques semaines, Vladimov nous a accordé l'interview que l'on lira page 14 du « *Monde des livres* ».

NICOLE ZAND.

Tendre et cocasse,
déchirant et burlesque,
bouleversant et drôle,
un livre de rires et de larmes
dont le succès dure et s'affirme
depuis quatre mois.

Pascal Jardin / Le Nain Jaune
Grand Prix du roman de l'Académie française
JULLIARD



## CHOMAGE ET DURÉE DU TRAVAIL

# La dure leçon des chiffres

par JEAN DUBOIS (*)

ÉLIMINONS *d'abord* quelques fausses solutions au problème du chômage. La chasse aux *profiteurs abusifs des indemnités des* ASSEDIC, certainement nécessaire, peut aboutir à quelques économies, mais non à une solution au drame de l'emploi. Si 5 % à 7 % des bénéficiaires des fameux « 90 % » sont des fraudeurs, inversement, un nombre équivalent est constitué de *gens qui, par pudeur, par exagération* de conscience civique ou *par* simple ignorance, ne *réclament* pas ce à quoi ils peuvent prétendre.

Le « travail noir » atteint peut-être l'équivalent d'un million d'emplois à temps plein. Mais outre que le phénomène existe dans tous les pays, il est *probable qu'on ne pourra pas* l'éliminer — si l'on y parvient — en moins de dix ans. Quant aux travailleurs immigrés, qui occupent, pour 80 % d'entre eux, des emplois (travaux pénibles, travaux sales, travaux dangereux) que ne veulent plus *accepter des salariés d'origine française (y compris ceux des départements* ou des territoires d'outre-mer), *leur remplacement par des salariés français* est hypothétique et *ne pourrait*, de toute façon, se faire que lentement. Une action sérieuse et prolongée *dans ces deux dernières directions pourrait dégager,* au mieux, *1 000 000 d'emplois sur un minimum* de dix années ; soit un rythme moyen de 100 000 emplois par an.

Or le problème à résoudre est de tout autre ampleur. Pour quatre raisons :

1) Le progrès technique, appelé communément « de productivité » est énéluctable et de l'ordre minimal, en France, de 2 à 3 % l'an depuis vingt-cinq années. Il entraîne une réduction annuelle d'emplois salariés d'environ 400 000.

2) L'évolution des besoins, fondée sur une expansion d'un peu moins de *3 % par an, de 1950 à 1973 (amélioration* moyenne du pouvoir d'achat : 2,80 %), a entraîné une création annuelle de l'ordre de 500 000 emplois salariés.

3) La démographie joue sur l'emploi de deux manières opposées : par les cessations d'activité, essentiellement *la prise de la retraite* ; par l'arrivée des jeunes sur le marché du travail. De 1947 à 1967 sont arrivées à *la* retraite, en gros, les générations *nées* entre 1882 et 1902, dégageant environ 200 000 emplois salariés par an (compte tenu des *victimes de la guerre 1914-1918)* ; en même temps, sont arrivées au travail les générations nées entre 1927 et 1947, années de natalité relativement *faible n'exigeant pas plus de* 300 000 emplois salariés par an, portés à 350 000 par le développement du travail des femmes.

4) *En 1947, la durée hebdomadaire* de travail *était supérieure à quarante*-neuf heures ; en 1967, elle était aux environs de quarante-six heures, en réduction de 6 % correspondant sur vingt ans à 1 000 000 d'emplois salariés, soit à peu près à 50 000 emplois par an.

### Les perspectives démographiques rendent nécessaire une relance

Au total, de 1947 à 1967, les quatre variables dominantes ont produit des effets à peu près compensatoires, qui ont fait que, en 1947, la population des demandeurs d'emploi, d'un niveau pratiquement zéro, est passée seulement en 1967 au niveau de 1,5 % *de la population active salariée* (environ 250 000 personnes). A partir de 1967, jusqu'en 1979, les deux premières variables s'équilibrent sensiblement du fait d'un ralentissement de l'expansion. C'est le contraire pour la troisième, celle de la démographie, alors que les générations nées entre 1904 *et* 1914, *non touchées par* la guerre 1914-1918, abandonnent 300 000 emplois salariés par an, les générations qui arrivent au travail, *nées entre 1947 et 1959*, représentent 600 000 emplois salariés par an.

D'où la réduction massive et rapide de la durée hebdomadaire de qua*rante-six heures à environ quarante* et une heures, soit 11 % en dix ans, ce qui correspond à un rythme de 200 000 emplois salariés par an. Mais, cela même *n'a pas* été suffisant et explique le passage de 300 000 demandeurs d'emploi à 1 300 000 emplois (100 000 *emplois d'insuffisance par an)*.

L'année 1979 ne devrait voir s'accroître le nombre de demandeurs d'emploi que de 300 000, ce qui fait 1 600 000 à *fin* 1979.

Mais dans les cinq années suivantes — 1980 à 1984 — vont venir à la retraite les générations influencées *par* le manque de naissances de 1915 à 1920, qui vont dégager seulement au mieux 200 000 emplois salariés par an. En même temps, vont arriver, sur le marché du travail, les générations nées entre 1959 et 1964, années encore de forte natalité relative et réclamant au minimum 600 000 emplois salariés *par an*. Le manque va être annuellement d'au moins 400 000 emplois salariés, sur cinq ans, de 2 000 000.

Peut-il en être autrement, sans une *relance de l'expansion qui devrait* passer alors de 3 % à au moins 5,5 % pour l'ensemble de la population active salariée ? *Or*, cela est *impossible, quelles que soient les* décisions générales envisagées, sans un retour à une « surchauffe » générale de l'économie des pays indus*trialisés, c'est-à-dire maintenant de* l'économie mondiale.

Une augmentation massive du chômage peut-elle être supportée sociologiquement et *financièrement*, en un mot politiquement ? La réponse à coup sûr est non.

Alors que faire ? *Réponse* : agir *sur toute la gamme des solutions*, l'essentiel de celles-ci étant l'horaire de travail, les autres étant complémentaires, et faire vite. Cela signifie qu'*au plus tard*, à *la fin* 1979, il faudrait, dans un *premier* temps, ramener la durée hebdomadaire légale de quarante heures à trente-sept heures et demie, sur cinq jours et non sur quatre, donc une réduction de 6 %. En sachant que sur 17 000 000 de salariés, au minimum la moitié de ceux employés par les *travailleurs* indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales) et par les entreprises de moins de dix personnes (de l'ordre de 700 000 entreprises) ne se verront pas effectivement appliquer la loi, parce que, de tout temps, une moitié de ces employeurs, s'appuyant sur la crainte, la passivité, la complicité ou même la demande de leurs salariés ne respectent pas ce type de lois sociales.

Si l'expansion évoquée plus haut ne se produit pas ou peu, il faudrait aller plus loin et porter en 1981, ou au début de 1982, la réduction de la durée *hebdomadaire* à trente-cinq heures, toujours en cinq jours, pour dégager à *nouveau* un volume supplémentaire d'emplois salariés. *Cela* n'empêcherait pas de se retrouver à fin 1984, et selon les calculs précédents, avec encore 1 800 000 demandeurs d'emploi.

Il est courant de voir affirmer qu'ensuite le problème serait inversé et que la population active salariée serait insuffisante pour payer les retraites des salariés. C'est faux. A partir de 1985 jusqu'à l'an 2000 les générations arrivant à la retraite seront celles nées entre 1920 et 1935 qui dégageront au mieux 300 000 emplois salariés par an. En même temps, les générations arrivant au travail, nées en 1965 et 1980, même marquées par une baisse de natalité, réclameront encore de l'ordre de 400 000 emplois par an ; la différence ne pourra être comblée que par l'expansion. Donc, la situation 1980-1984, *bien* que ne s'aggravant plus, *ne ferait*, avec le développement de l'expansion, que se poursuivre jusqu'à l'an 2000.

La réduction accélérée de la durée de travail à mettre en place dans les quatre à cinq années à venir — qui ne fait d'ailleurs que continuer ce qui existe en fait depuis plus de dix ans — n'est donc pas une solution de circonstance.

Par ailleurs, parallèlement, il faudrait soit par une relance de l'investissement, soit par une relance de la consommation intérieure, plus vraisemblablement par une relance simultanée et équilibrée des deux, porter le taux d'expansion annuel de 3 % à 4 % ou 4,5 % créant ainsi 200 000 emplois nouveaux par an, au lieu des 100 000 pour le seul maintien permettant de revenir en 1984 au niveau de 1 400 000 demandeurs d'emploi.

Ce n'est pas facile, mais reste dans la limite du possible.

∴

Un tel redressement serait plus *assuré* si une action sérieuse était entreprise simultanément contre le travail « au noir » et pour la promo*tion du travail manuel de façon* à *réduire* — dans la limite étroite où cela est possible — le nombre des *travailleurs* immigrés. Ainsi pourrait-on rechercher à connaître, seulement fin 1984, 300 000 demandeurs d'emploi, au lieu des 1 800 000 obtenus par la *réduction de l'horaire* de travail hebdomadaire à trente-cinq heures (1 400 000 si est atteinte parallèlement l'expansion visée plus haut).

Mais, pour ce faire, il faudra :

— Porter, en moins de deux ans, le corps des inspecteurs du travail et des contrôleurs de la main-d'œuvre à au moins 60 000 personnes (au lieu de 7 000 à 8 000 *présentement*) ;

— Permettre la déduction — même partielle — dans les déclarations de l'impôt sur le revenu de tous les travaux de réfection ou de neuf exécutés sur facture par des professionnels payant patente ; ce qui ferait écarter le travail au noir par la majorité de ses utilisateurs ;

— Sanctionner sévèrement, sur le plan pénal, tout manquement aux lois sociales (Sécurité sociale, SMIC majorations pour heures supplémentaires, congés payés) ;

— Enfin majorer toute heure supplémentaire, entre trente-sept heures cinq (puis trente-cinq heures) et quarante heures hebdomadaires, de 25 % destinés totalement aux ASSEDIC ; entre quarante et quarante-huit heures, de 60 % (20 % au *salarié* et 40 % aux ASSEDIC) ; enfin, au-delà de quarante-huit heures, de 100 % (30 % au salarié et 70 % aux ASSEDIC).

∴

Dans tout ce qui précède, il n'est point question de salaire. C'est volontairement. En clair, cela signifie qu'une durée de travail hebdomadaire de trente-sept heures et demie doit recevoir un salaire égal à 375/400ᵉ du salaire d'une durée de travail hebdomadaire de quarante heures ; et qu'une durée de travail hebdomadaire de trente-cinq heures doit recevoir 350/400ᵉ du salaire d'une durée hebdomadaire de quarante heures.

S'il doit y avoir compensation (totale, partielle, dégressive ou nulle) à la *réduction* du pouvoir d'achat, en particulier pour les salaires de faible montant, c'est un problème à traiter à part. Pour bien résoudre les questions, il faut les bien séparer.

Le principe de la proportionnalité du *salaire* et de la *durée* de *travail* ne peut être que maintenu, sinon, comment faire accepter le retour à une durée hebdomadaire de quarante heures, ou plus, le jour, où du fait d'une expansion accélérée ou d'une insuffisance de population active, il faudrait, comme après 1945, *y revenir*.

Que l'on relève le SMIC plus que l'augmentation du coût de la vie, que l'on admette un coefficient *d'entraînement de ce relèvement* dégressif et limité, que l'on fixe annuellement des objectifs d'évolution, toutes choses égales par ail*leurs, de la masse salariale d'une* entreprise parallèlement à l'évolution du coût de la vie, ce sont autres préoccupations qui peuvent se régler soit sur un plan légal, soit par des pressions de l'Etat ou, mieux encore, par des accords paritaires. Mais on ne traitera au fond la *grave situation de l'emploi et ses perspectives dra*matiques à court terme qu'après analyse complète et sans mêler cette question à celle des salaires.

(*) Directeur de l'Institut technique des salaires.

# LA SEMAINE DE 35 HEURES ? COMPLEXE MAIS POSSIBLE

par JEAN-PIERRE DUMONT

DEPUIS des dizaines d'années, les défenseurs et les adversaires de la réduction de la durée du travail défendent leur thèse à coup d'arguments massues. Le plus souvent le débat se limite aux slogans contradic*toires : « Oui ! le chômage va diminuer » ; « Non, une telle politique n'aura aucun effet positif sur la situation de l'emploi. »* Que d'erreurs ne commet-on pas en s'enfermant dans des schémas simplistes !

S'appuyant sur des expériences ratées, le patronat traditionnel et les partis de droite ridiculisent les projets qui se limitent trop souvent à d'aléatoires recours à la simple arithmétique, selon lesquels une heure en moins réduirait de x % le nombre des chômeurs. Avec raison ils insistent sur les effets de la productivité, les risques de l'inflation et le poids de la concurrence internationale.

A l'inverse, les syndicats et la gauche refusent, en général, d'entrer dans les détails d'une politique de réduction des horaires, afin de ne pas avoir à envisager le passage du partage du travail au partage des sacrifices. Finalement, les initiatives sont bloquées, et le sont d'autant plus que la France est régie, depuis près d'un demi-siècle, par la réglementation rigide des quarante heures.

Certes la réduction de la durée du travail n'a aucune répercussion mécanique sur l'emploi. Certes encore il ne peut être question de procéder, par un coup de baguette magique, à une diminution autoritaire, brutale et générale des horaires. Mais des études de l'INSEE (1) ont démontré que le passage à une semaine de 38,7 heures pouvait, selon les mesures d'accompagnement choisies, créer de 130 000 à 560 000 emplois.

Pour aboutir à une baisse de la durée du travail, sans perte de production et avec embauche supplémentaire, l'INSEE et ceux qui défendent cette thèse ont préconisé une politique à la fois globale et souple, impliquant des efforts et des sacrifices : refonte des lois et décrets sur les horaires, compensation partielle et non pas totale de la perte des salaires ; réduction des profits ; aide de l'Etat aux entreprises de main-d'œuvre — les plus vulnérables ; révision et même développement du travail en équipes, etc. Autant de décisions supposant une intervention de l'Etat et du législateur.

Un chercheur, M. Gabriel Tahar, qui a mené une enquête « sur le terrain » auprès des industriels de la région, a souligné, dans un rapport publié par le Centre d'études juridiques et économiques de l'emploi (2), l'importance de la micro-économie en la matière. Une réduction des horaires, explique-t-il, exemples à l'appui, ne peut déboucher sur des créations d'emplois si l'on raisonne au seul niveau global ; il faut tenir compte des aspects régionaux du chômage et des *contraintes spécifiques des entreprises*, selon leur taille, leur type de production et la qualité des emplois offerts. Certains syndicats, la C.F.D.T., des chefs d'entreprise, plus nombreux qu'on ne le croit souvent, estiment de leur côté possible, et même nécessaire, *de s'engager dans cette voie*.

Insistant sur l'aspiration des Français à une vie plus détendue, ils énumèrent les économies qu'impliquerait une réduction massive des horaires : diminution des rebuts, de l'absentéisme, des accidents, des cotisations ou taxes consacrées au chômage. Ils soulignent, eux aussi, la nécessité de prévoir des « mesures d'accompagnement ».

Orientation complexe ? Sans aucun doute, mais orientation possible si du moins on renonce *aux solutions et aux remèdes* miracles, aux décisions unilatérales et incohérentes. Comme l'indique l'INSEE, toute réduction volontariste de la durée du travail suppose qu'une série de mesures d'ordre social, fiscal et économique soient prises, en accord avec les intéressés. *Cela* implique la mise en place d'un dispositif évidemment compliqué, reposant à la fois sur des initiatives politiques et globales et des négociations entre syndicats et employeurs.

C'est-à-dire la renaissance d'une planification « à la française », mélange de libéralisme associé à une « ardente obligation ». Si *telle était* la volonté de la majorité au pouvoir, deux problèmes, au moins, resteraient à régler.

Le premier porterait sur les délais à prévoir : certains misent sur une réduction progressive, l'objectif étant d'atteindre la semaine de 35 ou 36 heures d'ici à 1981-1982 ; d'autres, sans renoncer à la souplesse nécessaire, préconisent quelques mesures énergiques telles que *la* fixation immédiate de la durée légale du travail à 35 ou 36 heures, au lieu des fameuses et nuisibles 40 heures. Le deuxième problème est celui de l'harmonisation des politiques européennes. En fait, ces deux questions, elles aussi complexes, pourraient être réglées par le Parlement que vont élire cette année les populations du Marché commun. Possible et souhaitable, la semaine de 35 heures pourrait en effet être recommandée par une « majorité d'idées » au prochain Parlement de Strasbourg.

(1) *Economie et statistique*, janvier 1977.

(2) Rapport à l'université des sciences sociales de Toulouse.

# Le chômage n'est pas une fatalité

**Le Monde**
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | | | |
| 128 F | 235 F | 343 F | 450 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 228 F | 435 F | 643 F | 850 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | | | |
| 155 F | 290 F | 425 F | 560 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | | | |
| 203 F | 385 F | 568 F | 750 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

*(Suite de la première page.)*

On ne peut se contenter de *répéter l'antienne de la « relance* de l'investissement productif ». Celui-ci, quand il se fait en dehors du secteur public, n'a comme objet, la consommation étant stagnante, que de réduire le recours à la main-d'œuvre. Il faut donc attaquer le mal à sa racine. Il faut reconnaître que, grâce au progrès technique, qui ne manquera pas de *s'accélérer* avec les applications de l'informatique, les besoins de main-d'œuvre se trouvent de plus en plus réduits, et en tirer la conclusion : pour qu'il y ait du travail pour tous, il faut en *réduire la durée*.

Les « meilleurs économistes » rétorqueront que l'expérience de 1936 a démontré que la réduction du temps de travail, loin de diminuer le chômage, n'a fait que l'aggraver. C'est là ignorer qu'en 1936 la mesure a été appliquée avec une rigidité telle que, faute d'une proportion suffisante de travailleurs qualifiés, il a fallu restreindre l'emploi des autres. Il est facile de tenir compte de cette leçon en adoptant des dispositions souples.

Une première mesure, même s'il est difficile d'en estimer *a priori* l'impact, consiste à faciliter le travail à temps partiel. Il appartient à l'Etat de donner l'exemple en imposant à tous les organismes publics d'offrir des emplois à temps partiel sans limitation du nombre. Pour le secteur privé, des facilités et des incitations, faciles à imaginer, devraient être mises en œuvre. *Cette mesure* intéressera au premier chef les mères de famille, les travailleurs âgés et les étudiants.

Mais l'essentiel, c'est de réduire la durée hebdomadaire normale du travail. Il ne s'agit pas d'interdire ou de soumettre à autorisation *préalable, comme ce fut* le cas en 1936, l'usage d'heures supplémentaires. Celles-ci devraient être majorées sensiblement, partie au bénéfice du travailleur, partie en faveur des caisses de chômage, de la Sécurité sociale et, éventuellement, du fisc. La réduction de la durée de travail pourrait, dans le cadre de conventions collectives, être répartie sur toute l'année, permettre un allongement des congés et même l'institution de l'année sabbatique.

Quelle réduction ? On peut estimer que la productivité augmenterait en moyenne de 5 %. Pour ramener la proportion des demandeurs d'emploi dans la population active de 6 % à 1 ou 2 %, ce qui correspond au plein emploi, on devrait donc abaisser de 10 % la durée hebdomadaire du travail, soit la fixer à trente-six heures.

Pour maintenir les rémunérations, il faut augmenter de 11,11 % le salaire horaire net. Compte tenu de la retenue sur le salaire de la contribution pour le chômage, qui sera sensiblement réduite, la charge salariale de l'employeur *ne* serait accrue que d'environ 9 %, mais, en raison ici aussi de la réduction de la cotisation de chômage de l'entreprise, le surcoût pour celle-ci serait ramené aux environs de 6 %.

Ces réajustements offrent une occasion pour réduire quelque peu les inégalités. On pourrait envisager une compensation de la réduction d'horaire à 100 % pour les bas salaires, par exemple jusqu'à deux fois le SMIC, puis à 50 % pour une tranche au-dessus, et sa suppression pour les cadres supérieurs, qui toutefois, conserveraient le bénéfice de la diminution de leur contribution pour le chômage.

Au total, la charge globale des entreprises ne dépasserait pas 5 %, ce qui correspond sensiblement à l'augmentation prévisible de la productivité. Néanmoins, pour éviter de compromettre la compétitivité des entreprises sur le plan international, il y aurait intérêt à obtenir que des dispositions analogues soient prises dans le cadre de la Communauté européenne, où se font plus de 50 % de nos exportations. A la France d'en prendre l'initiative, mais sans attendre une décision de Bruxelles pour agir. Faisons confiance aux organisations syndicales pour contraindre les employeurs des autres pays à suivre notre exemple.

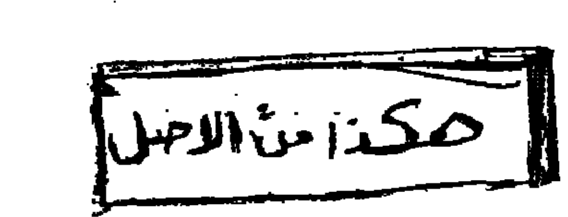
Il est bien évident que cette réforme, qui aura comme conséquence une réduction massive du chômage, n'est pas en mesure de résoudre les problèmes que pose la *fermeture d'une* usine dans une localité où elle constitue la principale source d'emplois. Toutefois, ces problèmes se trouveront allégés grâce aux possibilités de reclassement qu'ouvre un climat général de plein emploi.

Cette réforme est facile à mettre en œuvre rapidement, pour peu que la bureaucratie ne s'ingénie pas, par souci de perfectionnisme, à la compliquer et à l'assaisonner de décrets en Conseil d'Etat à la gestation éléphantesque. Elle sonnera le glas du « métro-boulot-dodo ».

La quasi-élimination du chômage et l'augmentation de la durée des loisirs auront de multiples retombées, qui ne sont pas de nature à compromettre notre balance des paiements : diminution des maladies et des accidents dus au stress ; réduction de la criminalité juvénile ayant l'oisiveté comme origine ; développement *de la formation continue* et de la pratique des *sports* ; fréquentation accrue des musées, concerts, salles de spectacles ; développement du tourisme.

Cependant, l'essentiel c'est que la réforme réintégrera dans la société une *masse* énorme d'hommes et de femmes qui s'en sentent exclus, et chez lesquels la révolte, les exemples ne manquent pas, peut un jour engendrer les pires excès. Elle donnera corps au droit fondamental que constitue le droit au travail.

ÉTIENNE HIRSCH.



Le Monde

# étranger

## LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT CIVIL EN IRAN

### Il ne faut pas du courage mais de la témérité pour accepter la tâche de premier ministre, *déclare M. Bakhtiar*

De notre envoyé spécial

Téhéran. — « *Le peuple d'Iran a exprimé le désir que le roi me désigne comme premier ministre* » : c'est en ces termes surprenants que M. Chapour Bakhtiar, détendu, sûr de lui et utilisant un langage volontaire et incisif, s'est présenté mercredi 3 janvier devant une centaine de journalistes iraniens et étrangers.

Sa belle assurance ne provenait certainement pas des votes favorables du Parlement et du Sénat qui, dans la journée, l'avaient autorisé à former son gouvernement. M. Bakhtiar a trop longtemps dénoncé le caractère servile de ces « *véritables Chambres d'enregistrement* » pour attacher une importance démesurée à leur décision. Sa détermination était plutôt due, si l'on en croit les membres de son entourage, à sa ferme conviction de servir les « *intérêts supérieurs du pays* ».

Ayant délibérément choisi le langage de la franchise, il n'a cependant pas sous-estimé la difficulté de sa mission en affirmant tout de go : « *Je sais ma tâche immense et les difficultés insurmontables. Ce n'est pas du courage qu'il faut, mais de la témérité pour accepter ce que j'ai accepté.* »

#### « On peut vivre sans la torture... »

Le premier ministre pressenti n'a cependant pas dissipé l'ambiguïté qu'il avait d'ailleurs lui-même contribué à créer autour du problème du départ éventuel du chah. Il a affirmé qu'il n'avait jamais dit que le roi partirait. « *Tout simplement,* a-t-il précisé, *Sa Majesté a exprimé le désir de prendre quelques jours de vacances. Mais les conditions dans notre pays sont telles qu'il lui est impossible, pour le moment, de le quitter. Bien sûr, la Constitution a été violée au cours des vingt-cinq dernières années. Mais de là à dire que le roi doit partir à cause de cela il y a un pas que je ne franchirai jamais.* »

Ainsi que le redoutait l'opposition, M. Bakhtiar n'a pas évoqué le problème épineux du contrôle de l'armée, se contentant d'affirmer que celle-ci était « *utile et nécessaire à la défense du pays* » et qu'il espérait « *avoir de bonnes relations avec elle* ». En ce qui concerne la SAVAK, il a insisté sur la nécessité de la réformer fondamentalement : « *On peut vivre sans la torture,* a-t-il dit, *mais pas sans la police. Une partie de ce qu'était la SAVAK deviendra un service de renseignements ; l'autre partie, je l'espère, sera dissoute.* »

La loi martiale ? « *Elle sera abolie graduellement* », mais l'article 8, qui concerne la liberté de la presse, de la radio et de la télévision « *doit être abrogé immédiatement* » afin de permettre la publication des journaux « *demain ou après-demain* ».

Tout le monde attendait que M. Bakhtiar précise la nature de ses relations avec l'ayatollah Khomeiny. Il a été évasif à ce sujet, et, tout en affirmant qu'il avait « *le plus vif respect et la plus grande admiration* » pour lui, il a laissé entendre qu'il ne demanderait pas son feu vert pour aller de l'avant dans sa mission, soulignant qu'il n'était pas « *nécessaire, dans une démocratie, d'avoir l'accord de tout le monde pour tenter quelque chose* ».

Il a d'ailleurs indiqué que, selon lui, « *un certain silence* » des autorités religieuses de Qom et de Téhéran, et le fait qu'à Paris, « *jusqu'à présent, il n'y avait pas eu de choses très graves non plus* », lui paraissaient encourageant. Condescendant, il a ajouté : « *J'espère que Khomeiny nous fera l'honneur de revenir aussitôt qu'il pourra et quand il voudra. Il est Iranien comme moi et comme tant d'autres.* »

M. Bakhtiar a cependant laissé entrevoir deux mesures de nature à rassurer les religieux en assurant que l'Iran ne vendrait plus de pétrole à Israël « *étant donnés les conflits qui nous opposent sur le plan religieux* » et en promettant que les terres et bien des religieux, c'est-à-dire les terres de main-morte, seraient gérés par les ayatollahs, l'Etat se confinant dans le seul rôle de « *comptable* ».

Il a trouvé des accents presque gaulliens pour demander au peuple de l'aider dans sa tâche. « *Je crois,* a-t-il dit, *qu'il sera juste et humain de me donner un minimum de temps pour que je puisse tout de même avoir l'occasion de dire ce que je dois dire et de faire ce que je dois faire. J'ai joué le tout pour le tout. Si je gagne,* c'est-à-dire *si le pays gagne, j'aurais satisfait mon souhait le plus profond. Si je perds, je suis perdu d'abord, et, en second lieu, je ne peux pas concevoir d'une manière claire ce que sera le sort de notre pays. Je ne peux et ne veux même pas imaginer le chaos et le malheur qui peuvent nous attendre plus tard.* »

Tout le monde a évidemment vu là une allusion à un éventuel coup d'Etat militaire. M. Bakhtiar a aussitôt écarté cette hypothèse en affirmant que, en principe, l'Iran n'était pas un pays de coups d'Etat militaires et que, en l'état actuel des choses, il n'y croyait pas.

Enfin, M. Bakhtiar a tenu à ne pas rompre les ponts avec les dirigeants du Front national, dont il a été récemment exclu. « *Je ne crois pas que M. Sandjabi me soit hostile,* a -t-il dit. *Il y a, certes, entre nous des divergences, mais elles sont tactiques et non fondamentales.* » Justifiant, *a posteriori* sa décision d'accepter la tâche qui lui a été confiée par le souverain sans avoir au préalable consulté ses amis, il a déclaré : « *Il y a des moments où il faut faire des sacrifices. Ce moment était arrivé pour moi la semaine dernière. J'ai pris alors une décision dans l'intérêt du pays. Si respectable qu'il soit, le Front national dont j'ai fait partie passe quand même après les intérêts supérieurs du pays. Malgré cela, je suis persuadé qu'en cas de succès ce n'est pas moi qui irai les chercher, ce sont eux qui viendront à moi.* »

#### M. SANDJABI : une opération pour gagner du temps.

Quelques heures avant la conférence de presse de M. Bakhtiar, le secrétaire général du Front national, M. Sandjabi, avait écarté une telle éventualité en se dissociant une fois de plus de l'action de son ancien collègue. Il avait affirmé devant un groupe de journalistes étrangers que « *les conditions pour un succès de la mission de M. Bakhtiar n'étaient pas réunies et qu'en conséquence ce dernier ne pourrait mettre en application son programme de démocratisation et de libéralisation* ».

« *L'important,* a dit M. Sandjabi, *c'est de savoir ce que veulent les gens qui se font massacrer par milliers. Est-ce qu'ils demandent un simple changement de gouvernement ? Toute cette opération n'est pas claire et a pour objectif de gagner du temps et de tromper l'opinion publique.* »

M. Sandjabi a cependant évité de jeter l'anathème sur M. Bakhtiar qui, a-t-il dit, « *n'a pas analysé correctement les conditions et la situation prévalant dans le pays. L'accord du peuple est indispensable. Nous ne sommes pas nécessairement contre une monarchie constitutionnelle. Mais, malheureusement, le peuple estime qu'aucune réforme ne peut être réalisée avec le souverain actuel. Avec son fils, cela n'est pas impossible. C'est le suffrage universel qui en décidera.* »

Le peuple, en tout cas, a condamné d'ores et déjà la tentative du chef du gouvernement pressenti. Les affiches et placards dénonçant en lui un « *valet de la cour* » se multiplient sur les voies publiques. M. Bakhtiar ne désespère pas pour autant. Affirmant qu'il n'est pas premier ministre en titre, n'ayant pas encore reçu l'investiture officielle de la part du chah, il espère pouvoir former son cabinet « *d'ici deux à trois jours* ». Ce serait là un tour de force, si l'on prend en considération le fait que la plupart des personnalités pressenties pour faire partie de son équipe semblent avoir poliment décliné son offre.

JEAN GUEYRAS.

— *PORTRAIT* —

### Un grand bourgeois social-démocrate

*Mince, cheveux frisés poivre et sel séparés par une raie de style « rétro », œil bleu, moustache à la Groucho Marx, élégance raffinée, M. Chapour Bakhtiar appartient à cette catégorie d'intellectuels et d'hommes politiques iraniens à l'incontestable patriotisme, mais qui sont coupés de la population et, en particulier, de la jeunesse. Alors que le soulèvement populaire s'est fait sous la bannière de l'islam, ce grand bourgeois ne cache pas qu'il est agnostique, « foncièrement anticlérical », et il se réfère à un système de valeurs que ne partagent pas les moins de vingt-cinq ans, qui forment 60 % de la population. Ce social-démocrate pro-occidental considère l'ayatollah Khomeiny comme un « vieux fou irresponsable », alors que tant de ses concitoyens vouent un culte au patriarche de Neauphle-le-Château, en qui ils voient le « seul chef politique intègre et cohérent ».*

*Né en 1914, le nouveau premier ministre, ancien élève du lycée Louis-le-Grand, a fait ses études secondaires et universitaires en France, où vit l'un de ses fils. En 1940, il s'est engagé dans l'armée française pour lutter contre l'invasion allemande. Francophile, cet homme de culture est vice-président du Cercle des amitiés françaises, où le « Tout-Téhéran » se retrouve autour de la meilleure table de la capitale. C'est là, plutôt que dans sa luxueuse villa de Chemiran, qu'il avait coutume de recevoir les journalistes en tant que porte-parole du Front national, dont il vient d'être exclu pour avoir accepté de former le nouveau cabinet.*

*Bien qu'appartenant à la tribu des Bakhtiar, réputée pour sa fidélité au chah, il n'a jamais caché son hostilité au souverain et à son entourage. Rentré en Iran en 1946, il devient rapidement un des animateurs du Parti Iran, composante social-démocrate du Front national avec le Bazar et les religieux. En 1953, après la chute de Mossadegh, dont il a été ministre, il retourne dans l'opposition. De nombreux séjours en prison renforcent son hostilité au régime.*

*Tout en demeurant un des dirigeants du Front national, il s'y trouvait isolé depuis deux mois. Ses rapports avec MM. Karim Sandjabi, secrétaire général du Front, et Forouhar, son adjoint, s'étaient considérablement rafraîchis depuis qu'il leur avait reproché de s'être inclinés devant l'ayatollah Khomeiny en soumettant à son approbation, début novembre, une déclaration en trois points réclamant le départ du chah. De même, il avait refusé de s'associer, les 10 et 11 décembre, aux grands défilés du deuil chiite, qui avaient consacré la prééminence du mouvement religieux.*

*Plus d'une fois, il a déploré devant nous la paralysie économique du pays et exprimé la crainte de voir les religieux accéder au pouvoir. Il souhaitait qu'une solution constitutionnelle permette, avec la bénédiction des Etats-Unis, d'écarter à la fois le chah et l'ayatollah Khomeiny en laissant les leviers de commandes à l'intelligentsia laïque, moderniste et éclairée. Mais après avoir été isolé au sein de son propre parti, ne le sera-t-il pas dans son pays ?*

PAUL BALTA.

## Le soutien américain au chah faiblit

*(Suite de la première page.)*

Le programme du gouvernement Bakhtiar n'a fait encore l'objet d'aucun commentaire officiel. Les Etats-Unis ne peuvent certes pas pavoiser devant l'intention annoncée par le premier ministre d'arrêter les livraisons de pétrole à Israël et de se retirer du CENTO, l'équivalent moyen-oriental de l'Alliance atlantique. Mais ces gestes sont considérés comme « *non dramatiques* » : les fournitures à Israël peuvent être aisément compensées par d'autres fournisseurs, notamment par les Etats-Unis, qui ont pris des engagements en ce sens envers l'Etat juif en 1975, et le CENTO n'avait qu'une existence épisodique.

Si ces gestes sont nécessaires pour apaiser la tension, Washington sera sans doute prêt à aller jusque-là pour « sauver les meubles ». Le principal souhait des officiels américains est de voir la crise désamorcée progressivement par des mesures transitoires, sans rupture dramatique sur le plan politique et surtout institutionnel.

C'est ainsi que les commentaires officiels semblent se concentrer davantage désormais sur la sauvegarde de la monarchie et des procédures en vigueur que sur les personnes : une monarchie dirigée par un conseil de régence ou par un chah dépouillé de ses principaux pouvoirs conviendrait en somme assez bien aux Etats-Unis, dans la mesure où les intérêts américains ne seraient pas lésés.

Les critiques du gouvernement, notamment du côté de l'ancienne administration républicaine, sont conscients des limites imposées à l'action américaine en Iran même. Ils souhaiteraient toutefois une action plus énergique auprès des pays voisins, à l'intérieur de ce que M. Brzezinski a appelé récemment l'« *arc de crise* » qui longe les frontières sud de l'U.R.S.S.

#### Les approvisionnements en pétrole

A leur avis, l'Arabie Saoudite et les autres pays arabes modérés ont besoin, particulièrement maintenant, d'être rassurés, de même que le Pakistan, déjà rendu vulnérable par l'installation d'un régime prosoviétique en Afghanistan et qui se sentirait quelque peu délaissé, au profit de l'Inde, par les Etats-Unis et même la Chine : l'ambassadeur du Pakistan à Washington, M. Yaqub Khan — qui avait exercé les mêmes fonctions à Paris, — vient d'être nommé à Moscou pour illustrer, dit-on, un rapprochement devenu inévitable entre Islamabad et l'U.R.S.S.

La Maison Blanche, sensible à ces critiques, se déclare prête à réconforter ses amis dans la région. C'est un peu dans ce but qu'avait été décidé le mouvement du porte-avions *Constellation* pendant la dernière semaine de décembre. Et si cette unité et son escorte se sont arrêtées aux portes de l'océan Indien, on espère que ce « signal » aura été dument enregistré par les dirigeants soviétiques, que l'on veut retenir de souffler sur le feu. Le même travail d'explication sera poursuivi au sommet de la Guadeloupe : M. Brzezinski a *confirmé,* mercredi, *que* les quatre parleront des points chauds dans le monde, notamment de l'Iran. Le conseiller du président Carter a ajouté que, à son avis, MM. Giscard d'Estaing, Callaghan et Schmidt sont d'accord avec la politique de soutien au chah poursuivie par la Maison Blanche.

Sur le terrain le Pentagone a pris ses dispositions pour être en mesure d'évacuer d'urgence, selon les nécessités, non seulement les ressortissants américains en Iran, mais les équipements trop « sensibles » installés dans ce pays : il s'agit notamment des quatre-vingts avions F-14 livrés à l'armée de l'air du chah et des installations d'écoute perfectionnées grâce auxquelles les experts américains suivaient, à partir du nord de l'Iran, les tirs expérimentaux de missiles soviétiques aux alentours de la mer d'Aral.

La crise affecte en tout cas de plus en plus directement les intérêts économiques américains. Dupont de Nemours a arrêté la construction d'une importante usine de fibre synthétique à Ispahan, suivant l'exemple d'autres compagnies qui ont dû suspendre leurs activités devant la désorganisation générale de l'infrastructure iranienne ou dont les contrats avaient été annulés précédemment (Textron, notamment, a dû renoncer à construire une usine d'hélicoptères dépassant le demi-milliard de dollars).

Sur le plan des approvisionnements en pétrole, M. Schlesinger, secrétaire à l'énergie, a tempéré l'insouciance constatée auparavant en déclarant, mercredi 3 janvier : « *La situation n'est pas critique, mais elle est sérieuse... Certes, les stocks et les livraisons en cours sont suffisants pour faire face à la situation jusqu'au second trimestre, mais des difficultés sont à prévoir l'été prochain si les exportations iraniennes n'ont toujours pas repris à cette période.* » Dans l'immédiat, le secrétaire à l'énergie a recommandé aux Américains de ne pas forcer leur chauffage et de respecter les sévères limitations de vitesse imposées au moment de la « grande crise » de 1973-1974, et qui sont toujours en vigueur.

MICHEL TATU.

● *Le porte-parole du département fédéral de justice et police à Berne* a fait savoir qu'il n'était pas question que le chah d'Iran se rende en *Suisse* pour le moment. Le monarque possède une résidence dans la station de sports d'hiver de Saint-Moritz, mais il n'y est pas revenu depuis 1975, estimant que les autorités helvétiques n'étaient pas capables d'assurer sa sécurité. Les relations de la Suisse avec Téhéran s'étaient d'ailleurs quelque peu détériorées à la suite de l'occupation par des étudiants iraniens, le 1er juin 1976, du consulat iranien à Genève, et de l'expulsion, en août de la même année, d'un diplomate iranien, M. Malek, fortement soupçonné d'être un membre important de la SAVAK. En outre, Berne vient d'inviter tous ses ressortissants se trouvant encore en Iran à quitter ce pays. — *(Corresp.)*

● ERRATUM. — Dans notre première édition du 4 janvier, une ligne doublée à rendu incompréhensible un passage de l'article « Visite dans un « centre de torture » de la SAVAK. Le voici tel qu'il aurait dû paraître : « *Au cours d'une manifestation contre le chah, les occupants d'une voiture tirèrent sur la foule. La voiture fut suivie, dans les embouteillages de Téhéran* », etc.

LES NÉGOCIATIONS ISRAÉLO-ÉGYPTIENNES

## Le Caire assouplit sa position

Le Caire *(A.F.P.)*. — Dans un communiqué publié à l'issue d'un conseil des ministres de près de six heures, le gouvernement égyptien a réaffirmé, mercredi 3 janvier, sa position sur les points de divergence dans les négociations de paix avec Israël.

*En ce qui concerne* l'autonomie palestinienne : « *L'Egypte estime que la signature de l'accord spécial sur les modalités des élections et l'établissement de l'autonomie palestinienne devrait être liée à la signature du traité entre l'Egypte et Israël afin que l'établissement de l'autonomie palestinienne et l'abolition de l'autorité militaire aient lieu conformément à un calendrier.* » Ce calendrier, poursuit le communiqué, « *fera l'objet d'un accord des deux parties dans une lettre annexe au traité* ». Pour la première fois, un communiqué égyptien s'abstient de mentionner la Cisjordanie et Gaza comme territoires où sera établie l'autonomie palestinienne.

Au sujet des relations diplomatiques : « *L'Egypte estime que le traité de paix doit préparer des relations normales entre les deux pays, sur un pied d'égalité, semblables à leur relations avec les pays étrangers et sans que l'une des deux parties obtienne une position privilégiée.* »

En ce qui concerne la prééminence du traité sur les accords militaires interarabes signés par Le Caire : « *L'Egypte, compte tenu des principes régissant ces relations, estime inacceptable que ce traité implique une prééminence quelconque sur les autres accords et traités.* »

Le communiqué, lu par le premier ministre, M. Moustapha Khalil, souligne, d'autre part, que l'Egypte « *est toujours disposée à poursuivre les efforts pour signer lei raité de paix avec Israël, mais s'attache à une paix globale et juste afin que la paix puisse être durable* ».

L'Egypte, a déclaré M. Khalil, informera, « *dans les deux prochains jours* », les Etats-Unis de sa position sur la reprise des négociations de paix avec Israël, et laissera au secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, « *le soin de décider d'une formule à cet effet* ». M. Khalil a exclu une reprise immédiate des négociations égypto-israéliennes.

Les observateurs au *Caire* notent que sur le problème du « lien » le communiqué de mercredi est beaucoup plus nuancé que celui du 7 novembre, jour où le conseil des ministres estimait que le « *lien entre le règlement sur le front égyptien et le règlement du problème palestinien sous tous ses aspects est impératif* ». Selon le communiqué de mercredi, le lien « *devrait* » — et non plus « *doit* » comme auparavant — être établi entre la « *signature* » de l'accord spécial (sur les modalités des élections et l'établissement de l'autonomie palestinienne) et la « *signature* » du traité.

De même, l'Egypte exigeait que l'autonomie palestinienne coïncide avec la fin du premier retrait substantiel dans le Sinaï. Puis elle a approuvé la formule américaine : « *avant la fin 1979* ». Elle semble prête aujourd'hui à négocier de nouveau sur la question.

### Syrie

#### Chef du service des renseignements

#### LE GÉNÉRAL MADANI EST RELEVÉ DE SES FONCTIONS

*(De notre correspondant.)*

Beyrouth. — Le général Ali Madani, chef des services de renseignements syriens, a été relevé de ses fonctions et nommé ambassadeur à Varsovie. Il a été remplacé par le colonel Nazih Zoureir. La nouvelle n'a pas été rendue officielle.

Ce limogeage, dont la cause directe n'est pas connue, donne du crédit aux informations relatives à un malaise au sein de l'appareil dirigeant à Damas (*le Monde* du 27 décembre) sans pour autant que le régime du président Assad paraisse sérieusement en difficulté.

L'agence phalangiste d'information à Beyrouth, approuvant la mise à l'écart du général Madani, affirme qu'une tentative de coup d'Etat aurait eu lieu durant les dernières quarante-huit heures à Damas et que le général Hikmat Chehabi, chef d'état-major, et le colonel Mohamed el Kholi, chef des services de renseignements de l'armée de l'air y auraient été mêlés. Les troupes syriennes de la FAD au Liban auraient été placées en état d'alerte et des forces spéciales, relevant du commandant Rifaat Assad, frère du président, auraient été rapatriées. L'agence qui lie cette affaire à « *l'enlisement de l'armée syrienne au Liban* » fait état de limogeages ou de permutations qui auraient touché trois cent soixante-deux officiers.

Ce dernier point est confirmé de source progressiste libanaise proche de Damas. En revanche, on ne croit guère dans les mêmes milieux à une tentative de coup d'Etat, et l'on estime que les informations à ce sujet relèvent de la guerre psychologique entre la droite chrétienne libanaise et le gouvernement syrien. — L. G.

● *Le général Moustapha Tlass,* ministre syrien de la défense, est arrivé à Moscou en visite officielle, a annoncé, jeudi 4 janvier, l'agence Tass. — *(A.F.P.)*

*(Publicité)*

Italia
RAVENNA

VISITEZ

L'EXPOSITION
des antiques mosaïques de Ravenna

DU 14 DÉCEMBRE 1978 AU 27 JANVIER 1979 A LA SOCIÉTÉ DES ARCHITECTES DIPLOMÉS PAR LE GOUVERNEMENT (100, RUE DU CHERCHE-MIDI)

Horaire : 13 h. à 19 h., du lundi au samedi (férié exclu)
Entrée libre

Pour toute information sur Ravenna, ville d'art, et ses plages : Casalborsetti, Marina di Ravenna, Punta Marina, Lido Adriano, Lido di Dante, Lido di Classe e Lido di Savio, s'adresser à :

— Azienda Autonoma Soggiorno Turismo : Via San Vitale, 2 - 48100 Ravenna (Italie) - Tél. 0544/35404 - Télex 550411 RATUR I.
— E.N.I.T. : 75002 Paris, 23, rue de la Paix - Tél. 266-66-68 - Télex 680801
— E.N.I.T. : 06048 Nice Cedex, 14, av. de Verdun - Tél. : 87-75-81 et 87-91-63 - Télex 970465.

DE 35 HEURES ?
MAIS POSSIBLE

PIERRE DUMONT

fatalité

# ASIE

## LE CONFLIT KHMÉRO-VIETNAMIEN

## Washington considère que l'intervention de Hanoï n'est pas justifiée

Alors que l'offensive vietnamienne contre le Cambodge s'intensifie, Phnom-Penh officiellement demandé, mercredi 3 janvier, au Conseil de sécurité des Nations unies de se réunir d'urgence afin de condamner l' « *agression* » du Vietnam. Une délégation khmère doit se rendre à New-York la semaine prochaine. Déjà, mardi, M. Ieng Sary, vice-premier ministre cambodgien chargé des affaires étrangères, avait demandé l'intervention de l'ONU.

D'autre part, le porte-parole du département d'Etat américain a pris position contre l'attaque du Cambodge par le Vietnam : « *Les Etats-Unis récusent l'attitude du régime du Kampuchéa à l'égard des droits de l'homme*, a-t-il déclaré mercredi, *mais ils posent comme principe qu'une intervention unilatérale d'une tierce puissance contre ce régime n'est pas justifiée.* » Bien que Washington n'ait aucune information sur la participation directe des Soviétiques au conflit, les Etats-Unis, a poursuivi le porte-parole, craignent l' « *intervention directe* » de grandes puissances. Le porte-parole a aussi précisé que son pays était favorable à l'inscription de la question khméro-vietnamienne à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Enfin, il a déclaré ne pas être en mesure d'évaluer l'importance de la participation aux combats des insurgés khmers du FUNSK ; il a, en revanche, confirmé que c'étaient les troupes vietnamiennes qui s'étaient emparées de la ville de Kratié et menaçaient celle de Kompong-Cham.

Sur le terrain, la situation des forces du gouvernement de Phnom-Penh semble se détériorer quotidiennement devant l'offensive d'une armée évaluée par des sources occidentales à Bangkok à une centaine de milliers d'hommes, appuyés par l'artillerie, les blindés et l'aviation. Celle-ci interviendrait massivement, et les *Cambodgiens* ont fait état du bombardement de plusieurs positions, dont le gué stratégique de Néak-Luong, sur le Mékong.

*L'offensive vietnamienne* a « libéré » deux autres capitales provinciales dans le nord-est du pays, selon la radio du FUNSK *reprise par* Radio-Hanoï : il s'agit de Lomphat, chef-lieu de la province de Ratanakiri, et de Stung-Treng, chef-lieu de la province du même nom, sur le Mékong. La radio du FUNSK a aussi annoncé la prise de Kompong-Cham, qui était avant la guerre la troisième ville du pays, à 80 kilomètres à vol d'oiseau au nord-est de Phnom-Penh. Plus au sud, dans la région du Bec-de-Canard, les forces vietnamiennes avanceraient à travers la province de Svay-Rieng. Mais le front où les combats semblent les plus violents est à l'extrême sud de la frontière, dans la province de Kampot, au bord du golfe du Siam. C'est par là que passent la route et la voie ferrée qui relient la capitale au seul port en eau profonde du Cambodge, Kompong-Som (anciennement Sihanoukville). Les Cambodgiens affirment avoir mis hors de combat, depuis le 25 décembre, quatorze mille Vietnamiens, dont quatre mille dans ce seul secteur, mais ils ne fournissent pas le chiffre de leurs propres pertes.

Les Vietnamiens et leurs alliés du FUNSK contrôlent désormais le quart nord-est du Cambodge. Ils étaient déjà implantés le long de la frontière depuis les années 60, lorsqu'ils y établirent les fameux « sanctuaires » et la « piste Ho-Chi-Minh ». Cette région a une importance stratégique, mais elle est quasiment déserte — elle est recouverte de forêts, — et essentiellement peuplée par des minorités ethniques.

Le bourg de Kratié n'a jamais eu plus de quelques milliers d'habitants — sino-khmers surtout — avant la guerre et était pratiquement désert lorsqu'il a été enlevé, tandis qu'il subsiste à Kompong-Cham moins de cinq mille personnes. La perte des régions de *Svay-Rieng* ou de Kampot aurait, pour le régime de Phnom-Penh, une importance plus grande, car il *s'agit* de zones peuplées et *riches* sur le plan agricole.

Hanoï semble d'autre part admettre implicitement son intervention militaire directe à l'extérieur *de ses frontières. Selon* le correspondant de l'A.F.P., la presse vietnamienne fait de moins en moins référence aux « *troupes du FUNSK* » et évoque les « *forces armées révolutionnaires* », expression plus générale, qui n'exclut pas la « *solidarité révolutionnaire* », en d'autres termes, la participation des *bodoïs* aux combats. Les milieux diplomatiques socialistes estiment enfin que *Phnom-Penh pourrait être* « *libérée* » avant la fin du mois.

### Silence à Paris

A Paris, les porte-parole officiels se sont refusés, depuis la reprise de l'offensive vietnamienne et jusqu'à ce jeudi matin, à toute déclaration sur cette affaire. Ce silence observé jusqu'à présent s'explique par un certain embarras : la France ne peut que désapprouver une invasion du Cambodge remettant en question des frontières qu'elle avait elle-même tracées ; mais elle ne veut pas se brouiller non plus avec le Vietnam, avec lequel elle a espéré établir une certaine coopération et qui est, en outre, le seul qui entretienne avec elle des relations diplomatiques.

## L'incertitude demeure sur le soutien militaire que Pékin pourrait accorder à Phnom-Penh

De notre correspondant

Pékin. — Les combats au Cambodge *sont suivis avec attention* à Pékin, où des observateurs étrangers habituellement bien informés estiment que l'offensive *vietnamienne est sur le point* d'atteindre ses objectifs. Ces forces, dit-on, progressent notamment à travers la province de Takéo et *seraient près* d'atteindre la ligne de *chemin* de fer Phnom-Penh - Kompong-Som. C'est dans ce dernier port que *sont débarquées pour l'essentiel* les fournitures chinoises au Cambodge. Isoler Kompong-Som reviendrait à couper cette source *d'approvisionnement*.

Toujours selon les mêmes sources, l'objectif des forces vietnamiennes serait d'établir, sur la *partie du Cambodge située* à l'est du Mékong, un gouvernement provisoire *formé* par le GUILL, « Front uni de salut *national du Kampuchéa* » (FUNSK), appuyé par des réfugiés cambodgiens rapatriés du Vietnam et qui serait reconnu *par un certain nombre de pays* socialistes alliés de Hanoï, l'U.R.S.S. en tête.

La Chine a déjà dénoncé le FUNSK comme une création pure et simple des Vietnamiens. Elle a, en revanche, à plusieurs reprises, citant les propos des dirigeants de *Phnom-Penh* eux-mêmes, laissé prévoir que le conflit khméro-vietnamien pourrait durer fort longtemps et que les *forces de Hanoï*, quels que soient leurs succès initiaux en cas d'offensive généralisée, devraient faire face à une guerre populaire prolongée.

Parallèlement, les dirigeants chinois ont fait savoir que, sans avoir l'intention d'engager directement leurs troupes au Cambodge, ils disposaient de tous les moyens nécessaires pour exercer à la frontière sino-vietnamienne une pression militaire de nature à dissuader Hanoï en cas de menace directe contre Phnom-Penh. De fait, la presse de Pékin a récemment parlé de « contre-attaques » lancées par les forces chinoises contre des incursions vietnamiennes (*le Monde* du 29 décembre). En même temps, *pourtant*, la plupart des observateurs doutent que la Chine, mobilisée par des tâches intérieures prioritaires, soit disposée à *s'engager sur ses marches* méridionales dans d'importantes opérations militaires.

### « Poursuivre jusqu'au bout la résistance »

Une déclaration officielle du gouvernement chinois est attendue incessamment, mais, jeudi 4 *janvier*, *le Qotidien du peuple* se bornait à publier en page 5 un court commentaire affirmant que « *le peuple cambodgien est décidé à poursuivre jusqu'au bout la résistance* » et que, « *comme tous les hégémonistes de l'histoire, le régime vietnamien est voué à un honteux échec* ».

Comme à l'accoutumée en cas de difficultés, Pékin préfère apparemment prendre une vue à long terme de la situation. Le journal du P.C.C. accuse Hanoï d' « *ouvrir la voie à l'Union soviétique* ». Il ne dit rien du soutien que la Chine est prête à accorder au Kampuchéa démocratique.

ALAIN JACOB.

## LA FRANCE EST PRÊTE A ACCUEILLIR DES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS DU CARGO « TONG AN »

La France est prête à accueillir un certain nombre de réfugiés vietnamiens se trouvant à bord du cargo « Tong An », ancré depuis le 27 décembre dans la baie de Manille, a-t-on indiqué mercredi 3 janvier au Quai d'Orsay. Le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) n'a pas encore adressé de requête officielle à Paris à ce sujet, mais, une fois que la demande lui aura été transmise, Paris accueillera ceux qui répondent aux « critères habituels », c'est-à-dire qui ont des parents en France, qui parlent français ou qui ont rendu des services à l'administration française (pendant ou après la période coloniale).

Le représentant du H.C.R. à Manille a déclaré que 1 175 des 2 500 réfugiés du « Tong An » ont des proches dans onze pays et à Hongkong. Il espère que ces pays accepteront de les accueillir le plus vite possible. Il a aussi indiqué que l'Australie et l'Allemagne fédérale pourraient donner asile respectivement à deux cents et cent cinquante des deux mille réfugiés qui se trouvent actuellement dans le camp de Fabella. Selon le gouvernement philippin, les Etats-Unis seraient prêts à en *accueillir trois cents*.

Enfin, la Suède a décidé d'ouvrir ses frontières aux premiers « boat *people* » *vietnamiens, dit-on* à Stockholm. Sinq cents d'entre eux pourraient prochainement trouver refuge dans ce pays. — (A.F.P., U.P.I.)

## LA CHINE SERAIT DISPOSÉE A RÉTABLIR LES RELATIONS AÉRIENNES AVEC TAIWAN

Hongkong (A.F.P.). — La Chine est disposée à établir des relations aériennes avec Taïwan et à accorder à la *compagnie aérienne de* l'île l'autorisation d'atterrir sur le continent, indique, jeudi 4 janvier, l'agence Chine nouvelle reçue à Hongkong.

Selon Chine nouvelle, un directeur de l'administration de l'aviation civile *chinoise* (A.A.C.C.), M. Shen Tu, a indiqué mercredi que Pékin était prêt à négocier avec Taipeh le rétablissement des relations aériennes interrompues depuis trente ans.

Un autre directeur de l'A.A.C.C., M. Chang Tali, a indiqué qu'il avait demandé aux responsables des lignes aériennes de Taïwan à Hongkong de contacter la succursale de l'agence de voyages officielle chinoise pour mettre au point un système commun de manutention des cargaisons. D'autre part, il a indiqué que certains produits chinois qui, selon lui, manquent à Taïwan pourraient être envoyés dans l'île dès que Taipeh le permettrait.

Enfin, il a affirmé que si un *avion des lignes aériennes taïwanaises* était en difficulté entre Taipeh et Hongkong il pourrait faire escale à Canton, où les passagers et l'équipage *seraient* « *accueillis* comme des membres de la famille ».

● *M. Emilio Colombo*, premier président de l'Assemblée parlementaire européenne à visiter la Chine, est arrivé à Pékin jeudi 4 janvier. — *(A.F.P.)*


*WESTLAND/UTRECHT HYPOTHEEKBANK est la plus grande banque hypothécaire des Pays-Bas (avec un portefeuille de 20.000.000.000 FF). Pour sa filiale "WESTLAND/UTRECHT IMMOBILIERE SARL" qui a comme mission, tant au point de vue économique qui financier et technique, de réaliser des projets dans le domaine de la construction d'habitations, de batiments utilitaires et de centres récréatifs, elle recherche un*

**directeur de projet**

**(pour notre bureau à Paris)**

En plus d'une bonne formation théorique (au minimum brevet technique supérieur) il devra avoir l'expérience de la vraie gestion.
Cela ne signifie pas que nous pensons, en ce qui concerne cette fonction, à un "spécialiste", mais à quelqu'un de polyvalent qui sait ce que signifie "diriger entièrement un projet".
*De plus, au lieu d'être simplement spécialiste*, il doit pouvoir diriger des spécialistes, savoir ou ces derniers doivent intervenir, et être responsable de tout ce qui se passe dans les projets dont il s'occupe.
En complément de ses connaissances professionnelles, il doit donc surtout avoir de la personnalité.

Traiter à haut niveau avec les administrations communales et les fonctionnaires, urbanistes, architectes et entrepreneurs, est une de ses ambitions.
Il doit également être diplomate lorsqu'il s'agit de traiter sur le plan de l'environnement et du milieu. Il sait établir des plans et des budgets et est personnellement responsable du début *jusqu'à la fin. Tout cela doit être* fait afin de mener automatiquement au développement de *projets, car il sait qu'il gagnera à nouveau la confiance des personnes avec lesquelles il* collabore.

Nous réalisons bien que nous exigeons beaucoup, *mais savons* que êtes assez ambitieux que pour vous reconnaître dans cette fonction.

Envoyez-nous votre candidature:
WESTLAND/UTRECHT
HYPOTHEEKBANK
à l'attention de monsieur
C. A. Danko
Sarphatistraat 1
NL - 1017 WS Amsterdam.

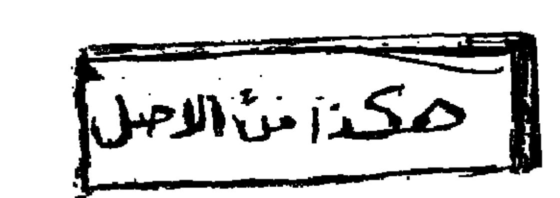


**Westland/Utrecht Hypotheekbank**









# L'Algérie au milieu du gué

## III. — Du pain et du béton

De notre correspondant DANIEL JUNQUA

**L'Algérie a axé son programme de développement sur une industrialisation massive et rapide. Elle a réalisé en même temps un immense effort de formation et d'éducation. Toutefois une démographie galopante a entraîné des déséquilibres auxquels il faut maintenant remédier, surtout dans les secteurs de l'agriculture et de l'habitat (« le Monde » des 3 et 4 janvier).**

Alger. — La colonisation laisse les héritages les plus inattendus, et les Français, touristes ou coopérants, retrouvent en Algérie, avec un certain attendrissement, un élément prosaïque mais important de leur environnement quotidien : la baguette. Celle-ci, plus ou moins dorée, plus ou moins croustillante selon le talent du boulanger et la qualité (très inégale) de la farine, figure en ville sur toutes les tables. Elle a éliminé sa rivale, la rustique galette, qui ne se fabrique plus guère qu'à la campagne. La baguette, dont le prix est sévèrement contrôlé — il est actuellement fixé à 60 centimes (1), — constitue l'aliment de base de bien des foyers et intervient dans la confection de nombreux plats populaires. Il s'en vend chaque jour, à Alger, quelque trois millions pour une population de deux millions d'habitants. La viande, les légumes, le poisson, n'interviennent qu'en quantités restreintes dans les préparations culinaires, leur prix demeurant trop élevé pour la plupart des bourses.

L'Algérie doit depuis cinq ans importer les deux tiers des céréales qu'elle consomme. La production nationale est, en effet, très loin de couvrir les besoins. Etroitement dépendante, comme dans tous les pays méditerranéens, des conditions climatiques, elle subit d'impressionnantes variations. Elle est ainsi passée de 30 millions de quintaux en 1976 à 13 millions en 1977 et à 17 millions de quintaux l'an dernier. Les pluies qui sont tombées en abondance à l'automne laissent prévoir de meilleurs résultats pour 1979, mais les paysans savent cependant que rien n'est vraiment joué jusqu'à la récolte.

Ce qui est vrai pour le blé l'est également pour bien d'autres denrées, qu'il s'agisse de la viande, des poulets, des œufs, de la pomme de terre et, bien sûr, du sucre, du café ou de l'huile. Le pays doit importer le tiers de ses besoins alimentaires, et il consacre à ses achats entre 15 et 20 % des ressources tirées des exportations de pétrole et de gaz.

Le déficit alimentaire est d'autant plus préoccupant que la forte croissance démographique va accroître les besoins durant les prochaines années. Comment pourra-t-on nourrir en l'an 2000 35 millions d'Algériens ? Les dirigeants, sur ce point, doivent répondre à la même angoissante question que leurs voisins marocains, dont le nombre sera sans doute le même à la fin du siècle.

Les responsables placent d'abord leurs espoirs dans un développement des capacités de production de l'agriculture nationale. Si l'objectif officiellement fixé, l'autosuffisance, paraît hors d'atteinte avant longtemps (2), il devrait être au moins possible d'améliorer les rendements. Mais force est de constater que c'est souvent l'inverse qui s'est produit. 1978 a même été, à cet égard, *particulièrement catastrophique*. La production du vignoble, qui couvre encore environ 200 000 hectares, soit la moitié de ce qu'il était en 1962, n'a pas atteint 2 millions d'hectolitres alors qu'elle était de 3,8 millions en 1976 et de 6 millions il y a *quelques* années. Les cultures les plus traditionnelles ne sont pas épargnées par cette évolution. Les oliviers fournissent en moyenne 8 kilos de fruits par arbre contre 30 en Tunisie. Certains propriétaires, installés en ville, ne récoltent même plus, et les autres ont bien du mal à trouver une main-d'œuvre ne boudant pas ce travail pénible et mal rémunéré. Les palmiers « socialistes » fournissent à la commercialisation 15 kilos de succulentes *deglet nour*, alors qu'un arbre peut porter jusqu'à 60 et même 80 kilos de fruits. Quant aux agrumes de la Mitidja, *El Moudjahid* vient de dénoncer sans ménagement leur médiocre qualité et le faible rendement d'un verger mal entretenu qui doit *être largement renouvelé*.

Bien qu'on se refuse officiellement à l'admettre, le secteur agricole subit aujourd'hui, en grande partie, les conséquences du choix fait par *le pouvoir* en faveur d'une industrialisation massive. Celle-ci — exploitation des hydrocarbures *comprise* — a reçu au total entre 60 et 70 % des investissements au cours des *deux plans quadriennaux* 1969-1973 et 1974-1977, alors que la part attribuée à l'agriculture était seulement de 15 %.

Ce qui est vrai pour l'argent l'est aussi pour les hommes. Le secteur agricole moderne, presque *totalement privé de ses cadres* par le départ spontané ou provoqué des colons en 1962-1963, souffre aujourd'hui *encore* d'un manque de techniciens. Ceux-ci se dirigent vers les sociétés nationales plus rémunératrices et l'on a vu plus d'un jeune agronome opter, ses études terminées, pour la... Sonatrach.

### Une année catastrophique

Plus grave : rien de vraiment sérieux n'a *été entrepris* pour limiter l'influence des aléas climatiques et constituer notamment des réserves d'eau. L'hydraulique a reçu seulement 4 % des crédits du premier plan quadriennal et 10,9 % du second. Pire encore : les objectifs, pourtant fort modestes, fixés par la planification n'ont pas été atteints. Quatre barrages importants seulement ont été édifiés en quinze ans, mobilisant globalement 1,5 milliard de mètres cubes du précieux liquide et 15 % des 130 000 hectares de terres irriguées ne peuvent plus l'être. L'acuité du problème est telle qu'un ministère de l'hydraulique a été créé en 1977 et confié à un membre du Conseil de la révolution, le colonel Benchérif.

*Sous son impulsion*, la *construction* des barrages prend un rythme nouveau. La tâche est cependant immense.

Le ministre de l'agriculture, M. Tayebi Larbi, autre membre du Conseil de la révolution, rejette volontiers *sur* l'industralisation la responsabilité des déboires dont est victime son secteur. Les usines puisent certes largement dans des réserves d'eau déjà insuffisantes. Elles ont souvent été installées sur de bonnes terres agricoles qu'elles stérilisent. Les services du ministère de l'agriculture évaluent à 250 000 hectares l'amputation subie par la surface agricole utile. Ce chiffre est vivement contesté par les autres ministères, qui avancent celui, infiniment plus modeste, de 10 000 hectares. La vérité se trouve sans doute entre les deux. La diminution des surfaces cultivables est, de toute façon, indéniable. La plaine de la Mitidja, région particulièrement fertile qui entoure la capitale, est ainsi lentement grignotée par les complexes industriels, les infrastructures et l'urbanisation.

Les usines exercent enfin une forte attraction sur la main-d'œuvre agricole jeune et qualifiée : elles offrent des revenus *supérieurs et réguliers* ainsi que d'appréciables avantages sociaux. Il n'est donc pas rare de voir même des attributaires de la révo*lution agraire cesser de cultiver le lot qui leur a été remis pour se* faire embaucher sur un chantier ou dans un complexe voisin.

La révolution agraire lancée en 1971 pour enrayer l'exode rural et relancer la production n'a pas *donné les résultats escomptés* ; 1 350 000 hectares et plus de neuf cent mille palmiers ont été déjà distribués à cent vingt-sept mille personnes. Quelque vingt-huit mille propriétaires, souvent « absentéistes » ont été touchés par les mesures de nationalisation ou de limitation de la surface des exploitations. Deux cents villages socialistes sur les mille prévus ont été inaugurés. *Modernes et fonctionnels*, ils mettent à la disposition de leurs habitants de nombreux services, écoles, dispensaires, magasins, locaux culturels.

Les producteurs, regroupés en coopératives, perçoivent mensuellement des avances *sur les récoltes* qui assurent un revenu régulier de l'ordre de 500 à 600 dinars. Ils se partagent ensuite les bénéfices s'il y en a, mais ne sont pas tenus, en cas de déficit, de restituer les sommes déjà perçues. Pourtant, de plus en plus sont ceux qui croient encore à la terre comme possibilité de promotion sociale ou d'amélioration du niveau de vie. La socialisation des circuits de commercialisation et de distribution n'a rien arrangé à cet égard. Les offices dépendant du ministère de l'agriculture déterminent souverainement les prix et les normes.

Exploités par une bureaucratie souvent corrompue et toujours arbitraire, les paysans des domaines autogérés et des coopératives, qui doivent, *par ailleurs, mener* une lutte épuisante pour obtenir des engrais ou des pièces détachées, ont depuis longtemps *« baissé les bras »*. *Ils* pratiquent l'autoconsommation ou la commercialisation parallèle. Quant au secteur privé, qui occupe environ un million de personnes sur 3 millions et demi d'hectares, il commence seulement depuis quelques *mois à recevoir une aide de l'Etat*.

Il serait injuste pour autant de parler d'« échec » de la révolution agraire. D'abord parce que combattue par les notables et les grands propriétaires terriens qui n'ont pas tous, tant s'en faut, disparu, elle a été aussi sabotée ou tout au moins freinée par certains de ceux qui, parfois à de très hauts niveaux, étaient chargés de la mettre en œuvre. La révolution agraire a, du moins, un *mérite immense* : on ne meurt plus de faim dans les campagnes et les fellahs accèdent de plus en plus à des conditions de vie décentes. L'accroissement indispensable de la productivité nécessitera sans doute, outre un effort *d'investissement*, des *réformes de* structures et la mise en œuvre de solutions originales.

### Une « situation prérévolutionnaire »

Le déficit de la production *agricole peut être couvert par des* importations. Pour préoccupant qu'il soit, à long terme ce problème paraît secondaire à côté de *celui* du logement. *Dans* un article récent, deux hauts fonctionnaires, MM. Abdullah Benmatti et Mohamed Cherroux, tous deux directeurs de la planification au ministère algérien de l'habitat et de la construction, écrivaient à ce propos : « *La situation de l'habitat en Algérie se caractérise par la vétusté, la précarité et le surpeuplement quasi général du parc du logement, par la faiblesse des équipements sociaux et économiques et par la saturation des divers réseaux d'assainissement, d'alimentation en eau et en énergie, des communications, etc. La distorsion entre les besoins et leur satisfaction est aujourd'hui considérable* (4). » D'autres responsables n'hésitent pas à confier en privé que le problème du logement revêt en Algérie un caractère « *prérévolutionnaire* ».

Au lendemain de l'indépendance, les dirigeants ont décidé de mettre l'accent sur les investissements productifs afin de créer d'abord *des emplois et de distribuer* des revenus. Ils ont donc relégué l'habitat au second plan de leurs préoccupations. Ce choix paraissait d'autant plus logique que les Européens, dans leur exode, abandonnaient un nombre *élevé d'appartements ou de maisons modernes*. De 1962 à 1977, la construction de deux cent mille logements a permis, pour l'essentiel, de maintenir le parc existant. Mais pour répondre aux besoins nouveaux entraînés par la croissance démographique et l'exode rural, il aurait fallu en construire cinq fois plus.

Aujourd'hui, la situation est explosive, notamment à Alger et dans les grandes villes. Le cinéaste Merzak Allouache a évo*qué, dans son film Omar Gatlato*, l'obsession de ce jeune fonctionnaire qui surveille en permanence les appartements faisant face à son bureau, parce qu'il a su que l'un d'eux avait des chances de se libérer. Il est courant, dans la capitale, de voir un trois-pièces abriter quinze personnes. Des familles louent à prix d'or des caves. Les « biens vacants » gérés par la willaya (préfecture) sont souvent l'objet de fructueux trafics et des pas-de-porte de plusieurs millions de centimes sont... monnaie courante.

L'évolution des mœurs, la modification de la structure familiale, surtout en milieux urbain, accroissent encore la demande. Les jeunes ménages ne veulent plus vivre sous le toit, et donc sous la tutelle, des parents. Les bidonvilles, qui avaient disparu dans les premières années de l'indépendance, *font des réapparitions* de moins en moins discrètes. Il arrive que d'éminents cadres de sociétés nationales logent dans des gourbis. Cet état *de fait a des répercussions sur* l'activité économique. Pour attirer et garder des cadres ou des ouvriers qualifiés, les entreprises doivent leur procurer un logement. La situation, déjà alarmante, est encore plus préoccupante si l'on envisage l'avenir. D'après les résultats du dernier recensement, quelque huit cent mille ménages devraient norma*lement se former d'ici huit ans*.

Les autorités ont donc décidé de tout mettre en œuvre pour construire durant la prochaine décennie cent mille logements en moyenne. C'est là un objectif extrêmement ambitieux qui *nécessitera* la *mobilisation* de moyens financiers et humains exceptionnels.

Tels sont les principaux problèmes que vont devoir affronter les successeurs du président Boumediène. Leur marge de ma*nœuvre est réduite*. Déjà très endettés, ils ne peuvent compter que modérément sur un financement extérieur. Le remboursement de leurs emprunts représente plus de 20 % du montant des exportations. Ce pourcentage va passer dans les prochaines années à 25 ou 26 %, ce qui constitue un plafond difficilement dépassable. Si l'on ajoute à ces *dépenses* les *achats* de produits alimentaires qui atteignent 15 à 20 % des exportations actuelles, seule la moitié de celles-ci pourront financer l'achat de biens d'équipement.

Le développement du secteur des *hydrocarbures restant prioritaire*, l'agriculture et l'habitat devenant gros consommateurs de crédits, on peut se demander si l'Algérie pourra poursuivre son développement industriel au rythme où elle le souhaitait, d'au*tant plus qu'elles doit aussi faire* face aux conséquences de la tension avec le Maroc à propos du Sahara occidental qui entraîne d'importantes dépenses d'armement.

FIN

(1) Le prix de la farine est subventionné par le gouvernement comme celui des produits de première nécessité, pâtes, sucre, huile, café. Des mesures du même type et concernant les mêmes produits sont appliquées au Maroc et en Tunisie.

(2) Nul ne peut prédire avec précision quelles seront les conséquences à long terme de la plantation en lisière du désert d'un formidable « barrage vert » de plusieurs millions d'arbres. Le caractère spectaculaire de cette opération est dénoncé par certains spécialistes qui auraient préconisé des actions ponctuelles plus *limitées pour arrêter le processus de* désertification qui s'engage par endroits en plein cœur des zones cultivables.

(3) *Des progrès ont cependant été* enregistrés en ce qui concerne notamment les cultures maraîchères dont la production est passée de 700 000 tonnes en 1969 à 1,2 million de tonnes en 1977, le lait et tout récemment l'élevage.

(4) *Le Monde diplomatique* de juin 1978.



# La rencontre de la Guadeloupe

*(Suite de la première page.)*

La rencontre, officiellement, n'a pas d'ordre du jour, n'est pas destinée à se conclure par des décisions et doit rester purement « amicale ». La meilleure preuve, fait-on remarquer du côté français : *aucune déclaration ne sera faite* samedi à l'issue des travaux et un seul conseiller accompagne les chefs d'Etat et de gouvernement.

Il s'agit de M. Brzezinski, président du Conseil national de sécurité, du côté américain ; de Sir John Hunt, secrétaire général du cabinet, du côté britannique ; de M. Rufus, conseiller de la chancellerie, du *côté ouest-allemand*, et de M. Wahl, le nouveau secrétaire général de l'Elysée, du côté français. Les porte-parole, dont on avait d'abord annoncé l'absence, seront là tout de même, en coulisse, mais ils doivent en prin*cipe rester silencieux. Si la consigne* risque peu d'être violée par *la délégation française*, il est probable qu'elle subira quelques entorses par ailleurs, la conception très officielle de *l'information* qu'on se fait à Paris n'étant pas *forcément* partagée à Washington, à *Londres* ou à Bonn. Deux cent cinquante journalistes environ ont fait le voyage de la Guadeloupe, au grand dam des malheureux *touristes* chassés de leur hôtel.

Une certitude pour commencer : contrairement aux sommets occidentaux de ces dernières années, qui avaient eu lieu à six, sept et *huit, la rencontre de la Guadeloupe* ne sera pas dominée par les problèmes économiques et monétaires (1). Les grands problèmes politiques internationaux devraient fournir l'essentiel de la discussion, chaque participant *étant libre* de soulever telle ou telle question. C'est cet aspect des entretiens qui rend un peu vaine la recherche en paternité du sommet de la Guadeloupe.

Cette recherche est d'autant plus gratuite que le sommet intervient dans un *contexte international* qu'il était difficile de prévoir il y a quelques semaines seulement : le second accord américano-soviétique sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2) n'est toujours pas signé, et on attend encore qu'une date soit fixée pour une rencontre Brejnev-Carter, préma*turément annoncée pour* la mi-janvier ; les négociations israélo-égyptiennes, sous la houlette américaine, piétinent encore ; le sort du chah d'Iran est maintenant considéré comme extrêmement douteux, y compris à Washington ; le rapprochement sino-américain s'est considérablement accéléré avec la normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays ; la mise en place du nouveau système monétaire européen, enfin, est retardée par le différend franco-allemand sur la politique agricole commune.

Ces contretemps, ajoutés au silence officiel, rendent toutes les prévisions aléatoires. Personne aujourd'hui ne peut dire si ce sommet servira à quelque chose et, si oui, à quoi. Se mieux connaître ? La formule est plaisante, mais les hommes en question se connaissent déjà fort bien, et on ne voit pas ce que quarante-huit heures passées ensemble au soleil pourraient y changer. Se concerter sur ce qu'il est convenu d'appeler les grands problèmes ? Pourquoi pas, d'autant plus que ce genre de consultations n'est plus possible dans le cadre de l'alliance atlantique ; l'exercice n'en risque pas moins de rester passablement gratuit tant divergent les préoccupations.

Ces différences sont évidentes en ce qui concerne la limitation *des armements stratégiques* (SALT). Trois positions sont en présence dans le camp occidental : celle des Etats-Unis, qui se voudraient les porte-parole de l'Ouest dans une nouvelle négociation avec Moscou ; celle de *Londres et de Paris, qui ne peu*vent accepter officiellement que leurs forces de frappe soient prises en compte par Washington et *Moscou dans d'ultérieures* tractations ; enfin, celle de Bonn, qui s'interroge de plus en plus sur la réalité de la protection américaine et qu'inquiètent les armes soviétiques de la zone d'incertitude, dite « zone grise ».

*Si les Américains et les Soviétiques* avaient conclu l'accord SALT 2 lors de la rencontre Gromyko-Vance, en *décembre, il aurait* été possible à M. Carter, comme on lui en prêtait l'intention, d'exercer une pression sur les Français et sur les Britanniques pour qu'ils fassent preuve de compréhension lors d'une nouvelle phase des négociations pour *un accord SALT 3. Mais on voit* mal aujourd'hui *sur quoi se fon*derait une telle prétention, même si le président américain cherche à rassurer ses interlocuteurs en leur confirmant l'augmentation de 3 % (en termes réels) du prochain budget de la *défense* des Etats-Unis.

JACQUES AMALRIC.

(1) Le sommet de Rambouillet, en novembre 1975, avait réuni les quatre pays représentés à la Guadeloupe, plus l'Italie et le Japon. Le Canada avait également participé à la réunion de Porto-Rico (juin 1976) et les représentants de la Communauté européenne à celles de Londres (mai 1977) et de Bonn (juillet 1978).

## M. Giscard d'Estaing estime qu'un mois sera nécessaire pour régler l'affaire des montants compensatoires

Il faudra sans doute un mois pour régler l'affaire des mon*tants compensatoires monétaires* qui a empêché le démarrage, le 1er janvier, du Système *monétaire* européen. Répondant mercredi 3 janvier aux questions des journalistes venus lui présenter leurs vœux, M. Giscard d'Estaing a *estimé que ce* qu'il a appelé « *une crise utile* » pourrait être réglé à la fin du mois.

Le président de la République a indiqué qu'à la *Guadeloupe*, sans avoir sur cette question une discussion approfondie — un sommet à quatre, euro-américain, n'étant pas un cadre approprié pour les affaires communautaires, — il pensait rappeler la *conception française* de l'Europe. Il ne pense pas non plus que le conseil agricole de la Communauté des 15 et 16 janvier puisse régler la question. *Il faudra* — a dit M. Giscard d'Estaing — un conseil spécial, soigneusement préparé, réunissant les ministres des affaires étrangères et de l'agriculture.

La conception française qu'il compte rappeler à M. Schmidt est que l'Europe doit être « *cohérente* » et fondée sur trois unités : l'unité monétaire, amorcée par le S.M.E. ; l'unité industrielle, qui résulte du Marché commun ; enfin, l'unité agricole établie par la politique agricole commune, mais détruite par les montants compensatoires (*subventions* aux *exportateurs* agricoles des pays à monnaie forte). M. Giscard d'Estaing reconnaît qu'il serait difficile à l'Allemagne fédérale de réduire les prix agricoles à la production exprimés en deutschemark (réduction qui résulterait des réévaluations du deutschemark si *les montants compensatoires n'in*tervenaient pas) ; mais — a-t-il dit — il faudra établir « *un mécanisme et un calendrier* » qui, tout en maintenant *les prix agri*coles allemands, réduira l'écart avec ceux des autres pays producteurs de la Communauté.

M. D.

[Le conseil des ministres de l'agri*culture de la Communauté qui* devait se tenir les 15 et 16 janvier sera probablement repoussé au 22 de ce mois. La décision de ce report qui devrait être *prise* au début de la semaine prochaine appartient à la France, qui assure en effet depuis le 1er janvier la *présidence* du conseil des ministres de la C.E.E. pour six mois.

Bonn a besoin, disait-on à Paris *à l'issue du conseil des ministres* du mercredi 3 janvier, d'un répit pour lever les difficultés politiques qu'a suscitées la demande française puisque le chancelier socialiste Schmidt doit faire admettre à son ministre de l'agriculture libéral, M. Ertl, une solution qui ne lui plaît pas. Ce délai sera mis à profit également par les diplomaties française et allemande chargées de résoudre le conflit. La réunion des 15 et 16 janvier pourrait toutefois être maintenue, uniquement pour y dresser *le bilan des négociations*, sans qu'une décision intervienne. Le fait, enfin, que la Commission européenne ne soit pas en mesure de présenter pour cette date ses propositions de prix agricoles pour la campagne 1979-1980, dont la discussion est liée à celle du dossier des M.C.M., milite également pour le report.]

● ERRATUM. — Dans certaines de nos éditions du 4 janvier, une interversion de lignes a rendu incompréhensible un passage de l'article « La place de *l'Europe dans les négociations* SALT », page 6, 1re colonne. Nous le rétablissons : « *Depuis 1972, date de la première série des accords SALT 1 conclus entre MM. Richard Nixon et Leonid Brejnev, les grandes déclarations de principe des deux Super-Grands ne doivent pas être l'arbre qui cache la forêt.* »

## Le congrès du F.L.N. s'ouvrira le 25 janvier

De notre correspondant

Alger. — Dans un discours prononcé mercredi 3 janvier à l'occasion de l'installation de la commission nationale de trente-sept membres chargée de préparer le congrès du parti F.L.N., M. Rabah Bitat, chef de l'Etat par intérim, a annoncé que ces assises se tiendraient à partir du 25 janvier. Il a précisé qu'il pré*siderait en personne* la *commis*sion, assisté par un vice-président, le colonel Mohamed Ben Ahmed Abdelghani, ministre de l'intérieur et membre du Conseil de la révolution.

Auparavant, M. Mohamed Salah Yahiaoui, membre du Conseil de la révolution et responsable exécutif chargé de l'appareil du parti, avait rendu hommage à la personne et à l'œuvre du président Boumediène, et rappelé que ce dernier avait particulièrement œuvré pour la réunion de ce congrès. *Celui-ci, a-t-il dit*, va se tenir à « *un moment historique et décisif* » et constituera « *un instrument politique et constitutionnel permettant de résoudre les difficultés de l'heure* ».

La date de l'élection présidentielle n'a pas été officiellement fixée, mais elle pourrait se dérouler le vendredi 9 février, à *la fin du délai de quarante-cinq* jours, fixé par la Constitution, après la mort du chef de l'Etat.

La commission qui doit préparer le congrès du F.L.N. comprend les présidents des six commissions nationales du parti (1) ainsi que les secrétaires généraux des cinq organisations de masse. On relève aussi la présence de six ministres : MM. Belaïd Abdesselam, qui fut le grand artisan de l'industrialisation et joua un rôle de premier plan dans l'élaboration de la stratégie pétrolière ; Mohammed Benyahia (finances) ; Taleb Ibrahimi, conseiller du président défunt ; Boualem Benhamouda (travaux publics) ; Mouloud Kassim (*affaires religieuses*) *et* Mohammed Saïd Mazouzi (anciens combattants). L'Assemblée nationale est représentée par son vice-président, M. Mahmoud Guennez, et plusieurs députés. Six officiers de l'A.N.P. feront entendre la voix de l'armée, parmi lesquels le colonel Hadjeres, chef de la 5e région militaire (Constantine), ancien directeur du *commissariat* politique de l'armée, le commandant Benyelles (marine) et le lieutenant-colonel Merbah (sécurité militaire). M. Adbelmajid Alloum, secrétaire général de la présidence, fait également par*tie de la liste, ainsi que* des conseillers du F.L.N. tels que MM. Salah Louanchi et Abdelak Berheri, ancien recteur de l'université de Constantine. On note enfin la présence de M. Abdelhamid Mehiri, un vieux militant qui fut ministre du G.P.R.A.

D. J.

(1) Les six présidents de commission sont MM. Cherif Messaadia (information), Salah Goudgil (organisations de masse), Slimane Hoffman (relations internationales), Benachenhou (économie), Brahim El Mili (culture) et Abdelrazak Bouhara (organique).

# EUROPE

## Grande-Bretagne

EN 1948

# Winston Churchill voulait menacer l'U.R.S.S. d'une attaque nucléaire pour la forcer à évacuer Berlin

De notre correspondant

Londres. — Les minutes des réunions du cabinet britannique de 1948, ainsi que les documents confidentiels annexes publiés cette semaine à l'expiration du délai de trente ans fixé par la loi, confirment l'attitude d'extrême fermeté d'Ernest Bevin, à l'époque ministre des affaires étrangères, à l'égard des Soviétiques dont la politique, disait-il, « *menace la civilisation occidentale* ». Pendant toute l'année 1948, Bevin n'a cessé, dans une série de mémorandums, de recommander au premier ministre travailliste, Clément Attlee, de résister activement à « l'expansionnisme » soviétique.

Dès le mois de janvier, il dénonçait les activités soviétiques en Europe centrale, en Grèce et au Proche-Orient. « *Les Russes*, écrivait-il, *ont impitoyablement consolidé leur position en Europe orientale* (...). *Leurs engagements d'organiser des élections libres sont une farce. Les intérêts et l'influence des Occidentaux, des Britanniques et des Américains notamment, sont partout en voie d'être éliminés...* » Bevin s'indignait particulièrement que les Soviétiques aient gardé les camps de concentration de Buchenwald et Sachsenhausen comme centres de triage des deux cent cinquante mille civils allemands et deux cent soixante quinze mille prisonniers de guerre, dont un très grand nombre furent envoyés dans les camps de travail soviétiques.

Le « coup de Prague », en mars, assombrit encore la vision de Bevin. Le gouvernement soviétique, écrivait-il en substance, non seulement n'est pas prêt à coopérer avec les gouvernements non communistes, mais « *il se prépare activement à étendre son emprise sur l'Europe continentale, puis sur le Proche-Orient et sans doute, sur une partie de l'Extrême-Orient* ». Et il ajoutait : « *A moins que l'Occident ne prenne immédiatement des mesures positives et rigoureuses, il se pourrait bien que, dans quelques mois, ou même dans les prochaines semaines, l'Union soviétique obtienne des avantages politiques et stratégiques qui mettront en route la grande machine communiste décidée à établir une dictature mondiale, ou, plus probablement, à provoquer l'effondrement de toute société organisée dans de larges secteurs du globe.* »

### La mort de Jan Masaryk

Mais l'ancien leader syndicaliste ne se contente pas de jouer les Cassandre. Il se pose en champion, et même en croisé de l'antisoviétisme, recommandant la négociation de pactes de défense entre la Grande-Bretagne, la France et les pays du Benelux, et « *une action urgente en vue de renforcer la position des gouvernements français et italien...* ». En Grande-Bretagne, Bevin suggère la création d'un organisme chargé de la guerre psychologique, impliquant la participation des Eglises « *à une action commune de défense de la civilisation...* ». Il souligne aussi la nécessité d'intensifier la campagne contre les communistes au sein du mouvement syndical britannique.

Au sujet de la Tchécoslovaquie, Bevin admet que l'Occident ne peut rien faire, sinon exprimer sa désapprobation, mais il recommande que le gouvernement britannique « *n'affiche pas ses faiblesses* » et s'efforce au contraire d'apparaître « *aussi fort que possible* », afin d'éviter que les amis de la Grande-Bretagne, notamment les pays scandinaves, ne soient tentés de s'arranger directement avec les Soviétiques. A son avis, « *accepter les communistes dans un gouvernement avec l'espoir qu'ils joueront le jeu selon les règles de Westminster est une erreur fondamentale* ».

Dans ses dépêches publiées en annexe, l'ambassadeur britannique à Prague (Sir Pierson Dixon, décédé en 1965) qualifie les communistes de « *bandits sans principe... prêts à faire tout ce que Moscou leur demandera* ». Sir Pierson ne croyait pas à la thèse de la défenestration par les Allemands de Jan Masaryk, le ministre des affaires étrangères tchèque. « *Il s'est suicidé*, écrivait-il, *parce qu'il était plein de remords pour s'être allié aux communistes, par manque de courage physique et moral...* »

Ernest Bevin recommanda une attitude très ferme dans la crise de Berlin, provoquée par le blocus routier et ferroviaire des Soviétiques. « *Sinon*, ajoutait-il, *l'Ouest devra préparer pendant dix ans un éventuel conflit avec la Russie, affaiblissant son économie par les dépenses militaires, et devenant plus vulnérable à l'influence communiste.* » Néanmoins, il ne retint pas la suggestion de Winston Churchill, alors leader de l'opposition, de menacer les Russes d'une attaque nucléaire s'ils ne quittaient pas Berlin et l'Allemagne orientale (en janvier 1948, Churchill avait déjà évoqué aux Communes la temporaire supériorité nucléaire de l'Occident). La recommandation du général Clay, gouverneur militaire américain, en faveur d'une attaque conventionnelle avec des blindés pour forcer le blocus de Berlin ne fut pas retenue non plus. Finalement, le président Truman et Clement Attlee se rallièrent à l'idée du pont aérien recommandée par le général américain Wedemayer et le maréchal de l'air britannique Portal, malgré les doutes exprimés sur son efficacité par les gouverneurs militaires alliés. Le cabinet fut informé, le 28 juin, que les pilotes de la R.A.F. avaient pour instruction d'abattre les barrages d'aérostats que les Russes pourraient mettre en place, même au risque d'une intervention des chasseurs soviétiques.

A propos de la Chine, Ernest Bevin estimait que l'arrivée au pouvoir des communistes à Pékin représentait « *une grave menace* » pour les gouvernements non communistes d'Asie. Il ajoutait cependant qu'il n'était pas certain que les nouveaux dirigeants chinois aillent prendre leurs ordres à Moscou. « *Il serait peu sage*, écrivait-il dans un mémorandum, *de poursuivre une politique dont l'effet pourrait être de pousser le gouvernement chinois dans les bras de l'Union soviétique* ». Il recommandait que les Britanniques se maintiennent à Hongkong pour « *garder un pied dans la porte de la Chine* » et envisageait l'établissement de relations *de facto* avec les dirigeants communistes chinois.

HENRI PIERRE.

## Union soviétique

# L'écrivain ukrainien Helie Sneguirev est mort à Kiev

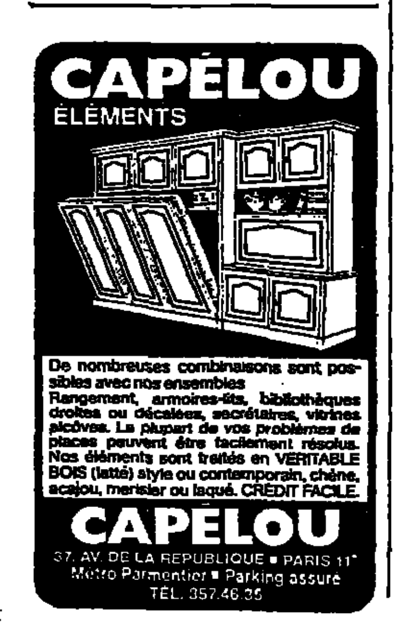
Moscou (A.P.). — L'écrivain ukrainien Helie Snéguirev est mort le 28 décembre dans un hôpital de Kiev où il était sous la garde du K.G.B., annoncent ses amis. La police a fait savoir à sa femme qu'il avait succombé à un cancer. Il était âgé de cinquante et un ans.

*Ecrivain et metteur en scène de cinéma, Sneguirev avait été chassé de l'Union des écrivains et de celle des cinéastes pour «* non-conformisme *», en fait, en raison de son amitié pour l'écrivain Viktor Nekrassov, qui vit aujourd'hui à Paris. Chassé de son travail, il n'avait échappé à une inculpation pour « parasitisme » qu'en raison de l'invalidité que lui valaient une affection cardiaque et la perte des trois quarts de sa vision.*

*Après la condamnation de MM. Roudenko et Tikhy, du groupe de surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki, il annonça, dans un texte retentissant, qu'il renonçait à la citoyenneté soviétique (*le Monde *du 7 juillet 1977). A la même époque, la revue d'émigrés* Continent *commençait la publication d'une enquête qu'il avait menée sur des procès fabriqués de toutes pièces dans les années 20 contre un groupe de savants ukrainiens, dont le seul tort était d'avoir critiqué le pouvoir autour d'une tasse de thé.*

*En juillet, le journal russe de Paris,* Rousskaya Mysl, *publiait une lettre ouverte au président Carter, dans laquelle Sneguirev expliquait que le régime soviétique est fondé sur le mensonge. Dans une lettre ouverte à M. Brejnev, il expliquait, dans des termes très vifs, ce qu'il fallait améliorer en U.R.S.S. (*le Monde *du 28 septembre 1977).*

*Le 22 septembre, il était arrêté pour « crime contre l'Etat ». A l'étonnement général, la* Literatournaya Gazeta, *organe des écrivains soviétiques, publiait le 12 avril 1978, une autocritique de l'écrivain. On apprenait peu après qu'il se trouvait dans un hôpital à la suite d'une paralysie du bassin intervenue après qu'il eut été alimenté de force par le rectum alors qu'il observait une grève de la faim dans sa prison. Il affirma à sa femme qu'il n'avait signé qu'une demande de transfert dans un hôpital. Son ami Viktor Nekrassov avait rendu hommage dans* le Monde *du 19 avril à cet homme courageux et désespéré.*



# A TRAVERS LE MONDE

## Allemagne fédérale

● LA SECONDE SESSION DU « TRIBUNAL RUSSEL », consacrée à la R.F.A., s'est ouverte mercredi 3 janvier à Cologne. Le « tribunal » réunit, sous la présidence de M. Wladimir Dedijer, une trentaine d'intellectuels de gauche venus de quatorze pays. Cette session doit examiner les conséquences du « décret sur les extrémistes » pris en 1972 et qui permet notamment aux pouvoirs publics de refuser des postes de fonctionnaires à des membres d'organisations d'extrême droite et d'extrême gauche.

## Argentine

● UN JOURNALISTE A ETE *ENLEVE*, le 28 décembre dernier, à Salta, à mille six cents kilomètres au nord-est de Buenos-Aires. Il s'agit de M. Ruben Gomez Quesada, âgé de vingt-sept ans, collaborateur d'*El Intransigente*. Il y a trois ans, un journaliste du même quotidien, responsable de la rubrique politique, avait été enlevé par des inconnus et assassiné. — *(A.F.P.)*

## Brésil

● LES INDIENS CHAVANTES du Brésil sont « sur le sentier de la guerre » dans la région de Barra-do-Garca (*Etat du Mato-Grosso*), à quelque 2 000 kilomètres au nord-ouest de Rio-de-Janeiro. Lassés des promesses officielles non tenues, la tribu a pris la décision d'expulser elle-même les fermiers qui envahissent peu à peu ses terres.

## Colombie

● LE REPRESENTANT A BOGOTA DE LA COMPAGNIE AMERICAINE TEXAS PETROLEUM A ETE TUE. — Enlevé en septembre dernier, M. Escobar Soto, de nationalité colombienne, a été abattu par balles dans un tunnel situé au sud-ouest de la capitale. Il a été découvert à l'occasion de la mise en place, dans la capitale, d'un dispositif militaire pour retrouver un stock de cinq mille sept cents armes dérobées le 2 janvier par un groupe de guérilleros du mouvement d'extrême gauche M 19. — *(A.F.P.)*

## Hongrie

● Mme MARIE-CHRISTINE HALA, la ressortissante française disparue depuis le 29 décembre à l'aéroport de Budapest (*le Monde* du 4 janvier), a été arrêtée après les formalités de la douane par les autorités hongroises qui la soupçonnent d'avoir tenté d'aider un ressortissant tchèque à quitter illégalement la Hongrie. Ces information ont été fournies au consuel de France à Budapest par les autorités hongroises après plusieurs démarches insistantes. Le consul pourra rendre visite à Mme Hala le vendredi 5 janvier, à 10 heures, en compagnie d'un avocat.

## Espagne

# L'assassinat du gouverneur militaire de Madrid jette le désarroi dans les formations politiques

De notre correspondant

*Madrid.* — L'assassinat du gouverneur militaire de Madrid a coupé la fièvre qui commençait à agiter les états-majors politiques après l'annonce d'élections législatives pour le 1er mars. Alors que les premières spéculations circulaient sur les « candidats aux candidatures », il a vite fallu retourner aux réalités. Les militants de l'ETA ont annoncé une *offensive contre les « secteurs hiérarchiques »* de l'armée et ils sont passés rapidement aux actes. Après *avoir tué mardi*, à Saint-Sébastien, l'adjoint du gouverneur militaire du Guipuzcoa, le commandant José Maria Herrera, *mercredi* ils ont visé à la tête en assassinant le gouverneur militaire de la capitale, le général Constantino Ortin Gil. La réaction des partis politiques donnait, *mercredi soir, l'impression désagréable* d'une répétition.

Alors que la campagne électorale n'est même pas commencée, l'Alliance populaire (droite) se demande si l' « escalade terroriste » ne risque pas d' « *affecter sérieusement les élections* » comme elle a troublé le référendum constitutionnel dans le Pays basque. Le parti communiste discerne un « *plan concerté des terroristes contre les forces armées et les forces de l'ordre* », destiné à empêcher la « réconciliation » entre tous les Espagnols. Le parti gouvernemental, l'Union du centre démocratique, ne voit, quant à lui, que les provocations d'une « infime minorité » et justifie la parenthèse électorale en indiquant qu'elle doit doter le pays d'un « *gouvernement représentatif et stable* ».

Ces jugements stéréotypés traduisent, en fait, le désarroi des partis face à l'escalade terroriste. Le général Gil est le sixième officier assassiné en un peu plus d'un an.

Pourtant personne ne s'est hasardé cette fois à pronostiquer que les meurtres de militaires *risquaient* de *réveiller* des sentiments putschistes dans les casernes : est-ce pour l'avoir trop dit, ou de peur de réveiller les « vieux démons », alors que la tentative de complot du 17 novembre est encore toute fraîche ?

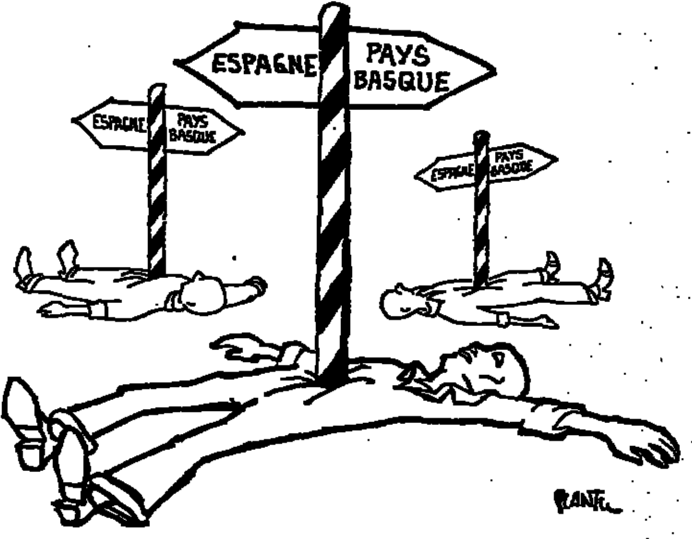
« *Ou nous en finirons avec l'ETA, ou c'est l'ETA qui en finira avec nous.* » Le ministre de l'intérieur, M. Martin Villa, a lancé cet avertissement solennel après avoir passé l'après-midi de mercredi à examiner *la situation* avec le chef du gouvernement et le ministre de la défense, le lieutenant général Gutierrez Mellado. Le ministre a expliqué que les *autorités ne restaient pas inactives*, qu'elles avaient réussi ces deux derniers mois à arrêter près d'une centaine de membres présumés de l'organisation, et qu'elles considéraient toujours inopportun de décréter l'état d'exception, mesure « inefficace » sur le plan policier, et politiquement nocive, car elle affecterait tout le monde sans discrimination.

Le meurtre de mercredi, en plein centre de Madrid, suscite quelques interrogations. Le gouverneur militaire de Madrid ne disposait apparemment d'aucun service de protection, puisque c'est devant sa porte qu'il a été guetté et tué à l'heure où il avait l'habitude de rentrer pour déjeuner. Les informations officielles indiquent qu'après l'attentat la garde a été renforcée au siège du gouvernement *militaire*, mais elles n'expliquent pas la carence policière au domicile du général : les assassins ont pu *préparer* tranquillement leur coup si l'on en croit certains témoins qui ont vu roder la même voiture pendant plusieurs jours et agir ensuite impunément.

Rien dans la carrière du général Ortin Gil n'indique qu'il ait été mêlé à l'activité politique du régime *antérieur*. Agé de soixante-trois ans, ancien directeur de l'enseignement militaire, gouverneur militaire de Madrid depuis septembre dernier, c'était un professionnel des armes. Il est donc probable qu'il a été choisi par l'ETA uniquement en fonction de son uniforme et de son grade. L'hypothèse d'une action de représailles, après l'assassinat du dirigeant « etarra » Argala, n'est cependant pas à écarter. Au lendemain de la mort, dans les Pyrénées-Atlantiques, d'un des chefs les plus prestigieux de l'organisation *clandestine*, les milieux nationalistes basques avaient imputé l'attentat à des « services parallèles » espagnols et annoncé que l'ETA se vengerait comme elle l'avait fait en juillet 1978 (assassinat à Madrid d'un *général* et d'un lieutenant-colonel après l'attentat contre un autre *dirigeant clandestin*, Juan Echave, lui aussi attaqué en territoire français).

La nouvelle offensive de l'ETA montre en tout cas que M. Adolfo Suarez a *pris* des *risques en* choisissant de dissoudre les Chambres plutôt que de solliciter la confiance des députés. La bataille électorale va, en effet, absorber les énergies des *partis* et du gouvernement, surtout s'il se confirme que la quasi-totalité des ministres se présenteront en province. Les terroristes seront tentés *de mettre à profit un* pareil vide administratif. Ils pourront exploiter le *mécontentement causé par* l'ajournement de l'avant-projet d'autonomie. *Il faut distinguer le problème* des autonomies de celui du terrorisme, a affirmé M. Martin Villa. La plupart des nationalistes basques ne font pas cette distinction, ni le parti socialiste ni le parti communiste, qui ont toujours affirmé que l'extension progressive du terrorisme dépendait en grande partie des solutions politiques *apportées* aux problèmes d'Euskadi, donc du statut d'autonomie accordé à la région.

CHARLES VANHECKE.




(Dessin de PLANTU.)

● *Le GRAPO (Groupe révolutionnaire antifasciste du 1er octobre)* a revendiqué les deux attentats à la bombe commis *mercredi* 3 janvier contre le métro de Madrid, dans un appel téléphonique au journal *Ya*. Les attentats, qui n'ont pas fait de victimes, ont causé des dégâts importants. — *(A.F.P.)*

● *Un engin de forte puissance* a fait explosion, dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 janvier, devant un commissariat de police, à Bilbao. — *(A.F.P.)*

● *Le conseil municipal de Saint-Jean-de-Luz* (Pyrénées-Atlantiques) a protesté mardi 2 janvier contre une manifestation organisée dans la ville par des Basques espagnols. Il a demandé au ministère de l'intérieur de prendre des dispositions pour que de semblables manifestations *ne puissent plus se reproduire*

# De nouveaux accords avec le Vatican remplacent le concordat de 1953

De notre correspondant

Madrid. — Le *ministre espagnol* des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, a signé, le mercredi 3 janvier, avec le secrétaire d'Etat du Saint-Siège, le cardinal Jean Villot, une série d'accords destinés à *remplacer le concordat de 1953*. Deux ans et demi de négociations — menées avec la plus grande discrétion — ont été nécessaires pour aboutir à ce nouveau *modus vivendi* entre l'Eglise et l'Etat espagnol, qui a fait l'objet, jusqu'au dernier moment, de consultations avec les partis de gauche pour éviter toute surprise lorsque les nouveaux textes seront soumis à la ratification des Cortès.

Le concordat signé il y a vingt-cinq ans « *au nom de la Très Sainte Trinité* » avait fait pratiquement des ecclésiastiques espagnols des fonctionnaires de l'Etat. Certaines clauses étaient particulièrement archaïques, comme celle qui prévoyait que les prêtres « *prieraient tous les jours pour l'Espagne et pour le chef de l'Etat* ». En échange du droit de *présentation des évêques, qui lui* permettait de contrôler la hiérarchie catholique, Franco avait concédé à l'Eglise de nombreux privilèges : dotation annuelle de l'Etat ; exemption fiscale sur les biens et les revenus ecclésiastiques ; dispense du service militaire pour les prêtres ; reconnaissance du catholicisme comme « *religion unique de la nation espagnole* » ; obligation de l'enseigner dans toutes les écoles ; utilisation du droit canon pour la célébration des mariages.

Les nouveaux accords n'abolissent pas toutes ces prérogatives. Selon M. Gregorio Peces-Barba, député socialiste, ils placent les *relations de* l'Eglise et de l'Etat dans une « *phase de transition* ». Conformément à la nouvelle Constitution, le catholicisme n'aura pas le caractère de religion d'Etat. Mais l'aide publique à l'Eglise *ne sera pas supprimée pour autant*.

Jusqu'en 1981, l'Eglise continuera de bénéficier d'une dotation qui sera révisée tous les ans. Par la suite, un nouveau système entrera en vigueur, celui de *l'impôt* religieux ; une part *de l'impôt sur le revenu sera versée* aux confessions que le contribuable désignera dans sa déclaration annuelle. Le même pourcentage sera versée par les agnostiques, mais il ira à des œuvres publiques.

*Selon le texte signé mercredi*, une autre période de trois ans est prévue, pendant laquelle l'Eglise catholique recevra de l'Etat ce qui ne sera pas fourni par les participations volontaires des contribuables. Nantie de toutes ces assurances, l'Eglise affirme que son intention est de pourvoir un jour par elle-même à ses *besoins*. Certes, elle *ne dit* pas quand, mais la gauche considère comme un fait important que l'Eglise affirme, au moins dans les principes, sa volonté d'indépendance.

### L'intervention de la gauche

L'intervention des socialistes et des communistes, au moment de la mise au point des nouveaux accords, s'est surtout fait sentir dans le *domaine de l'enseignement*. Le concordat de 1953 spécifiait que l'éducation devait être conforme « *au dogme et à la morale catholiques* » et accordait aux évêques le droit de la contrôler. Le nouveau texte partait d'une conception voisine, en indiquant que les valeurs chrétiennes devaient *inspirer le modèle* éducatif. La gauche a fait atténuer la formule : cette fois, l'éducation *sera seulement « respectueuse de l'éthique chrétienne »*. La religion catholique ne sera plus une matière obligatoire dans les écoles. Elle sera néanmoins intégrée dans les programmes scolaires « *au même titre que les disciplines fondamentales* ». Il y a là un progrès non un changement total, car le système antérieur prévoyait tout de même des dispenses, quand les parents en faisaient expressément la demande.

En revanche, le mariage religieux continuera d'avoir des « *effets civils* », et le traitement fiscal accordé à l'Eglise restera privilégié. Les prêtres seront, en principe, astreints au *service militaire, mais avec de nombreux aménagements*. A lire les textes signés mercredi, on constate que la rupture avec le passé s'est surtout produite en juillet 1976, quand Juan Carlos a renoncé à son droit *de présenter les évêques*, et quand l'Eglise a abandonné en échange certains des privilèges accordés au clergé : par exemple celui qui permettait aux prêtres de n'être traduits devant les tribunaux ordinaires *qu'avec l'accord de leur évêque* et, dans certains cas, du Saint-Siège, ou bien en cas d'arrestation d'être incarcérés dans des prisons spéciales. La gauche regrette d'ailleurs que les relations de l'Eglise et de *l'Etat espagnol continuent* d'être réglés par des traités internationaux, et non pas abordées comme une affaire intérieure. — C. V.


Le Monde
dossiers et documents

Numéro de janvier

L'ALGÉRIE

L'AUTOMOBILE

Le numéro : 5 F
Abonnement un an (dix numéros) : 30 F

# politique

# Le débat au sein du P.S.

## Les membres de la majorité du parti ont officiellement constaté leur désaccord

Les membres de la majorité du bureau exécutif du P.S. se sont retrouvés, mercredi 3 janvier, en l'absence de M. François Mitterrand, pour une troisième séance de « vérification » de leur accord politique. A l'issue d'une réunion relativement brève — deux heures, — ils ont décidé d'un commun accord d'« aérer » leur débat. Cette formule de M. Lionel Jospin signifie que la préparation du congrès de Metz entre dans une phase plus active. Diverses « contributions » vont être déposées à l'occasion de la séance du comité directeur, samedi 6 janvier.

Ces textes illustreront l'éclatement de la majorité qui dirige le P.S. depuis 1974. MM. Mauroy et Rocard, qui, avec MM. Martinet, Taddei et Mme Gaspard, avaient déjà élaboré quatre documents communs (*le Monde* du 23 décembre), vont transformer ces documents en « contribution ». Les principaux lieutenants de M. François Mitterrand vont déposer eux aussi un texte.

A cette phase du débat, le premier secrétaire ne veut, en effet, pas signer de document. Il ne s'engagera qu'à l'issue du comité directeur du 11 février, sur une motion. Son principal porte-parole, dans la période actuelle, est M. Lionel Jospin.

A l'issue de la rencontre des dirigeants socialistes, M. Jospin a précisé :

*« Le débat politique indispensable au parti socialiste a déjà commencé, mais de façon désordonnée : étouffé dans des cercles restreints de responsables ou largement diffusé par des tribunes extérieures. La seule question qui se pose désormais est la suivante : peut-on tenir les militants en dehors de ce débat ? Nous ne le pensons pas. Nous menons désormais celui-ci là où il doit l'être, dans tout le parti.*

*» Ceux qui, appartenant à la direction du parti, ont des « inflexions » à proposer ou des critiques à exprimer doivent les formuler comme ils l'ont annoncé à plusieurs reprises et confirmé encore récemment. Ceux qui, appartenant à la direction du parti, souhaitent réaffirmer leurs convictions doivent pouvoir le faire avant toute synthèse. Ainsi, le débat sera aéré et non pas étouffé. Il sera ouvert et non entrebâillé. Il sera poursuivi avec les militants et non réservé à quelques dirigeants. Il est la condition de la véritable synthèse que nous souhaitons, après la délibération du parti. Il est la garantie de son unité profonde. »*

M. Pierre Mauroy a repris pour sa part les idées qu'il avait avancées au cours de la réunion. Il a rappelé qu'il demeure partisan de la reconduction de la majorité actuelle du P.S., *« sauf si certains ont en vue de faire une autre politique que celle définie à Epinay »*. Il a ajouté :

*« Je le dis expressément, je ne souhaite pas la synthèse avec le CERES, qui a modifié profondément depuis mars ses positions sur les principaux problèmes. Le CERES fait montre d'une tiédeur vis-à-vis de l'Europe. Il a adopté des positions nationalistes et procède à une analyse différente de la nôtre des relations avec le parti communiste. L'entrée du CERES dans la direction du parti, ce serait mener une politique contraire à celle que nous poursuivons depuis sept ans. Personne n'est propriétaire de la ligne d'Epinay. Nous, en ce qui nous concerne, y restons fidèles, compte tenu des acquis intervenus depuis 1971. Nous ne nous associerons jamais avec ceux qui auraient l'intention de rechercher des appuis du côté du CERES. »*

Quant à M. Rocard, il a expliqué jeudi 4 janvier au micro d'Europe 1 que le projet qu'il partage avec le maire de Lille n'est pas de changer la direction du P.S. et encore moins sa ligne politique, mais, au contraire, de maintenir cette ligne en lui apportant les compléments rendus nécessaires par l'évolution de la situation politique et économique depuis 1971.

### Des amorces de reclassements

Les dirigeants socialistes se sont mis d'accord mercredi sur le fait que les contributions seront signées par un nombre limité de personnes. Déjà, pourtant, des amorces de reclassements s'esquissent. C'est ainsi, par exemple, que deux dirigeants du P.S. qui, en juin dernier, avaient signé la contribution dite « des trente » publiée par les proches du premier secrétaire ont décidé d'adopter à présent une démarche autonome en élaborant leur propre texte. *Il s'agit de MM. Jacques* Delors et André Vianès.

De même, M. Charles Hernu, député du Rhône, adopte une attitude prudente. Il a déclaré mercredi soir, à Villeurbanne, à propos de la contribution qui va *être déposée par les partisans de* M. Mitterrand : *« En cette matière, il n'y a pas de transfert de confiance. J'ai toujours témoigné de mon attachement à Mitterrand. En revanche, je ne suis pas forcément lié à tel ou tel. L'adhésion à un tel texte ne peut aller sans débat, d'autant que les « lieutenants » ne tiennent pas toujours les mêmes propos que François Mitterrand. »* M. Hernu partage en particulier les inquiétudes exprimées par M. Mauroy à propos des positions du CERES vis-à-vis de l'Europe.

M. Gaston Defferre a obtenu, mercredi, que soit désignée samedi, par le comité directeur, une commission chargée d'étudier les diverses « contributions » et de préparer les délibérations du *comité directeur du 11 février*, qui recherchera les possibilités de synthèse. Ce n'est qu'à l'issue de cette ultime tentative de conciliation que seront déposées les motions définitives en vue du congrès de Metz, motions qui seront soumises au vote dans chaque fédération départementale et qui détermineront la composition de la future direction du P.S.

THIERRY PFISTER.

## M. Delors présente une « contribution »

M. Jacques Delors, délégué national du P.S. aux relations économiques internationales, ainsi que MM. Jean-Michel Belorgey, délégué national à l'environnement ; Franck Sérusclat, sénateur du Rhône, et André Vianès, membre du comité directeur, ont déposé une « contribution » en vue du prochain congrès du parti socialiste. Dans leur texte, ils insistent sur le fait que les socialistes *« savent qu'ils ont la capacité de vivre ensemble dans la tolérance et le pluralisme »*. Ils ajoutent : *« Les socialistes veulent la clarté. Celle-ci exige que la majorité qui se dégagera au congrès de Metz repose sur une ligne politique précise mettant fin à la cacophonie de notre expression publique dans ces derniers mois. »* Ils mettent en garde contre *« un double danger »* :

*« — L'aspiration à l'unité peut être dévoyée en confusion politique. Il ne faut pas qu'un unanimisme de façade fasse du congrès « la nuit où tous les chats sont » gris », n'ayant pour résultat qu'un compromis provisoire qui ne trancherait rien en matière de choix fondamentaux ;*

*» — L'aspiration à la clarification peut être détournée en une logique de la division et du sectarisme, cultivant les faux antagonismes sous prétexte d'affirmer les différences et d'écarter tel ou tel groupe. »*

Leur démarche, expliquent-ils, vise à mettre l'accent sur ce qui unit les membres du P.S. Ils proposent à leur parti de rester *« dans le droit fil des orientations définies par le congrès d'Epinay »*.

En ce qui concerne les options économiques du P.S., les signataires de la contribution estiment que la crise est *« profonde et durable, car structurelle »*. Ils souhaitent *« une inversion radicale de la logique capitaliste »* et réclament l'extension du secteur public, l'attribution de nouveaux droits aux travailleurs, la décentralisation et la planification.

A propos de l'Europe, ils écrivent : *« Les socialistes au pouvoir devront, selon nous, conjuguer la logique interne de l'économie mixte à dominante socialiste avec la logique de la compétition internationale. Voilà pourquoi il nous faut approfondir la coopération entre les pays européens, sans limiter notre horizon aux pays dits occidentaux. (...) Il n'y a pas d'autre voie. Sa réalisation impliquera des compromis difficiles entre les intérêts souvent contradictoires des nations et, à l'échelon des socialistes, entre des approches différentes, en raison du poids de l'histoire, de la culture et des structures politiques. Notre fidélité à la vocation internationaliste est sans faiblesse et sans tricherie. Ce ne sont pas les difficultés inhérentes à ce genre d'entreprise, qui vont nous faire basculer dans l'ambiguïté. »*

Enfin, en ce qui concerne la pratique politique du P.S., la contribution précise : *« C'est au parti communiste qu'il appartient de répondre à la question fondamentale qui se pose à lui : veut-il oui ou non assumer l'alternative de gauche qu'une majorité de Français souhaite ? La balle est dans son camp. Il n'est pas question, comme sembleraient le préconiser certains, d'aller la lui reprendre, pour jouer tout seul. »*

## Le Sénat tente d'améliorer le projet sur l'indemnisation du chômage

**Les sénateurs, revenus en grand nombre de leurs provinces, ont entamé mercredi après-midi 3 janvier, et poursuivi en séance de nuit, l'examen du projet de réforme de l'indemnisation du chômage. Ils en ont repris la discussion jeudi matin. Le vote sur l'ensemble devait intervenir dans l'après-midi ou la soirée.**

M. MICHEL LABEGUERIE (Union centr., Pyrénées-Atlantiques), rapporteur de la commission des affaires sociales, approuve l'esprit de la réforme proposée, qui respecte, dit-il, le principe du paritarisme (ce n'est qu'en cas de carence des interlocuteurs sociaux que le gouvernement se substituerait à eux par voie de décrets) et qui simplifie et unifie le régime actuel, ne laissant subsister que quatre types d'allocations : une allocation de base, une allocation dégressive pour licenciement économique, une garantie de ressources pour les travailleurs de soixante ans, une allocation pour les jeunes travailleurs de seize ans pourvus d'une qualification. Exclusives l'une de l'autre, elles doivent, estime-t-il, inciter à rechercher activement un emploi. Employeurs et salariés concourront pour deux tiers et l'Etat pour un tiers, alors qu'à l'heure actuelle il n'apporte que 25 %. Le budget de l'indemnisation est estimé à 27 milliards pour 1979 ; la part de l'Etat passerait de 4,8 milliards à 7 milliards de francs, mais, souligne le rapporteur, ce n'est pas écrit dans le texte.

M. ROBERT BOULIN, ministre du travail, développe à nouveau (*le Monde* du 23 décembre) l'économie du projet, après avoir décrit la complexité du système en vigueur. Il s'adresse en particulier à ceux qui voudraient maintenir *« ce fatras qu'est devenue l'aide publique »*, en soulignant que désormais tout sera simplifié par l'adoption (pour l'attribution des diverses allocations de chômage) des seuls critères de l'UNEDIC.

*« Simplifié*, ajoute le ministre, *le système devra aussi être incitatif, donc fondé sur la dégressivité. Les 90 %, qui représentent en réalité 110 %, ont donné lieu à des abus manifestes : celui qui est assuré de toucher, pendant un an, 110 % de son ancien salaire, pourquoi donc chercherait-il du travail ? Pourquoi donc s'efforcerait-il de se recycler ? (...) Le gouvernement vous propose*, conclut M. Boulin, *non pas de raccommoder un système mal bâti, mais de le rétablir sur ses rails, de telle façon que, dans un mécanisme rééquilibré, les partenaires sociaux puissent s'accorder et l'A.N.P.E. remplir efficacement sa mission. »*

M. JUNG (Union centr., Bas-Rhin), qui se proclame lui-même « homme de la frontière », considère qu'il est anormal que les créations d'emploi résultant de l'action de la DATAR profitent principalement aux immigrés.

M. VIRAPOULLE (Un. centr., La Réunion) souligne que le quart de la « population active » de son île est au chômage. Or, ces chômeurs n'ont reçu (moyenne de l'année) que 2,50 F par jour d'indemnisation !

M. CANTEGRIT (Gauche dém., Français de l'étranger), réclame, pour les Français expatriés, le bénéfice de la nouvelle législation.

M. DE BOURGOING (Calvados), président du groupe des républicains indépendants, souhaite que la négociation qui suivra le vote de la loi aboutisse à des accords locaux suffisamment souples et M. HENRIET (R.I., Doubs) demande pourquoi, devant le chômage, *« mal national qui requiert la solidarité nationale »*, on n'instituerait pas un impôt spécial.

M. FOSSET (Un. centr., Hauts-de-Seine) approuve l'inspiration du texte, mais regrette que la commission des finances n'ait pas été en mesure de se prononcer sur un projet qui engage pourtant les deniers de l'Etat. Il estime dangereux le lien automatique qui est créé entre l'aide conventionnelle et celle de l'Etat.

*« Les crédits indiqués*, répond le ministre, *ont un caractère purement évaluatif. Quant au risque de voir l'Etat pris dans un engrenage de dépenses, il n'existe pas, car les accords conclus entre partenaires sociaux doivent recevoir son agrément. »*

Les sénateurs entament en séance de nuit l'examen des articles. Communistes et socialistes défendent de nombreux amendements, qui sont ou repoussés ou écartés. Un amendement de M. Cantegrit en faveur des Français de l'étranger est ensuite voté avec l'accord du ministre. Il inclut les travailleurs expatriés dans le champ d'application de la réforme. Le Sénat, enfin, adopte une précision réclamée par le rapporteur, selon laquelle l'allocation spéciale sera affectée d'une dégressivité trimestrielle mais que celle-ci ne pourra avoir pour effet *« de porter au quatrième trimestre à plus de 70 % du salaire antérieur le revenu de remplacement »*.

A. G.

### M. SCHWINT (P.S.) : on veut faire « porter le chapeau » au Parlement.

M. SCHWINT (P.S., Doubs), président de la commission des affaires sociales, mais ne s'exprimant ici qu'au nom de ses amis socialistes, apporte les précisions suivantes sur ce que perçoit un chômeur. Un célibataire de moins de cinquante ans, qui gagnait 3 000 F par mois, percevra 58 % de son salaire pendant les trois premiers mois de chômage, puis 50 % au cours des six mois suivants et, ensuite, avec les 411 F de l'aide publique, 13 %. Sur 1 344 123 demandeurs d'emploi, 423 625, soit 31,5 %, ne reçoivent aucune indemnisation, 239 421 ne bénéficient que de l'aide publique, 207 335 jouissent à la fois de l'aide publique et de l'aide de l'ASSEDIC, alors que 174 361 seulement sont à l'ASA et perçoivent effectivement 90 % de leur salaire brut antérieur ; encore les ouvriers du bâtiment n'en touchent-ils que 81 %.

L'orateur reconnaît la nécessité d'une réforme de l'indemnisation du chômage mais souligne que, si les négociations entre partenaires sociaux ont échoué, c'est *« parce que l'Etat n'a jamais voulu révéler quelle part il prendrait exactement à la charge globale de l'indemnisation »*. *« Il a*, estime-t-il, *laissé volontairement s'enliser l'affaire pour en arriver à ce projet de loi. Manière subtile et élégante de faire « porter le chapeau » au Parlement ! Cette méthode qui consiste à remettre en cause par la loi des avantages acquis au terme d'une négociation paritaire est*, déclare M. Schwint, *sans précédent. »*

M. MEZARD (C.N.I.P., Cantal) souligne que son département, essentiellement agricole, compte quatre mille demandeurs d'emploi, et que les ouvriers agricoles en chômage ne sont pas compris dans ce chiffre. Ses amis du C.N.I.P. voteront le projet mais, ajoute ce sénateur, *« le fait que l'Etat dépense 37 milliards pour l'aide à l'emploi ne doit pas nous donner bonne conscience »*.

M. CLUZEL (Un. cent., Allier) plaide en faveur des femmes chefs de famille sans emploi et demande au gouvernement et au Parlement d'« atténuer », par une législation nouvelle, les conséquences matérielles du veuvage.

M. HUBERT MARTIN (R.I., Meurthe-et-Moselle) estime que la dégressivité des allocations ne devrait pas jouer dans la sidérurgie et le textile.

M. VIRON (P.C., Nord), parlant au nom de son groupe, dénonce le projet comme une *« atteinte à la négociation des partenaires sociaux »* comparable *« à celle des décrets Laval »*. En se référant aux estimations de l'UNEDIC, il consière que l'Etat réduit son effort financier. *« Mais surtout*, déclare-t-il, *que deviendront les deux cent quarante mille bénéficiaires actuels de l'aide publique ? Tout n'était pas parfait dans l'ancien système, mais il fallait faciliter la négociation au lieu de prétendre l'imposer sous la menace des décrets. »*

● *M. Rodolphe Pesce (P.S.)*, député, maire de Valence (Drôme), ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat de conseiller général du canton de Valence-III, où il avait été élu en 1973. Estimant que ses responsabilités de maire et de député sont *« suffisantes en tant que telles »*, M. Pesce souhaite que son parti *« présente à sa place un adjoint de sa municipalité plus disponible »*.

● *Le conseil municipal de Botmeur* (Finistère) a été dissous, mercredi 3 janvier, par le conseil des ministres. Les conseillers municipaux de cette commune de deux cent trente-six habitants n'avaient pu se mettre d'accord sur le nom d'un successeur au maire démissionnaire.

● *M. Pierre Mathet*, conseiller général (maj.), a adressé au préfet d'Eure-et-Loir, sa démission de maire de Toury, fonstions qu'il occupait depuis 1955. Un accident qu'il avait provoqué, à la sortie d'un banquet, alors qu'il conduisait sa voiture en état d'ivresse, avait entraîné la démission de sept conseillers municipaux. Le tour d'une élection partielle, destinée à pourvoir ces sept postes ainsi que celui de M. Mathet, aura lieu le dimanche 21 janvier.

**Le Monde**
**PUBLIE**
**CHAQUE LUNDI**
(numéro daté mardi)
**UN SUPPLÉMENT**
**ÉCONOMIQUE**

## M. Giscard d'Estaing estime que les élections cantonales et européennes ne modifieront pas les données de la vie politique

*M. Valéry Giscard d'Estaing a précisé, mercredi 3 janvier, en s'entretenant avec les journalistes venus lui présenter leurs vœux, les raisons pour lesquelles il ne considère ni les élections cantonales de mars prochain ni les élections européennes de juin comme des échéances politiques nationales. Le président de la République a expliqué que les élections cantonales sont importantes, mais elles ne concernent que la moitié des cantons, et ce sont des élections d'« ex*pression locale ou régionale ». *M. Giscard d'Estaing estime, d'autre part, qu'à mesure que se développera la campagne pour le scrutin européen, celui-ci apparaîtra comme* « projeté vers l'extérieur » *et non vers l'intérieur.*

La Lettre de la Nation, *organe du R.P.R., conteste cette analyse dans son numéro du 4 janvier. Rappelant le scrutin de mars 1976, Pierre Charpy écrit que l'opposition* « politise à fond les cantonales, et généralement cela lui réussit ». *L'éditorialiste ajoute que, contrairement à ce qu'il affirme,* « le président de la République a bien fait [*de l'élection européenne*] une affaire de politique intérieure ».

*M. Michel Rocard (P.S.) a également contesté, jeudi matin, l'analyse faite par le chef de l'Etat.*

M. Giscard d'Estaing a indiqué aux journalistes qu'au cours du voyage qu'il fera en Alsace, à la mi-mai, il prononcera un discours rappelant *« la position continue de la France, depuis 1958, sur les perspectives et l'avenir de l'organisation de l'Europe, et ce qu'ont été l'action de mes prédécesseurs et la mienne »*. Définissant *« la couleur de 1979 »*, après une année marquée par les élections législatives, le chef de l'Etat a déclaré que les élections cantonales, qui concernent la moitié des cantons et rassemblent beaucoup de candidats d'étiquette locale ou régionale, ne constituent pas une échéance politique nationale.

Les élections cantonales de 1976 étaient la première grande consultation après l'élection présidentielle de mai 1974, élection *« personnelle qui*, a déclaré M. Giscard d'Estaing, *avait été une surprise à certains égards »*. Les observateurs se demandaient si ce scrutin avait modifié le paysage politique, cela dans la perspective des élections législatives de mars 1978. *« Nous sommes dans une situation de calendrier totalement inverse*, a dit le chef de l'Etat, *puisque la prochaine élection nationale sera de caractère personnel »*. Les cantonales ne fourniront aucune indication à cet égard.

Quant aux élections européennes, le président de la République estime qu'elles ont pour objet de déterminer *« qui représentera la France dans l'Assemblée des Communautés, et non pas quels seront les rapports de force dans notre vie politique après ce scrutin »*. En l'absence d'échéance électorale nationale, *« le gouvernement*, a dit M. Giscard d'Estaing, *doit être le vecteur qui magnétise la vie politique. »*

Le chef de l'Etat a indiqué qu'il donnera, à la mi-février, une conférence de presse consacrée aux problèmes de politique étrangère, y compris l'Europe. Il a précisé qu'il s'entretiendra de ces questions avec les dirigeants des principales formations politiques après le Conseil européen, qui doit se réunir à Paris au mois de mars, et avant son voyage en Alsace.

## « La Lettre de la Nation » : chez le président de la République, l'obsession du futur se confond avec celle de sa réélection

Pierre Charpy, dans son éditorial de *la Lettre de la nation*, organe du R.P.R., du jeudi 4 janvier, relève l'affirmation de M. Giscard d'Estaing selon laquelle il n'y aura pas d'*« échéance électorale nationale intérieure »* en 1979. Il écrit :

*« Pour les cantonales, le coup est classique. L'opposition ne l'entend jamais de cette oreille. Elle politise à fond les élections cantonales, et généralement cela lui réussit. Le souvenir de celles du printemps 1976 est assez récent pour rester cuisant. Evidemment, si le président de la République est sûr — et on ne peut pas lui donner tort — que les prochaines cantonales seront un échec pour le gouvernement, on comprend qu'il veuille d'avance prendre ses précautions en les effaçant de son calendrier personnel. Mais, répétons-le une fois de plus, les faits sont têtus, et contre eux ce genre de précaution ne sert à rien. Souvenons-nous encore du printemps 1976. A l'époque, l'U.D.R. s'était — toutes choses égales — pas trop mal tirée des cantonales, mais l'ensemble de la majorité avait durement accusé le coup. Cette défaite électorale avait pourri le climat politique et, l'année suivante, c'est une vraie culotte qu'a prise la majorité aux municipales. Sans le succès de Jacques Chirac à Paris, toute la garde-robe y passait. Tout était prêt pour la grande lessive des élections législatives. La France y a échappé de justesse, non pas — et là encore nous nous répétons — à cause de la division de la gauche mais parce que la campagne de Jacques Chirac et du R.P.R. a tiré de leur lit au second tour les habitués de l'abstention.*

*» Aussi est-il étrange que le président de la République, chez qui l'obsession du futur se confond avec celle de sa réélection, fasse cette impasse. (...) Si la majorité basculait dans de nombreux conseils généraux, il deviendrait très difficile de conduire les affaires de la France. Sans parler des répercussions sur les élections sénatoriales et au niveau des conseils régionaux.*

*» Mais le plus étonnant encore est l'affirmation que l'élection de l'Assemblée européenne n'est pas une affaire nationale intérieure. Comment à la fois mobiliser les électeurs sur la mythologie européenne et demystifier celle-ci pour ne pas paraître les champions de l'abandon national ? Comment déclarer à l'hebdomadaire* Der Spiegel *qu'un « pouvoir législatif » européen sortira de la future assemblée et en même temps s'opposer aux prétentions — finalement modestes — de l'actuelle Assemblée ? Comment vendre de la lessive, tout en affirmant que le linge est et restera propre ? Comment rêver d'une présidence des Etats-Unis d'Europe et s'exposer à n'avoir avec soi qu'un Français sur cinq ? »*

● *M. Michel Rocard*, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré, jeudi 4 janvier, au micro d'Europe 1 : *« Il n'est pas vrai que l'élection présidentielle est seule importante. C'est d'autant moins vrai pour moi qui suis un socialiste autogestionnaire. (...) Les élections cantonales font partie du tissu démocratique français. La pente qui voudrait que tout dépende du président de la République, que la vie des communes, des départements, des régions ait moins d'importance, n'est pas une pente démocratique. On n'a pas le droit de mésestimer telle ou telle élection. »*

● *L'Institut d'études politiques de Paris* organise, dans le cadre de la formation continue, un cycle consacré à *« la vie politique en France et à l'étranger en année d'élections européennes »*. Placé sous la conduite de M. Alfred Grosser et destiné à ceux qui souhaitent mieux connaître les fondements et les mécanismes de la politique en France (conçue dans son sens le plus large : institutions, idéologies, partis et syndicats, forces économiques, presse...) et dans les principaux pays européens, ce cycle se déroulera à partir du 22 janvier, sur dix semaines, à raison de deu séances de deux heures par semaine, les lundis et jeudis, de 18 h. 30 à 20 h. 30.

★ Renseignements et inscriptions : *Institut d'études politiques de Paris, formation continue, 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 260-39-60.*

● ERRATUM. — Des interversions de lignes ont rendu incompréhensible, dans notre première édition du 4 janvier, page 8, quatrième colonne, un passage de l'article de Patrick Jarreau. Nous le reproduisons tel qu'il aurait dû être imprimé : *« Il reste que l'action de M. Chirac a pour effet de limiter la marge de manœuvre du président de la République et risque de détourner le débat européen du sens que M. Giscard d'Estaing entend lui donner. Aussi le chef de l'Etat et le premier ministre ne se priveront-ils pas de dire et de redire, ainsi que M. Barre l'a fait, mardi, en présentant les vœux du gouvernement à l'Elysée, que, hors de la construction d'une Europe confédérale, il n'y a, pour la France et pour les autres pays européens, qu'un* « lent et inexorable déclin ».

*(Publicité)*

**ASSURANCE-VIE**

**Ne payez-vous pas trop cher ?**

Tous les mécanismes complexes de l'assurance-vie (en vue d'une prévoyance ou d'une retraite) ont été démontés avec une rigueur implacable par LE REVENU FRANÇAIS, premier mensuel de conseils pratiques en gestion de patrimoine. En effet, les experts du REVENU FRANÇAIS ont passé au banc d'essai les tarifs et contrats (décès et vie) de 19 grandes compagnies. Douze millions d'assurés sont concernés par les révélations de ce dossier explosif. LE REVENU FRANÇAIS établit les conditions d'un bon contrat, dénonce tous les abus en assurance-vie, capitalisation et retraite, et cerne les limites de la déduction fiscale

Pour recevoir ce dossier plein de conseils pratiques, envoyez la somme de 50 F (*frais d'envoi compris*) au REVENU FRANÇAIS, 51, rue de Malte, 75011 PARIS.

# POLITIQUE

## INCIDENTS AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

La séance d'ouverture de la *session du* conseil *général* de Loire-Atlantique a été marquée, mercredi matin 3 janvier, par deux incidents qui ont opposé les élus socialistes à ceux de la majorité.

Le premier a été provoqué par le refus du président de l'assemblée départementale, M. Charles Cossé-Brissac (rad.), de retarder de vingt-quatre heures le début des travaux, ainsi que M. Alain Chénard (P.S.), député, maire de Nantes, en avait exprimé le souhait afin de pouvoir participer, à Paris, à la session extraordinaire du Parlement. M. Cossé-Brissac a reproché au maire de Nantes d'avoir formulé sa requête par voie de presse avant de la lui présenter personnellement. Tranchant le différend, le conseil général a décidé, à la majorité, de rejeter la demande de M. Chénard.

Le second incident a eu lieu à la suite d'une intervention de M. Verdy, conseiller socialiste de Saint-Nazaire, lequel avait vivement protesté contre l'intervention des forces de l'ordre à l'intérieur de la mairie de cette ville, le 20 décembre, au cours du conflit entre les ouvriers et la direction des chantiers navals d'Alsthom-Atlantique (*le Monde* du 23 décembre). M. Verdy ayant qualifié cette intervention de *« viol inqualifiable »*, les conseillers généraux de la majorité réagirent bruyamment et l'intervenant se vit retirer la parole.

● *Les trente élus socialistes du conseil général de l'Aude* (qui compte en tout trente-quatre membres) ont, lors de la première session ordinaire de 1979, quitté la salle dès le début de la séance *du 3 janvier, après avoir protesté* dans une motion contre *« l'attitude négative du gouvernement »* et contre *« ceux qui tentent de faire croire qu'ils sont les défenseurs de la région et de la viticulture après les avoir ruinées »*. Ils ont ensuite envoyé à M. Raymond Barre un télégramme dénonçant *« la dégradation accélérée de l'économie du département »*.

## UNE FÉDÉRATION U.D.F. CRÉÉE A LA RÉUNION

*(De notre correspondant.)*

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Les élus giscardiens de l'île de la Réunion ont annoncé, le samedi 30 décembre, la création d'une fédération départementale de l'U.D.F. Un bureau provisoire a été constitué sous la présidence de M. Pierre Lagourgue (P.R.), député de la troisième circonscription. M. Louis Virapoullé (U.C.D.P.), sénateur, a été nommé vice-président. Parmi les membres du bureau figure également M. Edmond Lauret, président départemental des clubs Perspectives et Réalités. Dix des vingt et un maires de l'île se réclamant de la « majorité présidentielle », dont celui de Saint-Pierre, la deuxième ville du département, ont accordé leur soutien à la nouvelle formation politique. Il s'agit là d'un succès pour l'U.D.F. qui tiendra sa première convention départementale le dimanche 11 février.

Cette initiative avait été préparée au mois de novembre dernier, *à l'occasion de la visite* officielle de M. Raymond Barre, par Mme Monique Pelletier, ministre chargé de la condition féminine, qui avait présidé une première réunion de travail rassemblant les futurs dirigeants de l'U.D.F. réunionnaise.

Au cours d'un séjour dans l'île, au début du mois de décembre, M. Jacques Douffiagues, délégué de l'U.D.F. pour les départements et territoires d'outre-mer, avait affirmé que le R.P.R. (qui est principalement représenté à la Réunion par M. Michel Debré, député de la première circonscription) était *« un mouvement du passé »*.

A propos des relations locales entre le R.P.R. et l'U.D.F., il avait déclaré : *« Beaucoup de giscardiens sont ici devant le R.P.R. comme des lapins fascinés devant un boa. Le boa risque de manger les lapins. Mais si ceux-ci sont trop nombreux, il attrapera une indigestion. »*

Adressant ses vœux aux habitants de l'île, M. Michel Debré a insisté pour *« que tous les Réunionnais, et en particulier tous les élus, sachent œuvrer pour le développement de l'île »*.

MAURICE BOTBOL.

● *M. Jacques Barrot*, ministre du commerce et de l'artisanat, en visite en Martinique, a annoncé, le mercredi 3 janvier, que, outre les aides qui seraient accordées aux entreprises artisanales par son ministère et par le fonds d'investissement des départements d'outre-mer, des dispositions seraient prises en faveur du développement de l'artisanat aux Antilles. Le ministre a affirmé que la loi Royer entrerait en application aux Antilles et il a précisé qu'une « table ronde » était prévue à Paris pour le 1er février, au sujet de l'octroi du régime d'assurance maladie aux travailleurs indépendants de la Martinique.

# Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 3 janvier 1979, au *palais de l'Elysée sous la présidence* de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

### ● LE BILAN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, a dressé le bilan des travaux de la session ordinaire qui vient de se terminer.

En raison du nombre et de l'importance des textes votés, le bilan de cette session est positif. En effet, *plus* de quarante projets de loi ont été adoptés. Parmi ceux-ci il convient de noter, outre la loi de finances, les textes importants qui traduisent les orientations de la politique définie par le gouvernement, l'adaptation du VIIe Plan et les textes relatifs à l'industrie sidérurgique, les dispositions concernant l'harmonisation de la législation relative à la T.V.A. dans le cadre européen, la modification du code de procédure pénale en matière d'exécution des peines privatives de liberté, les modalités de répartition de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités locales, la réforme des conseils de prud'hommes et plusieurs textes aménageant la législation de l'emploi. Le projet de loi concernant l'indemnisation du chômage va être examiné au cours de la session extraordinaire qui lui est consacrée.

En outre, des grands débats ont marqué la session, comme par exemple celui sur les orientations de la politique agricole et celui sur l'élargissement de la Communauté économique européenne.

Le gouvernement entend continuer à améliorer ses rapports avec le Parlement en approfondissant la concertation déjà engagée avec les groupes et les commissions, notamment au cours de la phase préparatoire de la discussion des textes.

Le président de la République a déclaré : « Pour la vingtième fois consécutive, le budget a été voté par le Parlement dans le délai normal. Le gouvernement et le Parlement doivent en être également félicités.

» L'opinion publique saura apprécier l'importance des textes adoptés par le Parlement, qui intéressent notamment l'emploi et les ressources des collectivités locales. »

### ● L'APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur la politique d'approvisionnement en matières premières.

La France importe plus de la moitié des substances minérales non énergétiques nécessaires à ses besoins et les courants d'approvisionnement, ainsi que des événements récents l'ont montré, sont exposés à des risques de nature politique.

Le conseil a examiné les résultats des mesures qui avaient été décidées en janvier 1975, et arrêté les orientations qui tendent d'une part à diminuer la vulnérabilité de notre approvisionnement et, d'autre part, à permettre le développement de la coopération avec les pays tiers producteurs de matières premières.

L'inventaire des ressources minières nationales sera poursuivi au titre d'un deuxième plan quinquennal 1980-1984. Si les résultats des recherches minières, jusqu'ici encourageants, notamment en Bretagne, sont confirmés, au terme de l'évaluation de leur intérêt économique, elles seront suivies d'une exploitation industrielle.

*Les* mesures d'économies de matières premières seront relancées et concentrées sur celles dont l'approvisionnement est le plus vulnérable.

La constitution du stock de précaution sera accélérée grâce à un mécanisme de financement approprié.

Le bureau de recherches géologiques et minières poursuivra l'action d'assistance technique qu'il mène à l'étranger.

Une présence plus active des opérateurs miniers français à l'étranger sera recherchée.

Pour certaines substances telles que le cuivre, le phosphate, l'antimoine, des liens de coopération permanents pourront être *établis* entre des sociétés étrangères productrices de matières premières et des sociétés françaises transformatrices.

### ● LA SITUATION ET L'AVENIR DU CINÉMA

Le ministre de la culture et de la communication a présenté la situation actuelle et les perspectives d'avenir du cinéma. Il a souligné les effets positifs pour l'industrie cinématographique des mesures inscrites dans la loi de finances pour 1979, qui prévolent notamment l'abaissement de la T.V.A. sur le cinéma (désormais aligné sur le régime des autres spectacles culturels). Ces dispositions financières seront accompagnées d'un ensemble de mesures destinées à améliorer la diffusion du film français dans le monde et à donner une impulsion *nouvelle à la création cinématographique. Pour favoriser la réalisation* de films de qualité, le régime actuel d'aide sera aménagé dès le début de l'année 1979 et une nouvelle commission d'avances sur recettes sera mise en place.

*Enfin, le ministre de la culture* et de la communication a annoncé qu'une étude serait conduite au cours des prochains mois sur les conséquences qu'auront les nouvelles techniques de production et de diffusion sur l'avenir du cinéma français. (*Lire page 15.*)

(Lire page 15.)

### ● LES AFFAIRES EUROPÉENNES

Le Conseil des ministres a examiné les principales affaires européennes en instance, c'est-à-dire la mise en œuvre du système monétaire européen, l'élimination des montants compensatoires ainsi que l'exécution du budget pour 1979 des Communautés européennes. La position du gouvernement français a été définie sur ces sujets. (Lire page *5.*)

### ● LE KOWEIT ET LES ÉMIRATS

*Le* ministre des Affaires étrangères a rendu compte de son voyage à Koweit et dans les Emirats arabes unis. Cette visite a confirmé les excellents rapports qui existent entre la France et ces pays, la convergence de leurs vues sur la situation au Proche-Orient et a permis de jeter les bases d'un développement accru de la coopération économique, industrielle et culturelle entre la France et ces Etats.

### ● LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le président de la République a informé le Conseil des ministres des conclusions de son voyage en Guinée ainsi que des conditions de la rencontre de la Guadeloupe. (Lire page 5.)

● RECTIFICATIF. — Dans la page « Idées » du *Monde* daté 31 décembre - 1er janvier, une coquille a fait parler M. Bernard Nicolaeff de « *l'illustration politique* » dénoncée par Jacques Ellul, alors qu'il s'agissait, bien entendu, de « *l'illusion politique* ».


## OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur licitation le MERCREDI 10 JANVIER 1979 à 10 heures au tribunal de Grande Instance de VERSAILLES, en 4 lots :

1) UN APPARTEMENT de 3 pièces principales sis à BOIS-D'ARCY (78) 8, allée des Peupliers

Mise à prix : 140.000 francs

2) UNE PIÈCE DE TERRE de 15 a 50 ca sise à MAZE (49) Lieudit « Les Manchans » - M. à P. : 1.290 F

3) UNE PIÈCE DE TERRE de 41 a sise à SAINT-GEORGES-DU-BOIS (49) lieudit « Le Grand Bois » MISE A PRIX : 2.959 FRANCS

4) DIV. PARCELLES DE TERRE sises à ST-GEORGES-DU-BOIS (49) MISE A PRIX : 1.500 FRANCS

Pour les rens. à VERSAILLES : Me AUBERT, avocat, 34, rue Albert-Joly, tél. : 951-10-74 ; Me MONVILLE, avocat, 2, rue Jean-Houdon, tél. : 951-12-39. Et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière le MERCREDI 10 JANVIER 1979 à 10 heures au Tribunal de Grande Instance de Versailles, en un lot, d'un

TERRAIN élevé d'une Maison individ. type « MAULDRE »

dépendant d'un ensemble immobilier

situé à MAREIL-SUR-MAULDRE (78)

entre la R.N. 307 et la ligne de chemin de fer de MANTES à PLAISIR-GRIGNON, n° 2, allée de la Bannière.

Mise à prix : 170.000 francs

Pour les rens. : Me Maurice COYDON, avocat, 65, bd de la Reine à VERSAILLES, tél. 951-21-93 et 953-45-60 ; Greffe du Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES ; sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BONNEVILLE (Haute-Savoie), le MERCREDI 17 JANVIER 1979 à 14 h. 30 4 LOTS : dans un ensemble immobilier à

CHAMONIX MONT BLANC (Haute-Savoie)

avenue de l'Aiguille-du-Midi et rue du Lyret - Lieudit « Le Praz-Conduit »

1er lot : 2 APPARTEMENTS

l'un au 6e étage compr. entr., 3 pièces, s. de b., dég., placards et un balcon ; l'autre au 7e étage comp. entr., 3 pièces, cuisine, s. de b., avec w.-c., placards et un balcon - UNE CAVE - DEUX EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT et les parties communes y afférentes - MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

2e lot : 1 APPARTEMENT

au 3e ét. comp. entr., 4 pièces, cuis., office, 2 s. de b., avec w.-c., placards et un balcon - UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT - UNE CAVE et les parties communes y afférentes - MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

3e lot : UN STUDIO au 2e étage, UNE CAVE

et les parties communes y afférentes - MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

4e lot :

4 LOCAUX COMMERCIAUX

UNE ANNEXE A LOCAL COMMERCIAL - UN LOCAL A US. DE RESERVES

15 APPARTEMENTS

dont 1 de 2 pièces - 11 de 3 pièces - et 3 de 4 pièces

8 STUDIOS - 54 EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT

19 CAVES — 1 AIRE DE JOUISSANCE PRIVATIVE

comportant le droit d'édifier sur ladite aire de jouissance et éventuellement sous ladite aire de jouissance toute construction dans les conditions précisées au titre III du règlement de copropr. et les parties communes y afférentes.

Mise à prix : 3 700 000 francs

S'adresser pour tous renseignem. à Me Claude FALLION, avocat au barreau de BONNEVILLE (Haute-Savoie), LE PANORAMIC B, entrée C, avenue du Mal-Leclerc, 74300 CLUSES, tél. (50) 98-19-62 ; au Greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de BONNEVILLE (Haute-Savoie), où le cahier des charges est déposé - Et sur les lieux pour visiter.

Vte S/Saisie Immob. au Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazières le MARDI 9 JANVIER 1979 à 14 h.

MAISON D'HABITATION

sise à

BREUILLET (Essonne)

256, rue des Buttes-Réault

Lieudit « Les Graviers » au-dessus de la Fontaine-Cadoret. Comprenant : entrée, cuisine, salle de bains, 3 chambres, salle à manger, atelier élevées partie sur terre-plein, partie sur cave. Terrain autour d'une superficie totale de 22 a. 5 ca.

MISE A PRIX : 45 000 FRANCS

Consignation préalable pour enchérir. Renseign. Mes TRUXILLO et AKOUN Avoc. Assoc. à CORBEIL-ESSONNES (Essonne), 51, r. Champlouis. Tél. : 496-30-25 et 496-14-18. Au greffe du Trib. où le cahier des charges est déposé. Vis. sur place OCCUPATION : L'immeuble est occupé par le propriétaire et sa famille.

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières Vous y trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

Vte S/Saisie Immob. au Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazières, le MARDI 16 JANVIER 1979 à 14 h.

UN PAVILLON

sis à

ÉTAMPES (Essonne)

6, rue des Ormeaux,

comprenant au sous-sol : garage, chaufferie, petite pièce aménagée ; au r-de-ch. : entrée, w.-c., toilettes, cuis., chambre, salle à mang., salon ; étage : dégagem., w.-c., cab. de toil., salle de bs, 3 chambres. Terrain de 4 a. 1 ca. MISE A PRIX : 10.000 F Consignation préalable pour enchérir. Rens. Mes TRUXILLO et AKOUN, Avoc. Ass. à CORBEIL-ESSONNES, 51, r. Champlouis, tél. 496-30-25, 14-18.

Vte S/Saisie immob. le mercredi 10 janv. 1979 à 10 h. au Trib. de Gde Inst. de VERSAILLES, en un lot d'une

MAISON

sise aux MUREAUX (78)

76, rue Paul-Doumer

MISE A PRIX : 50.000 FRANCS

Pr les renseign. Me Maurice COYDON, avoc. à VERSAILLES, 65, bd de la Reine, tél. 951-21-93 et 953-45-60. Greffe du Tribun. de Gde Inst. de VERSAILLES. Sur les lieux pour vis.

VILLE DE ROUEN

ADJUDICATION PUBLIQUE EN DEUX LOTS

PREMIER LOT

MAISON D'HABITATION à ROUEN, 3, r. Abbé-Cochet Possibilité de 4 logements.

MISE A PRIX : 200.000 FRANCS

DEUXIEME LOT

MAISON D'HABITATION à ROUEN, 5, r. Abbé-Cochet Possibilité de 3 logements.

MISE A PRIX : 200.000 FRANCS

L'adj. aura lieu le vendredi 19 janvier 1979, à 17 h., en l'Hôtel de Ville de ROUEN, par le ministère de Me THOUAULT, not. ass. à ROUEN. Pour ts rens. et pour consulter le cahier des charges, s'adr. à l'étude de Mes PIETTE et THOUAULT, 4, r. du Bac à ROUEN, tél. (16-35) 71-52-95.

Me Xavier BENTAYOU-LATOUR, avocat, anc. avoué, demeur. à BORDEAUX, 54, rue Saint-Sernin, tél. 48-03-47 - VENTE AU TRIBUNAL, le JEUDI 25 JANVIER 1979 à 15 heures - D'UN

TERRAIN situé à BORDEAUX, lieudit « BAGALAN »

connu sous le nom de « Domaine de Vieux-Claveau » 92 à 156, rue Joseph-Brunet. Superficie totale d'environ 49.670 m2.

Mise à prix : 2.500.000 francs

SAISIE : Sté Civile Particulière « VAL DE GARONNE PLAISANCE ».

VENTE PALAIS JUSTICE EVRY (91), MARDI 16 JANVIER 1979 à 14 h.

IMMEUBLE à ÉPINAY-SOUS-SÉNART (91)

2, RUE ALPHONSE-DAUDET - Mise à prix : 130.000 F

S'adr. S.C.P. ELLUL, GRIMAL, avocats à ÉVRY (91)

3, rue du Village, tél. : 077-96-10, et sur place pour visiter.

Vente sur licit., Pal. Just. à EVRY (91), rue des Mazières - 16 Janv. 14 h.

BIENS ET DROITS IMMOBILIERS à GRIGNY II (91)

11, RUE LEFEBVRE, comportant Lots nos 160.112, 160.090 et 610 088 APPART., CAVE et PARKING

4 PIECES, CUISINE, ENTREE, SALLE DE BAINS, CHAUFFAGE CENTRAL

MISE A PRIX : 100.000 F Consignation pour enchérir. S'adr. pour renseign. à EVRY (91) :

Me DU CHALARD, av., 077-15-57 et Me ELLUL, av., 077-19-44

VENTE SUR SUBROGATION, au PALAIS de JUSTICE à NANTERRE le MERCREDI 24 JANVIER 1979 à 14 heures

UNE PROPRIÉTÉ A VAUCRESSON (92)

19 et 21, avenue Foch

compr. MAISON principale entourée d'un jardin et petite maison

CONTEN. TOT. 11 A 74 CA env. - M. à P. : 250.000 F

S'adr. Me Alain GASTINEAU, avocat à PARIS (1er), 29, rue des Pyramides - Tél. : 260-46-79 Me LESGUILLIER, avocat, 7, rue des Renaudes, PARIS (17e). Tous avocats près tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRETEIL et VERSAILLES. Sur les lieux pour visiter.

VENTE AU PAL. DE JUST. A PARIS, le JEUDI 18 JANVIER 1979 à 14 h.

APPARTEMENT EN DUPLEX à TIGNES

(SAVOIE)

IMMEUBLE « LE CURLING » CASIER A SKIS - GARAGE

MISE A PRIX : 250 000 FRANCS

S'adresser à Me Bernard de SARIAC, avocat à PARIS, 70, avenue Marceau, tél. : 720-82-38 ; Me FERRARI, syndic à PARIS, 85, rue de Rivoli ; MM. MOUY, BOURET-AUTISSIER, notaires à GRENOBLE - Prêt possible du CRED. FONC. DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Vente sur Saisie, Palais Justice, PONTOISE (95) - 18 janvier à 14 h.

PROPRIÉTÉ A SERAINCOURT (95)

HAMEAU DE GAILLONNET Cont. 54.226 m2 - Mise à Prix : 100.000 F

S'adr. à Me BUISSON, avocat à PONTOISE (95), t. 032-31-62

VENTE SUR CONVERSION AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE de VERSAILLES, Palais de Justice, le MERCREDI 17 JANVIER 1979, à 11 h.

UNE MAISON d'HABITATION sise à MAREIL - MARLY

(YVELINES)

13, rue des Sablons

MISE A PRIX : 800 000 FRANCS

Pour tous renseignements s'adresser à Me GUEILHERS, avocat, 21, rue des Etats-Généraux à VERSAILLES, tél. 950-02-62 — Maître PENOT, avocat, 41, avenue de Saint-Cloud à VERSAILLES, tél. 950-02-18


# DÉFENSE

## Le général de Montaudoüin et les amiraux Schweitzer et Accary reçoivent leur quatrième étoile

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 3 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● CONSEIL SUPERIEUR DE L'ARMEE DE TERRE. — *Sont nommés :* vice-président : le général d'armée Jean Lagarde ; membre de droit : le général d'armée Jean Richard ; membres : les généraux d'armée André Biard et Jean-Paul Etcheverry ; les généraux de corps d'armée Maurice Henry, Guy Le Borgne, Jacques Bley, Hyacinthe de Quatrebarbes, Henri Démotes-Mainard, Jacques de Barry, Michel Duval, Roger Hotton, Jean Augier ; le général *de division* Bertrand de Montaudoüin.

● TERRE. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Bertrand de Montaudoüin.

*Sont promus :* général de division : les généraux de brigade Vincent de Paul Gourlez de La Motte et Pierre Labourex ; général de brigade : les colonels Jean Thévenot et Jean Perrin ; intendant général de deuxième classe : l'intendant militaire de première classe Hubert Félix.

*Est nommé :* adjoint au général commandant la 2e région militaire (Lille) : le général de brigade Henri Couthures.

● CONSEIL SUPERIEUR DE LA MARINE. — *Sont nommés :* vice-président : l'amiral Jean Lannuzel ; membre de droit : l'amiral Jean Le Franc ; membres : les vice-amiraux d'escadre Jacques Coulondres, Philippe de Gaulle, Jacques Wacrenier, Georges Lasserre, Jean Schweitzer et le vice-amiral Maurice Sabatier.

● MARINE. — *Sont nommés :* sous-chef d'état-major « opérations » de la marine nationale : le contre-amiral Jean Brusson ; directeur du commissariat de la marine à Cherbourg : le commissaire général de deuxième classe Serge Thouard.

Sont élevés au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre : les vice-amiraux Jean Schweitzer et Jean Accary.

● CONSEIL SUPERIEUR DE L'ARMEE DE L'AIR. — *Sont nommés :* vice-président, le général d'armée aérienne Maurice Saint-Cricq ; membre de droit : le général d'armée aérienne René Blanc ; membres : les généraux de corps aérien Maurice Fleurot, Guy Fleury, Michel Delaval, Jean Grenet, Louis Grouiller et Jules Auffray.

● AIR. — *Sont promus :* général de brigade aérienne, les colonels Achille Lerche et Gilbert Gagneux.

● ARMEMENT. — *Est promu :* ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Jean Ferrandon.

● SERVICE DE SANTE. — *Sont promus :* médecin général avec rang et prérogatives de général de brigade, les médecins-chefs des services de classe normale Roger Hertz, André Capdebielle, Gilbert Nougue et Michel Le Chueton.

*Est nommé :* inspecteur du service de santé de la marine, le médecin général inspecteur, médecin chef des services hors classe Maurice Curet.

● GENDARMERIE. — *Est promu :* général de division, le général de brigade Henri Houisse.

# ANCIENS COMBATTANTS

● *La trente-cinquième liste des unités* ayant combattu en Afrique du Nord, entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962, a été publiée au *Bulletin officiel des armées* (numéro 52 du 25 décembre). Il s'agit de la seizième liste de l'armée de terre, état-major et unité de commandement de secteur.

● *L'indemnisation des « malgré nous ».* — M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille, a été officiellement désigné par M. Valéry Giscard d'Estaing comme son représentant personnel pour rechercher une solution au problème de l'indemnisation des Alsaciens et des Lorrains incorporés de force dans l'armée allemande durant la dernière guerre. Lors du sommet franco-allemand du 15 septembre 1978, le président de la République française et le chancelier Helmut Schmidt avaient décidé de désigner deux personnalités pour s'occuper de ce problème. M. Hoeffel aura comme interlocuteur du côté allemand M. Alex Moeller, ancien ministre social-démocrate (S.P.D.) des finances. Rappelons que quelque cent quarante mille Alsaciens, Lorrains et Luxembourgeois ont été enrôlés de force dans la Wehrmacht. Les survivants sont environ soixante mille.

Le Monde

# société

## ÉDUCATION

### Le tribunal administratif de Grenoble annule la délibération d'un jury d'examen

De notre correspondant régional

Lyon. — Le tribunal administratif de Grenoble a annulé la délibération d'un jury d'examen qui, en juin 1975, avait « recalé » Mme Catherine Bureau, candidate en seconde année de la maîtrise *« Méthodes informatiques appliquées à la gestion »*, préparée à l'unité d'enseignement et de recherches de mathématiques appliquées de l'université scientifique et médicale de Grenoble. Mme Bureau avait fondé sa requête, déposée à l'automne 1975, *sur le fait* qu'une erreur s'était glissée dans le calcul de sa moyenne générale. On lui avait accordé 9,82 au lieu de 9,99.

La deuxième chambre du tribunal administratif de Grenoble, présidée par M. René Daumas, vice-président de cette juridiction, lui a *donné acte* de cette note erronée, ce qui est pittoresque dans le cadre d'une U.E.R. de mathématiques appliquées...

Mais les *magistrats ont voulu*, davantage encore, sanctionner par leur décision les conditions dans lesquelles a eu lieu l'épreuve *d'anglais technique*. Aux termes du règlement de l'U.E.R. cette matière sans travaux pratiques obligatoires ne devait être sanctionnée que par un examen en fin d'année. Or, une modification fut apportée à la forme de l'épreuve, imposant aux étudiants de *subir* celle-ci au cours de l'année universitaire, sans que Mme Bureau eût connaissance de ce changement. Curieusement, une note — celle qu'elle avait eue en première année de maîtrise — lui fut attribuée d'office pour cette épreuve qu'elle n'avait pas passée.

Si le tribunal a annulé la délibération, estimant sans doute que l'appréciation du jury avait pu être affectée par ses erreurs, il n'a pas pour autant accordé son examen à Mme Bureau. Il a aussi refusé de lui attribuer 40 000 F d'indemnités, considérant que la requête aurait dû être préalablement présentée au ministère des universités. Le jury devra donc se réunir à nouveau et dire si, avec 9,99, Mme Bureau peut obtenir définitivement sa maîtrise ou si elle doit subir une épreuve d'anglais technique. Quatre ans plus tard.

BERNARD ÉLIE.

---

En raison des intempéries

### LA RENTRÉE SCOLAIRE EST REPORTÉE DANS LE PAS-DE-CALAIS

**Par *décision* des autorités académiques, la rentrée scolaire n'a pas eu lieu ce jeudi 4 janvier dans le Pas-de-Calais en raison des intempéries. *Dans le Nord*, une *douzaine* d'établissements secondaires et une dizaine d'écoles dans la Somme n'ont pas *ouvert* leurs portes. Pour tous ces établissements, la rentrée a été reportée au lundi 8 janvier. Le froid a fait éclater les conduites de chauffage, qui n'ont pu être réparées à temps dans plusieurs établissements, et les cars de transport scolaires ne peuvent circuler, notamment dans le Pas-de-Calais et dans la Somme.**

**En revanche, dans les académies de Rennes et de Clermont-Ferrand, *régions où le froid a sévi ces derniers jours*, la rentrée a eu lieu à la date prévue, et l'on ne signale ce jeudi matin aucune fermeture *l'école*.**

---

● RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans le compte rendu de la grève des professeurs du Centre de formation des *apprentis de la région parisienne* (*le Monde* du 3 janvier) : les vingt-trois professeurs menacés de licenciement sont d o u z e *contractuels* et *onze statutaires* (et non *stagiaires*), dont certains ont plus de vingt années d'ancienneté.

---

### M. JACQUES BÉGUIN DIRECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS

Sur la proposition de Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, le conseil des ministres *de mercredi 3 janvier* a *nommé* M. Jacques Béguin directeur des enseignements supérieurs, en remplacement de M. Jean Imbert, démissionnaire (*le Monde* du 15 décembre 1978).

[Né le 7 novembre 1933 à Mulhouse (Haut-Rhin), M. Jacques Béguin, après avoir été professeur de droit commercial à la faculté de droit de Rennes, est nommé, en 1972, conseiller scientifique à la direction générale des enseignements supérieurs et, en 1974, conseiller technique au cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités. En janvier 1976, il a suivi M. Soisson au secrétariat d'État à la formation professionnelle.

En juillet 1976, il est nommé recteur de l'académie de Strasbourg, poste qu'il a occupé jusqu'à la démission de M. Jean Imbert de ses fonctions de directeur des enseignements supérieurs.]

---

### Une enquête du « Monde de l'éducation » sur l'apprentissage de la lecture

## « Les mille routes du B.A.-BA »

Au sortir de la maternelle l'entrée à la « grande » école est *chose sérieuse* : on y apprend à lire. Ou plutôt on le devrait, car on constate, en fait, que bien des élèves savent à peine lire lorsqu'ils entrent en classe de sixième. C'est dire combien la lecture conditionne, dès le plus jeune âge, l'avenir de tous les enfants et justifie l'angoisse des parents.

Dans son premier numéro de l'année, *le Monde de l'éducation* (1) consacre une enquête à cette *« première tâche de l'école »*. Car, *« depuis le temps qu'elle le fait, elle ne sait toujours pas comment s'y prendre. Loin des théories, les instituteurs tâtonnent... »*, écrit Michèle Saltiel, auteur de l'enquête *« des mille routes du B.A.-BA »*.

Comment pourrait-il en être autrement ? Face à la querelle des méthodes — *syllabique*, globale, mixte, naturelle... — aux apports souvent mal connus de la linguistique, aux instructions officielles, à la *« forêt de manuels »* de lecture, on comprend que les instituteurs aient du mal à s'y retrouver. *D'autant* plus que, trop souvent, leur formation à cette tâche difficile est des plus sommaires. *« Le hasard, l'anxiété, souvent son inexpérience, décident beaucoup plus pour le maître qu'une réflexion d'ordre éducatif »*, ainsi qu'en témoigne une jeune femme *« fraîchement sortie des deux ans d'école normale avec, pour seul guide, une double page de notes sur les méthodes d'apprentissage de la lecture »*.

Les chercheurs ne sont pas encore d'un grand secours. Il *y a vingt* ans, un psychologue réputé condamnait la méthode syllabique au profit de la globale. Plus récemment, un autre retenait, au contraire, comme plus efficace la méthode *« syllabique avec support gestuel »*. *De même certains — aux États-Unis* notamment — préconisent un apprentissage précoce de la lecture, tandis que d'autres — dans les pays scandinaves et en Union soviétique — affirment qu'un début plus tardif (à sept ans) *limite considérablement* les échecs. Est-il en outre indispensable de savoir lire à la fin du cours *préparatoire* ? En dépit des instructions récentes qui préconisent d'étaler cet apprentissage sur deux ans, au rythme de chaque élève, bien des maîtres du cours élémentaire admettent mal ce principe. Mais, selon l'enquête, *on constate que là où* les maîtres du cours préparatoire acceptent de suivre leurs élèves l'année suivante, *« les redoublements sont presque nuls »*.

*« Des recherches aujourd'hui vont plus loin. » Le Monde de l'éducation* les présente ; il décrit aussi des expériences et analyse le contenu des principaux manuels de lecture.

La personnalité du maître, la relation affective, l'environnement social et culturel de chaque enfant et, surtout, la *« démarche d'apprentissage »* interviennent tout autant, sinon plus, que la méthode. *« Présentée comme un exercice scolaire n'ayant d'autre fin que lui-même, la lecture restera lettre morte pour une grande partie des écoliers (...) Mais si l'école, comme elle le doit, réussit à faire saisir les différentes fonctions de l'écrit, la richesse de communication qu'il permet d'établir, alors pourra se réaliser l'égalité devant la lecture. »*

CATHERINE ARDITTI.

(1) N° 46, janvier 1979, 6 F.

---

## JUSTICE

### LA RENTRÉE DE LA COUR DE CASSATION

# Les attaques contre la justice sont choquantes, inadmissibles et dangereuses

## déclare M. Giscard d'Estaing

Le président de la République a assisté, mercredi 3 janvier, comme il l'avait déjà fait en 1975, à l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation au cours de laquelle M. Robert Schmelck a été installé dans ses nouvelles fonctions de procureur général près la Cour de cassation. L'audience, à laquelle assistaient également MM. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, et Jean-Paul Mourot, secrétaire d'État à la justice, était présidée par M. Pierre Bellet, premier président de la juridiction suprême.

*« J'ai tenu à vous dire solennellement*, a déclaré M. Giscard d'Estaing en commençant son allocution, *combien le président de la République trouve choquantes, inadmissibles et dangereuses les attaques portées contre la justice. Ces attaques sont multiples et diverses. Elles portent sur les décisions de justice, mais aussi sur la façon dont ces décisions sont prises et sur les magistrats et les jurés qui les rendent (...). C'est la justice, en tant qu'institution fondamentale de la société libre, qui est visée. C'est sa légitimité qui est contestée. Cela me paraît grave. La justice est inscrite au cœur de tous les hommes. Mais, en tant qu'institution, elle ne peut exister, et n'existe de fait, que dans une société de libertés. Sinon, elle n'est qu'une simple police sociale. »*

La justice française *« indépendante »* et *« impartiale »* est bien, selon M. Giscard d'Estaing, *« la justice d'un pays de liberté »*, une justice de qualité, aussi bien par les institutions qu'elle s'est *données que par* les hommes qui la composent. *« C'est pourquoi il ne paraît pas admissible*, a-t-il ajouté, *de critiquer à la légère, sur la foi d'informations partielles et souvent non confirmées, des décisions de justice prises en conscience par des juges et par des jurés, après un examen approfondi du dossier et un débat judiciaire où toutes les opinions ont pu publiquement se faire entendre. Lorsque, en outre, les attaques visent personnellement les magistrats ou les jurés qui ont rendu les décisions, elles portent alors atteinte à une indépendance dont je suis le garant. »*

La justice doit avoir le souci d'apparaître comme *« un grand service public »* organisé pour tous les Français. C'est pourquoi son budget est, depuis cinq ans, en augmentation constante. *« Des réformes importantes sont également intervenues pour adapter la législation, et notamment notre système de sanctions pénales*, a expliqué le président de la République. *C'est ainsi que le Parlement vient d'adopter, au cours de sa dernière session, plusieurs textes importants concernant la justice : réforme des conseils de prud'hommes, réforme du régime de la détention et des permissions de sortir, aménagement de statut des magistrats, réforme de l'École nationale de la magistrature, et réforme des procédures devant la Cour de cassation. »*

Après avoir souligné l'importance de l'action du garde des Sceaux pour toutes ces réformes et l'avoir assuré de son soutien, le président de la République a conclu en affirmant sa confiance en l'avenir de la justice française, et en demandant aux magistrats de s'ouvrir au monde extérieur : *« Peut-être une mobilité plus grande des magistrats français leur ouvrant la possibilité d'exercer temporairement, et, j'y insiste, à leur demande, des fonctions différentes à l'extérieur de la magistrature contribuerait-elle à enrichir leur expérience et donc leur capacité à bien juger sans menacer pour autant leur indépendance. C'est un sujet sur lequel il faut réfléchir. »*

Avant le discours du président de la République, M. Pierre Bellet, premier président de la Cour de cassation, avait fait le compte des accusations portées contre la justice : *« Inefficacité, manque de clarté, trop de sévérité et trop de laxisme à la fois. »* Il est vrai, estime M. Bellet, qu'il existe *« une inadaptation fondamentale de la justice civile au monde moderne »*. L'opinion, *« aspire à une sorte de sécurité judiciaire qui ferait le pendant de la Sécurité sociale »*. *« Cela nous paraît en l'état actuel des choses*, a ajouté M. Bellet, *impossible à réaliser »*. La justice, selon le premier président, doit reconnaître ses erreurs, *« mais on ne saurait à tout moment et à tout propos remettre en cause ce qui a été décidé (...). La pression de l'opinion publique risque de porter atteinte à l'indépendance qui est indispensable à la justice »*.

Le nouveau procureur général, M. Robert Schmelck, a dressé le bilan de l'activité de la Cour de cassation qui est *« confrontée à deux difficultés principales : saturation, vieillissement des modes de procédures »*. En 1978, neuf mille sept cent soixante-six pourvois ont été déposés en matière civile et quatre mille quatre cent soixante-seize en matière pénale. La capacité d'absorption de la Cour se trouve désormais dépassée. *« N'oublions pas que, à l'origine*, a indiqué M. Schmelck, *la juridiction de cassation n'avait pas été créée dans l'intérêt personnel des parties, mais dans l'intérêt d'une exacte application de la loi »*. Cette fonction doit, selon lui, rester *« fondamentale »*.

# La catharsis et l'archange

*(Suite de la première page.)*

Convenons aussi qu'on en retrouve la trace, fût-ce sur un mode plus *mineur*, dans la jurisprudence contournée de la cour d'appel de Douai en matière de droit du travail et que l'on vit conjointement dénoncée, sans réplique sérieuse, par des syndicalistes, des avocats... et des magistrats, ceci à deux reprises (*le Monde des 25 novembre 1977 et* 25 novembre 1978).

N'allons pas plus loin. Il serait trop facile de démontrer que le discours présidentiel relève davantage de la catharsis que de la conviction. On ne fera pas l'injure au président de la République de supposer qu'il a une foi absolue dans les mots qu'il a prononcés. Jusque dans son entourage, des voix autorisées déplorent que l'institution judiciaire soit dans un état pitoyable, certains allant même jusqu'à douter qu'elle puisse, dans un avenir *prévisible*, être curable. Lui applique-t-on, il est vrai, les remèdes appropriés ? En est-ce un *que ce grand exorcisme verbal sous* des ors et des drapés dont le premier magistrat de la République convient qu'ils ne suffisent plus à maintenir la justice dans l'orbe du sacré.

Encore que ceci puisse être débattu. Le sacré se niche en plus d'endroit qu'on ne croit. L'invocation du sacrilège reste dans les esprits *une notion vivace qui porte en soi* autant d'apaisement que de terreur.

La question est donc posée des véritables destinataires de cet exorde. Assurément pas le public — à qui l'on concède l'effondrement du sacré — et dont, de plus, les sondages — *jugés si importants pour d'autres* causes — indiquent tous en quelle piètre estime il tient l'appareil judiciaire. Lente, coûteuse, aléatoire, dure au pauvre et au faible sont les plus ordinaires reproches qui lui sont adressés : le siège du public est fait. Le juge fait partie du pouvoir de l'État. Non pas cette fois d'un État providence qui serait celui du *vingtième siècle*, mais d'un État qui châtie. Pour un peu, on rappellerait que le juge parle et agit au nom d'une *classe dominante*, et *qu'ainsi* la justice qu'il *rend...*

Non, ce n'est pas le public qu'il fallait convaincre mais les magistrats qu'il s'agissait de rasséréner. Mais à quel *prix* ? A la condition qu'ils demeurent silencieux, prudents, *vertueux, indifférents à toutes les* pressions d'où qu'elles viennent (l'État donnant l'exemple, l'ignorerait-on !), impavides, immuables, quoi qu'il arrive, pour juger (et donc comprendre, pourrait-on penser) un monde qui est la mouvance même. Est-ce encore un homme qu'on nous décrit-là, ou bien plutôt un archange. décrit là, ou bien plutôt un archange, elle, *admirable* ?

### Sacerdoce ou carrière

Où voit-on que le magistrat serait admirable ? Où voit-on qu'il aurait embrassé un sacerdoce et non pas une carrière ? Ce sacré qui a chu, ainsi qu'on le reconnaît pour la justice tout entière, se serait préservé dans le cœur de chacun de ces magistrats ?

Il n'est pas nécessaire de gloser davantage, le chef de l'État ayant, au sein de son discours, fourni de quoi détruire ce discours, et heureusement. Heureusement pour les *magistrats, heureusement pour la* qualité et la crédibilité de l'adresse présidentielle.

Dans un premier temps, nous a-t-on dit, le magistrat ne doit à aucun prix s'éloigner de son métier. En d'autres termes, on nous conviait d'abord à *l'audition d'un éloge de* la tour d'ivoire, cent fois vantée pour le plus grand bénéfice supposé des magistrats et de tout ce qui concourt à la justice. (Car, on ne saurait l'oublier, un tel discours porte en son sein, comme le fruit le germe, une semblable obligation de réserve pour les avocats — alors que leur mission de défense devrait y être contraire — et même, c'est un comble, pour les journalistes dont, si l'on en croit le premier président de la Cour de cassation, le silence devrait assurer la guérison de l'institution !)

Le président de la République *aurait pu s'en tenir* à cet éloge de *l'isolement*. Le souci du *futur* dont il *témoigne* l'en *empêchait*. C'est pourquoi son discours, au moment de la péroraison, a pivoté sur lui-même pour faire cette référence à la « mobilité » des magistrats qui pourrait aussi bien avoir la portée d'une exhortation. Même *si M.* Giscard d'Estaing a bien pris soin d'insister sur le fait que l'exercice de *« fonctions différentes »* ne pourrait avoir lieu *(« temporairement »)* qu'*« à leur demande »*.

Car, de deux choses l'une. Ou *bien* ces magistrats tireront profit de leur expérience, ou bien celle-ci, c'est-à-dire le monde extérieur à la *justice, glissera* sur eux comme l'eau sur les plumes d'un canard. Or cette navigation extérieure doit pouvoir les mener au-delà des seules eaux de la fonction publique.

Les propos du chef de l'État engagent donc nécessairement à bien davantage : *à l'exercice réel d'autres* fonctions. Les magistrats en seront nécessairement changés et, s'il se peut, la justice. La tour d'ivoire aura nécessairement vécu.

S'il n'avait pas ce sens, le discours du président de la République *n'aurait eu d'autre but qu'une* mauvaise *callnothérapie* à l'usage des magistrats, pour ne pas dire démagogie. Qui le voudrait ?

PHILIPPE BOUCHER.

---

(Publicité)

UNIVERSITÉ DE LA SORBONNE NOUVELLE PARIS-III
FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES ENSEIGNANTS
(1er et 2e degré)
L'Université de Paris-III organise un Cycle d'Ateliers Interdisciplinaires sur le thème
APPRENTISSAGE ET ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE MATERNELLE ($L_1$) ET DES LANGUES SECONDES ($L_2$, $L_3$...)
Ils traiteront des problèmes de l'acquisition des langues, du français à l'école maternelle et élémentaire, des méthodes d'enseignement des langues vivantes étrangères, de la métalangue des prof. de langues, du rôle du langage dans l'échec scolaire. Le premier Atelier aura lieu le 17 JANVIER 1979, de 17 h. 30 à 20 heures, Centre Censier, salle 451, sur le sujet :
L'INVENTION DE LA LANGUE MATERNELLE PAR L'ENFANT : DÉCOUVERTE, APPROPRIATION, CRÉATION, CONSÉQUENCES SUR LA DIDACTIQUE DE $L_2$
Rens. : Centre Censier, 13, r. de Santeuil, Paris-5e, tél. 570-12-90, p. 371

DE GOUNOD A SOUCHON.

Au sommaire du n° 7 du Monde de la Musique : visite à l'Opéra de Paris, pour ou contre Gounod, un dossier sur la musique en Chine, un grand entretien avec Frederica Von Stade, un portrait-témoignage de Berg, Caroline Carlson, une réflexion sur la musique corse, un reportage sur le rock à Londres et l'après-punk, Souchon, Steve Lacy et le free jazz, Nino Rota, un shopping sur les "boîtes-à-musique", le solfège à l'école, des astuces pour soigner vos disques et bien sûr tous les concerts à Paris et en Province. Le Monde de la Musique, chaque mois chez votre marchand de journaux, 7 F.



LE MONDE DE LA MUSIQUE.
Toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps.
Le Monde Télérama
Mirabelle

---

## Faits et jugements

### Les propriétaires du bar Le Lexicon portent plainte.

Les deux propriétaires du bar Le Lexicon, situé 180, rue d'Alésia à Paris (14e), MM. Mohammed et *Larbi Naoui, ont annoncé*, mercredi 3 janvier, au cours d'une conférence de presse, qu'ils allaient déposer plainte, ce jeudi 4 janvier, après les violences commises par des policiers dans la nuit du 26 au 27 décembre (*le Monde* des 30 décembre 1978 et 4 janvier 1979). Les clients de ce café, qui ont tous raconté en détail, au cours de cette même conférence de presse, les violences et les vexations dont ils avaient fait l'objet, ont annoncé eux aussi qu'ils allaient, dans les prochains jours, déposer une plainte collective pour arrestation et séquestration arbitraires, injures racistes, dégradation et destruction volontaire de biens, etc. Me Laure Dachevsky-Perrin, qui représente les intérêts des frères Naoui, a indiqué que le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) avait l'intention de se porter partie civile.

### Collège incendié à Vitry-sur-Seine.

A Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), la rentrée au collège Marcel-Cachin est ajournée *sine die* en raison d'un incendie qui, le 26 décembre, a rendu inutilisable plusieurs classes. Il s'agit de locaux provisoires construits en 1964. L'ouverture du nouveau collège est prévue pour la rentrée prochaine. Plusieurs foyers ont été allumés en même temps — notamment avec des dossiers d'élèves — ce qui semble indiquer l'origine criminelle de l'incendie.

Les trois cent quarante-huit élèves vont être répartis ailleurs pour le reste de l'année scolaire : les sixièmes et cinquièmes vont *être accueillies dans des locaux* voisins (annexe provisoire d'une école maternelle) ; les quatrièmes et troisièmes iront probablement dans un collège d'Arcueil.

● *Nomination de magistrat.* — Par décret paru au *Journal officiel* du 4 janvier, M. Jean Diemer, président de chambre à la cour d'appel *de Paris*, est *nommé* premier vice-président au tribunal de grande instance de Paris.

# SCIENCES

## Aux États-Unis

### UN NOUVEL INCIDENT DE MOTEUR POURRAIT RETARDER LE PREMIER VOL DE LA NAVETTE SPATIALE

Une explosion s'est produite le 27 décembre dernier lors d'un essai de l'un des trois moteurs principaux de la navette spatiale. Cet accident — révélé mercredi 3 janvier par la NASA — confirme que la mise au point de ces moteurs se heurte à de sérieuses difficultés et pourrait entraîner un nouveau report du premier vol de la navette.

L'explosion s'est produite dans la pompe qui amène l'oxygène liquide dans la chambre de combustion, où il se combine à l'hydrogène liquide. C'est la troisième fois qu'un tel incident se produit : en septembre 1977, une explosion avait détruit un moteur et conduit le constructeur à en revoir le dessin. Mais, en juillet 1978, une nouvelle explosion se produisait lors de l'essai d'un moteur modifié, toujours dans la pompe à oxygène. C'est encore ce qui vient de se produire.

Les trois moteurs de la navette spatiale sont dérivés de ceux des fusées Saturne-5, qui ont donné toute satisfaction lors du programme Apollo. Mais ils utilisent *des ergols à pression plus élevée*, et, surtout, on leur demande de fonctionner très longtemps : ils doivent être réutilisables pour cinquante-cinq missions, soit sept heures et demie au total de fonctionnement. Il y a donc de très sévères contraintes mécaniques, et les deux dernières explosions se *sont produites sur des moteurs* qui avaient déjà fonctionné correctement à plusieurs reprises, mais qui n'ont pas « tenu » le temps voulu.

En octobre dernier, la NASA estimait que le premier vol orbital de la navette pourrait avoir lieu le 28 septembre 1979, sous quelques conditions, dont la première était un déroulement satisfaisant des essais de moteurs. Or, ceux-ci vont être retardés à la suite de l'explosion du 27 décembre. Le moteur subissait ce jour-là sa dernière mise à feu isolée ; il devait ensuite être monté sur un banc avec deux autres moteurs pour des essais d'ensemble ; ceux-ci, qui devaient commencer en mars, seront retardés d'au moins un mois, et il est douteux que ce retard ne se répercute pas sur le premier vol.

# MÉDECINE

## Une prochaine réforme des études renforcera la sélection

Au printemps prochain, une réforme profonde des études médicales, préparée depuis dix ans par de nombreuses commissions, dont la plus récente fut la commission Fougère, devrait entrer en vigueur. Elle portera, semble-t-il, sur trois points : une refonte du troisième cycle de formation des médecins. Un renforcement accru de la sélection et enfin un enseignement plus approfondi de la pharmacologie au cours du deuxième cycle, afin notamment de limiter le coût des prescriptions.

Parlant le mardi 2 janvier devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, a annoncé qu'un autre projet de loi, supprimant la vaccination anti-variolique, serait déposé à la prochaine session parlementaire, si du moins aucun cas de variole n'était signalé d'ici là. De tous les pays industrialisés, la France est *le seul à avoir laissé cette vaccination* obligatoire, bien qu'aucun cas n'ait été signalé dans le monde depuis octobre 1977. La déclaration de l'O.M.S. (*le Monde* daté 17-18 décembre 1978), affirmant que la vaccination antivariolique des voyageurs n'était plus nécessaire, explique en partie la *décision du ministère français de* la santé. Son attitude fut, en effet, traditionnellement, de s'en remettre à l'avis d'experts : or, l'Académie de médecine s'était montrée défavorable jusqu'à présent à la suppression du vaccin.

Mme Simone Veil devrait également relancer l'action de ses services *dans deux autres directions*. Quinze mois après la déclaration du président de la République aux Entretiens de Bichat, qualifiant l'alcoolisme du « *plus importants des fléaux sociaux* », une commission va être nommée afin d'étudier des propositions concrètes d'action dans ce *domaine. Une mois* à peine après l'annonce par M. Raymond Barre, lors du cinquantième anniversaire de la Confédération des syndicats médicaux français, de la création d'un nouveau système de tarification des hôpitaux, Mme Veil a confirmé, devant les députés, la volonté des pouvoirs *publics de multiplier* les expériences de budgets hospitaliers globaux.

Toutes ces mesures, du renforcement de la sélection à la lutte contre l'alcoolisme, sont préconisées ici ou là depuis longtemps ; mais leur application avait été toujours différée, en raison des oppositions vigoureuses qu'elles suscitent. Elles pourraient contribuer, en tout cas, à réduire le volume des dépenses sociales.

Répondant à Mme Simone Veil devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, son président, M. Henry Berger (R.P.R., Côte-d'Or), a rappelé que l'Assemblée nationale avait établi un rapport, en 1977, sur la réforme de la sécurité sociale dont, a-t-il regretté, il n'a pas été tenu compte dans le projet de loi voté lors de la dernière session par le Parlement. Ce texte gouvernemental, a-t-il ajouté, « *n'est qu'un palliatif et, dans deux ans, le problème du déficit se posera, à nouveau, dans toute sa gravité* ».

Enfin, le ministre s'est déclaré favorable au retrait du tabac de la liste des produits contribuant à la détermination de l'indice des prix.

[Quelles que soient les intentions du gouvernement, toujours tenté par la « politique de l'indice », il va de soi pour l'INSEE, responsable du thermomètre des prix, que celui-ci ne sera pas modifié. L'indice des prix à la consommation n'est pas « nominatif » ; il se contente de constater l'évolution des prix de détail payés par les consommateurs. Aussi longtemps que ceux-ci fumeront, le prix du tabac et des cigarettes sera recensé par les enquêteurs de l'Institut de la statistique et inclus dans l'indice.]

# TOURISME

## LES TEMPLES D'ANGKOR POUR 1 350 FRANCS

L'agence de voyages Kuoni-France *annonce qu'elle programme désormais* la visite des temples d'Angkor (Kampuchea) au départ de Bangkok à la suite des accords passés entre les autorités cambodgiennes et M. Chatichai Chonnhavan, ancien ministre thaïlandais des affaires étrangères (« le Monde » du 30 décembre 1978).

*Pour le prix de 1 350 francs*, le touriste partira de Bangkok à 6 heures du matin. Il visitera dans la matinée Angkor-Thom et le Bayon, ainsi que l'ensemble du Takeo. L'après-midi sera consacrée au célèbre temple d'Angkor-Vat. Le retour à Bangkok est programmé pour 17 heures. Les prix pratiqués comportent *le* voyage *aller* et retour en avion de la compagnie Thaï Airways, le petit-déjeuner, le déjeuner et une visite guidée par un spécialiste cambodgien parlant exclusivement anglais.

# PRESSE

## « Le Monde » radioactif ?

(De notre correspondant.)

*Carcassonne. — Les habitants de Castelnaudary, petite ville audoise, ont été privés du Monde mercredi. En effet, lorsque le dépositaire local est allé, comme d'habitude, chercher les journaux à la gare, les employés de la S.N.C.F. lui ont interdit de toucher aux exemplaires du quotidien. « Le paquet est radioactif », lui ont-ils dit. Quelques instants plus tard, une équipe de la Protection civile soumettait l'objet suspect à l'épreuve des compteurs Geiger. Aucune radioactivité ne fut décelée. Les exemplaires du Monde ne furent pas « blanchis » pour autant.*

*Une analyse permit de constater qu'ils étaient imprégnés d'un liquide très toxique, dangereux à la manipulation. Le mystère fut vite éclairci : dans le wagon de la S.N.C.F., le paquet avait voyagé avec une bonbonne contenant un produit destiné au C.H.U. de Rangueil, à Toulouse... et la bonbonne s'était renversée sur les journaux. On ne saura jamais pourquoi, en revanche, un liquide toxique à Toulouse est devenu radioactif à Castelnaudary.*

● *La Société des journalistes de « Farnce-soir »* a élu son nouveau conseil d'administration de dix membres, ainsi que son bureau : président, Claude Lambert ; vice-président et trésorier, Marcel Desvaux ; secrétaire générale, Michèle Ferniot ; membre du bureau, Paul Parisot.

● *La revue « Trimedia »*, éditée par l'École supérieure de journalisme de Lille, publie notamment dans son numéro 5 un dossier sur « La presse portugaise aujourd'hui ». (Le numéro 25 F. Abonnement, un an, 90 F. École supérieure de journalisme, 67, boulevard Vauban, 59046 Lille Cedex.)

● *En Suisse*, un nouveau quotidien en langue allemande, *Berner Zeitung*, a été mis en vente à Berne, pour la première fois, le mercredi 3 janvier. Né de la fusion de plusieurs petits titres, le *Berner Zeitung*, avec un tirage de cent vingt mille exemplaires, se situe au troisième rang des quotidiens suisses.

# SPORTS

## TENNIS

## Vilas champion d'Australie

### John Marks révélation sur l'herbe à Melbourne

Le Central en herbe du Kooyong Stadium de Melbourne aura retrouvé ces deux derniers jours un peu du lustre qui fut le sien à l'époque du tennis amateur, où les « Wonder Boys » de Harry Hopman se disputaient les titres australiens dans la liesse populaire. Mais ce n'est pas cette fois une beau garçon photogénique, comme Lewis Hoad, Ashley Cooper ou Roy Emerson, qui incita les douze mille spectateurs à venir « rissoler » sur les gradins au lieu de goûter la fraîcheur des plages des antipodes.

Le héros des championnats d'Australie 1978, John Marks, vainqueur d'Arthur Ashe en demi-finale, finaliste contre l'Argentin Guillermo Vilas, n'a en effet rien d'un « tombeur » : c'est un grand kangourou déplumé, plat du coffre, efflanqué de silhouette, anonyme de visage, qui jusqu'à présent avait participé d'une manière strictement confidentielle au circuit professionnel. A l'âge « super-adulte » de vingt-six ans, il végétait glorieusement à la... cent soixante-dix-septième place du classement A.T.P. ! Après un tournoi de Roland-Garros fuligineux, il n'en avait pas moins éliminé à Wimbledon Dick Stockton, demi-finaliste de ces mêmes Internationaux parisiens, preuve qu'il n'était point si maladroit sur herbe. Et voici que cet ingénieur électronicien de Sydney vient de faire un malheur dans ses propres Internationaux : il a tour à tour fait mordre la poussière, ou plutôt le gazon, aux trois derniers daviscupmen australiens ; puis, le 2 janvier en demi-finale, notre homme vainquit Ashe après une lutte acharnée de quatre heures et demie d'horloge. Le public rêvait déjà de l'éclosion d'un nouveau champion sur herbe, ce bipède à cordes cultivé, « forcé » ici.

John Marks se heurta donc en *finale le 3 janvier à Vilas*, le joueur le plus coriace du circuit professionnel, celui qui ne prend jamais sa carrière à la légère et qui affirmait avoir traversé les mers australes rien que « pour s'entraîner à l'herbe de Wimbledon ». Il est vrai qu'il y avait subi une cuisante défaite lors du *dernier tournoi*.

Bref, la victoire fut remportée logiquement par Vilas. Le score (5-4, 6-4, 3-6, 6-3) prouve que l'inédit Marks ne fut écrasé ni par l'enjeu du titre ni par la réputation de son adversaire. Sa performance de Melbourne lui aura valu en tout cas de faire un bond *spectaculaire de cent trente-trois* places au classement professionnel : Marks est maintenant quarante-quatrième. Pas mal pour un vieux Kangourou ! — O. M.

[En gagnant à Melbourne, Guillermo Vilas a assuré sa qualification pour participer à la finale des « Masters » qui se disputera du 10 au 14 janvier prochain à New-York, entre les huit meilleurs joueurs mondiaux. Toutefois, Bjorn Borg ne participera pas à ce tournoi et Jimmy Connors pourrait également déclarer forfait.]

HOCKEY SUR GLACE. — *Les quatrièmes championnats du monde juniors, qui se sont déroulés du 27 décembre au 3 janvier à Kalstad, dans l'ouest de la Suède, ont été gagnés par l'équipe d'U.R.S.S. pour la quatrième fois. Première de la poule A, l'U.R.S.S. a fait match nul avec la Tchécoslovaquie (deuxième), mais a battu la Suède (troisième) et la Finlande (quatrième). La poule B — équipes moins fortes — a été gagnée par le Canada (cinquième), devant les États-Unis (sixième), la République fédérale d'Allemagne (septième) et la Norvège (huitième).*

## BIBLIOGRAPHIE

### L'Année du football 1978 de Jacques Thibert

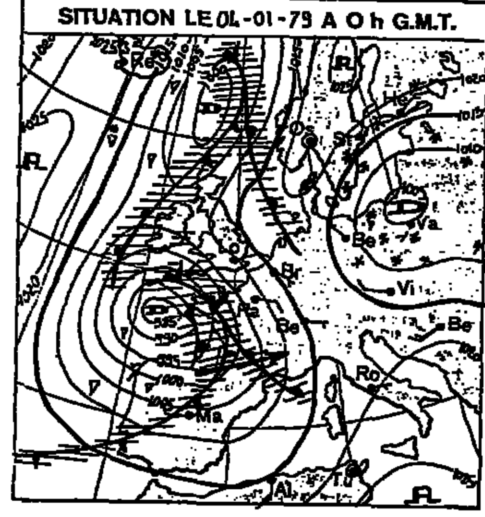
C'est la sixième édition de cet ouvrage devenu un classique de la littérature sportive. Fourmillant comme les précédents de détails et d'anecdotes rapportés avec *humour*, il se lit *comme* un roman. Avec 98 des 256 pages, la Coupe du monde y occupe, bien sûr, la meilleure place. Les amateurs de bilans trouveront à la fin de l'ouvrage le palmarès français et étranger le plus complet qui se puisse imaginer.

★ Calmann-Lévy, 256 p., 95 F.

Dans la même collection : *l'Année du cyclisme*, par Pierre Chany, 224 pages, 95 F ; *l'Année du rugby*, par Christian Montaignac, 224 pages, 95 F.

# AUJOURD'HUI

## MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 5-1-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 4 janvier à 0 heure et le vendredi 5 janvier à 24 heures :

La dépression centrée jeudi matin sur le golfe de Gascogne se dirigera vers le sud de notre pays puis pénétrera en Méditerranée. En même temps, l'air froid venant d'Allemagne s'étendra progressivement sur la moitié nord-ouest de la France.

*Vendredi 5 janvier, le froid s'accentuera* dès le matin de la Flandre à l'Alsace, et il s'étendra progressivement vers la Manche et la Loire, puis vers le littoral de l'Atlantique. Sur toute cette moitié nord-ouest de la France le ciel sera variable, et les nuages donneront quelques averses de neige ; du verglas se formera très souvent. Les vents, de secteur nord-est, seront modérés ou assez *forts ; ils* resteront forts en Manche et en mer du Nord, ainsi que sur l'Atlantique, où ils tourneront de nord à nord-ouest.

Sur le reste de notre pays, le temps sera *relativement doux* dans la journée. Le ciel sera le plus souvent très nuageux ou couvert ; il pleuvra en plaine, il neigera en montagne. Les vents, de secteur sud, seront modérés ou assez forts.

Jeudi 4 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 002,4 millibars, soit 751,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 9 et 2 degrés ; Biarritz, 7 et 5 ; Bordeaux, 0 et 0 ; Brest, 1 et —1 ; Caen, —1 et —4 ; Cherbourg, 0 et —2 ; Clermont-Ferrand, —1 et —2 ; Dijon, —4 et —9 ; Grenoble, 0 et —5 ; Lille, —3 et —10 ; Lyon, —1 et —5 ; Marseille, 3 et 1 ; Nancy, —2 et —11 ; Nantes, 2 et —1 ; Nice, 9 et 1 ; Paris-Le Bourget, —2 et —6 ; Pau, 3 et 1 ; Perpignan, 6 et 3 ; Rennes, 0 et —3 ; Strasbourg, —2 et —11 ; Tours, 0 et —3 ; Toulouse, 3 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 6 degrés ; Amsterdam, —1 et —7 ; Athènes, 8 et —2 ; Berlin, —6 et —10 ; Bonn, —4 et —11 ; Bruxelles, —2 et —11 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, —5 et —7 ; Genève, —2 et —7 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 2 et —3 ; Madrid, 11 et 7 ; Moscou, —16 et —19 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, —7 et —11 ; Palma-de-Majorque, 10 et 8 ; Rome, 5 et —1 ; Stockholm, —8 et —9.

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 4 janvier 1979 :

DES LOIS

● Modifiant certaines dispositions *relatives à la Cour de cassation* ;

● Portant diverses mesures en faveur des salariés privés d'emploi qui créent une entreprise ;

● *Relative* au contrat de travail à durée déterminée ;

● Relative aux sociétés d'investissement à capital variable ;

● Relative à l'apprentissage ;

● Autorisant l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Corée sur l'encouragement et la protection des investissements, signé à Paris le 28 décembre 1977 ;

● Instituant une dotation globale de fonctionnement versée par l'État aux collectivités locales et à certains de leurs groupements et aménageant le régime des impôts directs locaux pour 1979 ;

● Reportant la date de consultation obligatoire des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement ;

● Portant diverses dispositions relatives aux foyers et aux sociétés immobilières conventionnées et modifiant le code de la construction et de l'habitation.

DES DECRETS

● Modifiant l'article R 123-3 du code de la construction et de l'habitation relatif à la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

● Relatif à l'exercice du droit de transaction en matière d'infractions douanières ou relatives *aux relations financières avec* l'étranger.

## Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers *de tourisme*.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis au comité des stations françaises, le mercredi 3 janvier ; à l'office *national allemand, le mercredi* 3 janvier et à l'office national autrichien, le mercredi 3 janvier.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 76-170 ; Arêches-Beaufort : 20-140 ; Bellecombe-Crest-Voland : 30-50 ; Bonneval-sur-Arc : 80-120 ; Bourg-Saint-Maurice/Les Arcs : 60-110 ; Les Carroz-d'Arâches : *10-70 ; Chamonix : 15-200 ; La Chapelle-d'Abondance* : 10-30 ; Châtel : 30-70 ; La Clusaz : 15-195 ; Les Contamines-Montjoie : 30-200 ; Le Corbier : 40-100 ; Cordon : 15-80 ; Courchevel : 34-110 ; Les Deux-Alpes : 50-170 ; Flaine : 50-155 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 30-70 ; Les Gets : 20-80 ; Le Grand-Bornand : 30-100 ; Les Houches : 10-60 ; Megève : 20-105 ; Les Menuires/Val-Thorens : 120-180 ; Méribel : 40-110 ; Morzine/Avoriaz : 10-100 ; La Plagne : 120-180 ; Pralognan-La Vanoise : 35-55 ; Saint-François-Longchamp : 50-100 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 60-110 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 10-20 ; Samoëns : *20-50* ; Thollon-lès-Mémises : 5-20 ; Tignes : 110-150 ; Val-Cenis : *30-70* ; Val-d'Isère : *100-160* ; Valloire : 30-100 ; Villard-de-Lans : 5-15.

ALPES DU SUD

Auron : 50-70 ; Beuil-lès-Launes : 45-60 ; La Foux-d'Allos : 80-100 ; Isola-2000 : 100-130 ; Orcières-Merlette : 50-100 ; Les Orres : 40-80 ; Le Sauze-Super-Sauze : 15-70 ; Serre-Chevalier : *60-130* ; Super-Dévoluy : 15-30 ; Valberg : 45-60 ; Vars : 40-180.

PYRENEES

Les Agudes : 15-50 ; Les Angles : 10-50 ; Ax-les-Thermes : 20-20 ; Barèges : 10-30 ; Cauterets-Lys : 30-70 ; Font-Romeu : 10-20 ; La Mongie : 20-50 ; Saint-Lary-Soulan : 40.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 30-60 ; Super-Besse : *30-60* ; Super-Lioran : 35-50.

JURA

Les Rousses : 5-40.

VOSGES

La Bresse : 15-35.

(*) Horloge des neiges : 266-64-28.

*ALLEMAGNE*

Alpes bavaroises. — Bayrischzell-Sudelfeld : 15-30 ; Garmisch-Zugspitzplatt : 20-180 ; Oberstdorf-Nebelhorn : 20-60.

*Forêt-Noire.* — Feldberg : 15 ; Schönwald-Schonach : 20.

AUTRICHE

Salzbourg. — Badgastein : 10-70 ; Saalbach : 15-55 ; Zell-am-See : 15-30.

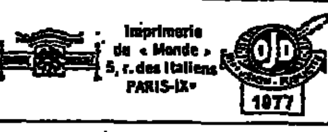
Voralberg. — Gargellen : 40-60 ; Zürs/Arlberg : 60-100.

Tyrol — Fulpmes : 10-50 ; Ischgl : 30-70 ; Kitzbühel : 15-45 ; Lermoos : 15-25 ; Obergurgl : 35-190 ; St-Anton-am-Arlberg : 35-165 ; St-Christoph-am-Arlberg : 105 ; Seefeld : 15-40 ; Sölden : 20-70.

## Formation continue

● *Les cours ont commencé mercredi 3 janvier à l'Institut Auguste-Comte (le Monde* daté 31 décembre 1978-1er janvier 1979). Les enseignements de cet « institut des sciences de l'action », qui accueille des ingénieurs, sont placés sous la responsabilité de six directeurs : MM. Michel Crozier (Dynamique des sociétés), Jacques Lesourne (Logique de la décision), Jacques Maisonrouge (Contexte international), Jean Michardière (Environnement), Jérôme Monod (Économie) et Maxime Rallet (*Développement personnel*).

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
*Jacques Fauvet, directeur de la publication.*
*Jacques Sauvageot.*


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

*Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.*

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 273




HORIZONTALEMENT

I. Adjectif qu'on peut employer quand on parle d'une pièce. — II. A du talent pour faire la bête. — III. Refaire la même erreur. — IV. Au milieu du bar. — V. Pronom ; A tout son temps devant lui. — VI. Pas doux ; Ne pas laisser passer. — VII. *Leur rôle* principal, c'est de frapper. — VIII. Est parfois pris à témoin ; Particule. — IX. Solidement fixée ; Préposition. — X. Terme de jeu ; *Sans motifs*. — XI. Crie comme un fauve ; Mot qui a le pouvoir de faire marcher le bidet.

VERTICALEMENT

1. Rendues après avoir *été* brisées. — 2. Vraiment pas gracieux ; Soustrait. — 3. Ville ensoleillée ; Bien nettoyé. — 4. Négligea ; Moment où peut apparaître le *démon*. — 5. *Grand bassin* ; *Une* petite tartine. — 6. Prénom étranger ; Peut être de jour ou de nuit. — 7. Comme une huître ; Mal reçu (épelé). — 8. Un héros dans le Sud ; Ville de Belgique. — 9. Droit qui peut être revendiqué par les hommes ; Blanchit quand il est étendu.

Solution du problème n° 2 272

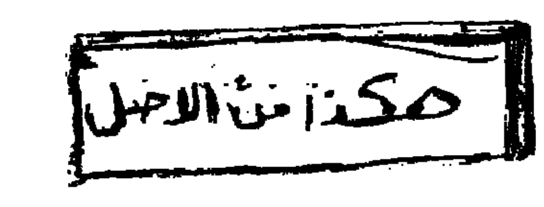
*Horizontalement*

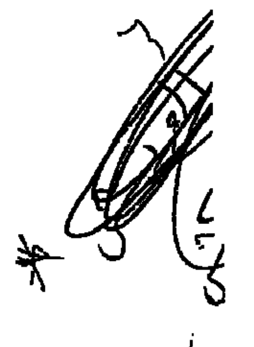
I. Cautères. — II. Obsédants. — III. Noires ; Où. — IV. Tin ; Noemi. — V. Ases ; Ilot. — VI. Rixe. — VII. Isola ; Té. — VIII. Notaire. — IX. Elidé ; Sel. — X. Retenu ; La. — XI. Se ; Trait.

*Verticalement*

1. Contaminer. — 2. Abois ; Soles. — 3. Usiné ; Otite. — 4. Ter ; Salade. — 5. Eden ; Aient. — 6. Rasoir ; Ur. — 7. En ; Elites. — 8. Stomoxe ; Ell. — 9. Suite ; Plat.

GUY BROUTY.







# Le Monde des LIVRES

## LECTURES POUR L'HIVER

LA saison d'hiver, qui n'est pas une morte-saison, a failli être dominée par Simone de Beauvoir. Au moment où sort sur les écrans le beau film sur elle qu'ont réalisé Malka Ribowska et Josée Dayan, on annonçait chez Gallimard un triplé de livres ; d'abord le texte du film, puis, en *Post-scriptum au deuxième sexe*, un recueil d'articles où la féministe soutenait ou rectifiait ses positions antérieures, enfin une minutieuse étude de son œuvre due à deux Françaises, professeurs d'université au Canada, Claude Francis et Fernande Gonthier, qui tenaient auprès d'elle le rôle de Contat et Rybalka auprès de Sartre. Et puis, non, rien ne va paraître, du moins dans l'immédiat. Exigeante pour elle-même et les autres, Simone de Beauvoir a tout repris. Le film sort seul.

### Des romans encore

C'est une autre voix qui pointe. Ecoutez-la : « *Il était monté dans mon taxi, boulevard Haussmann, un très vieux monsieur avec une belle moustache et une barbe blanche qu'il s'est rasée après, quand on s'est mieux connu.* » Vous la reconnaissez. C'est celle d'Emile Ajar qui reparaît dès janvier au Mercure de France avec un Momo, chauffeur de taxi, dans *l'Angoisse du roi Salomon*. Autour de lui, des gens plus graves, mieux étiquetés : Roger Vrigny publie le roman d'un double terrorisme, *Un ange passe* (Gallimard) ; Jean Cayrol complète par une *Histoire du ciel* (Le Seuil) ses mythologies de la mer, de la prairie... ; Maurice Roche continue ses variations sur le thème de la mort dans *Macabré* (Le Seuil). André Pieyre de Mandiargues s'affuble d'un curieux titre : *l'Anglais décrit dans le château fermé* (Gallimard) ; Daniel Boulanger double des nouvelles de poèmes : *Un arbre dans Babylone* et *Œillades* (Gallimard) ; Rober Grenier donne un récit : *Un air de famille...* (Gallimard) et Rezvani, un roman, *le Canard du doute* (Stock) ; Max-Pol Fouchet, qui a pris part tardivement à la fiction, y revient : *les Rendez-vous du soir* (Grasset) ; tandis, que chez le même éditeur, les deux écrivains suisses qui ont obtenu des lauriers français, Jacques Chessex, prix Goncourt 1978, et Georges Borgeaud, prix Renaudot 1974, se manifestent à nouveau.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 12.)

## Victor Segalen et le stoïcisme de la pierre

● *Il cherche l'ailleurs en lui et rencontre le réel.*

IL est singulier que le livre le mieux diffusé de Victor Segalen soit *les Immémoriaux*. Nombre de lecteurs ont été rebutés par ce texte qui, par plus d'un aspect, les a éloignés d'une œuvre autrement stimulante. Les hommages posthumes, les célébrations, n'y feront rien. Répéter que cela est beau, profond, superbe, n'empêche pas l'ennui de ces « autrefois symbolistes ».

La grandeur et l'actualité de Segalen tiennent à ce que, refusant de faire la part des mots et des choses, il offre peu de prise à la mode. Kenneth White, au cours d'un colloque qui s'est tenu récemment au musée Guimet, a insisté sur « *l'actualité de l'inactualité de Segalen* ». Il aurait pu ajouter qu'à l'image de son nom, qui signifie « paille de seigle », Segalen a été un terrien, un homme de plein vent, et que son œuvre, où domine le stoïcisme de la pierre, est marquée par le vertige de l'effritement. Voilà sa modernité.

Victor Segalen cherche le lieu et la formule, l'ailleurs en lui, et se heurte au réel. Tous ses voyages sont frappés au coin de ce fichu paradoxe : pour s'abstraire du réel, il faut s'y plonger... Et ce sont les plus belles pages d'*Equipée*, où l'explorateur, l'*exote*, doit apprendre à ouvrir son corps aux flux du monde. Dans la littérature de voyage en est-il d'aussi achevées ?



Terre cuite funéraire. Epoque Wei. V°-VI° siècle.

On sait l'itinéraire de V. Segalen. Des lettres et des photos, des journaux de bord et des feuilles de route (*Journal des îles, Briques et Tuiles, Lettres de Chine*), une thèse d'Henry Bouillier, ont familiarisé avec la vie de ce nomade intellectuel. « Un Rimbaud fonctionnaire », pas vraiment... Ni voyou ni vagabond, médecin de marine, archéologue éclairé (*Chine, la grande statuaire*), il est mort trop jeune pour qu'on sache jusqu'où l'aurait porté sa quête d'authenticité. Natif de Brest, la Bretagne lui aurait peut-être ménagé ce que l'Amérique, Tahiti, Ceylan, la Chine... lui avaient refusé : une rencontre avec lui-même.

Car, en plus du vertige de l'effritement, il faut ajouter l'omniprésente hantise du double... Victor Segalen, tout jeune médecin, s'intéresse aux phénomènes paranormaux et, en particulier, à l'autoscopie. Plus tard, dans le travail des mots, dans la traversée des paysages, il explorera son *je* pluriel. Il se méfiera toujours des limites de l'état civil. Relisez *René Leys* et *le Fils du ciel*. La question de l'identité et l'art du double jeu y sont poussés aussi loin qu'il est possible. Très loin.

Exotisme dans l'exotisme. Son œuvre poétique, plus encore, a l'allure d'une galerie des glaces. Elle semble traduite d'un « chinois qui ne fut pas », et chaque phrase y est l'équation de plusieurs autres. Victor Segalen l'a voulue ainsi : multiple, solitaire, exigeante. *Stèles* illustre bien cet effet, qui ne porte pas de nom : celui des mots et des choses qui font écho à la structure même de l'inconscient. *Thibet*, qu'il laissera inachevé, introduit le même vide dans le langage, le même blanc dans le poème. On ne voit que Mallarmé et Saint-John Perse pour avoir exclu, aussi radicalement, tout bavardage de leurs écrits. Les monosyllabes prennent souvent chez Segalen de faux airs d'idéogrammes...

### Une perception à la chinoise

Avait-il jamais imaginé être lu par un lecteur chinois ? Au cours de la célébration du centième anniversaire de sa naissance, il y en eut un. François Cheng montra comment l'auteur de *Stèles* fit usage de la pensée taoïste et dit que *Peintures* relevait principalement d'une perception de l'espace « à la chinoise ». Il fut très applaudi.

Tout voyage a un horizon verbal, toute exploration finit aux frontières de l'inconnaissable et de l'absence... De l'Océanie à la Chine, pour revenir mourir en Bretagne, à l'âge de quarante et un ans, Victor Segalen aura fait l'épreuve de cette double fatalité. Il laisse dans son sillage des fragments et des projets de livres. Ainsi son *Essai sur l'exotisme*, où les paradoxes, les trouvailles verbales et les pensées d'un jour tendent à fixer une « esthétique du divers ». Etonnante entreprise, qui annonce des thèmes décisifs : la relativité des cultures, l'ethnocide, l'anti-ethnologie et bien d'autres. On laissera à celui qui, inquiet de sa propre idéologie, affirme qu'il s'agit là d'une pensée de droite, la responsabilité de ses opinions. On retiendra plutôt un mot, entendu dans le hall du musée Cernushi, qui lui consacre actuellement une exposition : « *Victor Segalen est sans doute mort d'avoir perdu son double en Chine...* »

JACQUES MEUNIER.

### REPÈRES

**ŒUVRES PRINCIPALES**

« Les Immémoriaux », collection « Terre humaine ». Plon, 1956, collection « 10/18 ». Postface d'Henry Bouillier, 1966 ;

« Stèles, Peintures, Equipée », préface de Pierre-Jean Jouve. Plon, 1970.

René Leys, collection « l'Imaginaire », Gallimard, 1978.

« Le Fils du ciel », Flammarion, 1978.

« Chine : la Grande Statuaire », postface de Vadime Elisseeff, Flammarion, 1972.

**ŒUVRES RECEMMENT PARUES**

« Journal des îles », Editions du Pacifique, introduction d'Annie Joly-Segalen, 1978.

« Essai sur l'exotisme », collection « Explorations », Fata Morgana, 1978.

**A PARAITRE**

« Thibet », le Mercure de France va publier en janvier une édition aussi complète que possible de ce texte inachevé. Editée par Michael Taylor elle réunit toutes les variantes et notes.

**OUVRAGES SUR VICTOR SEGALEN**

« Victor Segalen », Henry Bouillier, Mercure de France, 1961.

« Victor Segalen », Jean-Louis Bédouin, collection « Poètes d'aujourd'hui », Seghers, 1963.

**EXPOSITION**

A l'occasion du centenaire de Victor Segalen, le musée Cernuschi, avec le concours de la délégation générale aux célébrations nationales, a organisé une exposition : « Formes chinoises ». Documents originaux et collection du musée d'avant 1914. (Jusqu'au 11 février 1979.)

## La gauche et l'antisémitisme

● *De Voltaire à Brejnev.*

UNE question : l'antisémitisme est-il à gauche un phénomène accidentel ? Une réponse : non. *Les Juifs et l'Idéologie*, d'Henri Arvon, est un court et dense essai de 150 pages, brillant, érudit, stimulant, discutable. Il part d'une constatation sur la situation actuelle des juifs dans le monde : les communautés israélites, depuis l'émancipation des juifs français en mars 1791 ou des juifs russes qui se situa, elle, en avril 1917, avaient pris l'habitude de se considérer comme menacées par la droite et protégées par la gauche ; or, en 1979, un coup d'œil panoramique montre que l'antisémitisme et l'« antisionisme » sont surtout caractéristiques de régimes et de mouvements se réclamant de la gauche : Union soviétique et Pologne, mouvements révolutionnaires d'Europe et du tiers-monde, bande à Baader à l'occasion.

Henri Arvon a voulu dépasser une perception immédiate et conjoncturelle du phénomène. Il a examiné l'histoire — une histoire refoulée dans l'inconscient collectif de la gauche — pour y découvrir, depuis l'époque des Lumières, une puissante et continue (mais parfois souterraine) tradition d'antisémitisme. Voici sa démarche.

De Voltaire à Marx, de Luther à Bakounine, toutes les doctrines qui rompent avec le vieux catholicisme contiennent un potentiel antisémite aggravé. Arvon ne croit pas que l'on puisse mettre sur le même plan l'antijudaïsme de l'Eglise — aujourd'hui officiellement dénoncé par Vatican-II — et l'antisémitisme laïque du dix-neuvième et du vingtième siècle. Le christianisme doit trop au judaïsme pour en souhaiter la disparition. Dans la perspective chrétienne bien comprise, les deux croyances sont deux étapes dans une progression unique. Le judaïsme d'ailleurs, au contraire des hérésies chrétiennes, traversa sans trop de difficultés la première partie du Moyen Age. Le catholicisme a pu mener les juifs au ghetto, à la persécution, jamais à l'extermination.

EMMANUEL TODD.

(Lire la suite page 13.)

Grand Prix National des Lettres
ROGER CAILLOIS
de l'Académie française
Approches de la poésie
Bibliothèque des Sciences Humaines
Babel
précédé de
Vocabulaire esthétique
Collection Idées
GALLIMARD

## « Le Musée de l'homme », de François Nourissier
## « Nunc dimittis », de Marcel Jouhandeau
# La pitié et l'envie

ECRIRE, c'est se raconter, de toute façon. Simenon jure n'avoir jamais fait que ça, à travers ses fictions. Parler des autres, comme ici, c'est encore parler de soi. Pourquoi donc ne pas pousser cette impudence jusqu'à l'impudeur en se prenant ouvertement et exclusivement pour sujet ? Beaucoup de nouveaux venus s'y emploient, quitte à décevoir l'appétit romanesque du public. Ils ne manquent pas de prédécesseurs augustes, de Montaigne à Rousseau et de Proust à Gide. Voici deux devanciers plus récents qui illustrent parfaitement deux manières opposées d'envisager l'autobiographie : avec ou sans la crainte de lasser le lecteur, dans l'espoir de lui inspirer la pitié ou l'envie.

La peur d'indisposer et le projet de se faire plaindre habitent François Nourissier depuis qu'il met sa vie en livres, c'est-à-dire depuis vingt-cinq ans et une vingtaine de titres. On les trouvait au cœur de son prix Femina, *la Crève* (1970), d'*Allemande* (1973), et dès *Une histoire française* (1965) ou *Un petit bourgeois* (1963), dont *le Musée de l'homme* reprend faits et thèmes.

POUR qui a juré de nous émouvoir, il est bien vrai que l'existence de l'auteur manque de singularité et de malheur vrai. Elle brillerait plutôt, de son propre aveu, par l'absence d'aventures et d'échecs. L'amour, l'harmonie familiale, la considération, les honneurs, les loisirs de luxe, sont au rendez-vous de la cinquantaine : tout ce dont on peut rêver dans une société avec laquelle, de surcroît, Nourissier se sent d'accord, ce qui devrait le combler.

A ces raisons de ne pas trop s'apitoyer s'ajoute le fait que les rares malheurs objectifs évoqués ici l'ont déjà été ailleurs à plusieurs reprises. Les lecteurs des précédentes confidences n'ont plus rien à apprendre sur la mort subite du père dans un cinéma quand l'auteur n'avait que neuf ans, ou l'enfance de pauvre assombrie par l'absence de racines et la peur de manquer. Rester en secret petit banlieusard de l'Est devant les tennis de l'Ouest que l'on convoitait jadis, garder ses sentiments petits-bourgeois d'insécurité et d'injustice au cœur de l'aisance grand-bourgeoise qu'on s'est conquise : on ne saurait faire prendre ces misères-là pour le mal absolu ni pour l'image de l'humaine condition, en dépit du titre.

Premier conscient de ses privilèges et de ses chances, l'auteur revient de préférence sur le lointain passé dont les difficultés réelles lui semblent à la fois justifier et entacher à jamais les satisfactions ultérieures, et il minimise ces dernières tant qu'il peut. A l'en croire, ses loisirs et ses honneurs

*par Bertrand Poirot-Delpech*

n'en sont pas vraiment. Cet habitué des bilans, et des bilans noirs, se sent profondément laid, sans passé, démuni, ayant manqué ses chances, besogneux, mal récompensé.

COMME tous les autobiographes qui redoutent de manquer de titres à notre attention, et comme il l'a déjà fait dans ses autres livres, Nourissier entoure ses aveux de considérations destinées à en grandir les mérites : cette fois, il ira plus loin qu'il n'a jamais été, il renoncera à la virtuosité. Il se surpassera dans la probité et l'absence de précautions. Il a payé ce livre, nous dit-il, d'une crise atroce de trois années, et ce sera le dernier du genre avant de retourner à la fiction, jugée mineure. D'ailleurs, il ne se sent pas bien, à son âge son père avait disparu, déjà il prépare sa mort, suppute l'oubli. Que veut-on de plus ?

On sourit presque de ces surenchères masochistes, de ces promesses d'ivrogne, de ces chantages à l'agonie. Et voilà, tout à coup, qu'ils nous touchent, par la sincérité parfaitement nue dont ils forment les préambules et la rançon. Je pense en particulier au tendre hommage envers l'épouse, avec qui l'ancien coureur de petites garçonnes de Passy sait enfin qu'il vieillira ; à la délicatesse tolérante dont sont entourés les enfants ; à bien d'autres signes de dénuement véritable et d'humanité profonde, que cachent inutilement les références trop fréquentes à la fausse monnaie des idées et des carrières.

CE « musée » ne renferme pas l'humanité entière, contrairement à l'espoir de tout autobiographe. Mais il mérite de rester un des meilleurs reflets du petit bourgeois devenu grand dans la France cossue du second demi-siècle, et, plus généralement, de l'écrivain lucide, durant cette même période.

Peu d'hommes de plume confessent avec tant de loyauté, et non pour être poliment démentis, leur impression d'avoir trahi dans le confort des notables et le savoir-faire les espérances et les exigences de leur jeunesse. Peu d'entre nous s'accusent tout net de s'être privés, par leur seule faute, d'une œuvre et d'une destinée plus hautes.

A le suivre, Nourissier aurait manqué d'« audace » pour se « jeter au gouffre ». Cela se pourrait. Il s'avoue, et on le devine, frileux, impatient de revenir en terre connue. Son style même se ressent de cet enfermement dans ce qu'il est certain de réussir. Nourissier n'a pas son pareil pour se ligoter lui-même, se river son propre clou, en deux adjectifs secs, chargés de résumer les mondes extérieur et intérieur.

Plus que par ses lamentations un peu appuyées, on mesure l'authenticité de sa détresse présente au retour exceptionnel du mot « gris » dans ses fameuses fins de phrase, en coups de fouet. Authenticité et coups de fouet qui justifient à eux seuls ce bel héritier de Giraudoux, de Morand, et son espoir, propre à tout écrivain, de faire mieux la prochaine fois.

C'EST peu dire que Marcel Jouhandeau ne s'excuse pas, lui, de ne parler que de soi. Il s'en flatte, et ne doute pas un instant que cela intéresse le public. Plus ostensiblement catholique que son cadet, il se montre de loin le moins scrupuleux et contrit des deux. Il ne s'agit pas, pour lui, de se défendre, moins encore de se mortifier et d'apitoyer, mais d'honorer tout ensemble Dieu et sa personne, en faisant envie.

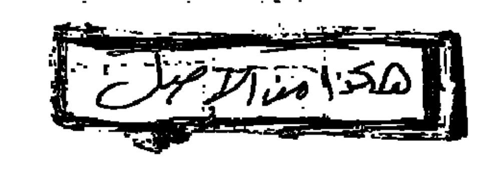
Et comme il y arrive bien encore, dans ce *Nunc dimittis* écrit à plus de quatre-vingt-cinq ans ! De l'épouse infernale qu'il faisait mine de honnir et qui lui a fourni le meilleur de ses chroniques, il ne garde que des souvenirs presque doux. Leur jeune fils adoptif le régale de mots d'enfant « à la Jouhandeau ». Plutarque et Saint-Simon continuent d'alimenter une pensée toujours tournée vers les sommets, même quand le corps la taraude. Si les réflexions n'ont plus la puissance de la maturité — qu'exalte justement un numéro spécial du *Bulletin du bibliophile*, 18, rue Dauphine, — il leur reste un libéralisme très moderne par rapport à la morale chrétienne héritée, et la limpidité acquise auprès des moralistes et des mémorialistes du Grand Siècle.

Comment ne pas envier ce nonagénaire qui, comme Louis XIV, n'a « jamais souffert », jamais pris sa température, jamais su ce qu'était l'impuissance, et qui attend la fin comme une délivrance ? Ce livre est le dernier, il le sait, pour un écrivain il a goût de tombe, c'est déjà la nudité dont Nourissier s'effraie avec quarante ans d'avance... et pourtant il jubile. Il rêve que l'extase d'un *Magnificat* l'emporte vers l'éternel et l'essentiel !

Quand on songe au courage insoutenable de Montherlant, au naufrage lent et muet de certains, à l'angoisse qui paralyse tant d'autres dès la cinquantaine, cette résignation sereine plaide splendidement pour la foi de nos ancêtres !...

★ LE MUSEE DE L'HOMME, par François Nourissier, Grasset, 319 pages, 49 F.

★ NUNC DIMITTIS, Journaliers XXVI, 1971-1972, de Marcel Jouhandeau, Gallimard, 148 pages, 35 F.



# Lectures pour l'hiver

(Suite de la page 11.)

Plusieurs auteurs déjà connus nous réservent des surprises. C'est ainsi que nous allons retrouver Jean Cau, fasciné par un héros inattendu, en pleine *Passion pour Che Guevara* (Julliard) à qui il adresse à la fois « une oraison et un blasphème » ; Arthur Koestler aux prises avec un ouvrage de philosophie sur l'homme, *Janus* (Calmann-Lévy) ; Pierre Gascar, décidément tenté par l'histoire, sondant l'âme de *Robespierre* après avoir scruté celle du roi fou Charles VI (Gallimard) ; Jean-Louis Bory sur les traces de Cambacérès *(les Cinq Girouettes* (Ramsay) ; Georges Suffert occupé à nous donner des nouvelles *(la Fête au Togo*, Grasset) ; le psychanalyste Bruno Bettelheim attelé à déchiffrer, après les contes de Perrault, *les Mille et Une nuits* (Seghers) ; et même l'antipsychiatre britannique Ronald Laing, pour la première fois au sein d'une famille heureuse, la sienne, occupé à noter au vol ces *Conversations avec mes enfants* (Stock).

## Résurrections

Elles s'opèrent de trois façons : par des rééditions, des publications, des publications inédites, ou des essais critiques. Signalons la réapparition de Frédéric Mistral, dont Julliard réédite les *Mémoires et récits* ; celle de Marcel Schwob, dont Christian Bourgois va relancer l'œuvre en 10/18 ; de l'écrivain résistant Jean Prévost, tué dans le Vercors, dont Odile Yelnik va donner un portrait, nourri des souvenirs de son épouse et de son ami Vercors (Fayard), tandis que Georgette Elgey lui réserve une de ses quatre émissions télévisées « Politique et littérature » ; celle de la sombre figure de Maurice Sachs, auquel deux livres vont être consacrés, l'un chez Grasset, l'autre au Sagittaire.

Kafka n'est certes pas un oublié, mais Marthe Robert, dans un nouvel essai sur l'écrivain qu'elle a aussi beaucoup traduit, va étudier ses relations avec le judaïsme et montrer comment elles lui ont façonné cette manière d'écrire tout à fait inédite *(Seul comme Franz Kafka* (Calmann-Lévy). La correspondance de Nietzsche avec Lou Andreas Salomé v asortir aux Presses universitaires de France. Tandis que le romantisme bat son plein et qu'on annonce des manifestes en cascade (celui de Jean-Edern Hallier à ses éditions, de Michel Le Bris chez Grasset), Marcel Schneider redonne vie à un grand romantique allemand *Hoffmann* (Julliard).

Quant à Camus, déjà ramené en pleine lumière par l'énorme biographie américaine de Herbert R. Lhottman, il va se voir à nouveau éclairé par Jacques et Claudine Broyelle (Grasset).

## Passé proche ou lointain

Les historiens du monde contemporain braquent de plus en plus leur objectif sur la presse. Après l'étude de Jacques Thibau publiée cet automne, un nouveau livre sur *le Monde* va paraître aux Editions du Seuil, dû à Jean-Noël Jeanneney et à Jacques Julliard. Mais *l'Express*, à son tour, passe sur la sellette, dont Michel Jamet conte l'histoire (Calmann-Lévy).

A l'inverse, remontant les siècles, Emmanuel Le Roy Ladurie, le brillant auteur de *Montaillou*, place sous son microscope une révolte populaire du seizième siècle dans la petite ville de Romans. Pendant le *Carnaval de Romans*, dont l'auteur restitue la fête sauvage, les habitants déguisés, masqués, jouant et dansant leurs luttes intestines, finirent par s'égorger (Gallimard).

L'année 1979 est celle du centenaire de la naissance de Staline. Faut-il mettre au compte des cadeaux empoisonnés pour un tel anniversaire la dramatique sur « Trotsky 1927 » montée par Jean Ellenstein, historien du parti communiste, dont le texte paraîtra chez Julliard avec une longue introduction de l'auteur sur le pouvoir totalitaire ? Et cet autoportrait « d'un stalinien en herbe » que présente François George dans *Ultime hommage au camarade Staline* (Julliard), ou encore les confidences de l'ancien collaborateur particulier de l'homme d'Etat pendant les années 1923-1928 *Bajanov révèle Staline* (Gallimard) ?

A cause de ce centenaire ou non, les documents sur l'U.R.S.S. continuent d'affluer : scènes de la vie quotidienne peintes par des yeux soviétiques ou étrangers, témoignages sur les camps, Mémoires d'hommes politiques, comme ces souvenirs du premier ambassadeur que la Yougoslavie envoya à Moscou après la reprise des relations entre les deux pays, Velijko Micunovic, *(Journées de Moscou 1956-1958)*, Laffont) et ceux de l'ancien compagnon hongrois de Leonid Brejnev, Sandor Kopacsi, qui, préfet de police à Budapest, se joignit aux insurgés en 1956 *(Au nom de la classe ouvrière*, Laffont).

## Dans les littératures étrangères

Si le début de 1979 semble centré sur l'actualité en Union soviétique, l'année démarre, en ce qui concerne les lettres, avec trois ouvrages importants traduits du russe. En première ligne, celui de Iouri Dombrovski : *(la Faculté de l'inutile* (Albin Michel). Publiée il y a dix ans par l'un des romanciers soviétiques les plus intéressants (il est mort le 27 mai dernier) et qui jamais n'avait fait partie de l'Union des écrivains, cette analyse du phénomène stalinien s'impose comme l'un des livres majeurs de cette rentrée. Vladimir Voïnovitch, l'auteur des *Aventures du soldat Tchonkine*, exclu de l'Union des écrivains récemment, raconte dans une courte pochade les difficultés d'obtention d'un appartement dans une des maisons d'écrivains de Moscou : *Ivankiade* (le Seuil). Quant à Victor Nekrassov, qui vit ici depuis 1974, il poursuit dans *Un regard plus autre chose* (Gallimard) ses réflexions de badaud kiévien transplanté à Paris.

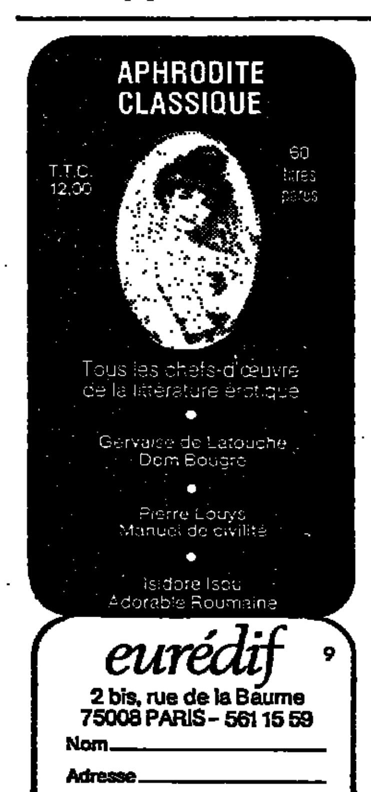
Peu de grands classiques en cette époque, qui en compte rituellement plusieurs : signalons tout de même les *Poèmes anciens et retrouvés* de Constantin Cavafy, qui paraissent (ou reparaissent, car certains sont déjà connus) dans un choix et une traduction de Pierre Leyris (Seghers).

Plus proches de nous, Italo Calvino, dont Julliard nous propose un récit à la fois fantaisiste et réaliste, une sorte de Charlot père de famille mis en mots : *Marcovaldo*, l'Allemand Günter Grass, dont les éditions du Seuil traduisent la somme : *le Turbot*, qui fera pendant au *Tambour*. Nicole Casanova publie, dans le même temps, chez Belfond, une série d'*Entretiens* avec le romancier hambourgeois, manière de portrait littéraire et politique de Grass. Enfin, Anthony Burgess, Irlandais exilé volontaire à Monte-Carlo, nous donne, après les très sérieuses biographies de *Napoléon* et de *Jésus*, un roman drôle et enlevé : *Rome sous la pluie* (Seghers) et une approche originale et démystificatrice de Hemingway (Fayard).

Deux autres grands noms : Garcia Marquez et Vladimir Nabokov. Du premier, Grasset publie quelques récits antérieurs à *Cent Ans de solitude*. Du second, Fayard traduit un roman, *la Transparence des choses*, à situer dans l'œuvre entre *Ada* et *Regarde, regarde les Arlequins !*

Signalons enfin un nouveau roman de Morris West sur les multinationales (Fayard) ; un nouveau posthume de Pearl Buck — une série de nouvelles : *les Amoureux* (Stock). Succès garanti. A quoi s'ajoute un nouveau livre de Joyce Carol Oates : *Haute Enfance* (Stock), le septième ouvrage traduit en français d'une romancière américaine qui mêle violence et poésie d'une manière très personnelle, ainsi qu'un nouveau W. Humphrey : *Plus loin le ciel* (Gallimard), le cinquième ouvrage traduit ici d'un bon écrivain du sud des Etats-Unis.

JACQUELINE PIATIER.




eurédif 9
2 bis, rue de la Baume
75008 PARIS - 561 15 59
Nom
Adresse
BON POUR CATALOGUE GRATUIT

# la vie littéraire

## L'énigme du saint suaire

Ian Wilson est convaincu de l'authenticité du saint suaire de Turin. Il en a le droit, certes ; mais, sur un sujet aussi incertain, un exposé vraiment objectif faisant le point froidement sur cette énigme scientifique aurait probablement été plus convaincant. Ian Wilson résume les études et les analyses qui ont été faites sur cette « relique ». Mais il présente aussi sérieusement des thèses qui nous ont semblé soit contestables du point de vue historique (ainsi les templiers auraient-ils dû leurs malheurs à la possession du saint suaire), soit douteuses du point de vue de la science et de la foi (ainsi l'image aurait-elle été imprimée sur le tissu par un phénomène unique de « force » émise par le corps du Christ au moment de la résurrection...).

Malgré le ton parfois trop « religieux » qui échappe au docteur Pierre Barbet, nous préférons l'ouvrage de ce dernier, *la Passion de Jésus-Christ selon le chirurgien*, qui, publié en 1950, a été réédité en 1977 par l'Apostolat des Editions et les Editions Paulines. Les études du docteur Barbet doivent, certes, être complétées par les travaux récents, mais elles sont encore essentielles à la compréhension des problèmes posés par le saint suaire de Turin. — Y. R.

★ LE SUAIRE DE TURIN, par Ian Wilson. Albin Michel, 350 p., 49 F.

## Sous le signe de Joyce

Une nouvelle revue qui se place sous le signe de Joyce, car elle s'intitule *Monsieur Bloom*, entend créer « une fiction collective », avec les textes divers et les photos qu'elle réunit. Le premier numéro nous propose une « errance » dans la ville moderne, traversée par des silhouettes et des rondes de police. Le deuxième numéro, qui rassemble notamment William Cliff, Mathieu Bénézet et Franck Venaille nous emmène sur les plages du nord. C'est le travail de montage qui fait l'originalité de cette revue : sa manière de rapprocher ou d'opposer des textes qui varient sur le thème du voyage intérieur et géographique. (6, rue Pétel, 75015 Paris. 10 F le numéro).

## « Les Espaces du prince »

« Les Espaces du Prince », c'est le territoire de l'Etat moderne. Il s'étend tout en réduisant les spécificités et en uniformisant les différences. Ainsi l'impérialisme évolue ; il modifie ses outils, adapte ses méthodes. « La construction d'un Etat et d'une unité nationale sont paradoxalement devenus, pour les uns un instrument privilégié d'expansion et de domination capitaliste, et pour les autres le cadre nécessaire à toute lutte de libération », estiment les auteurs de cet ouvrage (1). Henri Lefebvre, Faouzi Mellah, Yves Person, Jean Ziegler, etc... s'interrogent sur ces espaces du prince et dénoncent cette prétention à l'universalité. La mondialisation de l'Etat moderne réserve à l'homme une domination totalitaire insoupçonnée. Cet ouvrage nous propose une réflexion riche, grave, une urgente prise de conscience.

T. B.-J.

(1) PUF et Institut universitaire d'études du développement de Genève ((24, rue Rothschild, 1202 Genève).

## Cinématographie des rites

Dans sa dernière livraison, la revue *l'Ethnographie* (numéro 76, édit. Gabalda, 90, rue Bonaparte, Paris) publie une étude de Claudine de France sur la « Cinématographie des rites », c'est-à-dire sur les stratégies utilisées par les ethnologues-cinéastes pour reproduire le rapport existant dans les diverses aires culturelles entre le destinateur et le destinataire des rites.

Les divers continents sont également représentés dans ce numéro, l'Afrique en particulier avec la recherche d'une peuplade à peu près disparue, les Mourlé (négresses à plateaux), décrite en 1902 par l'expédition française de Bourg de Bozas, l'Asie avec la description de la fête de l'Indra Jatra et un curieux épisode d'un heurt religieux, dans l'Indochine des années 30, entre montagnards des hauts plateaux, missionnaires et administrateurs, avec déjà, en filigrane, l'influence communiste. — R. J.

# en bref

● MASSIN, directeur artistique des éditions Gallimard depuis vingt ans, entré en janvier chez Hachette pour diriger le département « Réalités » pour y remodeler les anciennes collections et ajouter des projets personnels de livres illustrés. Il remplacera Claude Janicot, qui, lui-même, va chez Nathan ; il aura comme assistant Hervé de la Martinière, ancien directeur commercial des Editions du Chêne.

Massin, qui avait été, depuis 1948, graphiste du Club français du livre et du Club du meilleur livre, avant d'entrer chez Gallimard en 1958, avait notamment conçu la couverture de la collection « Folio » et il était l'auteur de deux albums : « la Lettre et l'Image » (1970) et « les Cris de la ville » (1978) chez Gallimard.

● LES EDITIONS SOCIALES annoncent la naissance d'une nouvelle collection : « Comprendre ». Elle se compose de sept petits livres, accessibles et sans « dogmatisme », qui traiteront notamment de « la nation » (janvier), de « la philosophie », « l'économie politique » (mars) à la lumière des dernières recherches marxistes.

● LES « CAHIERS BLEUS » (automne 1978) publient des lettres d'Henry Miller et d'André Breton. Dans le même numéro, on trouve des poèmes en prose de Philippe de Saint-Robert : « les Cendres de midi ». (Centre culturel Thibaud-de-Champagne, Maison du Boulanger, 16, rue Champeaux, 10000 Troyes.)

● GILBERT CESBRON fait savoir qu'il tient à décliner sa récente promotion à l'ordre national du Mérite « pour des raisons d'éthique personnelle ».

● LE « MANDAT DES POETES » pour l'année 1978 a atteint 29 980 F. Cette œuvre, patronnée par Pierre Béarn et la Société des gens de lettres, réunit chaque année des fonds destinés à aider des poètes se trouvant dans une situation personnelle difficile. La somme recueillie a été répartie, au prorata des voix, entre Germaine Beaumont (42 voix), Alain Morin (24 voix) et Rémy Prin (11 voix).

● LE CLUB DES POETES DE MARSEILLE, animé par Constantin Castéropoulos, rendra hommage, le 16 janvier, à Louis Brauquier, récemment disparu. De nombreux extraits du recueil de ses poésies posthumes « Hivernage », qui vient de paraître, seront dits à cette occasion.

● LA DEUXIEME EDITION DES « LIVRES DISPONIBLES » vient de paraître en trois volumes : auteurs, titres, sujets. L'ensemble est réalisé à partir de la banque de données bibliographiques, issue d'un accord entre le Cercle de la librairie, le Catalogue de l'édition française et France-Expansion. Entièrement mise à jour au 1er juillet 1978, la nouvelle édition des « livres disponibles », dont, pour 60 %, le tirage est vendu à l'étranger, s'attache à une plus grande exhaustivité du catalogue. Le volume « Sujets » permet de retrouver par rubriques tous les renseignements sur les 211 021 titres disponibles en langue française.

● L'ASSOCIATION DES AMIS D'EMMANUEL MOUNIER vient de faire paraître le numéro 49 de son bulletin semestriel, consacré à la « Jeunesse de Mounier et du personnalisme », avec un inédit de Mounier. Il comprend également une étude sur sa pensée et son action envers la communauté internationale, par R. Bachoe (Canada). Renseignements, 19, rue d'Antony, 92290 Châtenay-Malabry.

# correspondance

## A propos des « Filles de noce »

*Emmanuel Todd a rendu compte de l'ouvrage* les Filles de noce *(Aubier), de M. Alain Corbin dans « le Monde des livres » du 24 novembre 1978. Tout en louant « l'excellente sociologie de la prostitution au dix-neuvième siècle » que nous apporte l'annexe, il lui reprochait de plaquer, sur ces faits, une grille d'interprétation inadaptée. M. Alain Corbin lui répond :*

Compte tenu de l'importance que revêt la prison dans la vie des prostituées, il eût été absurde d'ignorer *Surveiller et punir*, de Michel Foucault; cela dit, mon propos n'était pas d'illustrer les thèses de cet auteur aussi brillantes fussent-elles, mais de réaliser un travail autonome d'historien.

Loin de m'efforcer de montrer, comme vous l'écrivez, que les prostituées ont été strictement marginalisées et enfermées au dix-neuvième siècle, je me suis employé à prouver, au cours des deux premières parties de l'ouvrage, que le projet réglementariste qui prévoyait l'enfermement s'est soldé par un échec; et j'ai choisi d'étudier la période qui s'étend de 1871 à 1914, c'est-à-dire celle durant laquelle cet échec est le plus manifeste. Je pense que vous vous êtes trop attaché au titre du second chapitre de la première partie, lequel se réfère au projet réglementariste plus qu'à la réalité des choses.

Vous donnez d'autre part à entendre au lecteur que je me cantonne volontairement dans l'étude de quelques obsédés de la profession médicale. Je me suis efforcé, bien au contraire, de rapporter l'opinion de tous les grands syphiligraphes du moment, qu'ils aient été ou non favorables à la campagne destinée à dénoncer le péril vénérien; j'ai, en outre, souligné leur rôle dans l'humanisation des traitements.

Robert Laffont

" Une réussite éclatante. Nous avons affaire là à un écrivain singulier ".
GEORGES CONCHON

" Un délice : humour, mélancolie légère, poésie, réflexion sur la vie, le monde, la difficulté d'être ".
ROBERT POULET

JACQUES DESBORDES
LE POLYGLOTTE MUET
Roman

# en poche

## SZASZ, L'HÉRÉSIARQUE

QUI veut apprécier Thomas Szasz est prié de laisser la sagesse conventionnelle au vestiaire. Féroce, insolent, injuste parfois, l'auteur de *Fabriquer la folie* entend ne ménager aucune des croyances, aucun des dogmes qui cimentent les sociétés. A une époque où les idoles s'effondrent tandis que prolifèrent les idolâtres, il dégonfle dans *Hérésies* les baudruches de la « modernité » et, à coups d'aphorismes cinglants, s'acharne sur les « charognards » de l'Etat thérapeutique.

Amoureux fou autant qu'intransigeant de la liberté, Thomas Szasz s'insurge de la voir confisquée à l'Est par les hommes de parti au nom de la justice sociale, à l'Ouest par les psychiatres et leurs acolytes au nom de la santé mentale. La psychanalyse elle-même, américaine il est vrai, n'échappe pas à ses sarcasmes. « *Elle est,* écrit-il, *une nouvelle version du judaïsme. Le juif orthodoxe croit que les juifs sont le peuple élu, supérieur à tous les autres. Le psychanalyste orthodoxe et l'analysant croient que l'analyste et l'analysé sont le peuple sain, supérieur à tous les autres.* » A Freud, il préfère Karl Kraus auquel il vient d'ailleurs de consacrer un livre (1).

Szasz n'a jamais caché son admiration pour Molière, Voltaire et Swift : il les tient pour ses maîtres. Cet honorable professeur de psychiatrie à l'université de New-York, s'il ricane volontiers des prétentions de ses collègues à jouer les législateurs universels, s'il met en doute le caractère scientifique et bénéfique de la psychiatrie, s'il combat l'alliance de la médecine et de l'Etat, rappelle également que le respect de soi et d'autrui est aussi indispensable à l'être humain que l'air qu'il respire. Cet hérésiarque est d'abord un moraliste.

ROLAND JACCARD.

★ HERESIES, de Thomas Szasz. Traduit de l'américain par Florence Verne. « Petite Bibliothèque », Payot, 215 p.

(1) *Karl Kraus and the soul-doctors*, Louisiana State University Press, 180 p.

● PARMI LES REEDITIONS : *Pompes funèbres*, de Jean Genet (« l'Imaginaire », Gallimard) ; *Voyage dans les ténèbres*, de Jean Rhys (Folio) ; *le Bavard*, de Louis-René des Forêts (« l'Imaginaire », Gallimard) ; *Mouche*, roman policier de Demouzon (J'ai lu).

هكذا من الاصل



## poésie

# Georges-Emmanuel Clancier et le mystère

● ***Un tournant spirituel dans une poésie claire.***

JUSQU'ICI, dans ses *romans* comme dans ses poèmes en vers et en prose, Georges-Emmanuel Clancier pouvait passer pour un esprit réaliste, qui se penchait avec générosité sur *les misères* de notre temps et considérait le lyrisme comme une sorte d'antidote à la difficulté de vivre. Son œuvre poétique se caractérisait par une harmonie discrète où rien ne venait choquer des habitudes ancestrales.

*Oscillante parole* (1), marque un tournant et à la fois un enrichissement. La maturité de Georges-Emmanuel Clancier ne semble plus se contenter de ses certitudes ; là où l'interrogation était encore limitée, voire timide, *tout à coup elle s'élargit* en une imposante remise en cause de l'homme et de ses conforts intellectuels.

Les couleurs s'avivent avec brusquerie et conviction : on voit un monde de sensations qui lèvent des oiseaux imprévus, retournent des pierres fabuleuses, fait voler en éclats des vérités trop longtemps entretenues. Le climat même est changé : nous sommes dans les archipels de *l'angoisse* et de l'émerveillement, au lieu des eaux tempérées de jadis. Clancier se met à l'heure de la planète, quitte à ne pas savoir pourquoi elle tourne, ni dans quel sens. La respiration est celle du mystère, auquel il ne demande plus de se plier à la raison : tout au plus exige-t-il de lui d'*accepter les lois* du verbe souverain.

Il n'en est que plus à l'aise pour, précisément, douter du verbe : comme tout phénomène, celui de l'expression a pour terrible vertu de nous échapper. L'« oscillante parole » a désormais, en son sein le plus profond, plusieurs *orientations contradictoires*, qui aggravent nos déchirures. *Ce que nous disons* est l'excédent du non-dit.

ALAIN BOSQUET.

★ OSCILLANTE PAROLE, de Georges-Emmanuel Clancier, Gallimard, 120 p., 35 F.

### Revenir aux origines...

*Revenir aux origines, tu le rêvas, ô dément ou démon, tu en rêvas, mais ici et maintenant, quand s'entrouvre la paupière de l'être (du peut-être) et que toi pourtant tu respires, tu respires ! Rougeoiement, incendie, déluge, tout commence par l'abîme.*

*Descendre au delta (voir, savoir), tu le voudrais encore, et toujours ici, maintenant, vivant, vivant, cependant que la lèpre finale bourgeonne en brunâtres pustules, en splendides ulcères tout autour des globes éteints.*

*Revenir ? Descendre ? Que de monstres (de la vie ou du vide) entraveront ta marche. Poulpe issu du volcan, rapace calciné, armée de reîtres obscurs faits de piques, de lames, d'armures que n'emplit, que ne commande nul corps, nulle tête, minuscule David tu les affronteras, tu croiras périr, tu croiras renaître, passer outre, pauvre David qui toujours rêves ici et maintenant.*

## histoire

# *La dernière réhabilitation de Dreyfus*

**Si 1978 a été l'« année des collabos », (comme l'a souligné Bertrand Poirot-Delpech dans son feuilleton du 29 décembre), elle aura, d'une manière aussi frappante, été celle de la résurrection, par l'image, de l'Affaire Dreyfus. Le film télévisé d'Armand Lanoux et Stellio Lorenzi « Zola et l'affaire Dreyfus » est encore dans toutes les mémoires. On se félicite que le texte des émissions paraisse, à l'Atelier Marcel Julian sous le titre « Zola ou la conscience humaine », illustré de photos tirées du film et de *photos prises à l'époque par Zola*.**

**Dans le sillage de ces émissions s'est inscrite aussi la publication d'*un document resté jusqu'ici inédit : les souvenirs de Mathieu Dreyfus* « le frère admirable ». Marcel Thomas, à qui l'on doit une capitale histoire « l'Affaire sans Dreyfus », en souligne l'importance.**

## « Le frère admirable »

APRES les manifestes, les *déclarations publiques*, les témoignages judiciaires, il *a fallu attendre* bien des années pour que ceux qui connaissaient ou *croyaient* connaître l'« Affaire » pour y avoir joué un rôle se *résolvent* à confier aux historiens leurs papiers, leurs Mémoires, leurs vérités, le plus souvent contradictoires. Les souvenirs en général posthumes et souvent reconstitués que nous ont successivement livrés Esterhazy, Schwartzkoppen, Paléologue et bien d'autres auxquels vient de se joindre Mathieu Dreyfus ne peuvent, pris séparément, que nous laisser sur notre faim. Aucun des protagonistes de l'Affaire n'était en effet à même de détenir la totalité d'une vérité *infiniment complexe. Par ailleurs* trop de ceux qui y furent mêlés ont eu de bonnes raisons pour dissimuler ou maquiller une réalité gênante pour eux.

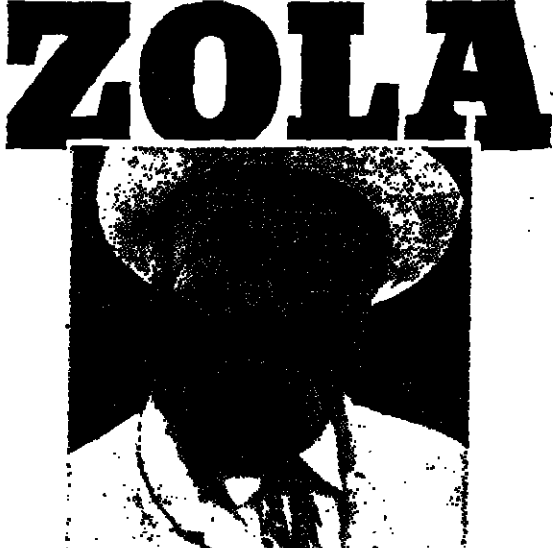
Au plus fort du combat, même un Mathieu Dreyfus dont chacun reconnaît aujourd'hui le désintéressement et la sincérité ne pouvait bien évidemment révéler le détail des démarches et manœuvres, souvent fort délicates, entreprises par ses amis et lui pour percer le mur de silence et de mensonges édifié par leurs adversaires. Il est d'autant plus important pour l'histoire de pouvoir reconstituer aujourd'hui toutes les étapes de la longue marche vers la vérité qu'eurent à parcourir les partisans du capitaine Dreyfus. Malgré leur caractère fragmentaire, les souvenirs de son frère constituent à cet égard un document *capital laissé* par un *témoin* d'une exceptionnelle qualité.

On n'attendra pourtant pas de leur publication intégrale des révélations inattendues. En effet leur manuscrit avait jadis été communiqué à Joseph Reinach qui l'utilisa largement dans son *Histoire de l'Affaire Dreyfus* — ouvrage monumental, mais aujourd'hui sur bien des points dépassé — et, plus récemment, Robert Gauthier en donna de copieux extraits, accompagnés d'un excellent commentaire dans ses *Dreyfusards* (Coll. « Archives », Julliard, 1965). Ce que leur *texte complet permettra* en revanche de mieux apprécier, c'est la qualité *humaine de* leur auteur.

*La dignité, la force de caractère* dont il sut toujours faire montre — et jusque dans les douloureux conflits qui pendant et après le procès de Rennes rompirent le front jusque-là uni des défenseurs de son frère, — s'affirment à chaque page de son récit. Force est de constater qu'avec le recul du temps ni Picquart, ni Labori ne sortent grandis de ces querelles.

A ceux qu'intrigue la part de mystère que recèlent encore certains aspects de l'Affaire, il restera *cependant*, une *fois* le volume refermé, un étonnement et un regret. Que sur bien des points Mathieu Dreyfus ait pu commettre certaines erreurs de fait, qu'il se soit souvent mépris sur les responsabilités exactes des uns et des autres, n'a rien de surprenant.

# ZOLA



# OU LA CONSCIENCE HUMAINE

On se serait en revanche attendu à ce qu'il apportât davantage de détails sur la difficile enquête qu'il s'efforça de mener du côté des attachés militaires Panizzardi et Schwartzkoppen. C'était évidemment dans *la nature exacte des relations* entretenues par ce dernier avec Esterhazy que résidait l'énigme fondamentale. D'Esterhazy il n'y avait à attendre que des demi-mensonges. Schartzkoppen dont il dit avoir eu connaissance, aurait pu, lui, apporter un témoignage décisif, si ses supérieurs ne lui avaient, de son vivant, fermé la bouche et, si, après sa mort, ses « Carnets » avaient été plus étoffés. Mathieu Dreyfus tenta, sans grand succès, de le faire parler par l'intermédiaire du *journaliste* Casella. Malgré leur insuccès, le détail de ces démarches serait d'un vif intérêt et l'on déplorera d'autant plus que Mathieu n'ait pas gardé copie de la correspondance échangée entre Casella et l'attaché allemand — correspondance

Il est également quelque peu surprenant que Mathieu ne fasse dans ses notes aucune allusion à la première démarche tentée par ses deux frères restés en Alsace occupée auprès de leur *souverain* Guillaume II. Dans le climat de l'époque, on conçoit *qu'elle ait été gardée secrète* en France, où elle aurait été mal interprétée, mais une note de l'éditeur aurait dû évoquer aujourd'hui cette initiative de la famille Dreyfus, signalée, avec documents à l'appui, par M. Maurice Baumont.

Malgré ces lacunes de détail, la lecture des *souvenirs* de Mathieu Dreyfus *s'imposera* à tous ceux qu'intéresse, *autant* que le complexe déroulement des faits, la psychologie des hommes, et plus spécialement de ceux que leurs adversaires croyaient salir en appelant « syndicat » la libre conjonction de leurs bonnes volontés.

MARCEL THOMAS.

★ L'AFFAIRE TELLE QUE JE L'AI VECUE, de Mathieu Dreyfus. Grasset, 312 p., 49 F.

## science-fiction

# ANATOMIE D'UN VERTIGE

● ***Alain Dorémieux approfondit ses thèmes.***

ALAIN DOREMIEUX, qui fut pendant près de vingt ans le rédacteur en chef de la revue *Fiction* et le directeur littéraire des éditions Opta a conservé une extraordinaire fraîcheur d'inspiration. Une bonne décennie après son premier recueil de nouvelles, *Mondes interdits*, il retrouve avec sûreté ses obsessions : l'attrait de la mort, l'incommunicabilité entre l'homme et la femme, la soif d'ailleurs.

Mais ces thèmes se sont approfondis, creusés jusqu'à devenir ce *véritable gouffre intérieur* au bord duquel se promène l'auteur, dans le désir *de s'accoupler* avec la mort. *Promenades au bord du gouffre* traduit ce vertige avec une rare richesse d'écriture. Que ce soit au cœur du silence, sur une Terre proche de son agonie, où les hautes tours des villes englouties affleurent à la surface d'un grand désert de sable, ou dans ce train qui traverse un pays dont il ne reste rien, les héros d'Alain Dorémieux attendent la fin avec une sorte d'impatience gourmande ; pour eux, la mort a de l'imagination. *De même, quand* ils rencontrent enfin la créature de leurs rêves, vanas à la *chevelure de fourrure*, plantes de la planète Syrtige qui *se transforment en* femmes pour vampiriser les premiers colons, *femmes-insectes* qui s'emparent de l'homme pour le livrer à leur reine, sont-ils persuadés que ce contact ultime les conduira au fond du gouffre.

Car l'autre, la femme en l'occurrence, est une planète que les astronefs les plus subtils ne peuvent atteindre.

Il ne s'agit pas ici d'une quelconque misogynie ; quand ils ne se pénètrent pas, les êtres s'observent, isolés par leur incommunicabilité. Cette apparente froideur d'entomologiste qu'Alain Dorémieux distille au fil de ses nouvelles prend peu à peu l'apparence d'un axiome sur lequel repose son *vertige de mourir*.

PHILIPPE CURVAL.

★ PROMENADES AU BORD DU GOUFFRE, d'Alain Dorémieux. Denoël, 256 p., 17 F.

## au fil des lectures

### Un label de qualité

L'ACTION de *Lune sombre* (1), de J. Dickson Carr, se situe en Caroline, dans la propriété de Henry Maynard, en face du fameux Fort-Sumter. L'atmosphère est lourde. Pour distraire sa fille, Maynard invitera *un quarteron de connaissances*, dont le Dr Fell, détective. Maynard est obsédé par un curieux meurtre, dont *fut victime*, voici un *siècle*, un *de ses ancêtres. Le même meurtre* va se reproduire sous nos yeux. Ce livre ne traite pas seulement *d'une affaire criminelle, mais aussi d'un problème d'identité. C'est* un bon produit, sérieux, solide, étoffé.

A *signaler que la nouvelle série « Red Label »*, sous sa couverture rouge, ne trompe pas son monde. L'amateur peut s'y fournir en toute sérénité.

### Chester Himes hors de lui

PEUT-ON en dire autant des Editions des autres ? Prenez la couverture de leur n° 4. Sur fond bleu, le nom de l'auteur, en blanc : Chester Himes. En rose, le titre : *Affaire de viol* (2). Au centre, en jaune, un panneau : « Saint-Michel ». Pour achever d'authentifier l'endroit, tout à côté, on peut lire l'enseigne « Pizza *Pino ». Et pour compléter ce photo-montage, au premier plan*, une jeune créature, en jeans taille basse et pull ultra-court, nombril *au vent, tête inclinée, toison généreuse. Tout à fait le* mouton qui attend le couteau. Fille ou garçon ? Allez savoir. Derrière, des *Noirs rôdent*.

Question : qui va violer qui ?

Le lecteur de policiers, qui connaît Chester Himes, s'attend à une affaire dans la manière de cet auteur, dans un nouveau décor : Saint-Michel, *où vont sans doute débarquer Ed Cercueil et le Fossoyeur.* Le lecteur peut aller se rhabiller. Dans le texte, le viol, si viol il y a, est loin d'être prouvé. En tout cas la victime n'est pas un minet ou une minette. L'histoire n'a absolument rien à voir avec la manière habituelle de Himes. Il s'agit d'un récit psychologique sans surprise et sans action, illustrant l'idée que, dans une affaire où des Noirs sont impliqués, la justice blanche est raciste. Trente-six *francs pour enfoncer cette porte* ouverte, c'est cher.

CLAUDE COURCHAY.

(1) LUNE SOMBRE, de J. Dickson Carr « Red Label », Editions PAC, 285 p., 19,50 F.

(2) AFFAIRE DE VIOL, de Chester Himes, Editions des autres. Diffusion interforum, 13, rue de la Glacière, 75284 Paris, Cedex 13, 285 p., 36 F. 36 F.

# LA GAUCHE ET L'ANTISÉMITISME

*(Suite de la page 11.)*

La première société médiévale, hiérarchisée, cloisonnée, assure une place aux juifs, au bas de *l'échelle sociale certes, mais parfaitement* définie. La gauche rationaliste, quand elle se veut absolue et dogmatique, mène, au contraire, logiquement, à un désir d'élimination du judaïsme et de ses traditions.

*Depuis le dix-huitième siècle*, elle tend un piège aux juifs. Elle réclame et favorise leur émancipation au nom de l'universalité des droits de l'homme, mais par suite elle ne tolère plus que les juifs se distinguent d'une façon quelconque du reste de la communauté. Elle offre l'égalité des droits, au nom d'un idéal cohérent mais abstrait, l'homme rationnel, mais en exigeant le rejet par les juifs de chair et d'os des *traditions intellectuelles et marchandes* que leur avaient imposées *leurs fonctions* dans la société médiévale.

Historiquement, ce piège fonctionne en Europe *occidentale* au dix-neuvième siècle. Partout, la *gauche obtient l'émancipation* des juifs. Mais partout finit par *se développer un virulent antisémitisme* de gauche, dont le fondement, ou plutôt la justification idéologique, est la haine du capitalisme, personnifié par la banque Rothschild en particulier. Si les anarchistes français sont en pointe dans cette attaque, les jeunes hégéliens allemands de *gauche*, *plus passionnés* de concepts que d'action directe, *évoluent* sur une pente *parallèle*.

L'affaire Dreyfus et la croissance de la IIe Internationale enrayent cependant cette tendance. La gauche européenne, *après des débats serrés, s'engage* du bon côté. De Drumont à *Hitler*, l'antisémitisme, *élaboré* à gauche, passe à droite et aboutit aux abjections du vingtième siècle. Mais c'est le même antisémitisme à fondement anticapitaliste qui réémerge dans la rhétorique « antisioniste » qui fleurit de nos jours en Union soviétique.

Entre 1917 et 1979, le cycle russe reproduit avec retard le schéma occidental. La révolution émancipe, mais le communisme finit par condamner, parce qu'il pousse à ses conséquences les plus extrêmes l'*hétérophobie* qui caractérise implicitement l'idéologie des Lumières.

Cette analyse, qui bouleverse des idées profondément enracinées, contient une *large* part de vérité. Elle pèche cependant par excès de systématisation. C'est l'utilisation du terme « *gauche* » qui pose un problème. La gauche dont parle Henri Arvon est la gauche dogmatique. Il ne s'agit jamais, dans sa perspective, d'une gauche libérale, socialiste et réformiste, comme celle des pays scandinaves ou de *la Grande-Bretagne, peu* intéressée par les questions et les *conflits de foi religieuse* ou idéologique et dont l'indifférence à la question juive est la meilleure garantie de tolérance.

Henri Arvon oublie d'autre part, dans son tableau de l'antisémitisme contemporain, la liquidation actuellement en cours de l'intelligentsia argentine d'*origine juive. Toutes les gauches* ne mènent pas à l'antisémitisme ; *certaines droites restent, en 1979*, extrêmement dangereuses. Ce qui est *certain, c'est que* partout où règne la violence, qu'elle soit révolutionnaire ou d'extrême droite, les communautés juives finissent par souffrir dans leur chair. Le désir de violence se moque des doctrines et des idéologies. Partout où se répand une envie de meurtre, consciente ou inconsciente, les juifs sont désignés d'avance comme victimes prioritaires.

EMMANUEL TODD.

★ LES JUIFS ET L'IDEOLOGIE, de Henri Arvon. Presses universitaires de France, 147 p., 42 F.





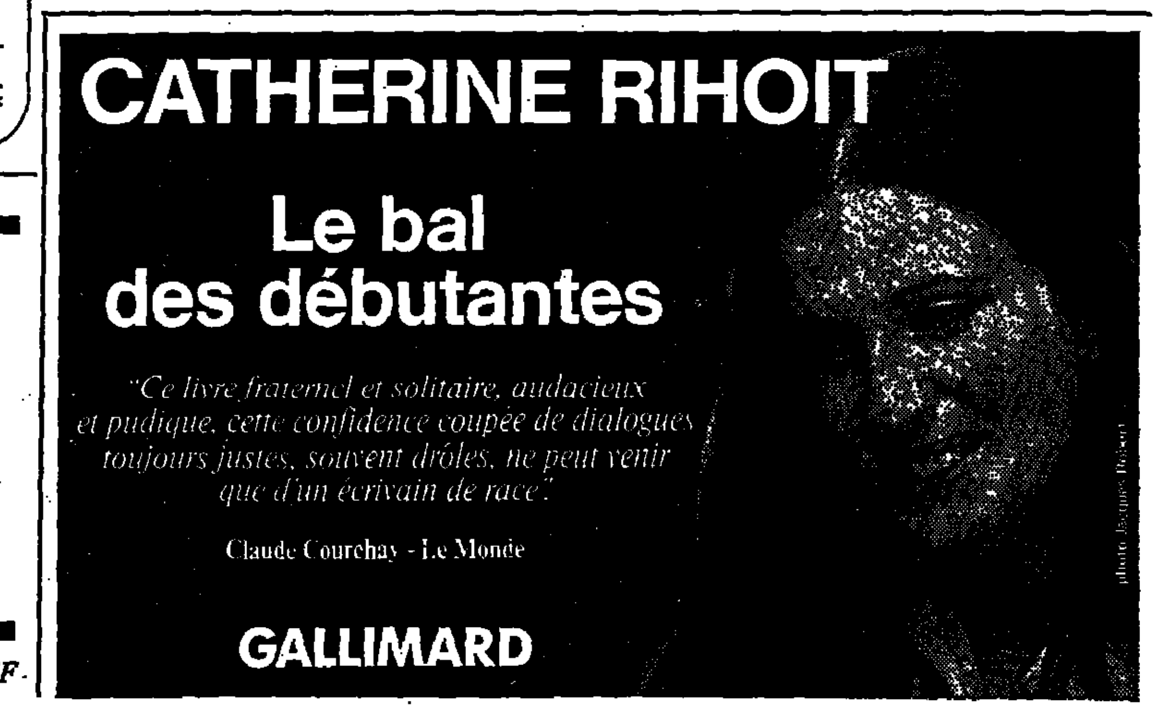
*Des Iraniennes et l'Iran*

*Miss Beauté Centre-Ouest*

*Je suis chauffeuse-livreuse*

*Lucie Aubrac, une résistante*

*En vente dans les kiosques 5F*



## entretien

# Guéorgui Vladimov, mi-officiel, mi-dissident...

**La pêche au hareng, thème de roman social, pourquoi pas ? C'est en tout cas l'exploit qu'a réalisé Guéorgui Vladimov, avec son roman « Trois minutes de silence » (Gallimard).**

**Pourquoi ce titre ? Pendant « ces trois minutes de silence, qui reviennent deux fois par heure sur tous les bateaux, nous explique Vladimov, toutes les radios se taisent pour capter un éventuel appel au secours. C'est un symbole de la solidarité : l'homme ne peut pas être seul, ne peut pas ne pas penser aux autres quand sonne le glas »...**

**La liberté du ton et du style de ce roman, l'absence de « théorisation » et de moralisme, tranchent sur la production habituelle : dans « Trois minutes », on se saoule avec n'importe quoi, on se bagarre, on voudrait s'aimer. La vie, quoi ! mais la vie sans message, toute en dialogues pris sur le vif.**

« *TROIS MINUTES DE SILENCE* est paru en 1969, dans la revue *Novy Mir*. Ce fut tout de suite un énorme succès, il y avait des listes d'attente dans les bibliothèques, j'ai reçu des milliers de lettres... Des intellectuels, des marins m'écrivaient. J'ai même reçu de petits cahiers où mon livre était recopié à la main par des marins de la flotte du Nord; ils ne savaient pas que c'était paru dans *Novy Mir*, ils pensaient que c'était du « samizdat » !

» D'ordinaire, le livre de mer est un roman d'aventures, comme chez Jack London ou Hemingway. Moi, je l'ai traité comme un sujet social. Il ne se passe pas grand-chose : on pêche le hareng, et un marin a une histoire d'amour. Mais cet équipage, c'est un petit morceau de la Russie, car le navire est une partie du territoire régi par les lois de l'Etat. Je crois que c'est ce qui a intéressé : de même qu'une goutte d'eau représente la composition de l'océan, de même tous les composants chimiques de la société sont représentés par les vingt-quatre personnages de l'équipage.

*— Comment avez-vous travaillé, vous qui ne connaissiez rien à la mer ni à la pêche au hareng ?*

— La plupart des livres à sujet de mer sont écrits par des gens qui ne sont pas spécialistes : ils sont envoyés en mission par leur journal ou par l'Union des écrivains pendant deux ou trois semaines, passent de navire en navire, s'installent dans le quartier des officiers et regardent de loin les marins pour engranger du matériau.

### « Le moins cultivé... »

« Moi aussi, j'ai été envoyé en mission. J'ai compris que les marins n'aimaient pas raconter leur vie à des gens extérieurs à leur monde. Ou bien ils mentent, ou bien ils sont grossiers, ou ils ne répondent pas... Alors, je me suis embarqué à bord d'un chalutier pour trois mois dans la mer de Norvège, le long du Groenland, le Shetland, les îles Féroé, jusqu'à l'Atlantique, de janvier à mi-avril 1962. Personne ne savait qui j'étais... Quand on me posait des questions, je disais que j'étais chauffeur à Koursk et je racontais le contenu de mon livre, *le Grand Filon*, qui venait de sortir.

» Jusqu'à la fin, personne n'a su que j'étais écrivain, membre de l'Union des écrivains ! Et je suis devenu tellement copain avec les marins qu'ils me parlaient en toute sincérité. On dormait dans le même dortoir, on travaillait ensemble, on mangeait ensemble.

» Le seul endroit où on peut être un peu seul sur un bateau, c'est sa couchette : on peut s'isoler, on peut même tirer le rideau. Moi, j'inscrivais dans mon bloc-notes ce que racontaient les marins ; et je cachais ce carnet avec un grand soin pour qu'ils ne me prennent pas pour un « donneur » qui fait des rapports au capitaine sur les conversations...

» Plus tard, j'ai envoyé le livre en cadeau au capitaine. Il a été stupéfait : « Lui ? un écrivain ? C'était réellement le moins cultivé de l'équipage ; il ne lisait jamais les journaux ! »

*Vladimov cherche dans un tiroir et en tire une énorme liasse de feuillets, avec, presque à chaque page, des languettes de texte dactylographié, collées entre du texte imprimé. Une sorte de puzzle typographique.*

« C'est le texte intégral de *Trois minutes de silence* tel qu'il n'a jamais été publié en Union soviétique. J'ai rétabli les coupures qui avaient été faites par le censeur : réflexions sur le pays, sur la religion, sur Dieu, sur l'économie, sur la génération qui nous a précédés et qui nous a dit trop de choses contradictoires, etc. L'édition française est donc la première édition complète.

### « Trop tard... »

*— En même temps que* Trois minutes de silence, *vous écriviez aussi* Le Fidèle Rouslan *qui est complètement différent.*

— J'ai commencé à écrire *Rouslan*, en 1963, après que *Novy Mir* eut publié *Ivan Denissovitch*; écrire sur les camps était enfin permis. Alexandre Tvardovski a lu mon récit, qui était deux fois plus court, et m'a conseillé d'approfondir le sujet. Je l'ai repris pour le retravailler. Je l'ai écrit jusqu'en... 1965 ; mais en 1964, on avait limogé Khrouchtchev et le sujet des camps était interdit ! Quand je suis arrivé avec ma nouvelle version, on m'a dit : « *Pourquoi* as-tu *mis* si longtemps ? Maintenant, c'est trop tard ». (Il sourit.) A ce moment-là quelqu'un a lu *Rouslan*, l'a copié, a commencé à le diffuser, à Moscou, à Leningrad. Un journal allemand a écrit que c'était un nouveau récit de Soljenitsyne et on a oublié que j'en étais l'auteur !...

*— Vous aviez été touché, personnellement, par les camps ?*

— Ma mère, qui était professeur de russe et de littérature, comme mon père, avait été arrêtée en 1952 — la dernière année ! — accusée de propagande et d'agitation antisoviétiques. Elle a été condamnée à dix ans, exclue du parti... C'était le temps des derniers procès : le sien a eu lieu en mars 1953 ! Elle était interrogée depuis neuf mois dans la prison du N.K.V.D. à Leningrad. Après le procès, on l'a envoyée dans un camp près de Leningrad, je lui ai rendu visite. Béria était déjà liquidé, les médecins du « complot » relâchés, mais la loi de l'inertie continuait à s'appliquer : ce n'est qu'en 1956 qu'elle a été entièrement réhabilitée. Ce qui fait que ce thème du camp, je l'ai observé moi-même...

*— Vous pensiez qu'il serait possible d'éditer* Rouslan ?

— Mon but à moi, c'était évidemment d'atteindre le lecteur. Le texte était déjà très connu en « samizdat », mais après 1973, j'ai vu que la situation littéraire se fermait et qu'il n'y avait plus d'espoir pour une littérature démocratique et critique. Plus d'espoir de publier *Rouslan*... Mes amis commençaient à se faire éditer discrètement en Occident. Lorsque j'ai compris que la seule issue pour moi était de publier en « samizdat » ou en « tamizdat », j'ai repensé mon texte comme si la censure n'existait pas. Je l'ai récrit entre 1973 et 1974, mais je l'ai daté 1963-1965, parce que c'était le moment de la fermeture des camps, quand les pauvres chiens se sont trouvés sans emploi et que l'on pouvait croire à une Russie libérée de la pesanteur de l'Archipel. Nous ne savions pas, à l'époque, qu'il existait de nouveaux camps ; nous pensions que tout était fini.

» En 1974, j'ai envoyé cette nouvelle variante à l'éditeur dissident Posseev, et le livre est paru en langue russe à l'étranger.

### « Je vous quitte... »

*— Malgré cela,* Trois Minutes de silence *est paru en livre à Moscou, sept ans après sa publication dans* Novy Mir. *Vous avez signé un contrat avec l'agence officielle soviétique VAAP pour la publication en France. Comment peut-on être à la fois officiel et dissident ?*

— Après *Rouslan*, nos officiels ont été préoccupés. Ils se sont demandé si j'allais partir. Pour empêcher une « fuite culturelle », il faut attirer les écrivains en les publiant sur place, en Russie. D'où une certaine tolérance...

» La VAAP prend 75 % des droits sur les cinq mille premiers exemplaires vendus. Quand on a conclu le contrat, j'ai reçu 91 roubles. En devises ! Quelques bouteilles de whisky, quelques cartouches de cigarettes...

*— Bon gré, mal gré, vous êtes devenu un « dissident ». Qu'est-ce que ça signifie ? Comment cela vous est-il arrivé ?*

— Dis-si-dent... Vous savez, je crois que j'ai toujours été parmi ceux qui se posaient des questions, donc parmi les mécontents. Cela a commencé en 1966, quand nous avons écrit cette lettre en faveur de Siniavski et de Daniel. Tout est venu de là... Jusque-là, j'étais un écrivain officiel, membre de l'Union ; je travaillais à *Novy Mir*, ce qui était respectable. Et soudain, on nous a mis un écriteau : « antisoviétiques », comme à des pestiférés. On ne m'a pas publié pendant sept ans. C'est ainsi qu'on devient dissident, malgré soi.

» Ensuite, *Rouslan* a paru en *Occident. D'habitude, chez nous*, on exige un repentir : il faut écrire dans un journal et dire qu'on vous a volé le manuscrit, qu'on n'était pas au courant, qu'on a refusé tout paiement, que ces chiens enragés sont des agents de la C.I.A., etc. Tchakovski, le rédacteur en chef de *Literatournaïa Gazeta*, m'a dit qu'il serait bon pour moi de donner un bon coup dans la gueule de la revue *Continent*. J'ai refusé. A moins que *Continent* ait un droit de réponse *(rire)*.

» Ensuite, mon éditeur norvégien m'a, dès janvier, envoyé une invitation pour la Foire du livre de Francfort, d'octobre 1977, que l'Union des écrivains m'a cachée. Je me suis dit que je n'avais plus rien à faire dans une telle Union. Alors, j'ai écrit le 10 octobre. « *Je vous quitte. Salut.* » La lettre a été très vite connue à l'étranger, et ça les a affolés. Maintenant, ils font tout pour que je quitte le pays. Par exemple *(il tire un papier d'un tiroir)*, j'ai reçu une « invitation » pour Israël. Regardez. Une personne que je ne connais pas m'envoie cette invitation. Je n'ai jamais rien demandé, je *n'en veux pas*, et on me propose de partir. Tout de suite. Alors qu'il y a des gens qui veulent partir, et qui ne reçoivent pas d'invitation.

*— Vous ne voulez pas quitter votre pays ?*

— Non, je ne veux pas. Je ne veux pas devenir un écrivain français, ni un écrivain américain. Je ne peux être qu'un écrivain russe. Je suis né ici, j'ai vécu trop longtemps en Russie, je connais la langue russe, les Russes, et je ne vois pas très bien comment je pourrais vivre en Occident en tant qu'écrivain.

» Le romancier doit vivre avec ses personnages, il doit partager leur destin. Bien sûr, ceux qui *sont à l'étranger deviennent plus* libres, ils écrivent ce qu'ils veulent, ils ont accès à toutes les œuvres, mais, peu à peu, ils perdent le lien avec la Russie ; après deux, trois ans, ils ont acquis un mode de pensée occidental, la pensée d'un homme libre. Et, petit à petit, la spécificité russe disparaît de leur mémoire... Bien sûr, j'ai envie de voir le monde. Mais sans espoir de retour, je ne peux pas partir.

### Un « microclimat »

*Il me montre une bouteille pleine d'un liquide jaunâtre : du sucre a été ajouté à l'essence dans le réservoir de son auto.*

» Tout *cela* est drôle. Drôle... J'ai le sentiment que notre société est malade. Regardez mon histoire, par exemple. Qu'est-ce que cela signifie ? A quoi pouvait-il leur servir que je quitte l'Union des écrivains, que je devienne président d'Amnesty International, que les radios étrangères, les journaux parlent de moi ? Pourquoi tout ce scandale ? Pourquoi toutes ces tracasseries, cette surveillance, cette voiture qui stationne avec quatre hommes devant la maison, ces coups de téléphone inquiétants ? Il aurait été beaucoup plus simple, meilleur marché pour l'Etat, de me laisser aller à Francfort pour six jours. D'autant plus que j'avais promis que je ne ferais pas de déclaration, ne donnerais pas d'interview... C'était simple. Mais une société malade, il lui faut absolument dominer l'homme, le réduire à une soumission absolue, l'humilier, pour qu'il ne proteste pas, pour qu'il ne s'insurge pas.

» Et ça n'arrive pas seulement aux écrivains : des ouvriers viennent de loin me voir, et cet instituteur, décoré, un des meilleurs, qui me dit tout à coup : « *Que puis-je dire aux enfants ? Pourquoi Brejnev se décore-t-il lui-même ? Leur mentir, c'est perdre leur confiance.* » L'homme ne peut pas vivre dans le mensonge. Finalement, il doit se dresser et dire ce qu'il pense. Et alors on le marque du sceau infâmant : « dissident ». Commencent les filatures, on écoute ses conversations téléphoniques, la poste ne lui transmet plus ses lettres, on met du sucre dans son essence.

» Autour de lui on crée un microclimat. A première vue cela peut paraître sans importance. Dans les magasins de mon quartier, le comportement des gens a changé : on me parle grossièrement, on me jette les choses au lieu de me les passer, on sert tout le monde avant moi; partout on me regarde de travers. C'est une façon de matérialiser le mécontentement du peuple envers moi ; et, pourtant, le peuple ne sait rien de précis sur mon activité ! Tout cela finit par avoir un effet sur votre psychisme. On se sent isolé, doutant de tout, affaibli, brisé.

*— Vos projets ?*

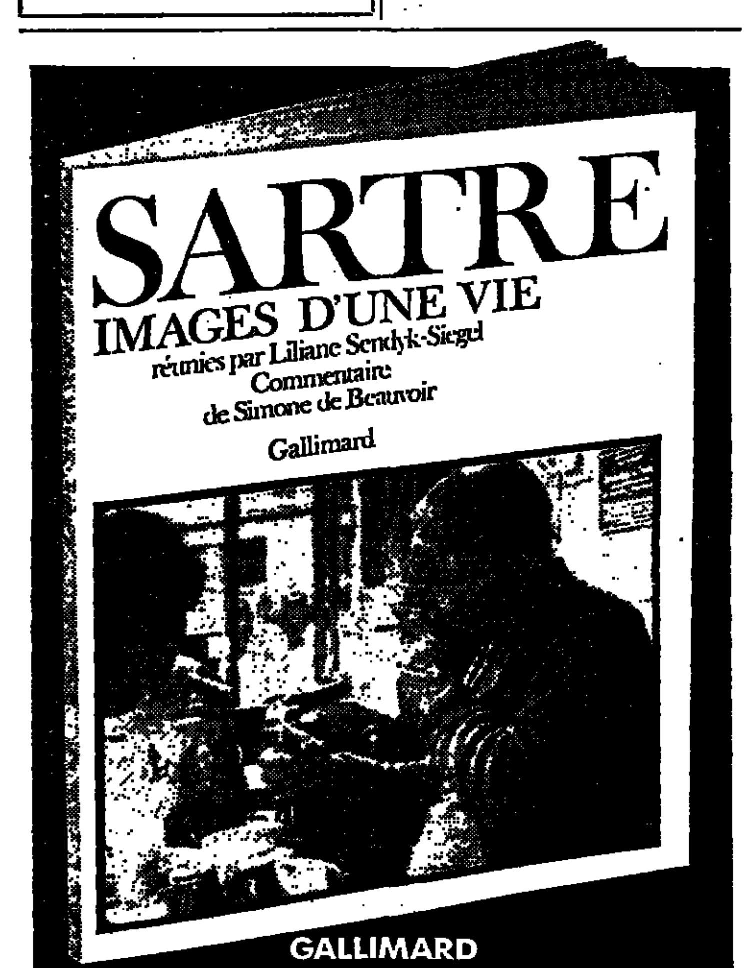
— Je travaille maintenant à deux romans : l'un sur la guerre, l'autre sur les problèmes de l'émigration, sur les « départs ». Ce livre, je l'ai commencé en 1971, quand l'émigration a commencé. J'étais alors président de la coopérative de l'immeuble et j'étais au courant de tout ce qui se passait dans la maison : il y a eu cinq départs — quatre Juifs et un Russe, — et le livre se compose de cinq chapitres. Dans chaque chapitre, quelqu'un part. Où ? Je l'ignore... Là-bas, mais qu'est-ce que c'est « là-bas » ? J'ai été obligé d'imaginer leur vie d'après les lettres qu'on reçoit. C'est pour cela que je demande à tous ceux qui reçoivent des lettres de l'étranger de m'en parler, de me les communiquer. Maintenant, il existe un nouveau rite à Moscou : dès que quelqu'un reçoit une lettre de l'étranger, on se rassemble et on la lit à haute voix. Moi, j'écoute... »

Propos recueillis par
NICOLE ZAND.

★ Dessin d'OBLIG.

CENTRE CULTUREL PORTUGAIS
FONDATION GULBENKIAN
51 avenue d'Iéna - 16e
COLLOQUE
« UTOPIE ET SOCIALISME AU PORTUGAL AU XIXe SIÈCLE »
(du 10 au 13 janvier)
EXPOSITION BIBLIOGRAPHIQUE
sur ce thème,
ouverte du 10 au 31 janvier.

(Publicité)
Sécurité Sociale
CHOMAGE...
IL FAUT LIRE
« PAS D'ACCORD »
30 F
de Pierre LACHAR
*Livre d'anticipation, plus d'actualité que jamais.*
Editions « La Pensée Universelle » 7, rue des Carmes, Paris (5e)
Tél. : 033-73-93




ÇA S'EST PASSÉ EN 1979
● Gilles Lapouge ● Patrick Grainville ● Hector Bianciotti ● Pierre Mertens ● Roger Grenier ● Gérard Guégan ● Rafaël Pividal ● Raymond Cousse ● Italo Calvino ● Jacques Réda ● Jean-Pierre Chabrol ● Michel Tournier ● Maurice Roche ● Denis Roche ● José Féron ● Maurice Roche ● Pierre-Robert Leclercq
les nouvelles littéraires
*et la rédaction vous proposent cette semaine l'almanach essentiel de l'année 1979*



هكذا من الاصل



Le Monde

# culture

## LE JOUR DU THÉATRE

### Brook-Avignon.

*Peter Brook a donné son accord : il occupera avec sa troupe le cloître des Carmes pendant deux semaines, au prochain Festival d'Avignon. Il y donnera un spectacle qui n'est pas encore choisi et deux autres, à minuit : l'un tiré du folklore africain, l'autre des traditions japonaises.*

*En attendant, les représentations de* Mesure pour mesure *se poursuivent jusqu'au 3 février aux Bouffes du Nord, où, du 5 au 15, Peter Brook adaptera sa mise en scène pour la télévision, en coproduction avec FR 3. Le spectacle partira ensuite en tournée en même temps que les Ubu, tandis que le théâtre accueillera (du 5 mars au 30 avril)* Die Dreigroshen Oper (l'Opéra de quat' sous) *par le Skarabaüs, une troupe venue de Munich, puis Carolyn Carlson.*

*En septembre, Peter Brook participera au Festival de Berlin avec son programme d'Avignon, qui fera la tournée des villes moyennes en France, avant un vrai tour du monde.*

### Maréchal et le Graal.

*Après les deux Shakespeare de Planchon et les quatre Molière de Vitez, la mode est aux œuvres gigognes. Marcel Maréchal et le Centre dramatique du Sud-Est entament une course de fond, qui s'achèvera à Marseille en tout cas le 8 avril avec trois pièces de Florence Delay et Jacques Roubaud, réunies sous le titre* Graal Théâtre : Merlin l'Enchanteur, Gauvain et le Chevalier vert, Lancelot du Lac. *L'ensemble se situe dans la ligne de Fracasse et de Guignol, dans une certaine idée de l'imagerie populaire. Populaire car chacun avait le droit d'inventer et d'embellir à son idée, et les auteurs observent cette tradition. Populaire aussi parce que les conteurs allaient de foires en châteaux et s'adressaient à tous, pauvres et riches. Populaire enfin, et raffiné encore, car les aventures des Chevaliers de la Table ronde sont l'œuvre de poètes injustement mis à l'écart.*

*Les représentations se donnent d'abord par séries. Dans l'ordre chronologique :* Merlin, Gauvain, Lancelot. *A partir du 17 février, elles seront présentées en alternance.*

### Un concours pour les compagnies.

*Lyon étant une ville où les activités théâtrales sont sinon florissantes du moins nombreuses, son maire, M. Francisque Collomb, a décidé d'agrandir son Festival annuel, qui se tient à Fourvière et aura lieu cette année du 11 au 29 juin. Il en a confié la direction générale à maître Joannès Ambre. Il y aura du jazz, du cinéma, des expositions d'affiches et* Carmen *au Théâtre Romain. Il y aura dans la rue — précisément place de la Trinité — le Guignol de Laurent Mourguet. Aux Célestins, quatre compagnies dramatiques préalablement sélectionnées concourront pour le Grand Prix du théâtre.*

*Le prix est ouvert à toute compagnie professionnelle présentant l'œuvre d'un auteur vivant de langue française. Elle peut ne pas être créée à cette occasion, mais sa création ne doit pas être antérieure au 1er janvier 1979. Toute forme de lecture-spectacle est exclue. Le montant du prix, fixé pour cette année à 100 000 F, sera versé moitié à l'auteur, moitié à la compagnie qui l'aura pris en charge. Il ne peut être séparé. La direction du Festival envisage également l'organisation d'un jury de spectateurs. Les candidatures doivent être adressées avant le 15 janvier au secrétariat du Festival de Lyon, hôtel de ville, 69268, Cedex 1.*

## Cinéma

### Mise en place d'une nouvelle commission d'avances sur recettes

La nouvelle commission d'avances sur recettes, annoncée par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, au cours du conseil des ministres du 3 janvier, comprendra sept membres au lieu des dix-huit que comptait la précédente commission, dont le mandat a expiré en novembre dernier. Elle serait composée de MM. Noël Chahid Nouraï (représentant le Centre national de la cinématographie), Milan Kundera (écrivain), Georges Kiejman (avocat), Costa-Gavras (réalisateur), de Mme Florence Malraux (assistante-réalisatrice), d'une technicienne de la télévision et de M. Paul Claudon (producteur). Leur mandat sera d'un an au lieu de deux.

Cette rénovation fait partie de l'« ensemble des mesures destinées à améliorer la diffusion du film français à l'étranger, dans le monde, et à donner une impulsion nouvelle à la création cinématographique » évoquée par M. Jean-Philippe Lecat, qui a également annoncé une étude sur les conséquences des nouvelles techniques de production et de diffusion et souligné les effets positifs des mesures inscrites dans la loi de finances pour 1979, qui prévoient l'abaissement de la T.V.A.

Aucune précision n'a été officiellement donnée sur la communication de M. Jean-Philippe Lecat. Certaines des décisions doivent être publiées au *Journal officiel* du 5 janvier, et, d'autre part, le service de presse du ministère de la culture et de la communication fait état d'une « exclusivité » de ses informations, réservées à un hebdomadaire...

Il semble qu'un souci d'efficacité ait guidé ces éléments d'une politique cinématographique. La diffusion à l'étranger devrait relever à l'avenir d'une meilleure coordination (quitte à être limitée à quelques cibles précises). L'étude mise en œuvre sur l'influence des nouvelles techniques vise à permettre la coexistence pacifique avec les vidéo-cassettes, afin d'éviter le type de conflit qui oppose le cinéma et la télévision. D'autre part, l'aide au court métrage sera modifiée dans les six mois à venir, ainsi que l'aide au scénario.

De toutes les décisions annoncées, ce sont évidemment les modifications de structure apportées à la commission d'avances sur recettes qui intéressent le plus, pour le moment, les diverses professions du cinéma. Elles interviennent après de nombreuses consultations et satisfont, notamment, aux revendications de la Société des réalisateurs de films, qui a toujours manifesté son attachement au principe de cette commission.

Sept membres non renouvelables au lieu de dix-huit précédemment, qui composaient trois sous-commissions et une commission plénière de neuf personnes, impossibilité pour un membre réalisateur de présenter un projet de film devant la commission, réduction de la durée du mandat, création d'un système de lecteurs qui établiraient une sorte de présélection : la commission étant d'autant plus opérationnelle qu'elle est restreinte, ces caractéristiques doivent favoriser un effort soutenu, la poursuite d'une politique cohérente, responsable, et incluant les risques et l'imagination, indique-t-on dans l'entourage du ministre.

Le prédécesseur de M. Lecat rue de Valois, M. Michel d'Ornano, alors ministre de la culture et de l'environnement, avait envisagé de réviser le mode d'attribution de l'avance sur recettes en donnant plus d'importance à l'« étude de la viabilité des projets de films ». Il n'apparaît pas pour le moment que ce type de soumission aux impératifs économiques ait été la préoccupation de M. Jean-Philippe Lecat. De même, la physionomie de la nouvelle commission est très différente de celle qu'avait décidée Mme Françoise Giroud en 1976. Ni critiques ni comédiens dans celle-ci, mais la présence de personnalités qui ne sont pas obligatoirement liées à la création cinématographique (c'était le cas dans les commissions antérieures à 1976).

∴

*Accordées par le gouvernement après avis de la commission, les avances sur recettes (aide sélective instituée en 1959) interviennent avant ou après la réalisation d'un film. Elles ne sont attribuées aux réalisateurs que s'il trouve auprès d'un producteur, ou en devenant producteur lui-même, le financement complémentaire nécessaire à la production de son long métrage.*

*La commission, dotée de 25 millions de francs en 1979 comme en 1978, en provenance du Fonds de soutien, a financé jusqu'ici entre trente et quarante films par an, soit le tiers des films entièrement français. Moins de 10 % des projets déposés sont retenus.*

*Ce système d'aide à la création, destiné à promouvoir un cinéma d'auteur (et de jeunes auteurs), a permis des découvertes et continue à révéler des cinéastes importants. Sa principale qualité est d'inciter les producteurs privés à investir dans des œuvres (notamment de premiers films) dont ils refuseraient d'assumer seuls les risques commerciaux.*

*Cependant, la dégradation de la situation du cinéma a modifié le rôle de l'avance et porté atteinte à son fonctionnement. Le montant des avances est de plus en plus jugé insuffisant par les producteurs et ne suffit plus à les engager dans les projets retenus. Souvent, les jeunes réalisateurs qui ne pourraient pas faire leur film sans l'avance sont réduits à ne compter que sur elle. Enfin, des cinéastes confirmés, comme Robert Bresson, Eric Rohmer et Marguerite Duras ont bénéficié de ce soutien, dont normalement ils ne devraient pas avoir besoin.*

*Environ 10 % des projets aidés ne sont jamais réalisés ; lorsqu'ils le sont, ils ne sont pas toujours distribués, et ils ne rencontrent pas une audience suffisante pour rembourser les avances accordées. D'où la remise en cause du principe même de l'avance sur recettes, accompagnée parfois d'une critique des choix de la commission, accusée d'élitisme ou d'esprit partisan.* « L'Etat finance à perte des films qui luttent contre les idéaux chers à la majorité et conformes à l'intérêt de la France », *déclarait à l'Assemblée nationale, en octobre 1977, M. Robert-André Vivien, député R.P.R.*

*Par suite d'une autre analyse idéologique, la réalisatrice Claudine Guilmain s'était attaquée, dans la presse, à la commission, qui avait refusé son projet. Cette campagne avait été à l'origine d'une polémique où le parti communiste et la S.R.F. avaient rappelé leur attachement à l'avance sur recettes,* « ballon d'oxygène pour un grand blessé en danger de mort ».

CL. D.

## Photo

### Richard Avedon, trente ans de vie mondaine

Les Editions Denoël-Filipacchi ont sorti l'album monumental des photos de mode de Richard Avedon : 1947-1977, trente ans de photos liées à la vie mondaine, cadrées pleines pages, tapageuses. L'histoire de la photo de mode se fait par étapes, par bouleversements successifs des styles de représentation : la première trouvaille d'Avedon est d'être passé d'un corps amorphe — statuesque, figé, celui de De Meyer, Steichen ou Beaton — à un corps dynamique, explosif. Déjà, dans les années 30, en Hongrie, Munkacsi prenait des photos de mode en mouvement et dehors. Mais le vêtement porté était « sport » : jupe de tennis, maillot de bain, gros chandail pour la promenade.

La sophistication d'Avedon, l'arrogance presque, est d'avoir fait sortir le modèle du studio, hyper-habillé, et de l'avoir mêlé à des situations de rue. D'avoir fait croire — ou d'avoir fait semblant de vouloir faire croire — que le mannequin, planté dans un cadre réel et même populaire (scènes de bateleurs, fonds de logements pauvres), était une créature bien vivante, passe-partout, et non plus une créature idéale, momifiée par la pose et l'éclairage des studios. En 1947-1948, la femme d'Avedon rit, saute les caniveaux, papote, a le visage déformé lorsqu'elle tire sur sa cigarette et embrasse la joue mal rasée d'un coureur cycliste.

Le livre retrace une évolution et une chronologie en reprenant dans les dernières pages toutes les photos en vignettes datées. On s'aperçoit qu'Avedon a eu plusieurs styles ; il serait faux de dire un style par décade, car, d'une période à l'autre, il n'y a pas que des revirements, il y a des prolongements, de légères perversions, quelques nostalgies. Dans les années 60-70, Avedon remet le modèle sur le fond blanc du studio, mais il intime au corps une gesticulation extrême : Cyd Charisse danse en robe du soir, comme Isadora Duncan, les duchesses et les comtesses s'entrechoquent, se sautent au cou, cavalent, boxent et twistent. Hystérie de Tina Turner et de Bette Midler. On ne saurait dire si l'énergie féminine effraye Avedon ou s'il s'en divertit.

La trouvaille des années 50, qui a des fuites jusqu'à maintenant et a d'ailleurs été reprise par Helmut Newton, est de mettre en scène le modèle dans une espèce de singerie de la vie nocturne mondaine et de le traquer comme le font les *paparazzi*, des tambours des grands hôtels en salles de jeux jusqu'aux guinguettes où l'on termine les nuits, dans de brutales mais frissonnantes inversions de classes. Le mannequin se retourne harcelé vers le photographe, pleure, hurle, et, comme Jackie Kennedy, doit se cacher derrière des lunettes noires. Les *portraits* d'Avedon (précédemment parus au Chêne) sont la part calme, attentive, amoureuse, plus obsédée, de son travail.

HERVÉ GUIBERT.

★ Denoël-Filipacchi, 250 F.

## Musique

### LES SYNDICATS ACCUSENT LA DIRECTION DE L'OPÉRA « D'ENLISER LES NÉGOCIATIONS »

Le SNETAS-C.G.T. (Syndicat national des employés techniques et administratifs du spectacle) s'est élevé contre la décision prise par la direction de l'Opéra de ne pas rencontrer les représentants des machinistes en grève avant le 25 janvier. Accusant la direction de « *tenter d'enliser les négociations* », et de retarder leur ouverture « *sous prétexte que les machinistes n'acceptent pas de sacrifier une partie importante des licenciés* », le SNETAS se dit « *prêt à négocier sans désemparer de jour et de nuit, afin de trouver une solution conforme aux intérêts des travailleurs, du public et de l'Opéra. Dans l'attente, le SNETAS appelle les machinistes à poursuivre et accentuer leur action* ».

Rappelons que l'Opéra de Paris est en relâche jusqu'au 14 janvier.

## « L'Ultimatum des trois mercenaires »

### de Robert Aldrich

Considéré par son auteur, Robert Aldrich (*En quatrième vitesse, Attaque...*), comme le meilleur film qu'il ait tourné depuis longtemps, *Twilight's Last Gleaming* (baptisé en français *l'Ultimatum des trois mercenaires*, titre absurde) nous parvient amputé de près d'une heure à la suite de coupes successives effectuées d'abord par la distribution des pays de langue anglaise, ensuite par le distributeur français (un indépendant).

Production germano-américaine comme *Fedora*, de Billy Wilder, *Twilight's Last Gleaming* a été coproduit par la société Bavaria de Munich et tourné en Allemagne avec une constellation de vedettes masculines (Burt Lancaster, Richard Widmark, Joseph Cotten, Melvyn Douglas). Un général américain dissident s'empare d'un centre militaire, nommé Silo 3, où sont stockées neuf fusées Titan braquées sur l'Union soviétique. Le général (Burt Lancaster), ancien du Vietnam où il semble avoir accumulé toute la rancœur du monde, et ses deux acolytes, menacent de lancer les fusées si on ne leur accorde pas un temps d'antenne à la télévision et 20 millions de dollars. Ils seront contrés *in extremis* grâce au sacrifice du président des Etats-Unis, froidement abattu par l'armée américaine avec les deux survivants du coup main, alors que ceux-ci tentent de prendre la fuite avec leur otage.

D'une durée originale de cent quarante-quatre minutes, le film fut rapidement réduit à deux heures, après une première semaine d'exclusivité malheureuse aux Etats-Unis début 1978. De sa seule initiative, et contre la volonté du metteur en scène, le distributeur français a supprimé trente minutes supplémentaires, choisies principalement dans les scènes d'exposition. Il ne subsiste alors qu'une sorte de super-suspense concentré où le conflit qui oppose les deux généraux (Lancaster le révolté et, du côté du pouvoir, Richard Widmark le cynique), avec tout l'arrière-plan sur la guerre du Vietnam, est réduit à sa plus simple expression. Les familiers de la thématique d'Aldrich s'amuseront néanmoins à reconstruire les fils d'une intrigue qui, même ainsi schématisée, révèle les préoccupations traditionnelles de l'auteur sur la société américaine, corrompue jusqu'à la moelle, mais capable par une sorte de franchise désespérée, de s'autocritiquer.

LOUIS MARCORELLES.

★ Calypso (17e).

## « Modulation de fréquence »

### de John A. Alonzo

Le décor : une station de radio F.M. à Los Angeles, Californie. Son directeur, Jeff Dugan, est un homme plein d'idées et de ressources, un héros jeune et dynamique qui présente bien, pas un hippie tout de même. Jeff Dugan est dans le vent, tellement dans le vent que la station qu'il dirige, QSKY, obtient les meilleurs sondages d'écoute de la ville. C'est à cet instant que la trame dramatique du film prend sa source. Le président du trust auquel appartient QSKY exprime son mécontentement. Comment ? La station la plus écoutée ne fait pas plus de bénéfices que les autres. Il faut plus de messages publicitaires.

Jeff Dugan est invité à accepter une campagne en faveur de l'armée. Mais il ne l'entend pas ainsi, attribuant le succès de QSKY à une musique de qualité. Pendant que se noue cette tragédie, on assiste aux cas de conscience des disc-jockeys qui animent la station. L'un (un homme) souffre de ne pas être suffisamment aimé par ses auditrices, l'autre (une femme) souffre de l'être trop par ses auditeurs. Et cette phrase tellement pleine de sens : « Est-ce que tout cela vaut la peine d'être vécu ? » Il y a aussi le jeune technicien, plein de bonne volonté, qui s'entraîne dans les toilettes pour parler dans le micro et auquel, Dugan, paternaliste, confie la responsabilité des informations. La décision du président étant ferme, Dugan, plutôt que d'accepter les concessions, remet sa démission et quitte la station, une auréole de pureté sur la tête.

Les disc-jockeys décident alors comme un seul homme d'occuper la station pour protester et affirmer leur solidarité à l'égard de leur directeur et néanmoins ami. Un attroupement d'auditeurs, sensibilisés par cette injustice notoire, se forme autour de la station tandis que le président, entouré par les forces de l'ordre, somme les occupants de libérer les locaux, sous le profond prétexte que ceux-ci ne leur appartiennent pas. Devant leur refus (entre-temps, Dugan a rejoint ses employés et néanmoins amis), la police opère une percée dans les bureaux.

Au moment capital de ce drame psychologique, lorsque plus rien ne peut sauver nos héros, soudain pathétiques, intervient le grand patron du trust, qui descend du ciel coiffé d'un somptueux stetson. Le film se termine dans l'allégresse, Jeff Dugan et ses complices sont félicités pour leur courage et la qualité de leurs dialogues, et le directeur, honteux mais confus, promet qu'on ne l'y reprendra plus.

*Modulation de fréquence* fait partie de ces films réalisés à la va vite aux Etats-Unis pour bénéficier des retombées commerciales du succès de *Saturday Night Fever*. Et le but n'a pas été atteint. *Modulation de fréquence* est une succession de clichés sur les radios qui n'ont pas même le mérite de montrer l'influence essentielle des disc-jockeys et des radios commerciales (FM) qui les emploient sur le marché discographique américain. Cette programmation soutenue qui fait que les dix mêmes disques passent sur l'antenne à longueur de journée et grimpent au sommet des hit-parades. Et la musique ? Noyée dans l'absence de scénario.

ALAIN WAIS.

★ Luxembourg, Elysées-Point-Show, Cinémonde-Opéra, Parnassien.

■ Quatre bourses, d'un montant de 25 000 francs, ont été décernées pour leurs scénarios à Serge Branly (« les Gardiens du savoir »), Georges Pérec (« Signe particulier : néant »), Danièle Sallenave (« le Roman d'un spahi »), Frédéric Vitoux (« Grèves »). *Un concours avait été organisé* par le Centre national des lettres et la Société française de production pour « favoriser en France l'essor d'une écriture audiovisuelle ».

## Jazz

### Blue Story

Blue Story est un tout jeune groupe. Quatre musiciens jouent avec une absolue simplicité des vieux airs de blues, de ragtime, de jazz « old time » appris sur des enregistrements de disque. « Bon, on va vous jouer un blues très triste... » : Didier Roussin (guitare, planche à laver, dobro), Dominique Cravic (guitare, voix), Olivier Blavet (harmonica) et Dominique Vifarely (violon) ont aussi un certain humour (détaché) qui permet d'écouter comme si l'on était complice « Ain't she sweet », « Down the Country » et quelques-uns de ces airs connus et moins connus des années 20 et 40, ceux d'Eddie Lang, de Lonnie Johnson, de Carl Kress, de Blind Blake, de Memphis Minnie...

*Les écouter dans une sorte de café* en buvant un verre n'est pas désagréable, au contraire. Pourtant, ils ne sont pas tout à fait aidés par un lieu comme le Caveau de la Montagne. *Ils sont serrés* dans ce cadre, avec un piano dans le dos et une sonorité moyenne. Il y a un mois, au Troglodyte, ils donnaient sur scène un concert, où, en plus de ces merveilleuses mélodies qu'ils faisaient trotter à nouveau dans les têtes, ils *racontaient des petites* choses, des histoires et créaient un « climat ». — C. H.

★ Caveau de la Montagne, 22 h. 30, jusqu'au 12 janvier.

GAUMONT COLISÉE - QUINTETTE - 5 PARNASSIEN - GAUMONT RICHELIEU - GAUMONT SUD - SAINT-LAZARE PASQUIER




"Tu m'avais dit qu'on serait heureux."
LA FEMME QUI PLEURE
DOMINIQUE LAFFIN et HAYDEE POLITOFF
Un film écrit et réalisé par JACQUES DOILLON
PRIMÉ PAR LA FONDATION PHILIP MORRIS POUR LE CINÉMA.

ACTION REPUBLIQUE
chefs d'oeuvre et nanars du cinéma français 1930-1956
Organisé en collaboration avec l'A.C.C.A., l'A.F.C.A.E., le C.N.C. et la S.R.F.

SALLE GAVEAU - SAMEDI 6 JANVIER A 17 H. 15
AMIS DE LA MUSIQUE DE CHAMBRE - RADIO FRANCE
Récital de chant
COLETTE HERZOG
DALTON BALDWIN, piano
Mozart, Schumann, Wagner, Berlioz - Disques ERATO

265.90.00 MATHURINS 36, rue des Mathurins
"LA PIECE LA PLUS ORIGINALE ET LA PLUS SENSIBLE DE LA SAISON". (F. Chalais) FRANCE SOIR
"UNE PIECE OU L'ON RIT" (P. Marcabru) LE FIGARO




"C'EST VRAI, DROLE, TOUCHANT" (J.J. Gautier) FIGARO MAGAZINE
"PUISQUE VOUS AIMEZ LE THEATRE ENTREZ AVEC CETTE PIECE D'HUMOUR ET DE PUDEUR DANS LES COULISSES DU MIRACLE". (Robert Kanters) L'EXPRESS
DIMANCHE 2 MATINÉES : 15 h. et 18 h. 30

T.B.B.
THEATRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT : 603.60.44
DIRECTION : JEAN-PIERRE GRENIER
DU 5 AU 16 JANVIER 1979
LES LOUPS
DE ROMAIN ROLLAND
MISE EN SCENE DE ROBERT HOSSEIN
AVEC LA COMPAGNIE DU THEATRE POPULAIRE DE REIMS
60, RUE DE LA BELLE FEUILLE (à 100 m du Métro Marcel SEMBAT)
LOCATION au THEATRE et dans TOUTES LES AGENCES

BOBINO
ZOUC
EN RAISON DU TRIOMPHE
LOCATION OUVERTE 15 JOURS A L'AVANCE
PAR TÉLÉPHONE :
322.74.84
THÉATRE et AGENCES
Tous les soirs 20h45 - Dimanche Matinée 15h30 - PARKING ASSURÉ

mercredi 10 janvier
L'ADOPTION



DROUOT
Rive Gauche
Cie des Commissaires Priseurs de Paris
GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE
75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906

VENDREDI 5 JANVIER
S. 8. - Bibelots, meubles. Me Deurbergue.
LUNDI 8 JANVIER (Exposition samedi 6)
S. 1. - Mobilier, objets de vitrine. Mes Pescheteau, Pescheteau-Badin.
VENDREDI 12 JANVIER (Exposition jeudi 11)
S. 1. - Bons meubles anciens et de style. Me Couturier, Nicolay.
S. 11. - Mobilier, objets vitrine. Mes Pescheteau, Pescheteau-Badin.
Etudes annonçant les ventes de la semaine
— COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 555-85-44.
— DEURBERGUE, 282, boulevard Saint-Germain (75007), 556-13-42.
— PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, r. de la Grange-Batelière (75007), 770-88-38.

RACINE - 14-JUILLET PARNASSE - 14-JUILLET BASTILLE




LA CLEF (v.o.)




# SPECTACLES

## théâtres

### Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Odéon, 19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature.
Centre Pompidou, 16 h. 30 et 18 h. : le Diatope, de Xénakis.
Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.

### Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux ;
Athénée, salle C.-Bérard, 20 h. 30 : le Grand Feu. — Salle L.-Jouvet, 20 h. 30 : Juliette Gréco.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : La vie est un songe.
Chapiteau Tréteaux de France, aux Halles, 20 h. 45 : les Trois Mousquetaires.
Chapiteau des Halles, 22 h. 30 : Omajakeno.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Guy Bedos.
Essaïon, 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : la Surface de réparation.
Galerie 55, 20 h. 30 : B. Dimey.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire. Théâtre noir, 18 h. 30 : Chair chaude ; 20 h. 30 : J. Di Giacomo, mime ; 22 h. 15 : la Shaga. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 45 : Changement à vue.
Michodière, 21 h. : Les papas naissent dans les armoires.
Moderne, 20 h. 30 : A condition de vivre.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
Plaisance, 20 h. 30 ; Tête de méduse.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Anne Sicco, mime (le Cri des oiseaux).
Présent, 20 h. 30 : Eve des Amériques.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Fleurs de papier.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling. Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre 347, 21 h. : Ingrid Caven.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

### Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 15 : Spectacle Prévert ; 23 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesles ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus. — II, 20 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage ; 22 h. 30 : A. Valardy.
La Baie-de-Naples, 20 h. 15 : Dupecnot à Paris ; 21 h. 15 : La mordue signe ; 22 h. 30 : J.-B. Falguière, P. Bonnier.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise.
Café de la Gare, 20 h. : le Bonbon magique.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pierre Louki ; 21 h. : le Gros Oiseau.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Ricet Barrier ; 22 h. 15 : France Léa.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
Nouveau Chic parisien, 20 h. 15 : la Valoche ; 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Le Plateau, 20 h. 30 : Tout simplement ; 22 h. : Good Day.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Alors, heureuse ?
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. : le Pourquoi des choses ; 22 h. 30 : Duo d'un homme.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.
La Tanière, 20 h. 45 : J.-L. Sitruc ; 22 h. 30 : L. Arti.

LES PAUVRES GENS
DOSTOIEVSKI
création en France
adaptation Sylvie Luneau
mise en scène
PIERRE DELLA TORRE
THÉATRE DU VAL DE MARNE
Théâtre du Conservatoire National de la Région de SAINT-MAUR
25, rue Krüger, 94 St-Maur Tél. : 883-14-67
R.E.R. La Parc-Saint-Maur
4 au 31 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

## Jeudi 4 janvier

### Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l' travail.

### Les concerts

Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. A. Brendel (Weber, Liszt, Berlioz).
Théâtre du Ranelagh, 20 h. 30 : Trio Rouvier, Kantorow, Muller (Dvorak, Ravel, Chostakovitch).

### Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Willy Bonni Quintet, jazz.
Campagne-Première, 20 h. : Mama Bea Tekielski.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Hamsa Music.
Petit-Opportun, 23 h. : G. Arvanitas, P. Michelot, M. Roques, jazz.
28-Rue-Dunois, 21 h. : Nadavati, rock.

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La cinémathèque

Chaillot, 16 h. : Fièvre sur Anatahan, de J. von Sternberg ; 18 h. : Film d'art et expérimental italien ; 20 h. : Tueurs de dames, d'A. Mackendrick ; 22 h. : Calmos, de B. Blier. — Petite salle, 15 h. et 17 h. : Film d'art et expérimental italien (1960-1978).
Beaubourg, 15 h. : Qui ?, de L. Keigel ; 17 h. : Terra de april, de P. Constantini et A. Glogowski ; 19 h. : Stuten der Gesellschaft, de D. Sirk ; 21 h. : la Habanera, de D. Sirk.

### Les exclusivités

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; (v.f.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
AVALANCHE (A., v.o.) : Paramount-City Triomphe, 8e (225-45-76) ; (v.f.), Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.), Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707112-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CRI DU SORCIER (A.) (*), v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES DENTS DE LA MER (2e partie) (A), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DERNIER AMOUR (It.), v.o. : Epée de bois, 5e (337-57-47).
DOSSIER 51 (Fr.), Calypso, 17e (754-10-68).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., **) v.o. : Contrescarpe, 5e (325-78-37)
L'EMPIRE DU GREC (A.) v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov.) v.o. : Cosmos, 6e (548-62-25) (sf Mer., Sam., Dim. a.-m.).
LA FEMME GAUCHERE (All.) v.o. : la Clef, 5e (337-90-90). H. sp.
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

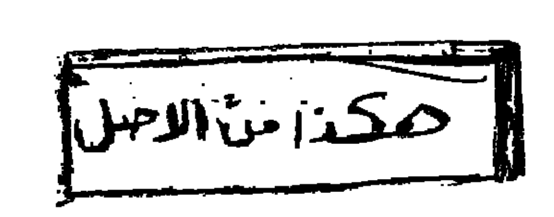
#### Les films nouveaux

CONFIDENCES POUR CONFIDENCES, film français de Pascal Thomas : Quintette, 5e (033-35-40) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES YEUX DE LAURA MARS, film américain de Irwin Kershner (v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE ROUGE DE CHINE, film français de J. Richard : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp. ; Olympic, 14e (542-62-42).
SIMONE DE BEAUVOIR, film français de Josée Dayan et M. Ribowska : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ON EFFACE TOUT, film français de Pascal Vidal : Quintette, 5e (033-35-40) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; les Tourelles (636-51-98).
FLAMMES (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
GIRL FRIENDS (A.), v.o. : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE GOUT DU SAKE (Jap.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18 ; Olympic, 14e (542-67-42) ; — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA GRANDE CUISINE (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA GRANDE MENACE (Ang.), v.f. : Berlitz, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ternes, 17e (380-10-41).
GREASE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
INSIANG (Phil., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
JUKE-BOX (A., v.o., *) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Capri, 2e (508-11-69).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
KOUNAK, le LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 5e (548-62-25), h. sp.
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LAST WALTZ (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o., **) : la Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-54) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
MOLIERE (Fr., 2 époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MODULATION DE FREQUENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PAIR ET IMPAIR (It., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24 ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90). Heure spéciale.
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Diderot, 12e (343-19-29).
LE PION (Fr.) : U.G.C.-Opéra (261-50-32).
PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
POINT OF ORDER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. sp.
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
RUE DE LA JOIE, (Jap., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
SANS FAMILLE (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-1) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE SECOND EVEIL (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), H. sp.
SONATE D'AUTOMNE, (Suéd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e ((828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : U.G.C.Marbeuf, 8e (225-18-45).

CONNAISSANCE DU MONDE
PLEYEL - Dimanche 14 janvier à 14 h. 30 - Mardi 16 janvier à 18 h. 30 et 21 h.
LA RÉUNION
FRANCE CRÉOLE DE L'OCÉAN INDIEN
Récit et film inédit de Loïc LEBRUN
Un volcan dans la mer - Charme des cases créoles - Ferveurs tamoules
Petits peuples de la Réunion - Canne à sucre, vanille - Les marchés sur le feu - Les filets - Les menaces naturelles - Romance créole

C'EST UN REGAL - LA PERFECTION (Le Figaro) BELLE PIECE, ADMIRABLEMENT MISE EN SCENE ET JOUEE (Nouvel Obs) ON RIT TOUTE LA SOIREE (Minute) UN TRAIN A NE PAS MANQUER (L'Express)
THEATRE DE L'ŒUVRE
JACQUES DUFILHO
GEORGES WILSON
les aiguilleurs
FABRICE EBERHARD
BRIAN PHELAN



# CARNET

## Naissances

— M. Georges CANCES et Mme, née Claude Platier, sont heureux d'annoncer la naissance de

**Julien,**

le 2 janvier 1979.
6, rue de Kerivoal,
29000 Quimper.

— *Catherine et Jean-Louis DUMEU* ont la joie d'annoncer la naissance de

**Clémentine,**

le 1er janvier 1979.

— M. et Mme Serge GALIEVSKY, avec Isabelle, Hélène et Grégoire, ont la *joie* d'annoncer la naissance de

**Mathilde,**

le 1er janvier 1979.
130, boulevard Exelmans,
*75016 Paris.*

— M. Louis Martin-Chauffier, de l'Institut, et Mme Amédée Bertin ont le plaisir d'annoncer la naissance, le 4 décembre 1978, de leur *arrière-petite-fille,*

**Justine,**

chez *Gilles* MARTIN-CHAUFFIER et Elisabeth OREFILE.

## Mariages

— M. Jean BLONCOURT, journaliste décédé et Mme.
*M. et Mme Etienne* ESPIARD,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,

**Fabienne et Eric,**

qui aura *lieu le 6 janvier 1979*, à Paris.

**Laetitia GASCUEL et Henri HORNUS**

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré le 23 décembre 1978, à Neuilly-sur-Seine.

M. et Mme Jean VAUJOUR,
M. et Mme Robert DAVIDSON,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

**Isabelle et Georges,**

célébré dans l'intimité familiale, le vendredi 8 décembre.

## Décès

— Mlle Monique Barge,
M. et Mme Michel Barge,
M. et Mme Bernard Eyraud,
ses enfants,
Nathalie et Julien Eyraud, ses petits-enfants,
*Mme Vve Marcel Barge, sa* belle-sœur,
Ses neveux et nièces et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jacques BARGE,**
architecte D.P.L.G.-S.A.D.G.,
architecte en chef
des bâtiments civils
des palais nationaux,
membre de l'Académie d'architecture,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
officier
de l'ordre national du Mérite,
officier de la Croix du Sud (Brésil),
*Honorary fellow of* the American Institute of Architects
et de la Sociedad de Arquitectos Mexicanos,
chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand,
grand-croix
de la Société des arts et lettres,
survenu à Paris le 2 janvier 1979.

Les obsèques auront lieu le lundi 8 janvier 1979, à 13 h. 45, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, 75017 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
177, boulevard Saint-Germain,
75007 *Paris.*
60, rue de la République,
*36000* Châteauroux.

[*Né en 1904 à Châteauroux, M. Jacques* Barge a consacré sa carrière à l'architecture. Architecte en *chef de nombreux* édifices, tant à Paris que dans la région Centre, pour le compte des *ministères* de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de la justice, M. Jacques Barge était président honoraire du conseil régional de l'ordre des architectes, conseil*ler économique et social de la* région Centre et président honoraire du comité *de liaison des architectes de la Commu*nauté économique européenne.]

— *Mme Sam Benchetrit,*
M. et Mme Bernard Dennery,
Stéphanie et Frédérique,
M. Gabriel Benchetrit,
M. et Mme Marcel Benchetrit,
M. et Mme Elie Benchetrit,
M. et Mme Moses Taourel,
*Les familles* Benchetrit et Salama,
Les familles parentes et alliées,
Le personnel du cabinet *Ferre,*
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Sam BENCHETRIT,**

*survenu le 31 décembre 1978, à l'âge* de soixante-douze ans.
Les obsèques *ont eu lieu dans* l'intimité.
12, rue de Civry, 75016 Paris.

— Le *général d'armée Jean Simon,* chancelier de l'ordre de la Libération, le conseil de l'ordre et les compagnons de la Libération ont la douleur de faire part du décès, survenu le 2 janvier, à Paris, à l'âge de soixante-trois ans, de

**Michel CRUGER,**
officier de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
ancien de Narvik,
et de la 1re division française libre.

Les obsèques auront lieu le samedi *6 janvier, à 10 h. 30,* en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingt, *66,* avenue Ledru-Rollin, Paris-12e.

[Né le 16 *février* 1915 en Pologne, Michel Cruger s'engage en 1936 dans la légion étrangère, et il sera naturalisé français au combat. Avec la 13e demi-brigade de légion étrangère, il participe, en *avril 1940,* aux combats de Narvik, en Norvège, contre les troupes alle*mandes. En juin 1940, il rallie Londres* avec son unité.
Adjudant au bataillon de marche no 1, puis au bataillon no 11, Michel Cruger participe aux campagnes de Syrie, d'Egypte (principalement au combat d'El-Alamein contre les troupes du maréchal Romel, en juin 1942), de Tunisie, d'Italie et de France. Il sera grièvement *blessé au foie en octobre* 1942.
Fait compagnon de la Libération, le *18 janvier 1946, Michel Cruger était* officier de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille de la Résistance et de la croix de guerre 1939-1945 (avec cinq citations).]

— *Mme Jacques Gallienne,*
M. et Mme Edy Saiovici,
Mlle Christiane Gallienne,
M. et Mme Michel Gallienne,
M. et Mme Gérard Gallienne,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jacques GALLIENNE,**

survenu le 30 décembre 1978 *dans* sa soixante-et-onzième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
2, allée des Dahlias,
93700 Drancy.

— Mme Jean Gillet a la douleur *de faire part du décès, survenu* le 26 décembre 1978, de

**M. Jean GILLET,**
avoué honoraire,
ancien président
de la chambre des avoués,
président d'honneur
de l'Association des blessés de la face
les Gueules cassées,
commandeur
de la Légion d'honneur,
*croix de guerre 1914-1918,*

Suivant sa volonté, ses obsèques *en l'église Saint-Augustin* et son inhumation au cimetière du Père-Lachaise ont eu lieu *dans l'intimité.*
10, rue Lavoisier, Paris.

— M. et Mme Daniel Schmidt ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

**Mme René GINDRE,**
née Suzanne Dornier,

survenu le 21 décembre 1978, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Bénigne à Pontarlier (Doubs), le 26 décembre.

— Mme Jean Guilbert, son épouse.
M. *et Mme* Bernard Mau, *son* gendre et sa fille,
Et Michel, son petit-fils,
Sa sœur, ses beaux-frères, belles-sœurs et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Me Jean GUILBERT,**
avocat à la cour,

*survenu le 30 décembre 1978.*
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à *Vitry,* le 3 janvier 1979.
117, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94400 Vitry-sur-Seine.

— L'équipe des cadres et employés du groupe d'H.L.M. Minerve et *Pallas,* les *présidents, les* administrateurs, font part, avec une profonde tristesse, du décès de

**M. Fedaïl KITAR,**
ancien combattant,
médaille militaire,

survenu le 29 décembre 1978 à Paris.

— M. et Mme René de Larminat, *leurs enfants et petits-enfants,*
M. et Mme Pierre de Larminat et *leurs enfants,*
Mme Etienne de Larminat,
Mme Jacques de Larminat,
Mme Robert de Larminat,
Le comte et la comtesse Bernard de la Soudière,
Le docteur Paule de Larminat,
Sœur Marie-Régine de Larminat,
Le commandant et Mme Claude de Larminat,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, belles-sœurs, sœurs, beau-frère et frère,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Joseph de LARMINAT,**

survenu le 3 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-treizième année.
Ses obsèques auront lieu le samedi 6 janvier 1979 en l'église de Saint-Angel *(Dordogne).*
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

— *Mme Maurice Leon,*
M. et Mme Daniel Leon,
Mme Annette Canonne et ses fils,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Maurice LEON,**

leur époux, fils, frère, oncle et parent, survenu le 18 décembre 1978.
Les obsèques ont eu lieu, en l'église d'Auvers-sur-Oise, le 21 dé-
*Le présent avis tient lieu de faire-*part.
16, allée des Délieuses,
78430 Louveciennes.
34, rue Lamarck, 75018 Paris.
42, avenue Junot, 75018 Paris.

— On annonce la mort de

**M. Jean MATHIEU,**
ingénieur général
des ponts et chaussées (E.R.),
ancien inspecteur général
du service maritime Méditerranée,
à l'âge de soixante-dix ans.

[Né le 19 *décembre* 1908 à Libourne *(Gironde), M. Jean Mathieu était* ingénieur des ponts et chaussées, ancien *élève de l'Ecole polytechnique. Détaché* à la direction des travaux maritimes à Bizerte (en 1932), au service des ponts et chaussées à Bordeaux (en 1938), puis, en 1942, au service maritime des Bouches-du-Rhône, où il était *chef d'exploitation* du port de Marseille, M. Jean Mathieu était *nommé en 1949 directeur des* travaux publics de Tunisie, puis, de 1956 à 1961, ingénieur en chef des Alpes-Maritimes. Ingénieur général en 1961, il *était, en 1965, nommé inspecteur général* des services maritimes de la Méditer*ranée. M. Jean Mathieu était officier de* la Légion d'honneur.]

— Mme Léon Moatti,
M. et Mme Maurice Chaltiel et leurs enfants,
Le docteur et Mme Lucien Moatti et leurs enfants,
*M. et Mme Joseph Moatti et leurs* enfants,
M. et Mme Joseph Nejar et leurs enfants,
Ses nièces et neveux,
ont l'immense douleur de faire part du décès du

**docteur Léon MOATTI,**
ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien chef de service O.R.L.
des hôpitaux de Tunis,
*ancien président de l'O.S.E. Tunisie,*
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'Ordre
de la République tunisienne,

leur époux, père et grand-père, frère, oncle, décédé le 2 janvier 1979.
Suivant la volonté du défunt, il a été inhumé, entouré de ses proches, au cimetière de Pantin, le jeudi 4 janvier.
Une cérémonie religieuse aura lieu le samedi 6 janvier, à 11 heures, à la synagogue de Neuilly, 12, rue Ancelle.
5, rue Amiral-de-Joinville,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Le président et les membres du *conseil d'administration* des Galeries Lafayette ont le vif regret de faire *part du décès de*

**M. Robert O'NEILL,**
administrateur de la société,

survenu à Paris le 2 janvier.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 janvier, à 10 h. 30, à la chapelle paroissiale Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré.

[*Né le 3 octobre 1904 à Toulon, fils du* contre-amiral Charles O'Neill, M. Robert O'Neill *entra à l'Ecole navale pour faire* carrière dans la marine jusqu'au grade de capitaine de frégate. A partir de 1942, il fit une seconde carrière dans la banque, devenant directeur général du Crédit commercial de France de 1958 à 1970, administrateur et président d'honneur de *l'Union de brasseries, administrateur des* Galeries Lafayette et des Grands *Moulins de Corbeil.*]

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Mme Auguste Scemama et ses *enfants* Serge, Lucia et Georges,
M. Jules Scemama et ses enfants,
Mme veuve *Achille Hagège* et ses enfants,
M. et Mme André Scemama et leurs enfants,
font part, dans leur immense chagrin, du décès subit de leur très cher époux, père, frère et oncle,

**Auguste SCEMAMA,**
chirurgien-dentiste,

survenu le 3 janvier 1979.
Les obsèques auront lieu le vendredi *5 janvier, à 16 h. 15,* au cimetière du Montparnasse, entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, rue Decamps, 75016 Paris.

— Mme Herbert Schaffer,
Mlle Nicole Schaffer,
ont *la douleur de faire* part du décès du

**docteur Herbert SCHAFFER,**

survenu le 28 décembre 1978 à Paris.
L'inhumation au cimetière du Père-Lachaise a eu lieu dans la plus stricte intimité.
28, rue des Archives,
75004 Paris.

— Le docteur Albert Scialom et Mme, leur fils Olivier Scialom,
M. et Mme Michel Gattegno,
M. Thierry Gattegno,
Mlle Nadine-France Gattegno,
Mlle Isabelle Gattegno,
ont la douleur de faire part du décès à Bruxelles, le 29 décembre 1978, de

**M. Charles SCIALOM,**

survenu en sa soixante-dix-huitième année, après une longue et cruelle maladie.
Les obsèques ont eu lieu dans la *plus stricte intimité, le 3* janvier 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, avenue des Constellations,
Waterloo (Belgique).
8, boulevard Julien-Potin,
Neuilly-sur-Seine (France).

— On nous prie d'annoncer le *décès de*

**M. Jacques STORK,**

*survenu* soudainement à New-York, dans sa quatre-vingt-quatrième année, entouré des siens, le 26 décembre 1978.
L'inhumation a eu lieu à Paris dans le caveau de famille, dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Gaston VIGNOT,**
administrateur
de l'Association des membres
de l'ordre des Palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
commandeur
*des Palmes académiques,*

survenu à Montrouge (92), le 2 janvier 1979.
La levée du corps aura lieu 130, rue Maurice-Arnoult à Montrouge, le 8 janvier 1979, à 8 h. 45, et l'inhumation dans le caveau de famille, le même jour à 15 heures, au cimetière de Vichy (Allier).

## Remerciements

— Très sensibles à tous les témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de **M. Jean PERONCEL-HUGOZ,** son épouse, ses enfants, ses petits-enfants et toute sa famille remercient les personnes qui se sont associées à leur deuil.

— Le Syndicat national de journalistes *remercie toutes celles et* tous ceux, tous les syndicats, asso*ciations et autres* organisations qui lui ont témoigné leur sympathie à la suite de la disparition de

**Michèle RAYE,**
secrétaire général du S.N.J.,
ainsi que de sa fille,
**Julie.**

## Anniversaires

— A ceux qui ont connu et aimé *Mme Louis* CHANROUX, née Marie Béchade, une prière ou une pensée est demandée le 5 janvier 1979, seizième anniversaire de sa mort.

— Pour le premier anniversaire du décès de **M. Maurice STROUMZA,** une pensée est demandée à ceux qui ont gardé son souvenir.

## Communications diverses

— *Le « Journal officiel »* du 31 décembre a annoncé la nomination de M. Georges Altieri au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre du ministère du commerce.
M. Altieri est l'un des animateurs du groupe Altieri-Biaggi, qui s'est développé dans le secteur bancaire, dans le domaine immobilier et dans l'industrie hôtelière, au plan national et international.
Directeur général du holding Plurivalor, qui rassemble les participations du groupe, M. Georges Altieri est d'autre part président de Foncia-Crédit, directeur général d'Interville, vice-président-directeur général du Crédit universel, président de Locationfor, directeur général d'Unifimo et administrateur de nombreuses sociétés françaises et étrangères, parmi lesquelles : S.H.R.M., S.H.R.M. International, Cofrapex, B.T.M.-Praisainet, S.H.R., Albia-Assurances, Tramar, Consul du Pérou à Marseille, M. Georges Altieri est en outre chevalier du Mérite maritime.

## Visites et conférences

**VENDREDI 5 JANVIER**

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Vermeersch : « La manufacture de Gobelins ».
1[?] h., hall d'entrée du Petit Palais, *Mme Bachelier : « Exposition chefs-*d'œuvre de l'Inde ».
15 h., 23, rue Jean-Goujon, Mme Pennec : « La chapelle Notre-Dame-de-Consolation et sa crèche ».
16 h., 158, boulevard Haussmann, Mme Legregeois : « La Ruche » et Montparnasse » (Caisse nationale des monuments historiques).
*15 h., musée du Louvre,* porte Denon : « Le mobilier royal aux XVIIe et XVIIIe *siècles* » *(Arcus).*
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).
15 h., devant l'église Saint-Gervais : « La maison des compagnons du Devoir du tour de France » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
CONFERENCE. — 20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « La réincarnation et la destinée de l'homme ». (Loge unie des théosophes), entrée libre.

Etes-vous un Schweppsomaniaque?
« *Indian Tonic* »
et SCHWEPPES Lemon.

# RADIO-TÉLÉVISION

## JEUDI 4 JANVIER

### CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour, de P. Bellemare ; 19 h. 35, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : *Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut (no 6, fin)* ; 21 h. 30, *Magazine : l'Evénement.*

*Numéro spécial : « Valéry Jimmy, Helmut, James et les autres. » Quatre portraits-dossiers présentés par M. Henry Kissinger à l'occasion de la rencontre de la Guadeloupe entre MM. Giscard d'Estaing, Carter, Schmidt et Callaghan.*

22 h. 35, FILM (cycle Chaplin) : LES TEMPS MODERNES, de C. Chaplin (1935), avec C. Chaplin, P. Goddard, H. Bergman, C. Conklin, A. Garcia, S. Sanford. (Nouvelle rediffusion.)

*Ouvrier d'usine, Charlot est rendu à moitié fou par le travail à la chaîne. Il devient le compagnon d'une pauvre gosse des rues, pourchassée par la police.*

*Pamphlet social contre le machinisme et le système capitaliste. Mais aussi lutte de l'éternel vagabond pour rester libre. Satire et poésie.*

23 h. 45, Journal.

### CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (avec Pierre Perret) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LA KERMESSE DES AIGLES, de G. Roy Hill (1975), avec R. Redford, B. Svenson, B. Brundin, S. Sarandon, E. Herrmann.

*Un ancien aviateur de la Première Guerre mondiale, qui se fait passer pour un héros, s'engage dans un cirque volant pour gagner sa vie.*

*Grand film romanesque dont les morceaux de bravoure aériens sont filmés avec un réalisme impressionnant.*

22 h. 30, Courte échelle pour grand écran.
22 h. 50, Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Aide à toute détresse ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : UNE BELLE FILLE COMME MOI, de F. Truffaut (1972), avec B. Lafont, C. Brasseur, C. Denner, G. Marchand, A. Dussolier, P. Leotard, A. Kreis.

*Un sociologue interviewe en prison une jeune femme accusée de meurtre. Elle lui raconte sa vie à sa manière et il se laisse prendre au piège de sa séduction.*

*Un changement total de la manière de Truffaut : une comédie d'humour noir bouffon avec Bernadette Lafont, meneuse de jeu toujours sur la brèche.*

22 h. 10, Journal.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Les aventures de Tchitchikov ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : les marqueurs génétiques ;
20 h., « la Canne de M. de Balzac », d'après D. de Girardin, réal. G. Delaunay ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « En train pour 1979 », par N.-L. Bernheim.

### FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h. 30, Echanges internationaux... « Symphonie no 8 en ut mineur » (Bruckner), par l'Orchestre du Tonhalle de Zurich, dir. K. Boehm ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : « le Sceptre et la Lyre » ; 1 h., Douces musiques.

## VENDREDI 5 JANVIER

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (vos lycéens sont fatigués) ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal ;

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Moi, d'Eugène Labiche, mise en scène de J.-L. Cochet, avec B. Dhéran, J.-L. Cochet, R. Farrugia, Y. Marchand...

*L'une des rares, peut-être la seule pièce de Labiche, où les personnages ne sont pas tout entiers dans les mots, où le rire ne tient pas uniquement à l'absurdité de leur enchaînement. Une comédie sur un caractère que Labiche affectionne : l'égoïste, mise en scène par le spécialiste de la mécanique vaudevillesque : Jean-Laurent Cochet.*

22 h. 5, Emission d'art : Anatomie d'un chef-d'œuvre (Leda Atomica, de Salvador Dali).

23 h. 55, Journal.

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : le Pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (Les Oscars d'Aujourd'hui madame) ; 15 h., Feuilleton : Les diamants du président ; 16 h., Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le monde de la danse ; 17 h. 55, Récré A2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.
20 h. 30, Série policière : Sam et Sally.
21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (La cinquantaine).

*Avec E. Behr (Y a-t-il quelqu'un qui a été violé et qui parle anglais ?) ; J. Cabanis (Michelet le prêtre et la femme) ; Hergé (les Aventures de Tintin) ; F. Nourissier (le Musée de l'homme).*

22 h. 50, Journal.

22 h. 55, FILM (Ciné-club, cycle Renoir) : BOUDU SAUVE DES EAUX, de J. Renoir (1932), avec M. Simon, C. Granval, M. Hainia, S. Lerszinska, J. Daste, M. Dalban, J. Gehret, J. Pierson (nouvelle rediffusion).

*Un libraire parisien sauve un clochard qui s'était jeté à l'eau et l'installe chez lui. Le clochard se montre ingrat, insupportable, et trouble la vie de son bienfaiteur.*

*Comédie de mœurs exaltant un art de vivre naturel, opposé aux conventions bourgeoises. Avec Michel Simon, génial.*

### CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine : Le nouveau vendredi. (Banco.)

*Construite autour d'un long entretien avec l'acteur Omar Sharif, champion de bridge et grand joueur, une réflexion sur l'industrie du jeu en France et à Monte-Carlo, sur la mentalité et la psychologie du joueur.*

21 h. 30, Rue de l'opérette : Entre Saône et Rhône.

*Avec des extraits de* la Mascotte *(Audran),* de Monsieur Beaucaire, de l'Amour masqué, *de* Véronique *(Messager), et de* la Belle Hélène *(Offenbach).*

22 h. 25, Journal.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Les aventures de Tchitchikov ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : l'organisation mondiale météorologique ;
20 h., Relecture : Milosz ; 21 h. 30, Musique de chambre : M. Fabian, cymbalum, et I. Matuz, flûte ; et l'orchestre de chambre bulgare, direction J. Dafov (Telemann, Stamitz, Varèse, Lang Sopronl, Kocsar, Chostakovitch) ; 22 h. 30, *Nuits magnétiques : « En* train pour 1979 », par N.-L. Bernheim.

### FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour kiosque ;
20 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemand... Ouverture de « Rienzi » (Wagner) ; « Concerto pour piano en la mineur » (Schumann) ; « Symphonie no 4 en mi mineur » (Brahms), par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk. Direction K. Kord. Avec K. Engel ; 22 h. 15, Ouvert la nuit : Des notes sur la guitare ; 22 h. 25, *Le sceptre et la lyre* ; 1 h., Douces musiques.

JACQUES DETOURBAY
GÉRARD DE GRAAFF
SOLDENT
LEUR COLLECTION
Zibeline - Lynx - Castor - Vison - Renard...
174, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris
Tél. : 563-43-07 - 563-73-05




Opération
1000 coups doubles
à La POSTE
en janvier, votre épargne peut doubler.

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 52,62 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,58 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 36,61 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 36,61 |
| AGENDA | 32,00 | 36,61 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 97,24 |


# ANNONCES CLASSEES


| ANNONCES ENCADREES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 27,00 | 30,89 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 6,00 | 6,86 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,02 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,02 |
| AGENDA | 21,00 | 24,02 |

REPRODUCTION INTERDITE


## offres d'emploi

SOCIÉTÉ FRANÇAISE SPÉCIALISÉE DANS LA LOCATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE, FILIALE D'UN GROUPE INDUSTRIEL D'IMPORTANCE MONDIALE recherche

### ingénieur commercial

Diplômé d'Etudes Supérieures ayant 5 à 7 ans d'expérience professionnelle dont quelques années chez I.B.M.
Le poste à pourvoir offre de grandes possibilités d'évolution dans une société en pleine expansion.
Anglais exigé.
Adresser C.V. sous référence CAMET (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

---

SOCIETE DE SERVICES proche Saint-Augustin recherche

**COMPTABLE EXPERIMENTE (E)**
Age 35 ans minimum

Bonne connaissance en informatique, trésorerie, clients et fournisseurs.

Poste stable
Restaurant d'entreprise.
Avantages sociaux.

Adr. C.V. manuscrit et prétent., n° 92 210, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra Paris-1er q. t.

---

Recherche Jeunes Femmes KINESITHERAPEUTES mi-temps. 633-16-80.

---

**MAISON D'ÉDITION**

recherche

POUR EMPLOI A PLEIN TEMPS

### RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE

(Sciences exactes et technologie)

Ayant solide expérience dans l'édition

Env. curric. vitae détaillé sous le n° 785.364 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

**UTI-SERVICES**
CENTRE D'ASSISTANCE AU CALCUL TECHNIQUE
9, rue La Pérouse, Paris-16e.

recherche

**INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL**
ou
**TECHNICIEN SUPÉRIEUR**

ayant formation complément. et/ou expérience en informatique.

Il participera à l'assistance au télétraitement (TSO) et à l'exploitation de programmes de génie civil sur I.B.M. 370/158.

Le cas d'une formation de base informatique peut être examiné.

Env. C.V., photo et prétentions au CHEF DU PERSONNEL

---

Cabinet expert comptable Paris-6e, rech. collaborateur à mi-temps pour traiter les questions juridiques. Toute proposition sera étudiée Discrétion assurée. Ecr. n° 25.390 P.A., SVP, 37, r. du Gal-Foy, 75008 Paris.

---

Rech. adjoint à chef service administratif avec préférence connaissances comptables. Ecrire indiquant âge, expér., réf., salaire demandé à Société d'Etudes et de gestion administratives, 6, r. Arsène-Houssaye, PARIS-8e

---

**IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS**
recherche pour Siège PARIS

### Le Responsable
de son département immobilier

— FORMATION TECHNIQUE SUPERIEURE DE BASE (architecte, ingénieur ou équivalent).
— C'EST UN HOMME D'AUTORITE ET DE CONTACT qui aura en charge :
- Les négociations commerciales
  — relations avec agents immobiliers ;
  — liaisons avec locataires.
- Les problèmes techniques
  — lancement et suivi des travaux, entretien des immeubles.
- Les tâches administratives
  — gestion du patrimoine immobilier.

— QUELQUES ANNEES EXPERIENCE INDISPENSABLES dans fonction similaire.

Adresser C.V. détaillé avec prétentions et photo, sous référ. 713 à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. Friedland, 75008 Paris qui tr. Discrétion totale ass.

---

CENTRE D'ETUDES près Versailles recherche

### UN TECHNICIEN SUPERIEUR
NIVEAU B.T.S. ou I.U.T.

Formation Génie Chimique pour recherche et développement dans le domaine des applications des gaz.

Ecrire avec CV et photo à AIR LIQUIDE
B.P. 126 - 78350 JOUY EN JOSAS

---

### Horizon 2000

*Parce que l'organisation commerciale que nous construisons n'atteindra la totalité de ses objectifs qu'à la fin du siècle,*
*Parce que tous les postes de responsabilité seront répartis entre ceux qui rejoignent maintenant notre Equipe, parce que les choses de la vie, de la société, de l'économie et de la vente vont si vite que seules des structures mentales jeunes pourront s'adapter à leur rythme, parce que notre Entreprise sera vôtre quand nous n'y serons plus et même avant,*
*Parce que nos moyens nous permettent des objectifs et une planification à long terme, parce que nous croyons à la primauté des hommes sur les systèmes, parce que nous consacrons nos connaissances et nos dons à les orienter, notre intelligence à les former, notre passion à les guider et nos moyens matériels à les satisfaire,*
*Parce que nous sommes prêts à examiner toutes les candidatures, pour peu qu'elles s'accompagnent d'un minimum de 23 ans, d'une formation Bac ou Bac +, de dispositions pour les relations humaines de contact, "le combat de près", qui nous laissent espérer que la vente et le management des hommes vous iront comme des "gants", même si vous n'avez jamais envisagé d'y réussir.*

Et si vous répondez aux conditions qui précèdent envoyez 1re lettre manuscrite à Publi-BANS réf. BE 1245 au 13 rue Marivaux 75002 Paris qui transmettra. *(Merci de bien vouloir rappeler la réf.).*



## emplois régionaux

### SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche pour PAU

### 1 INGENIEUR INFORMATICIEN
(LIBERE OBLIGATIONS MILITAIRES)

FONCTIONS :
- développer des logiciels scientifiques et techniques, dans le domaine de l'exploration - production pétrolière.

FORMATION :
- Ingénieur Grande Ecole ou Universitaire 3ème cycle (option mathématiques appliquées).

EXPERIENCE ET CONNAISSANCES PARTICULIERES :
- bonnes connaissances en analyse numérique ; goût de l'approche pluridisciplinaire des problèmes.

Aptitude à l'expatriation.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 92157 à SNEAP D.C. Recrutement 21bis, avenue des Lilas Bâtiment Mestressat - 64000 PAU.

---

Agence Conseil en Publicité
ANNECY
(lac, montagnes, ski)
recherche

**CHEF DE STUDIO**
confirmé.

Qualités : roughman, concepteur graphiste, bonnes connaissances techniques. Expérience sur budgets en agence indispensable.
Adr. C.V. à HAVAS, B.P. 304, 74011 ANNECY, n° 772.

---

Agence d'urbanisme de Dunkerque recrute, pour travail en équipe:
— Un économiste pour études de programmation et montage de dossiers préopérationnels (logement, zone d'activités, tourisme et loisirs...). Expérience demandée.

Ecr. av. C.V. réf. et prét. à : AGUR, 20, av. de la Libération. 59140 DUNKERQUE.

---

ENTREPRISE MOYENNE (280 personnes)
EN FORTE EXPANSION
Ville Universitaire. — 300 kilomètres de PARIS
recherche

### JEUNE E.S.C.

- ayant le sens du contact,
- débutant ou ayant un à trois ans d'expérience dans une fonction à caractère commercial.

CHEF DE PRODUIT, adjoint au Directeur des ventes, il aura l'occasion de se former aux techniques modernes de gestion commerciale et d'animation d'un réseau de représentants.

Il participera activement au développement de plusieurs gammes de produits.

Adr. curriculum vitae détaillé, photo (retournée) et prétentions sous le n° 18.259 sur enveloppe à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui transmettra.

---

ASSOCIATION TOURISME
recherche

### UN (E) COMPTABLE PRINCIPAL (E)

qui sera responsable de la comptabilité clients. Outre un travail de pointage et de justification des comptes, il (elle) participera à la mise en place de la comptabilité clients sur système informatique.

Profil souhaité :
- B.E.C. ou niveau B.P. ;
- Quatre années d'expérience ;
- Notions de mécanographie.

Salaire annuel brut de l'ordre de 58.000 francs. Poste à pourvoir rapidement.

Env. C.V. et salaire actuel sous n° 2.081 à O.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

---

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche
pour un de ses établissements

### responsable d'ordonnancement
**position 3 A**

Formation de base : Arts et Métiers ou équivalent.

Age : 35 ans minimum.

Expérience professionnelle de plusieurs années, acquise dans la gestion des fabrications en mécanique de type aéronautique.

Adresser c.v. et prétentions en précisant la référence 180 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

• HAVAS CONTACT

---

EN PLEINE EXPANSION
Leader Européen
petit matériel d'équipement
recherche

### INGENIEURS A.M. ou assimilés
3 à 5 ans d'expérience

**- CHEF des METHODES MOULAGE**

Il aura la pratique du moulage des matières plastiques et portera l'évolution technique d'une unité en plein développement.

**- CHEF des METHODES USINAGE**

Créateur et animateur né, il saura guider l'évolution technique d'une unité de 250 personnes.

Les postes à pourvoir se situent dans une des usines décentralisée de Province (150 kms Sud Ouest de Paris).

Facilité de logement.
Nombreux avantages sociaux.

Ecrire C.V., photo et prétentions à No 92299, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

Dans le cadre d'un GIE avec le premier groupe chimique Français

**SOCIÉTÉ DE CARTONNAGES**

Située à Angoulême développant des produits nouveaux et de grand avenir recrute

### COLLABORATEUR VENTES FRANCE

En charge de l'exécution d'un plan Marketing pour un emballage transparent rigide.
La fonction exige :
Une expérience affirmée dans la vente de produits d'emballage.
Une capacité de contacts tous niveaux, une formation Marketing.
Déplacements nombreux.
Activité principale sur Paris et Région Parisienne.
Une expérience dans l'industrie du cartonnage serait appréciée.
Salaire annuel : 65.000 révisable selon compétence.

Faire connaître candidature en écrivant ou en téléphonant à :

RODENE DIFFUSION - B.P. 437
16005 ANGOULEME Cedex. — Tél. : (45) 68-23-22.

---

SOCIETE D'INGENIERIE
du secteur public recherche

### un cadre

pour être l'adjoint au responsable du tourisme.
Il sera chargé notamment des secteurs «Tourisme Rural» en France et «P.M.H.» Outre-Mer, de l'étude à la réalisation des projets.
IL DEVRA AVOIR :
- une formation ESCP ou similaire,
- 4 ans d'expérience minimum auprès d'organismes spécialisés privés ou publics,
- connaissant parfaitement les montages financiers et les circuits administratifs.

Ce poste est à pourvoir très rapidement à PARIS

Adresser C.V. et prétention s/réf. 8253 à
*P.LICHAU S.A.*
*B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra*

---

### S.P.S. UNBRAKO

Filiale française - Groupe Multinational commercialisant produits métalliques d'assemblage et pièces aéronautiques
recherche

### CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Il aura pour mission de développer les ventes sur l'ensemble de la France dans une clientèle importante.

Ce poste, basé à Paris, conviendrait à candidat ayant de préférence une expérience dans le domaine des pièces de fixation et de la clientèle aéronautique.

Anglais souhaité.
Voiture de fonction fournie.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : S.P.S.
436 X GARONOR. — 93608 AULNAY-SOUS-BOIS.
M. CARPENTIER.

---

### SEITHA

Conditionnement d'air
Energies nouvelles
Economies d'énergie
recherche

### INGÉNIEUR
ou
### TECHNICIEN CHARGÉ D'AFFAIRES

Quelques années d'expér. seront très appréciées.
Sa mission :
— Coordonner les études, l'approvisionnement, le montage.
— Etre responsable du budget et du planning.
— Assurer les relations avec les clients.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 8 M 162 à CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE, 104, rue Ney, 69006 LYON.



## emplois internationaux

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour Usine
PARFUMERIE - COSMÉTIQUES
en AFRIQUE FRANCOPHONE

### CHEF DE FABRICATION

Age minimum : 30 ans

Formation scientifique ou technique, si possible expérience OUTRE-MER.

LIBRE RAPIDEMENT

Adr. C.V. sous le n° 92.467 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

---

*Johnson & Johnson s.a.*

Usine de SEZANNE (51)

recherche d'urgence pour son Service de développement industriel - produits parapharmaceutiques

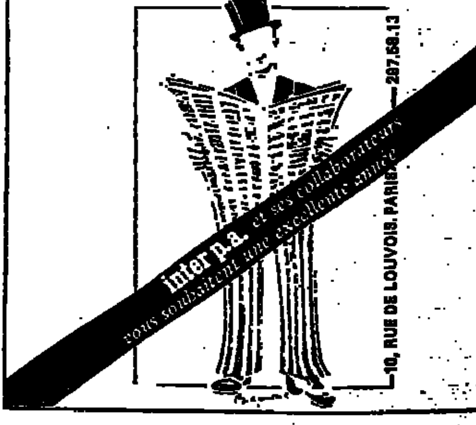
### *jeune pharmacien*

- diplômé pharmacie industriel Montpellier ou DEPS galénique industrielle
- parlant anglais
- 1 à 2 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique ou parapharmaceutique souhaitée.

Envoyer C.V. avec photo, prétentions à No 92113, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.
DISCRETION ASSUREE.

---

***Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.***



هكذا من الاصل



| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 52,62 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,58 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 36,61 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 36,61 |
| AGENDA | 32,00 | 36,61 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 97,24 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 27,00 | 30,89 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 6,00 | 6,86 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,02 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,02 |
| AGENDA | 21,00 | 24,02 |

REPRODUCTION INTERDITE

## offres d'emploi

Nous sommes une société française de première importance

Nous recherchons

QUELQUES

**PERSONNES DE CARACTÈRE**

Capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois, UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :

— Une formation complète
— Une activité prenante
— Un plan de carrière précis

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Envoyer C.V. et photo, à n° 4 521, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
— SOIT de bonnes études
— SOIT la preuve de leur personnalité.

---

GROUPE INDUSTRIEL MECANIQUE (2.000 personnes) REGION PARISIENNE recherche

**INGÉNIEUR-CHEF de PROJETS ORGANISATION et INFORMATIQUE**

pour développer un système d'information complet de gestion de production.

Evolution de carrière dans la société vers fabrication ou commercial.

Larges responsabilités et nombreux contacts avec les utilisateurs.

PROFIL :
— Jeune ingénieur grandes écoles ;
— Dynamique, rigoureux ;
— Ayant quelques années d'expérience ;
— Connaissance informatique nécessaire.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions au n° 92.471, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, PARIS (1er).

---

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL Branche ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE recherche pour centre de production banlieue NORD-OUEST

**INGÉNIEUR DEBUTANT GRANDE ECOLE**

A.M. ou équivalent.

Connaissances techniques, méthode, ordonnancement, fabrication mécanique et électronique.

Aptitude aux responsabilités humaines. Nationalité française. Anglais souhaité.

Adresser C.V. détaillé + photo N° 92.051, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

---

**SURVEILLANT**

Expérimenté pour second cycle. Collège libre de Juilly, JUILLY. 77230 Dammartin-en-Goële. Tél. : 436-23-85.

---

Société performante d'électronique professionnelle *recrute*

**JEUNES INGÉNIEURS**

Grandes Ecoles

Un an d'expérience en électronique pour développement de systèmes à microprocesseurs (matériel et logiciel). Lieu de travail : Clamart. Adresser C.V. détaillé à : C.G.P., N° 664, 25, rue Cavendish, 75019 Paris, q. tr.

---

**GOULD ALLCO**

recherche pour service études

**AGENTS TECHNIQUES**

ayant connaissances en *électronique numérique*.

Ecrire C.V. et prétentions 57, rue Saint-Sauveur, 91160 BALLAINVILLIERS.

---



**THOMSON-CSF**

# INGÉNIEURS D'ÉTUDES
## (TÉLÉCOMM., SUPAÉRO, SUPELEC, ENSI...)

LA DIVISION AVIONIQUE, recherche des

**ÉLECTRONICIENS DÉBUTANTS**

ou COURTE EXPÉRIENCE

Pour effectuer dans ses laboratoires de MALAKOFF des travaux d'études et développement dans des technologies de pointes liées aux équipements *avioniques*.

Plusieurs postes sont offerts dans des secteurs variés ou dominent selon le cas :
— *des techniques électroniques analogiques ;*
— de l'électronique digitale ;
— des hyperfréquences (aucune connaissance spécifique à ce domaine n'est exigée pour des candidats possédant une très bonne formation scientifique de base).

Possib. d'évolution intéressante au sein du groupe.

Env. C.V. + photo au Service du Personnel Division Avionique, 68, av. Pierre-Brossolette, 92240 Malakoff.

---

ECOLE DE LANGUES recherche

**PROFESSEURS D'ANGLAIS**

langue maternelle, diplômés de l'enseignement supérieur. Envoyer C.V. à CETRADEL, 2, r. des Italiens, 75009 Paris.

---

Sté de Négoce International de Matières Premières (céréales) *recherche*

**1 CHEF COMPTABLE et 1 EXÉCUTANT CONFIRMÉ**

ayant plusieurs années d'expér. ds société d'activité similaire. Adresser C.V. et photo au 8.646 « Le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

## Conseils en Carrières

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs : demander une document. gratuite sur la revue FRANCE-ANIMATION, (B 3) B.P. 402-09 PARIS.

## capitaux ou proposit. com.

Rech. particulier pour investissement. M. HEBERT, 149, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.

## occasions

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 50.000 m2 sur stock. Tél. : 589-86-75.

## automobiles

### vente

**5 à 7 C.V.**

Collaborateur journal vend Austin Allegro spécial (7 cv) an. 78, 25 000 km, opt. radio-cassette stéréo (val. 1 200 F.), non cotée Argus, val. 26 000 F. PRIX DE VENTE : 22.000 F. TEL. : 020-85-46. M. MALIN de 19 h. à 20 h.

---

Vends SIMCA 1301 S Modèle 74, 80 000 km Boîte automatique. *Argus à débattre.* Tél. : 329-12-40, poste 477 de 9 heures à 17 heures.

**+ de 16 C.V.**

**MERCEDES 280 S.E. 79** garantie 1 an. Crédit ou leasing possible. 548-97-69.

### divers

LANCIA AUTOBIANCHI DISPONIBLES SPECIALISTE TT. CD. K 11, rue Mirbel - Paris 5e 336.38.35 +

## secrétaires secrétaires

*La filiale française d'une importante société internationale recherche pour* son siège implanté à l'Ouest de PARIS,

# 1° La Secrétaire du Président Directeur Général

REF. 01/6555

*De formation supérieure, cette jeune femme,* âgée au minimum de 28 ans, maîtrise parfaitement la langue anglaise.

D'une excellente présentation, elle allie à des qualités d'ordre et de méthode, *une grande disponibilité.*

Enfin, son expérience des contacts à haut niveau fait d'elle une collaboratrice efficace.

# 2° La Secrétaire du Directeur du Personnel

REF. 02/6555

Attirée par les relations humaines ou ayant une bonne expérience de la Fonction Personnel, cette jeune femme est parfaitement bilingue Français-Anglais. Méthodique et organisée, son expérience et sa personnalité lui permettent de prendre des initiatives.

Adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous la référence correspondante du poste à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

en précisant les sociétés avec lesquelles vous ne désirez pas communiquer.

---

CEP **contrôle et prévention**

service exportation

recrute

# SECRETAIRE STENODACTYLO
## BILINGUE

(parfaite connaissance de la langue anglaise) trilingue appréciée, sérieuses références entreprise de bâtiment ou T.P. indispensables. Minimum 30 ans, disponible rapidement. Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions

Service du Personnel
CEP - 34, rue Rennequin
75017 PARIS

---

Recherche

**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**

sténodactylo expérimentée

réellement BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS

*Excellente présentation*

Poste stable, avantages soc.

Adresser C.V. détaillé à COMILOG 191-195, av. Charles-de-Gaulle, 92521 NEUILLY-SUR-SEINE.

---

ORGANISME PROFESSIONNEL recherche

**SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO** EXPERIMENTEE

Salaire : 3 400 X 13 X 40 h. Ecrire : S.G.P. 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

---

QUARTIER ETOILE

**SECRÉTAIRE STENODACTYLO**

Tél. 261-62-52

---

Etablissement *Public* recherche

**DACTYLO. EXPÉRIMENTÉE**

frappe *chiffres, tableaux, textes* Travail minutieux Débutante s'abstenir. Tél. pour R.-V. à Mme Molineris 225-37-62.

## demandes d'emploi

**GADRE FINANCIER ET GESTION**

32 ans, sciences économiques et sciences politiques, anglais courant, espagnol, notions arabe. 8 ans d'expérience de la gestion administrative et financière de sociétés ou projets. Contrôle de gestion et analyse financière. Expérience de l'étranger. Cherche fonctions similaires haut niveau. Région Parisienne de préférence.

Ecrire « le Monde » Publicité, n° 8.568 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

---

**JURISTE INTERNATIONAL**

Français - 32 ans
AVOCAT CONSEIL A L'ETRANGER spécialisé en droit des sociétés et des affaires et en fiscalité internationale

Rech. collaborat. en Cabinet inter. ou Sté multin. en France ou à l'étranger (*pays anglophone préf.*).

Ecrire sous le n° 474 à : « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS Cedex 09.

---

Jne Fme 20 ans cherche place stable de secrétaire médicale, av. références. Libre de suite. TEL. : 670-47-02.

Assistante direction trilingue français/anglais/espagnol. Expér. haut niveau France, étranger, Turquie, Afrique, 10 ans organisat. internat. USA et Asie, rech. poste responsabilité. Ecrire HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris référence 600 000.

*Chauffeur français, 41 ans, réf.* sér., titulaire permis G.R. rech. place stable Société ou organisme officiel. *M. FOURQUAUX,* 27, r. des Amiraux, 75018 Paris. Tél. : 705-14-12, heures bureau et : 076-12-30 après 18 heures.

Homme, 40 a., ch. Poste responsabilités Publicité-Vente. *Tél. 345-53-59, entre 14 et 17 h.*

H., 35 a., lic. droit, exp. comp. Mém., expér. cabinet, sens org. et commandement, rech. poste direction administr. et financ. Ecr. à 473, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

CADRE TECHNICIEN, 32 a. B.T.S. électron., 10 a. exp. prof. dont 4 en Afrique, ch. situat. chef serv. techn. BF vidéo ou chef S.A.V. ds tte rég. ou étr. Ec. à T 010.313 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Traductrice de russe, 7 a. exp., lic. de russe, connais. roumain, ch. poste traductr., libre de ste. Ecr. à 475, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

# L'immobilier

## appartem. vente

**3e arrdt.**

MARAIS, Beau 4 P., tt cft., imm. ravalé, escalier classé, calme, soleil, caractère, park. *possible.* 320-99-80.

**4e arrdt.**

**AU CŒUR DU MARAIS**
5-7-9, RUE DES TOURNELLES Rénovation de grande qualité 2-3-4-6 PIECES en duplex. Lundi à vendredi hres bur. et samedi après-midi : 887-72-18.

**5e arrdt.**

**LUXEMBOURG**
PPTAIRE VEND STUDIO et 2 PCES dans immeuble refait neuf tout confort. TEL. : 723-38-48.

**6e arrdt.**

ODEON Bel imm. P. de T., 6 p., étg. élevé. GEFIC CTI, 723-78-90, poste 325.

**7e arrdt.**

DUROC, 48 m2, 4e étage. 2 P., cuis., bains, joli décor. Prix intéressant. 567-22-88.

VERNEUIL - BAC **SUR JARDIN** Charme Calme 57 m2, asc. luxe. - 033-42-70.

**8e arrdt.**

VILLIERS Pierre de Taille studio rénové. 140.000 F. **GEFIC CTI** 723-78-90, poste 327

SQUARE LOUIS XVI SALON, s. à manger, 3 chb., 1 bs, 2 s. d'eau- 325-32-77.

**12e arrdt.**

CHARME, CALME, STANDING *Une grande variété d'appts,* du STUDIO au 5 PIECES S/ pl., 11 h.-13 h. et 14 h.-19 h. Ce samedi et dimanche, 75, RUE DE WATTIGNIES.

**14e arrdt.**

**8, RUE MAISON-DIEU**
Prox. aven. du Maine. Imm. nf. Studio, 2 P. duplex. Sur place mardi, merc., jeudi, vend., sam. 14-19 h. 359-63-63 - 322-04-03.

RESIDENTIEL. Récent, 115 m², living, 4 chbres, tt confort, box. GEFIC CTI 723-78-90, poste 325

RASPAIL. Imm. 73, luxueux, 3-4 p., 2 bains, loggia, soleil, parking - GEFIC CTI, 723-78-90, poste 325.

**PARC MONTSOURIS** Standing 135 m2, 5 P., cuis. équipée, park., dernier étage. - 589-49-34.

**15e arrdt.**

**AV. FELIX-FAURE** Récent Etage élevé 3/4 p., parfait état. 495.000 F. Parking possible. - 577-96-85.

**16e arrdt.**

MUETTE splendide *studio 40 m2, récent* 310 000 F, vue, Tél. : 222-42-43.

**CHARDON-LAGACHE**
*PPTAIRE VEND dans petit* immeuble cadre de verdure. Exceptionnel. 1 APPT 105 m2, 1 APPT 112 m2 + terrasse 90 m2. Parfait état. TEL. : 723-38-58.

AUTEUIL. 120 m2 duplex, 8e/9e étages, gd standing. balcon, terrasse. 567-22-88.

**RUE PERGOLESE**
2e étage s/rue, 7 P., 268 m², gd confort, très belle réception + 4 ch., 3 s. de bs, parf. état, ch. de serv. Pr visiter 227-51-21

**17e arrdt.**

TERNES. Immeuble bourgeois, **GRENIER** 6e, asc., 30 m2 luxe, cuis., s. de bains, 2 fenêtres rue. 325-77-33.

WAGRAM - Pierre de taille, atelier d'artiste, charme, caractère, cuisine, bains, 90 m² + service 450.000 F. - 828-27-70.

133, av. Wagram, b. 3 p., cuis., bains, tél., 5e asc., sur jardin. Visites vendredi 14-16 heures - COURTOIS, 261-80-02.

**VILLIERS** Beau 5-6 pièces, calme, vue, tout confort, parfait état. 6.000 F le m2. - 723-38-45.

**WAGRAM** Etage élevé Urgent départ **5 P.** environ 165 m2 + chbre de service. LAGRANGE - 266-16-65

**20e arrdt.**

**20e** RESIDENCE NEUVE 5 PIECES + terrasse Visite sur place vendredi 5 de 14 à 17 h., 73-77, r. des Vignoles ou sur R.-Vs. : 277-62-23.

**78 - Yvelines**

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Partic. à partic. vd appartem. récent, 96 m2, double living, 2 chbres, gd stdg. 750.000 F. Tél. : 973-33-85.

**94 Val-de-Marne**

VINCENNES. Près bois, lux. appt 4-5 p., 125 m² clair et calme. Tél. 256-13-29.

## appartem. achat

Rech. appts 2 à 5 p. PARIS prél. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e avec ou sans travx, paiement cpt chez notaire. T. : 873-23-55.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

## locations non meublées Offre

**Paris**

**Mo PLACE DES FÊTES**
face sortie COMPANS près magasin RADAR Immeuble neuf, jamais habité
— 3 pièces, 71 m2, 1 880 F
— 4 pièces, 91 m2, 2 360 F
— 5 pièces, 108 m2, 2 750 F
parkg en sous-sol et provisions sur charges compr. Vis. lundi mercredi, vendredi et samedi, de 13 heures à 18 heures. PLACE DES FETES H. LE CLAIR.

NATION - Récent, splendide 4 pièces, entrée, cuis., balcon, box, 2.440 F - 344-71-97.

17e près pl. Pereire, part. loue dern. étage raviss. studio vide 40m²+2 terrasses (60m²), gar., tél., libre le 20-1, reprise justif. 1.750 F C.C. Tél. 346-13-00, poste 32-79 ou 755-66-51 soir.

HALLES. Sans vis-à-vis, belle réception, 2 chbres, 2 bains, caractère, 4.500 F - 723-50-00.

**MONGE** GD 2 PIECES, 60 M2. 2.500 F net - 325-89-90.

## locations non meublées Demande

**Paris**

RESIDENCE SERVICE pour étrangers raffinés. **TEL. 742-62-65.**

EMBASSY SERVICE rech. du studio au 6 P. Paris et villas banl. Ouest. *Pptaire directem.* 265-67-77.

**Région parisienne**

Etude cherche pour CADRES, villas, pavil. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F max. 283-57-02.

## locations meublées Offre

**Paris**

16e JASMIN. P. loue stud. mblé calme s/voie privée, moq., tél., bains. Sur place samedi 10 h.-13 h., 1 bis, square Jasmin, 2e ét. T. 527-83-81. 1.600 F ch. c.

## locations meublées Demande

**Paris**

INTERNATIONAL HOUSE *recherche du STUDIO au 6 P.* Pour Cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 555-84-23.

*OFFICE INTERNATIONAL* recherche pour sa direction Beaux appts de standing 4 P. et plus. 285-11-08.

## constructions neuves

**(92) ASNIERES**
18-20, av. Henri-Barbusse, *150 METRES GARE ASNIERES* 3 ET 4 PIECES, LOGGIAS. Très ensoleillé, vue très étendue, entièrement terminés. Prêt nouveau PIC. Tous les jrs sf mardi, mercredi de 14 à 19 h. Renseignements : 359-63-43.

**LIVRAISON EN COURS**
**6-14, RUE LEIBNITZ**
CHAMBRE, 2 P., 3 P., 5 P. Terminés, loggias, nouveau Prêt PIC. S/pl. lundi, 14-19 h. 359-63-63 - 627-06-49.

## hôtels-partic.

HENRI-MARTIN (près) Très bel hôtel part. 900 m² + jardin 600m². Conviendrait pour ambassade. Prix 7.000.000 de F VION : 359-10-60.

MGN rech. pour 3e âge hôtel particulier Paris-Neuilly avec ascenseur ou possib. 387-71-55.

SURESNES centre, réception + 4 chambres, tout conft, garage, jardin 650.000 F - 827-57-40.

## viagers

Société spécialiste Viagers **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00. Prix indexation et garanties. Etude gratuite discrète.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

**296-15-01**

## bureaux bureaux

**AVIGNON**

A vendre dans immeuble neuf grand standing intra-muros BUREAUX 190 - 100 - 95 = 380 M2 3.500 F le m2 H.T.

**S.C.I. SAN MIGUEL**
4, rue Ninon-Vallin - Tél. (16-90) 81-36-40.

---

**A LOUER**

**5.333 m2 BUREAUX NEUFS sur 2 niveaux**

Proximité station NATION (Métro et R.E.R.) 490 F / M2 / an / H.T.

(Charges estimées : 60 F / m2 / an.)

*GROUPE D'ASSURANCES MUTUELLES* DE FRANCE

7, avenue Marcel-Proust, 28024 CHARTRES. Tél. : (16-37) 21-50-17, Service Immeubles.

---

*1 à 20 BURX ts quartiers* Locations sans pas-de-porte. MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

## locaux commerciaux

A louer par bail commercial, à BLANC-MESNIL (Z.I. desservie par chemin de fer du *BOURGET), ensemble ou séparément,* LOCAUX de 450 m2 et 850 m2, av. *bureaux, sanitaire,* chauffage, plus *cour et parking.* Ponts roulants et air comprimé Pr ts rens Tél : (31) 77-51-35

## immeubles

**SURESNES - VAL-D'OR**
Residenc. - Très belle vue Part. vd PAVILLON 6 PCES. tt confort, 140 m2, sur 3 nivx. *Chauff. centr gaz - Jardin avec* arbres - Garage indépendant. Px 620.000 F - Pour rendez-vous tél. mardi et mercr. Me Sellem aux h. de bureaux : 506-72-94, ou domicile : 772-57-18.

## fonds de commerce

Propriétaire vend

**ÉLEVAGE AVICOLE**
à Montauban (82) 35 années d'exploitation Belle et saine affaire moderne. Poulaillers : (5 000 reproductrices) *couvoirs, poussinières,* fabrique aliments, ateliers, bureau, avec maison d'habitation 6 pièces, cuisine, bains Ecrire M ROBIN, 34, rue de Bretagne, 94-CRETEIL.

**RUE DE SÈVRES (6e)**
vend droit au bail magasin, excellent emplacement. Px : 550.000 F - Tél. 734-26-84.

LEVALLOIS-PERRET Cession de bail Position commerciale Magasin + r.-de-ch. env. 85 m2 Façade 4,90 m *Etage 3 p., confort 60 m2* env. Sous-sol environ 50 m2 Bail neuf 3-6-9 Ts commerces sf prêt-à-porter féminin, photographie. 737-04-85 pour R.-V. après 20 h.

## propriétés propriétés

**7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR**
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.

**SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR**
*Venez, téléphonez ou écrivez*
**CIMI Tél. 227.43.58**
FNAIM
Centre d'information de la Maison de l'Immobilier
*27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e*

---

CRETEIL A SAISIR Ppté bourgeoise 7 p. + gde cuisine, aménagement luxueux. ETAT IMPECCABLE, sous-sol complet, garage pr 3 voitures, *590 m2 terrain paysagé* Px : 680 000 F. T. : 376-45-46.

---

RARE

**BERRY TOURISTIQUE** (pêche, chasse)

1) ancienne maison de maître 5 pièces + 1 petite pièce, cuisine, grenier, cave, puits, cour., chemin dallage. Prix : 190 000 F.

2) à restaurer maison de ville 4 pièces, cave, grenier. Prix : 75 000 F.

Propriétaire M. ROBIN Tél. : (54) 48-13-78.

---

**MAISON MAITRE**
CHELLES, sup. demeure caract. architecture unique, hall, double living, cheminée pierre, bur., terrasse/véranda, 5 chbres, gde cuis., bains, w.-c., gren. *amén. combles, ss-sol,* 2 caves, buanderie, chaufferie, *garage, atelier, dépendances.* Sur plus de 1.400 m2 terra. clos, nbx arbres. 750.000 av. 150.000. **ACC,** 56, avenue Résistance, CHELLES. 957-28-21.

---

**ENTOURÉE DE TUYAS**
Cette jolie maison de 4 P. principales + s. de jeux et gar. vous coûtera 400.000 F (dont *150.000 F PIC*) dans un domaine agréable à GUYANCOURT. (Frais de notaire réduits).

**PRES GARE ET COMMERCES**
Constr. réc. mais. très ensoleillée de 5 P. principales, *2 bains, gde terrasse,* gar. et jard. d'agrément, cette maison située à PALAISEAU dans un joli hameau sera à vous pour 500.000 F.

CPH IMMOBILIER Agence de Chevry 2 **Tél. 012-12-12**

---

**95 KM PARIS**
Bourg commerç., propriété parf. état, séjour, salon, cheminée, 4 ch., gde cuis., bains, wc, chff. *central, terrasse, dépendances +* maison d'amis 3 pièces, cave, grenier, eau él. 2.500 m2 terr., bx arbres. 350.000 F av. 10 %. **AVIS** 2, rue Général-de-Gaulle, SENS : (16) 86-65-09-03, ou Paris : 274-24-45

---

**MESNIL-LE-ROI** Lisière Forêt
Très belle construction Mansard 1976, sur 1.100 m2, p. de taille, *vieilles tuiles, séjour 40 m2 +* 3 chbres, 3 bains, 1.200.000 F. Agence BARTHEL - 976-06-00

---

**ANCIEN MOULIN**
à restaurer intérieurement, gros œuvre en bon état, poutres, magnif. cheminée, four à pain, 3 *nivx, 130 m2 chacun, E., El.* s/place, terrain 1.963 m2 dont 120 m bordure rivière. Prix 100.000 F, crédit possible. **B.C.I.** 36, rue Auclert-Descottes, 36200 Argenton-s.-Creuse Tél. 16 (54) 04-03-14 - 04-02-46

---

**MAISON DE MAITRE**
excell. état de GROS ŒUVRE, à restaurer intérieurement, situé au milieu des bois, dans magnifique vallée nord de la Creuse COMPRENANT : R.-de-ch., 2 immenses pièces av. monumentales cheminées et magnifiq. poutres, escalier massif, 1er étage, 4 p., poutres, cheminée, grenier aménageable sur totalité, nombreuses dépend. à l'arrière, E., E., terrain 5.242 m2 (verger clos murs, bois sapins, près bordure rivière classée). PRIX 150.00 F, crédit possible. **B.C.I.** 36, rue Auclert-Descottes, 36200 Argenton-s.-Creuse Tél. 16 (54) 04-03-14 ou 04-02-46

## maisons de campagne

Htes-ALPES, ds village, site historique, mais. ancien. partiell. rén. 50m² hab., poss. dble cave voûtée. 130.000 à déb. Krammer, F 169 La Chaumette, 07000 Privas

**GORDES**
Votre résidence dans ce lieu merveilleux à partir de 100 000 francs, terrain privatif, vue, exposition sud. Avec 20.000 francs. Crédit possible CATRY, *téléph. jeudi (91) 54 - 92 - 93 ;* jours suivants (90) 57 - 47 95.

A vdre Basse-Ardèche, 1 km ville ts comm., agr. maison, calme, *vue imp., exp. sud, bon ét., gar.* 3 voit., caves, vout., salon, s. à m., cuis., bs, wc, 4 ch., tt cft, chff. bois ou maz., 600 m² terrain, 350.000 F. Ecr. Vianet ou *tél. 16 (75) 37-33-48, apr. 20 h.*

**PROCHE LUBÉRON**
ORGON
*Petite maison de village, 4 p.* sur 2 niveaux, grande terrasse + caves, atelier. Prix 65.000 F. Avec 10.000 F comptant CATRY, tél. jeudi (91) 54-92-93 ; jours suivants (90) 57-47-95.

20 km sud Clermont-Ferrand. Mais. rurale, r.-de-c., étage, grenier, séj., cuis., 2 chbres, s. de bs, wc, cuvier, jdin non atten. 140.000 F à débattre. Tél. : (44) 55-56-89, après 18 h.

## terrains

**LE VESINET** RESIDENTIEL 800 m R.E.R.
Beau TERRAIN BOISE 1.000 m2 *toute viabilité.* PRIX T.T.C. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

Le Monde

# économie

## ENVIRONNEMENT

### Le Portugal à refusé que «l'Andros-Patria» soit conduit à Lisbonne

**Le pétrolier grec « Andros Patria » en détresse depuis le 31 décembre n'a pu accéder au port de Lisbonne vers lequel le convoyaient mercredi 3 janvier, deux remorqueurs néerlandais. Les autorités portugaises lui ont en effet refusé l'entrée de tous les ports du pays tant que subsisterait un danger de pollution.**

Le bâtiment a donc une fois encore changé de cap et s'éloignait au matin du 4 janvier des côtes portugaises, en direction du sud-ouest. On pense à Lisbonne que l'*Andros-Patria* pourrait être autorisé à revenir dans les eaux territoriales portugaises et à gagner les chantiers navals de Lisnave, à 15 kilomètres de l'embouchure du Tage, une fois qu'il aurait déversé en haute mer la totalité de la cargaison de pétrole qui se trouve dans ses cuves endommagées.

Depuis son accident, le bateau grec a laissé dans son sillage une traînée de pétrole d'une largeur d'environ 30 mètres, mais, selon des informations en provenance de Madrid, la cargaison contenue dans les citernes restées intactes ne devrait pas se répandre sur la mer.

Pour l'instant, on estime à environ 60 000 tonnes la quantité de fuel perdue par le pétrolier. M. Victor Moro, secrétaire d'Etat espagnol à la pêche, estimait mercredi que le risque d'une pollution de la côte cantabrique était écarté, dans la mesure où les vents continueront à pousser la nappe vers le nord. Les pêcheurs de Galice sont moins optimistes, et plusieurs d'entre eux ont dû renoncer à se rendre sur leur zone habituelle déjà touchée par des nappes.

La marine nationale française se soucie de son côté de l'affaire. En accord avec les autorités espagnoles, un Breguet-Atlantic de la base de Lann-Bihouée a effectué une mission de reconnaissance au-dessus des lieux de la catastrophe. Le porte-parole de la marine a indiqué que l'*Andros-Patria « ne représentait pas une menace pour nos côtes »*, mais que les nappes repérées « *faisaient l'objet d'une surveillance pour déterminer leur dérive en fonction des vents et des courants, afin d'éviter qu'à plus ou moins long terme, nous héritions des retombées de l'accident* ».

### L'amélioration de la sécurité en mer

- Peines de prison pour les pétroliers pollueurs
- Vers une assurance obligatoire pour les plaisanciers

**Au cours d'une réunion de presse, M. Joël Le Theule, ministre des transports, a fait le 3 janvier le point sur les dispositions prises et envisagées par son administration pour améliorer la circulation maritime au large des côtes françaises, assurer une meilleure protection contre les catastrophes comme celle de l'« Amoco-Cadiz » ou de l'« Andros Patria », renforcer la sécurité des navigateurs de plaisance.**

● ORGANISATION DE LA CIRCULATION MARITIME.

M. Le Theule a commenté l'entrée en vigueur, au 1er janvier 1979, des nouveaux « rails » de navigation pour les bateaux de commerce dans la Manche (*le Monde* du 4 janvier). Ces dispositions, a-t-il dit, ne constituent *« qu'une première étape vers une organisation intégrée de la circulation maritime dans ce secteur »*.

Des études sont également faites pour améliorer la sécurité de la navigation en Méditerranée. Dans cette zone où des dispositifs de séparation de trafic ne peuvent être mis en place comme dans la Manche, des efforts particuliers sont faits pour l'accès au port de Fos-Marseille, pour le canal de Corse et les bouches de Bonifacio.

● PREVENTION DES POLLUTIONS.

Le *Journal officiel* du 3 janvier publie deux lois renforçant les peines applicables aux capitaines de navire qui auraient enfreint les règles de circulation maritime.

Le capitaine de tout navire français ou étranger qui aura enfreint dans les eaux territoriales ou intérieures françaises les règles de circulation maritime ou qui n'aura pas signalé que son navire transporte des hydrocarbures encourra dorénavant des peines de prison.

D'autre part, le capitaine d'un bâtiment transportant des hydrocarbures qui aura pénétré dans les eaux territoriales ou intérieures françaises sans avoir signalé au préfet maritime la date et l'heure d'entrée de son navire, sa position, sa route et sa vitesse, ainsi que la nature et l'importance de son chargement et, le cas échéant, tout accident de mer dont il aura été victime, sera puni d'une peine d'emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de 100 000 à 500 000 F ou de l'une de ces deux peines seulement.

Le capitaine d'un bâtiment soumis aux dispositions de la convention internationale pour la prévention de la pollution des eaux de la mer qui aura enfreint l'interdiction de rejet à la mer d'hydrocarbures ou de mélanges d'hydrocarbures sera puni d'une amende de 500 000 à 5 millions de francs et d'un emprisonnement d'un à cinq ans ou de l'une de ces deux peines seulement, prévoit encore la nouvelle loi. En cas de récidive, le doublement de ces peines est prévu.

Les peines prévues par la loi sont applicables au capitaine qui, par imprudence, négligence ou inobservation des lois et règlements, aura provoqué, n'aura pas maîtrisé ou n'aura pas évité un accident de mer ayant entraîné un rejet qui a pollué les eaux territoriales ou intérieures françaises.

● SECURITE DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE.

La flotte de plaisance française comprend 452 000 bateaux : 162 500 voiliers, 289 500 bateaux à moteur. Elle a augmenté de 12 % en dix ans. Du 1er octobre 1977 au 30 septembre 1978 on a enregistré dans cette activité, 1 789 accidents ; *il y a eu 95 morts ou disparus* ; 4 506 navires ont été secourus.

Un sondage a montré que 67,7 % seulement des propriétaires de voiliers et 51,1 % des propriétaires de bateaux à moteur étaient assurés.

Ces chiffres conduisent l'administration à s'interroger. Si elle ne souhaite pas renforcer la réglementation existante, qu'il suffit d'appliquer correctement ou de mettre à jour, elle se demande si un système d'assurance obligatoire ne permettrait pas, notamment, de financer une partie des frais de sauvetage, qui, pour l'instant, sont à la seule charge de la collectivité.

Pour ce qui est des ports de plaisance, dont la capacité est notablement inférieure aux besoins, M. Le Theule pense que ce n'est pas à l'Etat, mais aux collectivités locales qu'il appartient pour l'essentiel de faire les dépenses nécessaires.

### CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS DE 1978

Dans la liste des événements de l'année 1978 que *le Monde* a publiée dans ses éditions datées du 2 janvier 1979, le paragraphe consacré à l'échouage de l'*Amoco-Cadiz* sur le côte bretonne, le 16 mars, a malencontreusement « sauté ».

Ce paragraphe était libellé de la façon suivante : « *Echouage du pétrolier* Amoco-Cadiz *devant le petit port de Portsall : 230 000 tonnes de pétrole se répandent sur les côtes bretonnes.* »

## P.T.T.

Avant la fin de l'année

### LES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE POURRONT COMMENCER A DISPOSER DE FACTURES DÉTAILLÉES

**Présentant le mercredi 3 janvier ses vœux à la presse, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a notamment fait le point sur les nouvelles formules de facturation des communications téléphoniques. Voici, sur ce point, l'essentiel de ses déclarations.**

« *L'année 1979* sera l'an I de la facturation détaillée du téléphone français. En effet, vers la fin de l'année, les premières expériences de factures détaillées seront mises en place sur les centraux de modèle électronique. Elles seront activement développées en 1980. La facturation détaillée se fera pour les communications à durée déterminée, c'est-à-dire essentiellement les communications interurbaines et internationales. Cette facturation sera offerte, à titre onéreux, aux seuls usagers qui en feront la demande.

» J'entends dire que la facturation téléphonique serait fantaisiste et hasardeuse. Je m'inscris en faux contre cette assertion. Trois factures seulement sur mille font l'objet de contestation, te une seule est retenue, le plus souvent d'ailleurs au bénéfice du doute. Cela fait partie des marges incompressibles d'erreurs.

« A ce propos, je voudrais corriger *une opinion relativement* répandue sur le prélèvement d'office des factures téléphoniques. On a pu dire que ce genre de prélèvement empêchait ou rendait inopérantes les contestations ed nos abonnés. C'est est inexact : le prélèvement d'office présente les mêmes garanties que le paiement direct par l'usager. Si celui-ci constate une erreur dans sa facturation, il peut mettre à profit le délai de quinze jours entre le moment où il reçoit sa facture et le moment où son compte postal ou bancaire est prélevé du montant de ladite facture pour s'adresser au service des télécommunications afin de formuler sa contestation.

» L'erreur provient souvent de ce que l'usager ne s'adresse pas aux télécommunications, mais à sa banque. Au cas où il n'aurait pas mis à profit ce délai de quinze jours, il peut demander le remboursement des sommes contestées

## CIRCULATION

### 4 601 kilomètres d'autoroutes au 1er janvier

Au 1er janvier 1979, le réseau routier français comptait 4 601 kilomètres d'autoroutes : 3 535 kilomètres d'autoroutes et de voies rapides de « rase campagne », 1 066 kilomètres de voies rapides urbaines.

En 1978, 321 kilomètres d'autoroutes ont été mis en service, notamment la liaison Narbonne-Carcassonne (Aude), La Ferté-Bernard-Le Mans (Sarthe), Clermont-Ferrand-Thiers (Puy-de-Dôme) et Narbonne-Rivesaltes (Pyrénées-Orientales).

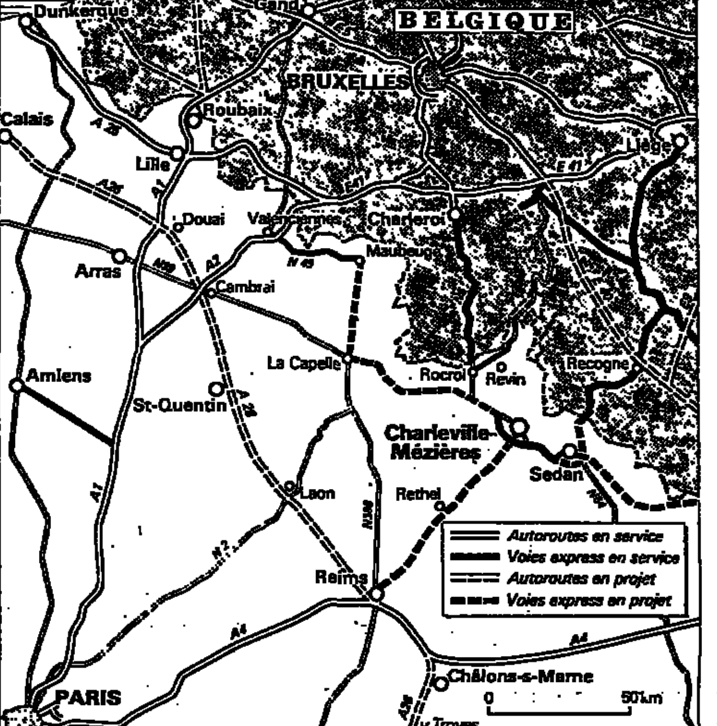
En 1979, l'automobiliste pourra aller de Paris à Rome sans rencontrer de feu rouge puisque sera ouverte au cours de ce mois de janvier la dernière section de l'autoroute de l'Esterel : La Turbie-Roquebrune-Cap-Martin. Seront également inaugurées au cours de l'année, sur l'autoroute des deux mers, les sections Langon-Marmande (Lot-et-Garonne), Marmande-Buzet-sur-Baïse, Toulouse (Haute-Garonne)-Carcassonne (Aude).

### Champagne-Ardenne stimulée par l'exemple belge

De notre envoyée spéciale

Charleville-Mézières. — S'il est une région où l'autoroute est nécessaire, quelles que soient les contestations qu'élèvent au sujet de ces « grands travaux » défenseurs de l'environnement et partisans de la croissance douce, c'est bien celle de Champagne-Ardenne.

Adossée à la frontière belge, lieu de passage quasi obligé vers la Hollande et l'Allemagne fédérale, voici une région qui, paradoxalement, reste très enclavée.




Même si une voie rapide relie Charleville-Mézières à Sedan, il n'existe entre Reims, desservie par l'A 4 (l'autoroute de l'Est), et la Belgique qu'une nationale qui, sur la majeure partie de son tracé, est à deux voies.

Or, la proximité de la Belgique appelle à une comparaison inquiétante : « *Voilà des années que nos voisins ont constaté que la route était porteuse de développement et ont mis au point un programme autoroutier en conséquence*, affirme M. Jacques Sourdille, député R.P.R. des Ardennes, président du conseil régional de Champagne-Ardenne, *et les grandes villes se sont développées grâce à ces liaisons. La Champagne-Ardenne est dans une situation économique qui appelle des solutions urgentes. Nous sommes touchés par les difficultés de la sidérurgie, nos petites et moyennes entreprises s'essoufflent, les industries traditionnelles sont appelées à se convertir, mais cette conversion n'est possible que si nos grandes agglomérations deviennent des « plaques tournantes », car toute industrie importante réclame d'abord des moyens de communication modernes...* »

#### Isolement

C'est pourquoi Champagne-Ardenne a mis au point un programme de desserte qui devrait lui permettre de sortir de son isolement. Le contrat de concession de l'autoroute A-26 (Calais-Dijon) vient d'être signé pour la partie Troyes-Langres-Dijon. La région a depuis longtemps décidé de participer financièrement à cette opération.

Restent les liaisons avec la Belgique qui laissent grandement à désirer. Les responsables régionaux demandent à ce sujet la mise à deux fois deux voies de la nationale 51 (120 kilomètres qui permettent la liaison entre Reims et le réseau belge). La rocade de Charleville-Mézières est en cours d'achèvement mais la construction de celle de Sedan continue à être retardée.

Du côté belge, pendant ce temps, on a accéléré le mouvement. Partant d'une constatation, l'autoroute de Wallonie, inaugurée en 1973, a permis la création de quarante mille emplois, les responsables de la province de Liège ont décidé de mener à bien le plus rapidement possible leurs projets de liaisons autoroutières vers l'Allemagne, le Luxembourg, la Hollande. Ces projets devraient, dit-on, aboutir avant 1985.

L'exemple de ses voisins étrangers ne peut donc que conforter Champagne-Ardenne à réclamer les moyens de se donner de l'air dans le nouvel espace européen. — M.-C. R.

## AFFAIRES

### Plus d'un milliard de francs seront consacrés à l'augmentation du stock national des matières premières de précaution

La France importe plus de la moitié des matières premières énergétiques qu'elle consomme. Si sa situation apparaît plus confortable que celle du Japon, il n'en demeure pas moins qu'il faut tenter de réduire sa vulnérabilité. D'abord parce que parmi ces matières premières figurent des produits stratégiques indispensables (cobalt, zirconium). Ensuite, parce qu'une crise des approvisionnements est possible dans les années à venir, en raison du ralentissement des investissements de production qui a suivi la période de la décolonisation. Tels sont les propos tenus en substance par M. André Giraud, qui commentait mercredi 3 janvier la communication qu'il avait faite le matin même au conseil des ministres.

Pour tenter de réduire cette vulnérabilité, le gouvernement a donc arrêté un certain nombre de mesures. La plus spectaculaire concerne le stock de sécurité dont la création avait été décidée en janvier 1975, et qui devait permettre de constituer des réserves représentant deux mois de consommation : 250 millions de francs avaient été débloqués en 1975 à cet effet. Cette somme va être portée à plus d'un milliard de francs, les achats portant essentiellement sur les produits jugés stratégiques (cobalt, zirconium). Un problème reste cependant en suspens, celui du financement, qui, au dire de M. Giraud, ne saurait être assuré par le budget de l'Etat. Une formule de financement originale prenant en compte l'évaluation de la valeur de ces stocks devra donc être trouvée.

Parallèlement, l'inventaire des ressources nationales va être poursuivi. Le premier inventaire effectué par le Buraù de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), ces quatre dernières années a donné des résultats satisfaisants, puisqu'il a permis de mettre en évidence quatre sites exploitables : Guerderrien, dans les Côtes-du-Nord (plomb et zinc), Les Crozes dans l'Aveyron (plomb, zinc et argent), les Renauds, dans la Nièvre barytine et fluorine), et Ferrières, dans le Tarn (tungstène). L'effort va donc être poursuivi. 250 millions de francs étant consacrés à cette opération pour la période allant de 1980 à 1984.

Le gouvernement souhaite également développer la présence des opérateurs français à l'étranger. A cette fin, la politique d'incitation financière à la prospection minière (« plan cuivre », « plan uranium ») sera poursuivie. Dans le même temps, les moyens d'intervention publics seront renforcés. C'est ainsi que le capital de la filière minière du B.R.G.M. sera élargi par l'entrée de la COGEMA (filiale du CEA) et de diverses banques.

(Publicité)

SOCIÉTÉ NATIONALE D'EXPLOITATION ET DE DISTRIBUTION DES EAUX
(SO.N.E.D.E.)
23, rue JAWAHER-LEL-NEHRU - TUNIS

Alimentation en eau potable du SAHEL à partir du Canal des Eaux du Nord

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Transport et mise en œuvre de conduites (LOT A 3)

La Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux lance un appel d'offres international pour le transport et la mise en œuvre de canalisations en béton précontraint ou en fonte ductile et la construction d'ouvrages. LE LOT A 3 est divisé en 3 SOUS-LOTS indépendants :

SOUS-LOT A 31 : Pose de :
— 17 500 m. de tuyaux de diamètre 1 250
— 3 500 m. » » 300
et construction de 2 brise-charge.

SOUS-LOT A 32 : Pose de :
— 14 000 m. de tuyaux de diamètre 1 400
— 5 000 m. » » 600
et construction d'un brise-charge.

SOUS-LOT A 33 : Pose de 20 000 mètres de tuyaux de diamètre 1 250.

Cet appel d'offres s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par le FONDS SAOUDIEN de Développement.

Les entreprises qualifiées qui désirent participer à cet appel d'offres peuvent se procurer le dossier auprès de la SO.N.E.D.E. (Sce-Marchés) contre paiement de la somme de DEUX CENTS DINARS (200), en numéraire ou chèque barré

Les offres devront parvenir à la SO.N.E.D.E. sous plis recommandés avec accusé de réception ou être remises contre reçu au plus tard le 9 MARS 1979, à 10 HEURES

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 HEURES.

## A PROPOS DE...

UNE CAMPAGNE CONTRE L'ANARCHIE DES AUTOMOBILISTES PARISIENS

### Les autobus à la reconquête de leurs couloirs

**Une campagne va être lancée à Paris afin que les automobilistes respectent les couloirs réservés aux autobus.**

*Les premiers couloirs réservés, destinés à isoler les autobus du trafic, firent leur apparition à Paris en 1964. En 1974, la R.A.T.P. lançait les « lignes pilotes ». Sur ces lignes, particulièrement fréquentées, les deux tiers du parcours étaient constitués de voies réservées. Les conséquences de cette politique ne se firent pas attendre. Pour la première fois depuis bien longtemps, le trafic des autobus augmentait. La création de la carte orange, le 1er juillet 1975, réconciliait définitivement les Parisiens avec les autobus, puisque le trafic des transports collectifs de surface devait doubler entre 1972 et 1978, pour atteindre un million deux cent mille voyageurs par jour.*

*Aujourd'hui, 100 kilomètres de voies sont réservés aux autobus de la capitale, mais ces couloirs sont de moins en moins « respectés » par les automobilistes. Or, à l'heure de pointe, mille quatre cents autobus circulent sur la voirie de la capitale, et ces véhicules, qui assurent 40 % des déplacements motorisés de surface, n'utilisent que 1 % de la voirie.*

*Depuis 1977, la Régie a constaté une dégradation constante des conditions de circulation : stationnement illicite (50 % des véhicules en stationnement illicite sont des voitures particulières), utilisation des couloirs par les voitures non autorisées. La vitesse commerciale des autobus, qui avait légèrement augmenté lors des premières décisions, stagne aujourd'hui autour de 10 kilomètres à l'heure.*

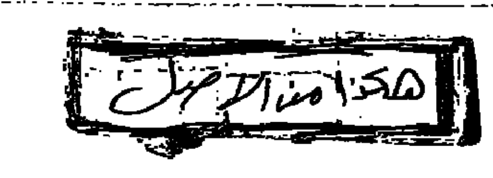
*La Régie se fâche ; elle a demandé aux autorités municipales de prendre une série de mesures : surveillance des couloirs, afin que les interdictions de stationner soient mieux respectées, amélioration de la signalisation, élargissement à 3,50 mètres des couloirs réservés, création de couloirs de continuité aux carrefours, développement des feux de priorité, mise en place de bornes de séparation.*

*Après une campagne d'information qui devait durer jusqu'à la mi-février, la police parisienne aura pour mission de protéger les précieux couloirs réservés de la R.A.T.P.*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

● *A l'usine Sacilor d'Hagondange* une journée « portes ouvertes » organisée par le syndicat C.F.D.T. de la sidérurgie, en présence des élus et des représentants des municipalités de la région, a rassemblé, le mercredi 3 janvier, un demi-millier de personnes dans cette entreprise de la Moselle. Deux mille licenciements avaient été annoncés par la direction d'ici à 1980. La manifestation, non autorisée, s'est déroulée sans incidents.

● *Les bénéfices de SAS.* — Le groupe SAS — la compagnie aérienne scandinave et ses filiales — a enregistré un bénéfice consolidé de 26,7 millions de couronnes suédoises (26 millions de francs environ) avant répartition et impôts pour l'année financière 1977-1978, qui s'est terminée le 30 septembre 1978. Le trafic régulier du groupe a augmenté de 12 % durant la même période. Elle a transporté 7 885 700 passagers.



## CONJONCTURE

### LA VAGUE DE FROID

# Les prix des poireaux et des carottes ont fortement augmenté

*Le froid qui s'est brutalement* abattu sur la France provoque *une hausse tout aussi brutale du* prix de certains légumes sur les marchés de gros, qui s'ajoute à la tension habituelle de ces marchés au lendemain des fêtes de fin d'année, tension provoquée *par la reprise* des approvisionnements des cantines scolaires et *des restaurants d'entreprises.* Les légumes les plus touchés sont évidemment ceux de saison, poireaux et carottes, dont le froid rend difficile et parfois impossible l'arrachage ou l'extraction des silos.

De plus, les difficultés de transport par camion raréfient l'arrivée sur les marchés de légumes qui n'ont pas subi directement les rigueurs du gel, comme la laitue de plein champ du Roussillon ou les endives de Péronne (Somme).

Enfin, le froid accroît les dépenses de chauffage des serres (laitues), mais ce phénomène est limité pour les tomates, par exemple, par l'importance des tonnages qui arrivent d'Espagne ou du Maroc. En revanche, les fruits, stockés (pommes, poires) ou importé (agrumes), ne sont en rien *atteints par la vague de froid.*

A titre d'exemple, le kilo de poireaux, qui s'était vendu à Rungis, le 29 décembre, de 2,20 F à 3 F, a atteint, mercredi 3 janvier, de 5,50 F à 7 F, et le kilo de carottes « extra » est passé de 1,10 F - 1,40 F à 1,40 F - 2 F.

A Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), un important marché de province, les mouvements de prix ont été plus amples : la tête de chou-fleur a presque quintuplé (de 0,45 F à 2,20 F), les poireaux ont plus que doublé (de 2,10 F à 5,50 F), ainsi que les carottes (de *0,70 F à 1,45 F).*

Cependant, les conséquences de *ces variations climatiques hivernales* devraient être moins fortes que par le passé en raison des méthodes modernes de stockage.

*Quant à l'influence de* ces hausses de prix momentanées sur *l'indice des prix de janvier, elle* devrait être très limitée, puisque *l'indice est systématiquement corrigé* des variations saisonnières. *M. Monory, ministre de l'économie,* s'attend pourtant à un *« mauvais »* indice *en janvier, en* raison de la hausse des loyers et de celle de l'essence.

## MONNAIES

### ÉMISSION DE 4 MILLIARDS DE D.T.S. PAR LE FONDS MONÉTAIRE

Washington *(A.F.P., S.E.T.).* — Le conseil d'administration du Fonds monétaire international a annoncé mercredi l'allocation prévue de 4 milliards (exactement 4 032,7 millions) de droits de tirage spéciaux (1) à ses cent trente-sept membres à partir du 1er janvier. Les principaux bénéficiaires sont les Etats-Unis (874 millions), la Grande-Bretagne (304), l'Allemagne fédérale (224), la France (199), le Japon (172), le Canada (141), l'Italie (129), etc.

[*Par décision de son conseil des gouverneurs, le F.M.I. avait annoncé le 14 décembre dernier qu'il allait mettre en application les résolutions adoptées en septembre par son assemblée générale,* à savoir l'allocation, en trois tranches *annuelles (1979, 1980 et 1981)* de 12 milliards de D.T.S., et l'augmentation *de 58 % de ses* ressources ordinaires (quotes-parts des pays *membres). Les ressources en question seront ainsi portées de 39 à 58,6 milliards de D.T.S.,* après ratification par les différents Parlements nationaux, procédure qui pourrait s'étaler sur dix-huit mois environ.

La première émission de D.T.S. avait eu lieu, par tranches annuelles aussi, pendant la période triennale 1970-1972. Aucune allocation n'avait été décidée depuis lors.]

(1) Un D.T.S. = 1,308 dollar, soit *5,4 francs.*

## BUDGET

### La troisième loi de finances rectificative pour 1978

### LES STOCKS DES EXPLOITANTS AGRICOLES VONT ÊTRE PRIS EN COMPTE DANS LEUR IMPOSITION

Le déficit de la loi de finances pour 1978 atteint 29,8 milliards de francs au terme du troisième collectif budgétaire que publie le *Journal officiel* du 30 décembre. Les dépenses définitives atteignent 413 milliards 535 millions, les recettes 385 milliards 189 millions. Aux charges définitives s'ajoute 1,5 milliard de solde de charges temporaires (solde prêts-remboursements).

Les pirncipales dispositions de cette quatrième loi de finances respective concernent :

● *Régime simplifié des exploitants agricoles* (art. 3). *Cet article est important dans la mesure où il règle le problème de la* prise en compte des stocks.

● *Prise de participation de l'Etat dans le capital des avions Marcel Dassault-Breguet-Aviation* (art. 16).

● *Imposition du Crédit agricole à l'impôt sur les sociétés* (art. 23).

● *Imposition à la T.V.A. d'un certain nombre de professions* (art. 24). Dans le cadre de l'har*monisation fiscale européenne* : ingénieurs conseils, architectes, géomètres, auto-écoles.

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep + ou Dep − | | Rep + ou Dep − | | Rep + ou Dep − | |
| $ E.-U. .. | 4,2275 | 4,2350 | — 185 | — 160 | — 370 | — 330 | —1225 | —1170 |
| $ can. .... | 3,5610 | 3,5690 | — 145 | — 110 | — 280 | — 240 | — 830 | — 760 |
| Yen (100). | 2,1455 | 2,1520 | + 110 | + 150 | + 210 | + 260 | + 450 | + 525 |
| DM ...... | 2,2850 | 2,2925 | + 40 | + 50 | + 90 | + 95 | + 280 | + 290 |
| Florin ... | 2,1160 | 2,1230 | — 70 | — 45 | — 125 | — 90 | — 280 | — 225 |
| F. B.(100) | 14,4320 | 14,5240 | — 500 | — 380 | — 759 | — 560 | —1925 | —1510 |
| F. S. ...... | 2,5600 | 2,5690 | + 130 | + 160 | + 255 | + 290 | + 780 | + 855 |
| L. (1 000).. | 5,0689 | 5,0825 | — 340 | — 260 | — 650 | — 560 | —2070 | —1990 |
| £ ........ | 8,5100 | 8,5320 | — 445 | — 370 | — 860 | — 750 | —2770 | —2620 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM ...... | 3 1/4 | 3 1/2 | 3 1/4 | 3 5/8 | 3 1/4 | 3 5/8 | 3 5/8 | 4 |
| $ E.-U. ... | 3 3/4 | 4 | 11 | 11 3/8 | 11 3/8 | 11 5/8 | 12 1/4 | 12 1/2 |
| Florin .... | 9 | 9 1/2 | 8 7/8 | 9 7/8 | 8 7/8 | 9 7/8 | 8 3/4 | 9 1/4 |
| F. B. (100) | 9 | 10 | 9 1/8 | 9 7/8 | 8 5/8 | 9 3/8 | 8 1/2 | 9 |
| F. S. ...... | — 1/8 | + 1/8 | — 1/4 | + 1/8 | — 1/8 | + 1/8 | 0 | 3/8 |
| L. (1 000).. | 9 | 11 | 12 1/4 | 13 3/4 | 13 1/4 | 14 5/8 | 14 | 15 1/2 |
| £ ........ | 10 1/4 | 11 1/4 | 11 3/4 | 12 1/2 | 12 | 12 3/4 | 13 | 13 3/4 |
| Fr. franç.. | 15 | 19 | 9 3/4 | 10 3/8 | 9 5/8 | 10 1/8 | 9 3/4 | 10 1/4 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire *des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande* banque de la place.

Ecole Nouvelle d'Organisation Economique et Sociale
Etablissement privé d'enseignement Technique et Supérieur

**EXPERTISE COMPTABLE**

Préparation sur place et à distance

**CERTIFICATS SUPERIEURS de Janvier à Juin 1979**

- Révision comptable.
- Juridique et fiscal.
- Organisation et gestion des entreprises.

Dans un centre d'Etudes reconnu par l'Etat.

NIVEAU D.E.C.S. exigé.

**E N O E S**

62 r. Miromesnil 75008 Paris
522.53.86 (lignes groupées)

## ÉNERGIE

### RÉOUVERTURE D'UN PUITS AUX HOUILLÈRES DE LORRAINE

Le siège de Sainte-Fontaine, qui dépend des Houillères du bassin de Lorraine, produit à nouveau, depuis le 3 janvier, du *charbon gras destiné aux cokeries.* Il avait été fermé en 1971, *en raison de la récession minière.*

*Pour faire face à l'épuisement* du charbon gras du siège Wendel, les *Houillères de Lorraine ont* entrepris, depuis 1975, d'importants travaux pour *remettre en* état le puits de Sainte-Fontaine ouvert en 1902. Il *devrait produire* 1 800 tonnes par jour de charbon à coke en 1979, capacité qui sera portée, en 1982, à 3 000 tonnes, avec un effectif de sept cents personnes.

## ÉTRANGER

### En République fédérale d'Allemagne

### APRÈS TRENTE-HUIT JOURS DE GRÈVE POUR LES TRENTE CINQ HEURES PAR SEMAINE

# La tentative de conciliation dans le conflit de la sidérurgie a échoué

De notre correspondant

Bonn. — Arrivée à son trente-huitième jour, la grève dans la sidérurgie de la Ruhr, de Brême et de Osnabrück, prend une tournure de plus en plus grave. Après *treize heures de négociations,* qui se sont poursuivies durant la nuit *du mercredi 3 janvier jusqu'à* jeudi matin, la nouvelle tentative de conciliation *menée* par le ministre du travail de la Rhénanie du Nord - Westphalie, M. Wilhem Farthmann, vient à *nouveau d'aboutir à un échec.*

Vingt-quatre heures plus tôt, tout paraissait indiquer qu'un accord interviendrait, bien que mercredi matin les dirigeants du syndicat IG Metall aient appelé vingt mille travailleurs dans trois entreprises supplémentaires à se joindre à la grève, qui touche ainsi la moitié des deux cent mille sidérurgistes. Il est assez clair cependant que cette décision d'élargir le conflit a été prise sans enthousiasme par les dirigeants et accueillie avec encore plus de réserve par les intéressés. D'autre part, les employeurs, comptant sur l'acceptation imminente d'un compromis, se sont abstenus de répondre aux mesures syndicales par un nouveau lock-out.

Enfin, la commission tarifaire de I.G. Metall avait, à une grande majorité, autorisé mardi 2 janvier les négociateurs syndicaux à discuter un accord sur la base des propositions formulées par le médiateur.

Ces propositions prévoyaient une augmentation salariale de 4 % valable du 1er novembre 1978 au 31 janvier 1980. Sur ce point d'ailleurs, les deux parties ont trouvé un accord. Le conflit essentiel porte toujours sur la réduction du temps de travail.

Du côté syndical, on voudrait faire admettre l'introduction progressive de la semaine de trente-cinq heures. Les employeurs, en revanche, *s'ils sont prêts à diverses mesures réduisant en fait le temps de travail,* entendent maintenir le principe que la semaine *« normale »* des travailleurs comporterait quarante heures.

Le compromis proposé par M. Farthmann *offre* tout d'abord trois jours de congé supplémentaires à l'ensemble des travailleurs de la sidérurgie ; cela porterait à six semaines les vacances des plus âgés et à vingt-quatre jours celles des plus jeunes, qui ne jouissent à l'heure actuelle *que de vingt et un jours de congé.* Pour ceux qui sont soumis au travail continu et font partie toutes les trois semaines d'une équipe de *nuit,* le *médiateur* proposait de nouvelles vacations payées et *non effectuées. Enfin,* les travailleurs âgés de plus de cinquant*e ans se seraient vu* reconnaitre deux jours de vacances supplémentaires.

Les intérêts divergents des *divers* groupes d'ouvriers dans les entreprises sidérurgiques ont *cependant amené* les négociateurs syndicaux à présenter mercredi *de nouvelles demandes,* qui vont nettement au-delà du *compromis proposé. Celles-ci* prévoient notamment deux vacations *payées mais non effectuées* pour tous les travailleurs de plus de cinquante ans. *Le plan syndical* comporte au surplus un ensemble *de mesures* à introduire progressivement.

*Celles-ci réduiraient* la durée du travail hebdomadaire de façon *plus substantielle par le* recours aux vocations libres, tou ten *garantissant* à *chacun six* semaines de vacances par an. Un tel *programme, qui doublerait* les charges déjà acceptées par les *employeurs, a été catégoriquement* repoussé par ces derniers.

Une fois encore, ce conflit, *d'une dureté exceptionnelle,* entre dans une phase dont per*sonne n'entrevoit l'issue. La grève* commence à avoir des répercussions *sensibles* sur l'industrie métallurgique. Les usines Volks*wagen ont déjà annoncé* qu'à partir du 15 janvier elles seront *contraites à réduire* leur production. Encore est-il difficile *de savoir si les pressions* résultant d'un arrêt d'autres entre*prises dans l'industrie métallur*gique pèseront plus sur les em*ployeurs* que sur *le* syndicat I.G. Metall.

JEAN WETZ.

# Plusieurs pays méditerranéens accepteraient d'autolimiter leurs exportations de produits textiles vers la C.E.E.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne a bon espoir de voir se terminer, le 15 janvier, les négociations engagées depuis l'automne avec plusieurs pays méditerra*néns dits « préférentiels »* — car ils entretiennent des relations privilégiées avec la C.E.E. — sur l'autolimitation de leurs exportations de produits textiles vers les Neuf.

Des accords avec la Grèce et l'Espagne ont d'ores et déjà été conclus. *Avec le Portugal, les progrès* accomplis durant la période *des fêtes laissent augurer une issue* heureuse en dépit de difficultés subsistant à propos des exportations vers le Royaume-Uni. *L'accord avec* le Maroc est également prêt mais Rabat ne signera que si la Tunisie conclut également un *arrangement.* Or les *pourparlers avec les Tunisiens* butent pour l'instant sur de sérieux *obstacles. Un arrangement devrait* pouvoir être atteint avec Chypre. *Avec Malte,* en revanche, le dialogue est pour l'instant *rompu.* La Turquie, quant à elle, a jusqu'ici refusé de négocier.

Les pays préférentiels méditerranéens ont représenté, en 1978, 33 % des importations textiles en provenance *des pays à bas prix de revient,* les deux autres tiers provenant des *pays signataires de l'accord* multifibres (A.M.F.). Pour préserver son industrie menacée par la concurrence du tiers-monde, la Communauté a décidé, en 1977, de discipliner ses importations. Elle a fixé à cette fin, pour chacun des produits *sensibles — fortement concurrencés,* — un *« plafond global interne »* qu'elle a réparti ensuite entre ses fournisseurs. Elle a ainsi conclu, fin 1977, dans le cadre de l'A.M.F., *une série d'accords d'autolimitation,* lesquels, en 1978, ont fonctionné de manière satisfaisante.

Avec les pays méditerranéens *« préférentiels »* qui, du fait des *accords conclus avec la C.E.E.,* bénéficient pour leurs exportations industrielles du libre accès aux marchés des Neuf, il était juridiquement difficile, pensait-on alors, d'imposer des accords d'autolimitation en bonne et due forme. La Communauté a donc *bricolé et négocié avec eux,* fin 1977, de manière plus ou moins *clandestine, des arrangements informels.*

### Les seuils autorisés

Ces arrangements informels se sont révélés inefficaces. En 1978, *les pays méditerranéens, profitant* des limitations imposées par la C.E.E. à *leurs concurrents* d'Asie ou d'Amérique latine, ont développé *leurs exportations vers les Neuf,* dépassant parfois allègrement les seuils autorisés. De ce fait, la nouvelle politique commerciale textile risquait d'être mise en péril. D'où l'idée de la *Commission de négocier avec eux,* en dépit des obstacles politico-*juridiques, des accords d'autolimitation,* si possible pluri-annuels, afin *de permettre une gestion plus souple (le Monde* du 6 octobre). Il était clair que, pour amener ces pays partenaires à discipliner leurs exportations, il fallait *« payer le prix »,* c'est-à-dire leur offrir des conditions plus favorables qu'aux pays A.M.F. *C'est ce qu'a fait la Commission en* proposant différentes clauses de souplesse *dans les accords et en faisant* également un effort sur le plan des quantités importées. Il en résulte une légère augmentation des *« plafonds globaux internes »* pour les articles d'habillement les plus sensibles (tee-shirts, chemises). En outre, ces accords *prévoient* qu'une partie des exportations résultant du travail à façon (c'est-à-dire des exportations d'articles d'habillement fabriqués à partir de tissus importés de la C.E.E.) *pourrait être livrée hors plafond,* ce qui entraînera un accroissement des importations dans la Communauté des chemisiers et surtout de pantalons.

PHILIPPE LEMAITRE.

### CHILI

● *Le coût de la vie* n'a augmenté que de 30,3 %, indiquent les statistiques officielles publiées le mercredi 3 janvier. Ce chiffre est à rapprocher des 63,5 % de l'année précédente, ainsi que des 174,3 % et des 340,7 % de 1976 et de 1975. — *(Reuter.)*

## SOCIAL

# L'« autoritarisme » et les « illégalités » de règlements intérieurs d'entreprise

### sont dénoncés par un pré-rapport du professeur Rivero

*« Il est interdit de chanter, de siffler, d'avoir des conversations étrangères au service ».*.. Interdiction, obligation, tels sont encore souvent les maîtres mots des règlements intérieurs de beaucoup d'entreprises. *« La pratique de* [ces *règlements*] *révèle non seulement une tendance générale à un autoritarisme sans contrepartie, mais encore des illégalités »,* estime M. Jean Rivero, professeur à l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris, dans une note préparatoire au rapport que doit proposer au ministère du travail *la commission qu'il* préside sur le règlement intérieur, commission qui a *été créée sur* l'initiative du ministre, M. Robert Boulin.

*Le règlement intérieur,* obligatoire dans les entreprises de plus de vingt salariés, n'est pas défini par le code du travail. M. Rivero constate que *« le législateur semble avoir accepté l'institution telle que la pratique industrielle du dix-neuvième siècle l'avait façonnée ».* Il en résulte, ajoute-t-il, que le contenu du *règlement intérieur est le plus souvent « laissé à l'appréciation discrétionnaire du chef d'entreprise ».* M. Rivero donne quelques exemples attentatoires aux droits individuels : interdictions de porter des insignes quelconques, parfois de chanter.

*« Les obligations strictes que les règlements imposent aux travailleurs ne s'accompagnent d'aucune garantie accordée à ceux-ci,* ajoute-t-il. *Elles sont édictées sous la menace de sanctions sévères ; elles traduisent une méfiance profonde à l'égard de la conscience et même de la simple probité du personnel. Le fait de laisser faire tout acte de nature à troubler la bonne harmonie entre les membres du personnel »* peut ainsi *« entraîner le renvoir immédiat sans préavis ni indemnité. »* L'obligation *d'accepter « la fouille »* à la sortie de l'usine est spécialement critiquée par M. Rivero. *« Il est paradoxal,* écrit-il, *de reconnaître inconditionnellement à des particuliers un droit qui, lorsqu'il est exercé par les autorités publiques, est entouré de conditions précises et minutieuses. »* Le Conseil constitutionnel avait, on s'en souvient, conclu à l'inconstitutionnalité de la loi du *13 janvier 1977 sur* la *fouille* des coffres de voiture par les membres *de la police judiciaire.*

Ces diverses obligations, note M. Rivero, *« ne prennent que rarement en considération* [les] *besoins fondamentaux* [du personnel], *entièrement sacrifiés à l'intérêt de l'entreprise ».* En conclusion, le rapporteur estime *« souhaitable une réforme du règlement intérieur ».* Il propose *diverses solutions : le règlement intérieur* devrait faire l'objet d'un accord ou, au minimum, recevoir l'avis conforme du comité d'entreprise ; le contenu du règlement devrait être précisé et respecter *« l'ensemble des règles de droit en vigueur »* ; des *« garanties disciplinaires telles que l'audition obligatoire du salarié avant la sanction »* devraient être prévues. Enfin, les pouvoirs de l'inspection du travail devraient être étendus, afin de permettre à celle-ci d'exiger les retraits, les modifications ou les adjonctions qui lui paraîtraient nécessaires.

### Le 8 janvier

### M. MAUROY EXPOSERA LES PROBLÈMES DU NORD-PAS-DE-CALAIS A M. GISCARD D'ESTAING

M. Pierre Mauroy, député du Nord, maire de Lille et membre du secrétariat national du P.S., a indiqué, le jeudi matin 4 janvier, au micro de R.T.L., qu'il sera reçu par M. Valéry Giscard d'Estaing le 8 janvier, pour évoquer avec lui les *« graves préoccupations »* suscitées par les problèmes du Nord-Pas-de-Calais et pour demander un effort de solidarité en faveur de cette région.

*« Le Nord-Pas-de-Calais,* a déclaré M. Mauroy, *a tellement apporté qu'il se trouve actuellement en difficulté. J'estime — et c'est ce que je dirai au président de la République — que la France a un devoir de solidarité vis-à-vis de notre région. Nous demandons notre dû. Nous demanderons d'ailleurs une sorte d'emprunt sur ce que nous représentons, pour pouvoir repartir et pour pouvoir relancer cette région. »*

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AUX ANTILLES ?

Un accord serait sur le point d'intervenir entre le groupe de la Société Générale et la Royal Bank of Canada France au sujet des exploitations de cet établissement en Guadeloupe et en Martinique.

Dès réception de l'autorisation des autorités de tutelle, une filiale de la Société Générale pourrait se substituer à la Royal Bank of Canada France à Pointe-à-Pitre et à Fort-de-France.

La Royal Bank of Canada serait en effet amenée, pour des motifs qui lui sont propres, à renoncer, après quatorze années de présence, à son implantation dans les deux départements d'outre-mer. En reprenant le personnel, la clientèle et les installations de la Royal Bank of Canada France aux Antilles, la Société générale compléterait heureusement le réseau d'agences, succursales et filiales qu'elle met à la disposition de sa clientèle française et internationale. Elle manifesterait ainsi sa volonté de participer activement au développement économique et commercial de ces deux départements d'outre-mer en s'insérant dans le système bancaire guadeloupéen et martiniquais.

*(Publicité)*

**SOMALI DEMOCRATIC REPUBLIC**
**MINISTRY OF PUBLIC WORKS**
*Mogadishu Main Sewerage and*
**SURFACE WATER DRAINAGE PROJECT**

Applications are invited from experienced Contractors wishing to be considered for preselection, to tender for the following :
Tender list 1 — Civil Construction works
Tender list 2 — Subcontracts 1 to 4 (for the supply of pipes for sewers, rising mains and house connections).
Tender list 3 — Mechanical and Electrical works (For the supply of submersible pumps and miscellaneous equipment).

Scope of the Works.
The Tenders are for the construction of phase 1 of sewerage and Drainage project for the city of Mogadishu, over an area of approximately 12 square kilometres. The principal parts of the works comprise the construction of :

a) 16 Km. of drains and main sewers from 250 MM. to 750 MM. diametre.
b) 50 Km. of sewers 200 MM. dia.
c) 2.8 Km. of rising mains from 100 MM. dia. to 500 MM. dia.
d) Approximately 192 Km. of house connections.
e) 8 pumping stations (capacities : 5 L/s to 300 L/s).
f) 12 hectares of waste stabilization ponds.

Contractors interested and wishing to be considered to make a bid, should send their application to :
The Ministry of Public Works
Civil Engineering Department
P O BOX 958 Mogadishu, Somalia
to arrive not later than 1st February 1979.

The application should be accompanied with the following information :

1) Details of previous similar Contracts complete with at least 3 references, name and address of Employer or Engineer.
2) Manufacturers shall also supply typical designs and specifications of their products.

MOGADISHU SEWERAGE AND DRAINAGE
Suggested Programme

— 1st December 1978 :
Advertise for Contractors for preselection.
— 1st February 1979 :
Study Applications from Contractors for preselection, take up references if necessary and select contractors.
— 10 March 1979 :
Inform Contractors selected and supply them with contract. Documents direct from the Consultants office.
— 17th April 1979 :
Tender Briefing for Contractors representatives.
— 17 th June 1979 :
Examine Tenders and select Contractors.
— 17th June 1979 :
Engineer gives notice to Contractors to commence.
— 17th August 1979 :
Main Civil Contractor Starts mobilisation works on site.

BOURSE DU BRILLANT
communique
MARCHÉ DU BRILLANT
Prix d'un brillant rond spécimen
BLANC EXCEPTIONNEL
1 CARAT
21 DECEMBRE : 84.322 F T.T.C.
+ commission 4,90 %
M. GÉRARD, JOAILLIERS
8, avenue Montaigne - Paris (8e)
Tél. : 359-83-86.

NOTRE Télex
POUR VOS COMMUNICATIONS
Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télexons. Vos correspondants nous répondent par télex : nous vous téléphonons.
étrave
SERVICE TELEX
345.21.62 + 346.00.28
38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

# SOCIAL

## Élections professionnelles

# Le recul de la C.G.T. s'est poursuivi en 1978 dans de nombreuses entreprises

« *Le phénomène de stagnation et, dans certains cas, d'érosion de la syndicalisation n'est pas particulier à la C.G.T. Il se manifeste chez toutes les autres organisations syndicales sans exception* », déclarait M. Georges Séguy au quarantième congrès de la C.G.T., à Grenoble, le 26 novembre *dernier*.

Il donnait à cela sept raisons principales : « *L'amère déception qui a suivi la grande espérance d'une victoire de la gauche* » ; le chômage : un tiers des chômeurs étant syndiqués à la C.G.T. avant d'être privés d'emploi ; l'effort militant de recrutement insuffisant ; la répression patronale : intimidation par la menace de licenciement, chasse aux militants syndicaux (1), sanctions pécuniaires, affectation à des postes isolés ou insupportables ; la campagne de dénigrement et de calomnies contre la C.G.T. ; les nouvelles méthodes patronales de résistance à l'activité syndicale dans l'entreprise : information et communication confiée à la petite maîtrise, qui constitue « *l'ossature d'une organisation parallèle à celle des syndicats* », temps libre prodigué aux élus du personnel — y compris voyages, — commissions paritaires, conférences-déjeuners, etc. — pour leur faire perdre le contact avec la « base » ; tentatives de « *relance de la collaboration de classes* », etc.

M. Séguy faisait, enfin, état « *des défauts et des insuffisances* » du propre travail syndical de la C.G.T., comme il l'avait déjà fait sept ans plus tôt, dans la même ville, à un congrès des métallurgistes cégétistes qu'il avait appelés à un effort « *de réflexion critique et de démocratisation* ».

Le secrétaire général de la C.G.T., en inventoriant les causes de la perte d'influence de sa centrale, se gardait de faire l'autocritique de l'engagement politique pris par la confédération durant la campagne électorale. Mais, on le sait, les effets négatifs de cette attitude reviennent souvent dans les critiques formulées lors des débats préparatoires au congrès et à la tribune de celui-ci.

Quoi qu'il en soit, le recul de la C.G.T. dans les élections de délégués du personnel ou de délégués aux comités d'entreprise a été net dans un bon nombre de cas en 1978, comme cela s'était déjà produit dans les derniers mois de 1977. *On le vérifiera* par la liste (non limitative) des entreprises importantes où les pertes cégétistes sont allées jusqu'à 7 ou 8 %, selon les collèges, parfois plus. Force ouvrière a souvent bénéficié de ces échecs, la C.F.D.T. aussi, dans une plus modeste proportion.

En revanche, le mouvement inverse est enregistré dans les entreprises mentionnées dans la partie inférieure du tableau. Les gains de 7 à 8 % résultent d'élections qui ont eu lieu au cours des deux derniers mois de 1978. La direction de la C.G.T. cite également les succès obtenus, tous collèges additionnés, à la Polymécanique, à Pantin, avec 70,34 % des suffrages exprimés, soit + 20,92 % au détriment de F.O. ; chez Abex, à Noyon, avec 67,49 %, soit + 33,26 % au détriment de la C.F.D.T. (— 29,24 %) et de F.O. (— 6,31 %) ; à la Thomson, à Nevers, dans le premier collège avec 35,88 % soit + 12,64 % au détriment de la C.F.D.T. ; chez Tréfimétaux, à Dives-sur-Mer, tous collèges réunis, avec 75,44 %, soit + 3,86 % au détriment de la C.F.D.T., etc.

Toutefois, sauf dans les banques citées ici, le nombre des suffrages exprimés dans les cas de progrès de la C.G.T. ne dépasse pas le millier, ce qui ne permet pas de conclure à un renversement de tendance. — J. R.

(1) De 1974 à 1977, selon une enquête du ministère du travail, plus de neuf mille représentants du personnel ont été licenciés après autorisation de l'inspection du travail. Plus de cinq cents l'ont été sur décision directe du ministère du travail, contre l'avis de l'inspection. En 1977, la moitié de ces mesures de licenciement concernait des militants de la C.G.T., 16 % de la C.F.D.T., 6 % de la C.G.C., 5 % de F.O., 2 % de la C.F.T.C. et 21 % des représentants autonomes, indépendants et sans étiquette.

| | C. G. T. | | C. F. D. T. | | F. O. | | C. F. T. C. | | C. G. C. | | Divers | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1978 (En %) | Elect. précéd. (En %) | 1978 (En %) | Elect. précéd. (En %) | 1978 (En %) | Elect. précéd. (En %) | 1978 (En %) | Elect. précéd. (En %) | 1978 (En %) | Elect. précéd. (en %) | 1978 (En %) | Elect. précéd. (en %) |
| **● Reculs de la C.G.T.** | | | | | | | | | | | | |
| Air France | 36,40 | 40,26 | 14,95 | 14,64 | 29,48 | 26,46 | 3,91 | 4,86 | 10,53 | 8,34 | 4,73 | 5,33 |
| Arsenal de Toulon | 54,47 | 57,89 | 16,99 | 13,15 | 28,52 | 22,32 | — | 6,61 | — | — | — | — |
| Caisse d'allocations familiales de Paris : | | | | | | | | | | | | |
| Premier collège | 32,66 | 39,62 | 24,89 | 22,51 | 32,74 | 27,95 | 6,67 | 9,29 | — | — | — | — |
| Cadres | 22,43 | 24,81 | 21,45 | 13,96 | 38,75 | 30,76 | 17,28 | 9,26 | — | — | — | — |
| Caisse d'assurance maladie de Paris : | | | | | | | | | | | | |
| Premier collège | 49,34 | 56,97 | 12,63 | 11,32 | 33,16 | 25,17 | 4,86 | 6 | — | — | — | — |
| Cadres | 28,58 | 32,86 | 14,07 | 10,07 | 33,51 | 30,64 | 6,65 | 6,19 | 17,19 | 20,23 | — | — |
| Chantiers navals de La Ciotat : | | | | | | | | | | | | |
| Premier collège | 61,40 | 77,07 | 14,97 | — | 16,31 | 16,36 | 7,32 | 6,43 | — | — | — | — |
| Deuxième collège | 54,31 | 64,27 | 4,38 | — | 20,08 | 17,03 | 2,12 | — | 19,09 | 18,70 | — | — |
| Troisième collège | 33,70 | 27,66 | — | — | 13,35 | 10,41 | — | — | 52,95 | 54,31 | — | — |
| Houillères de Lorraine : | | | | | | | | | | | | |
| Premier collège | 33,6 | 40,2 | 28,8 | 27,3 | 14,77 | 10,1 | 22,9 | 22,4 | — | — | — | — |
| Cadres | 12,2 | 14,7 | 12,3 | 6,8 | 15,5 | 18 | 33,4 | 35,5 | 27,6 | 23,2 | — | — |
| Citroën (quatre usines) | 23,8 | 27,1 | — | — | 4,1 | 3,6 | — | — | — | — | 72,1 | 69,3 |
| Crédit du Nord | 24,7 | 28,3 | 35 | 33,6 | 19,6 | 18,4 | 10,7 | 12,7 | 9,9 | 7 | — | — |
| Creusot-Loire Dunkerque | 34,29 | 49,59 | 53,76 | 35,67 | 2,47 | 4,02 | 9,46 | 10,70 | — | — | — | — |
| Michelin : | | | | | | | | | | | | |
| Premier collège | 53,8 | 59,5 | 38,5 | 35,1 | 7,9 | 5,4 | — | — | — | — | — | — |
| Deuxième collège | 23,4 | 27,6 | 47,7 | 46,6 | 10,8 | 10,5 | — | — | — | — | 17,2 | 15,4 |
| Peugeot Vesoul : | | | | | | | | | | | | |
| Premier collège | 32,9 | 36,9 | 24,6 | 25,4 | — | — | 42,5 | 37,7 | — | — | — | — |
| Deuxième collège | — | 10,7 | — | — | — | — | 30,1 | 49,4 | 69,9 | 39,9 | — | — |
| Peugeot Sochaux : | | | | | | | | | | | | |
| Premier collège | 50,9 | 56,5 | 24,6 | 26 | 7,3 | 5,2 | 6,6 | 3,5 | — | — | 10,5 | 7,5 |
| Deuxième collège | 12,2 | 15,5 | 18 | 22,4 | 10,5 | 10,2 | 6 | 3,2 | 45 | 40 | 7,7 | 7,8 |
| Printemps (magasins) | 55,37 | 60,72 | 16,38 | 17,44 | 13,87 | 8,83 | 14,38 | 12,48 | — | — | — | — |
| R.A.T.P. | 41,6 | 48,25 | 10,5 | 9,4 | 22,9 | 21,3 | 3,9 | 4 | 1,8 | 1,1 | 15,8 | 13,7 |
| Renault Billancourt : | | | | | | | | | | | | |
| Premier collège | 65,18 | 70,20 | 15,64 | 14,15 | 12,82 | 10,41 | — | — | — | — | — | 2,51 |
| Deuxième collège | 34,15 | 42,79 | 22,83 | 21,06 | 26,27 | 19,80 | 2,93 | 2,35 | 12,20 | 11,19 | 3,64 | 1,81 |
| Troisième collège | 8,77 | 13,75 | 14,21 | 14,21 | 24,56 | — | — | — | 52,46 | 74,46 | 1,72 | — |
| S.N.C.F. : | | | | | | | | | | | | |
| Premier collège | 60,98 | 64,81 | 23,14 | 20,79 | 8,14 | 6,82 | 4,75 | 4,27 | — | — | 2,98 | 3,31 |
| Deuxième collège | 38,61 | 39,01 | 20,28 | 19,25 | 4,92 | 6,20 | 3,81 | 3,83 | 1,38 | 1,29 | — | — |
| Troisième collège | 12,75 | 12,94 | 13,09 | 11,32 | 3,8 | 4,29 | 6,73 | 6,13 | 7,55 | 8,09 | 56,08 | 57,22 |
| Tabacs et allumettes : | | | | | | | | | | | | |
| Premier collège | 53,9 | 57,3 | 15,3 | 11,5 | 28,3 | 29,5 | 2,4 | 1,6 | — | — | — | — |
| Tous collèges | 46 | 49 | 14,7 | 11 | 22,2 | 23 | 1,8 | 1,2 | 3 | 2,8 | 12,1 | 13 |
| **● Progrès de la C.G.T.** | | | | | | | | | | | | |
| B.N.P. Paris : | | | | | | | | | | | | |
| Premier collège | 49,30 | 42,73 | 25,16 | 32,57 | 13,78 | 13,53 | 11,76 | 11,17 | — | — | — | — |
| Deuxième collège | 38,11 | 35,58 | 23,81 | 26,26 | 12,13 | 11,62 | 15,54 | 15,44 | 32,10 | — | — | — |
| Troisième collège | 11,94 | 10,16 | 20,05 | 20,31 | 16,68 | 18,04 | 19,24 | 16,73 | 13 | 34,77 | — | — |
| Rhône-Poulenc Textile Tronville, tous collèges | 51,6 | 43 | 15,5 | 18,2 | 19,9 | 29,8 | — | — | — | 11,5 | — | — |
| Alsthom-Atlantique, Le Bourget : | | | | | | | | | | | | |
| Premier collège | 44,79 | 29 | 55,21 | 64,71 | — | — | — | — | — | — | — | — |
| Deuxième collège | 48,61 | 52,21 | 51,39 | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| Société générale : | | | | | | | | | | | | |
| Tous collèges | 24,78 | 21,98 | 28,69 | 28,01 | 16,52 | 13,35 | 20,19 | 9,46 | 9,58 | 19,73 | | 6,17 |
| Moulinex : | | | | | | | | | | | | |
| Tous collèges | 66,26 | 58,39 | 19,40 | — | 6,71 | 3,87 | 6 | 16,02 | 7,01 | 6,94 | 6 | — |
| Wonder : | | | | | | | | | | | | |
| Tous collèges | 55,91 | 46,32 | 25,60 | 31,21 | — | — | — | — | — | — | 0 | 16,02 |

BONNE ANNEE 1979

BARITAULT S.A.
management consultants
international specialists
in executive search

12 rue de la Paix 75002 Paris
Téléphone : (1) 261.57.74

Le Ministère des Mines et de l'Énergie

Eletrobras Centrais Elétricas Brasileiras SA

Eletrosul
Centrais Elétricas do Sul do Brasil SA

Appel pour la Pré-Qualification des Fabricants
Système de Transmission Salto Santiago
Emprunt BIRD - 1343 BR
SS-146A, SS-146B, SS-146C,
SS-146D, SS-146E

Eletrosul — Centrais Elétricas do Sul do Brasil S.A. bénéficie d'un emprunt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement d'un montant de 82 millions de dollars. Cet emprunt sera employé à financer des équipements pour le système de transmission Salto-Santiago. Ce projet comporte 700 km de lignes de transmission en 500 kV, 4 sous-stations avec capacité installée de 1500 MVA, un système de télécommunication en micro-ondes porteuses et un centre d'opération du système.

Eletrosul lancera des adjudications internationales, limitées aux fabricants choisis au moyen de cette Pré-Qualification, pour la fourniture des équipements objets des contrats suivants :

SS-146A — Équipements de Télécommunication pour le Système de Micro-Ondes.
Groupe I — cinquante six (56) terminaux de radio en SHF
Groupe II — trente et un (31) terminaux d'inspection
Groupe III — onze (11) terminaux multiplex
Groupe IV — cinquante sept (57) antennes pour SHF
Groupe V — mille neuf cent trente deux (1 932) mètres de guides d'onde (ellyptique flexible et circulaire rigide)
— vingt neuf (29) équipements de pressurisation de guides d'onde.

SS-146B — Tours pour le Système de Micro-Ondes
— vingt neuf (29) tours métalliques auto-portantes

SS-146C — Cables coaxiaux pour le Système de Micro-Ondes
— quatre mille (4 000) mètres de câble coaxial pour la transmission de la bande basique

SS-146D — Groupe Moteur — Générateur pour le Système de Micro-Ondes
— vingt trois (23) groupes moteur générateurs diesel

SS-146E — Rectificateurs et Batteries pour le Système de Micro-Ondes
Groupe I — vingt neuf (29) rectificateurs (normal et réserve) avec régulation automatique de tension et courant
Groupe II — vingt neuf (29) groupes de batteries de type alcalin ou au plomb.

Les fabricants et fournisseurs domiciliés dans les pays membres de la BIRD ou en Suisse et qui veulent se pré-qualifier devront demander à l'Eletrosul les "Instructions de Pré-Qualification" pour qu'ils puissent présenter les documents nécessaires jusqu'au 1er mars 1979, à l'adresse suivante :

Centrais Elétricas do Sul do Brasil S.A. — Eletrosul
Diretoria de Suprimentos
Departamento de Contratos e Concorrências
Rua Deputado Antônio Edu Vieira, s/nº — 1º andar
Pantanal
Florianópolis — Santa Catarina
Brasil

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIRECTION DU MATÉRIEL - BUREAU DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
N° 001/78

Un avis d'appel d'offres international est lancé pour l'acquisition de matériel composé comme suit :
— LOT N° 1 : Emetteurs.
— LOT N° 2 : Récepteurs professionnels.
— LOT N° 3 : Antennes d'émissions.
— LOT N° 4 : Pilotes pour émetteur.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer les cahiers des charges à la Direction du Matériel (Bureau des Marchés), Ministère des Affaires Etrangères - Mouradia - ALGER.

Les offres doivent parvenir sous double enveloppe faisant apparaître la mention : « Appel d'Offres International - A ne pas ouvrir », n° 001/78.

La date limite de dépôt des offres est fixée au 15 février 1979, délai de rigueur.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIRECTION DU MATÉRIEL - BUREAU DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
N° 002/78

Un avis d'appel d'offres international est lancé pour l'acquisition de matériel composé comme suit :
— LOT N° 1 : Emetteurs-récepteurs B L U.
— LOT N° 2 : Appareils de mesure.
— LOT N° 3 : Câble coaxial.
— LOT N° 4 : Groupes électrogènes.
— LOT N° 5 : Stabilisateurs.
— LOT N° 6 : Déshumidificateurs.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer les cahiers des charges à la Direction du Matériel (Bureau des Marchés), Ministère des Affaires Etrangères - El Mouradia - ALGER.

Les offres doivent parvenir sous double enveloppe faisant apparaître la mention : « Appel d'Offres International - A ne pas ouvrir », n° 002/78.

La date limite de dépôt des offres est fixée au 15 février, délai de rigueur.

GRAPHIREL - 33, rue de la Colonie, 75013 PARIS
TÉL. 581-23-83
THESES
TIRAGE OFFSET

LES FOURRURES MALAT
FOURREUR
FABRICANT
GARANTIE
DE CONFIANCE
ont la fourrure qu'il vous faut
SOLDES
Jusqu'à épuisement du stock.
Réparations et transformations
Grand choix de chapeaux
Service après-vente - Tél. 878-80-87.
47, rue La Fayette - Métro LE PELETIER

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

### 3 JANVIER

### Plus résistant mais sans affaires

*Nouvelle séance sans affaires mercredi à la Bourse de Paris où, dans une atmosphère particulièrement apathique, les commis ont expédié, au pas de charge, les cotations des valeurs françaises. Celles-ci ne s'en sont pas moins légèrement redressées avec l'aide de quelques interventions d'investisseurs institutionnels, et l'indicateur instantané a terminé en léger progrès de 0,35 % environ.*

*Hausses et baisses se sont donc à peu près équilibrées dans tous les compartiments sans que jamais les écarts n'atteignent de grandes proportions. Seuls ceux de Denain, Prénatal et Kléber méritent d'être signalés à la hausse (+ 5 à 7 %).*

*Combien de temps cela va-t-il durer? C'est la question que l'on se pose autour de la corbeille, où l'ennui commence à gagner. Pour le moment, en effet, rares sont ceux qui s'engagent profondément dans un sens ou dans l'autre. « Tout le monde attend de voir quelle sera l'étendue des dégâts provoqués par la mise en application de la taxation des plus-values », disent les professionnels. Dans les banques, le rythme des souscriptions aux SICAV-Monory a considérablement ralenti, pour ne pas dire stoppé. Le mouvement repartira-t-il ?*

*Sur le marché de l'or, aussi peu fréquenté que celui des actions (3.72 millions de francs de transactions contre 3.92 millions la veille), le lingot a cédé 270 francs à 30 230 francs (après 30 295 francs) contre 30 500 francs. Quant au napoléon, il s'est adjugé 0,20 franc à 269,20 francs (après 69,80 francs) contre 269 F. 269 francs.*

**Taux du marché monétaire**

Effets privés .................... 5 3/4 %

## LONDRES

### Nouvelle avance

Encouragé par la meilleure tenue de Wall Street, le marché poursuit son avance amorcée dès le début de l'année. Progrès des industrielles et des pétroles. Redressement des fonds d'Etat. Les mines d'or sont mieux *orientées. Fermeté de la De Beers* dans l'attente de ses résultats pour 1978.

Or (ouverture) (dollars) 222 50 contre 218 60

| VALEURS | CLOTURE 2 1 | COURS 4 1 |
|---|---|---|
| Beecham | 643 ... | 650 ... |
| British Petroleum | 918 . | 928 ... |
| Courtaulds | 119 .. | 122 ... |
| De Beers | 406 . | 418 ... |
| Imperial Chemical | 366 ... | 372 ... |
| Rio Tinto Zinc Corp. | 230 ... | 233 ... |
| Shell | 672 ... | 680 ... |
| Vickers | 193 . | 193 ... |
| War Loan 3 1/2 % | 29 7/8 | 29 15 16 |
| *West Driefontein | 30 1 2 | 30 3 8 |
| *Western Holding | 22 13 16 | 22 9 16 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

*UNION FRANÇAISE DE BANQUES-*LOCABAIL. — 1,47 million d'actions Locabail (97,26 % du capital) ont été présentées à l'offre publique d'échange lancée par U.F.B. L'opération a donc largement réussi. Les actionnaires de Locabail recevront une action U.F.B. pour chaque titre présenté et auront droit à l'attribution gratuite d'une action nouvelle U.F.B. pour trois anciennes. Ces titres auront tous droit au dividende de l'exercice 1978.

HARTEBEESTFONTEIN. — La compagnie va demander à ses actionnaires de porter ses facultés d'emprunts à 30 millions de rands *contre 16 millions actuellement.*

FONCIA CREDIT - CREDIT UNIVERSEL. — L'offre publique d'échange lancée par Foncia Crédit sur le Crédit universel a réussi et ce dernier est désormais contrôlé à 99,5 % (contre 37,5 %) par Foncia Crédit. Eu égard au faible nombre de titres Crédit universel restant en circulation, ces actions ont été radiées du marché officiel et seront désormais négociées au hors-cote.

**COURS DU DOLLAR A TOKYO**

| | 28 12 | 4 1 |
|---|---|---|
| 1 dollars (en yens) .. | 195 10 | 196 80 |

## NEW-YORK

### La hausse de poursuit *dans un marché plus actif*

Le mouvement de hausse s'est poursuivi *mercredi* au *New York* Stock Exchange dans un marché nettement plus actif, puisque 29,33 millions d'actions ont été échangées contre 18,39 millions la veille. L'indice Dow Jones s'est adjugé 5,97 points avant de s'établir à 817,39. Sur 1 889 valeurs traitées, 1 349 ont monté et 260 ont reculé (280 sont restées inchangées).

La meilleur tenue du dollar sur les marchés des changes — conséquence des interventions officielles — est, en partie, à l'origine de cette bonne tenue des cours. Les initiatives prises par M. Bakhtiar, nouveau premier ministre de l'Iran, ont été bien accueillies autour du Big Board.

Autre motif de satisfaction modérée pour les opérateurs : les commandes nouvelles à l'industrie ont augmenté de 0,3 % en novembre contre 0,4 % le mois précédent.

| VALEURS | COURS 2 1 | COURS 3 1 |
|---|---|---|
| Alcoa | 47 ... | 48 1 2 |
| A.T.T. | 60 5 8 | 60 7 8 |
| Boeing | 71 7 8 | 72 7 8 |
| Chase Manhattan Bank | 29 1 4 | 30 1 8 |
| Du Pont de Nemours | 127 . | 127 1/2 |
| Eastman Kodak | 61 1 2 | 62 1 8 |
| Exxon | 49 1 4 | 49 1 2 |
| Ford | 42 3 8 | 43 ... |
| General Electric | 47 | 48 1 8 |
| General Foods | 32 7/8 | 32 1/4 |
| General Motors | 54 3 4 | 56 1 8 |
| Goodyear | 16 1 4 | 16 5 8 |
| I.B.M. | 302 3 4 | 306 1 2 |
| I.T.T. | 27 3 8 | 28 .. |
| Kennecott | 19 7 8 | 20 1 4 |
| Mobil Oil | 69 3 4 | 70 |
| Pfizer | 33 1 4 | 34 3 8 |
| Schlumberger | 96 1 8 | 98 |
| Texaco | 23 3 4 | 24 1/4 |
| U.A.I. Inc. | 29 3/4 | 30 1 4 |
| Union Carbide | 34 7/8 | 35 1 4 |
| U.S. Steel | 21 7 8 | 22 5 8 |
| Westinghouse | 17 1 8 | 17 1 8 |
| Xerox | 54 1/8 | 54 7/8 |

**INDICES QUOTIDIENS**

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

| | 2 janv. | 3 janv. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises .. | 98,8 | 98,9 |
| Valeurs étrangères .. | 99,8 | 101,7 |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE** (Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général ...... | 86,7 | 86,4 |

# BOURSE DE PARIS - 3 JANVIER - COMPTANT

# MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 3/1 | COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats Unis ($ 1) | 4 143 | 4 217 | 4 14 |
| Allemagne (100 DM) | 229 180 | 229 820 | 220 |
| Belgique (100 F) | 14 503 | 14 478 | 14 05 |
| Pays Bas (100 fl.) | 212 . | 212 200 | 210 50 |
| Danemark (100 krd) | 82 390 | 82 350 | 81 50 |
| Norvège (100 k) | 83 400 | 83 590 | 84 50 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 485 | 8 500 | 8 50 |
| Italie (1 000 lires) | 5 085 | 5 072 | 5 10 |
| Suisse (100 fr.) | 257 650 | 257 900 | 256 50 |
| Suède (100 krs) | 97 350 | 97 620 | 96 75 |
| Autriche (100 sch.) | 31 296 | 31 235 | 31 25 |
| Espagne (100 pes.) | 5 940 | 6 009 | 5 80 |
| Portugal (100 esc.) | 9 070 | 9 130 | 9 |
| Canada ($ can 1) | 3 487 | 3 545 | 3 475 |
| Japon (100 yens) | 2 146 | 2 154 | 2 11 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 3/1 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 30440 | 30200 |
| Or fin (en lingot) | 30500 | 30230 |
| Pièce française (20 fr.) | 269 | 269 20 |
| Pièce française (10 fr.) | 225 | 222 90 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 260 90 | 260 10 |
| Union latine (20 fr.) | 231 20 | 231 70 |
| Souverain | 264 10 | 264 50 |
| Pièce de 20 dollars | 1264 | 1258 |
| Pièce de 10 dollars | 720 | 735 |
| Pièce de 5 dollars | 432 50 | |
| Pièce de 50 pesos | 1200 | 1199 50 |
| Pièce de 10 florins | 242 | 240 00 |

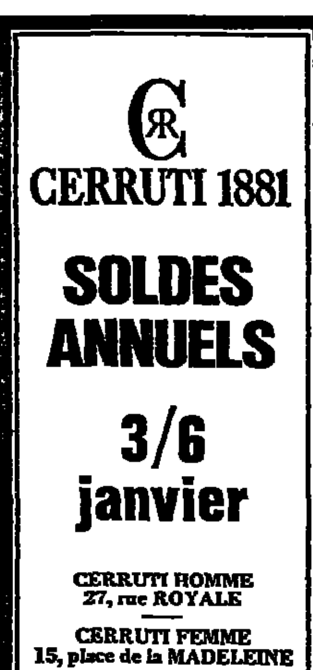
Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE











A B C D E F G

*Inventeur de l'hôtellerie moderne*

## CONRAD HILTON EST MORT

*Conrad Nicholson Hilton, fondateur de la chaîne hôtelière qui porte son nom, est décédé à Santa-Monica (Californie) le mercredi 3 janvier, des suites d'une pneumonie. Il était âgée de quatre-vingt-onze ans.*

Né à San-Antonio, au Nouveau-Mexique, Conrad Hilton est confronté — très jeune — aux réalités hôtelières : pour arrondir des fins de mois difficiles, son père loue à des voyageurs plusieurs des chambres de sa vaste maison de Cisco, au Texas. Après des études à l'Académie militaire puis à l'Ecole des mines du Nouveau-Mexique, Conrad Hilton devient délégué fédéral à l'Assemblée du Nouveau-Mexique et participe à la guerre de 1914-1918.

C'est en 1919 qu'il se rend, pour la première fois, acquéreur d'un hôtel modeste, le Mobley, à Cisco. Peu après, il achètera successivement plusieurs petits hôtels du Texas, constituant une « chaîne ». La récession des années 30 réduit à cinq le nombre de ses enseignes et le conduit au bord de la ruine.

La crise passée, il mise sur la côte Pacifique et prend pied à Los Angeles et à Long-Beach. Pendant la deuxième guerre mondiale, en 1942, il place des capitaux dans des palaces new-yorkais et achète le Roosevelt et le Plaza. En 1945, il acquiert les deux plus grands hôtels de Chicago, le Stevens et le Palmer House. En 1949, le Waldorf Astoria devient sa propriété.

Avec la création du groupe Hilton International et après l'accord qu'elle passe avec la compagnie aérienne T.W.A., la « chaîne » s'attaquera bientôt au reste du monde.

Elle contrôle aujourd'hui, hors des Etats-Unis, soixante-quinze hôtels répartis dans quarante-cinq pays. Avec les six établissements actuellement en cours de construction, le nombre total de chambres dont elle dispose s'élèvera à vingt-sept mille deux cent douze unités.

Conrad Hilton et son équipe ont été les inventeurs d'une formule hôtelière originale, bien adaptée au nouveau monde du voyage qu'ont inauguré, au lendemain de la seconde guerre mondiale, les grands avions long-courriers. Ils ont largement fait école.

Le système du groupe — Conrad Hilton détestait le mot « chaîne » — est de demander aux pays qui les accueillent de financer l'achat du terrain sur lequel les hôtels seront construits, d'en assurer la construction et, pour partie, l'équipement. Hilton donne sa marque, assure l'exploitation et la promotion. Des contrats à long terme prévoient en général que les deux tiers des bénéfices reviennent aux propriétaires — publics ou privés — de l'hôtel et le tiers à l'exploitant, c'est-à-dire à Hilton.

## Le général Alexander Haig annonce qu'il abandonnera en juin le commandement des forces de l'OTAN en Europe

**Le général Haig, commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe, a annoncé, mercredi 3 janvier, sa démission de ce poste qu'il occupait depuis quatre ans et qu'il quittera le 30 juin.**

La télévision américaine en a fait une figure populaire. Prélude à une carrière politique ? Ou bien l'oubli a-t-il déjà effacé de l'écran de la mémoire collective l'image de cet homme de haute stature, invariablement revêtu d'un imperméable beige à épaulettes, la tête nue et le sourire modique ?

Le général ne s'est pas ouvert à la presse de ses projets d'avenir, mais, à cinquante-quatre ans, dans la force de l'âge, ayant derrière lui trois ou quatre carrières différentes, nul doute qu'il ne soit pas en peine d'emploi, s'il ne caresse déjà un dessein d'ampleur nationale. Pourquoi ne se verrait-il pas en star politique, celui sur qui ont plu les étoiles ?

Récapitulons. Né le 2 décembre 1924 à Philadelphie d'une famille catholique, entré à West-Point en 1944, il en sort au bout de trois ans dans les derniers rangs de sa promotion. Il se bat en Corée, mais, en 1962, n'est encore que lieutenant-colonel. Il est vrai qu'en 1964, après divers stages de perfectionnement, il est déjà l'assistant de M. Cyrus Vance, alors ministre des armées de terre au Pentagone. De là, on l'envoie au Vietnam, d'où il rapporte une décoration.

Au retour, il reçoit les affectations de routine d'un officier « bien noté », mais sans plus. C'est l'actuel secrétaire à l'éducation et aux affaires sociales, M. Joseph Califano, à l'époque jurisconsulte du Pentagone, qui, au moment où l'administration Nixon forme ses équipes, le recommande à M. Henry Kissinger, qui ne veut pas à ses côtés d'un militaire « intellectuel ». Dès lors, c'est la montée verticale au firmament.

Alexander Haig reçoit sa première étoile en octobre 1969, la seconde en mars 1972, la troisième et la quatrième ensemble en septembre de la même année — passant ainsi d'un seul coup devant plus de deux cents généraux qui attendaient les leurs.

Il n'a plus rien à refuser à son protecteur, qui l'appelle à ses côtés le 4 mai 1973, en pleine crise du Watergate. C'est à cette occasion que le général Haig passe de l'obscurité de la « grande muette » américaine aux exercices de mutisme calculé en public qu'exige la situation. Devant la presse, au Congrès, il louvoie patiemment, couvre le chef de l'exécutif sans tomber dans les énormités où s'empêtrent ce dernier et sa camarilla. Etait-il dans la confidence des turpitudes qui finiront par acculer le président à s'effacer pour éviter la déchéance ? On n'en sait rien — on en douterait plutôt, — mais la chute de M. Nixon n'arrête pas son ascension. En septembre 1974, le président Ford le nomme commandant suprême allié en Europe.

Au lieu de s'épanouir dans le confort doré de ce proconsulat militaire, dont il goûte néanmoins les commodités, le général Alexander Haig ne cessera de dénoncer les insuffisances du dispositif de l'OTAN et le surarmement de l'U.R.S.S. La vogue de l'eurocommunisme le hérisse. En février 1976, il s'élève, à Munich, en petit comité, contre la participation de « partis marxistes » aux gouvernements membres de l'alliance. Cet interdit fait quelques vagues. Pas assez pour dissuader le général Haig d'exprimer ses convictions. Sa décision de reprendre sa liberté et de mettre son uniforme au placard signifie qu'il veut désormais parler plus haut et — qui sait ? — descendre dans l'arène politique.

ALAIN CLÉMENT.

*En Éthiopie*

## LA COMMUNAUTÉ JUIVE AFFIRME AVOIR ÉTÉ VICTIME D'ATROCITÉS DE LA PART DE GRANDS PROPRIÉTAIRES TERRIENS

Tel-Aviv (*A.F.P.*). — Des centaines de juifs d'Ethiopie, les *Falachas*, ont été massacrés dans ce pays, c'est ce qu'ont révélé mardi 2 janvier, au cours d'une conférence de presse donnée à Tel-Aviv, les représentants de cette communauté, dont quelque trois cents membres ont immigré en Israël.

Ils ont accusé l'Agence juive de n'avoir rien fait pour assurer l'immigration d'une partie au moins des *Falachas*, qui sont environ trente mille en Ethiopie. Les *Falachas* israéliens ont révélé les atrocités commises contre la communauté en Ethiopie. Ils ont parlé d'enfants vendus comme esclaves et de femmes auxquelles on avait coupé les seins *« pour qu'elles ne puissent nourrir des enfants juifs »*.

L'Agence juive, de son côté, affirme avoir tout mis en œuvre pour l'immigration et l'intégration des *Falachas*. Selon la tradition, les *Falachas* sont les descendants des notables de Jérusalem qui accompagnèrent Menelik, héritier du roi Salomon et de la reine de Saba, lorsqu'il revint dans son pays. Leur nom signifie *« exilés »* en langue amharique; ils sont plus ou moins noirs de peau et ont des traits sémites. Leur religion est fondée sur la Bible, mais ils ignorent le Talmud.

**Selon le « New York Times », M. Yona Zoharia, secrétaire de l'association des juifs d'Ethiopie, a précisé que ces derniers avaient été victimes, dans le nord du pays, de propriétaires terriens « contre-révolutionnaires », opposés à la réforme agraire entreprise par le gouvernement du colonel Mengistu. Ces féodaux avaient tenté d'empêcher l'accession à la propriété, pour la première fois depuis des siècles, des paysans juifs.**

## M. MICHEL DEBATISSE NE QUITTERA LA PRÉSIDENCE DE LA F.N.S.E.A. QUE « DANS QUELQUES MOIS »

Contrairement aux rumeurs qui circulent, M. Michel Debatisse ne quittera pas la présidence de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles à la fin du mois de janvier. « *Cela se fera*, nous a-t-il déclaré, *mais pas avant plusieurs mois. Le prochain congrès national n'a lieu que les 3 et 4 avril prochain. Je pourrai annoncer mon départ aussi bien avant qu'après ce congrès. Si je suis candidat au Parlement européen, je ne suis pas tenu de quitter la présidence de la F.N.S.E.A. immédiatement, mais au plus tard au moment où je suis élu* ».

Selon M. Debatisse, l'annonce prématurée de son départ tient au fait que « *certaines personnes à la F.N.S.E.A. prennent leurs désirs pour des réalités* ».

La conjonction, le 30 janvier, d'un conseil d'administration de la F.N.S.E.A. et le lendemain, d'une réunion nationale regroupant les présidents des 94 fédérations départementales avait amené certains observateurs à déduire que le président Debatisse saisirait cette occasion pour annoncer son départ. En fait, ce conseil et cette réunion plus large sont convoqués pour définir la politique que la F.N.S.E.A. suivra dans les mois à venir, une fois que seront connus les premiers résultats des négociations sur les montants compensatoires monétaires et les prix agricoles de la campagne 1979-1980. Il n'est pas exclu que les complications qui ont surgi récemment à Bruxelles aient incité le président de la F.N.S.E.A. à conserver les rênes de la centrale syndicale.

● *Dans l'entretien qu'il a accordé au quotidien « Libération »* — dont la deuxième partie est publiée jeudi 4 janvier, — Jacques Mesrine explique qu'il n'est pas exclu qu'il puisse interrompre un jour ses activités de hors-la-loi, « *justement pour démontrer à Peyrefitte que des types comme moi sont réhabilitables en dehors de la pénitentiaire* ». « *Je suis très malade du cœur*, affirme par ailleurs Mesrine, *on peut vous le confirmer à la prison de la Santé. J'étais un type qui marchait toujours à vingt-deux/douze ou vingt/treize de tension.* »

## E.D.F. A ÉTÉ OBLIGÉE DE COUPER MOMENTANÉMENT LE COURANT DANS LA RÉGION PARISIENNE ET A NANTES

**Electrité de France a été contrainte de procéder peu après 9 heures à quelques délestages pour passer la pointe de consommation de 10 heures, ce jeudi 4 janvier. Avec la recrudescence du froid qui s'étend sur l'ensemble de la France, la demande d'électricité devait atteindre ce 4 janvier en heure de pointe le record absolu de 40 000 mégawatts (en 1978, la demande maximale avait été de 38 800 mégawatts). L'indisponibilité imprévisible de la première tranche de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher) dans la soirée du 3 janvier laissait craindre pour jeudi une panne plus grave. Le dispatching d'E. D. F. a donc décidé de réduire de 300 mégawatts les livraisons du centre de Plessis-Gassot (Val-d'Oise), privant ainsi d'électricité une partie des communes et certains arrondissements du nord de Paris.**

**Peu après, la région de Nantes connaissait à son tour des coupures de courant, après le délestage de 200 MW. Mais à 10 h. 45 la situation était redevenue normale sur l'ensemble du réseau.**

**Cette nouvelle panne — pour limitée qu'elle soit — n'en démontre pas moins l'étroitesse de la marge de manœuvre d'E.D.F., soulignée à l'occasion de la panne générale du 19 décembre (« le Monde » des 20 et 21 décembre). Si le froid persiste et si certaines indisponibilités se poursuivent dans le parc de centrales d'E.D.F., d'autres coupures de courant seront vraisemblablement nécessaires dans les jours qui viennent.**

## NOUVELLES BRÈVES

● *Un décret publié au « Journal officiel »* du 4 janvier, nomme M. Daniel Doustin, préfet hors classe, ancien directeur du cabinet du premier ministre, président du conseil d'administration de la Compagnie nationale du Rhône, en remplacement de M. Max Moulins.

● *M. George Turnbull a été nommé président du conseil d'administration de Chrysler-Grande-Bretagne*, mercredi 3 janvier, à l'occasion de la réorganisation de ce conseil, consécutive au rachat de cette société par PSA - Peugeot - Citroën. Ancien directeur général de British Leyland, et ancien vice-président de la Compagnie nationale iranienne de construction automobile. M. Turnbull sera assisté de deux administrateurs de PSA-Peugeot - Citroën, MM. Perrin-Pelletier et Savey, qui viennent d'être nommés à la tête de Chrysler-France.

● *P.T.T. : grève au centre de Paris - Austerlitz à partir du 8 janvier.* — Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de la ligne du Sud-Ouest ont déposé un préavis de grève concernant le centre de tri de Paris-Austerlitz (deux mille agents), pour une durée indéterminée à partir du lundi 8 janvier. Ce centre dessert notamment les villes de Bordeaux et de Toulouse, l'Aquitaine et la région pyrénéenne. Ce mouvement est entrepris pour dénoncer, selon les deux syndicats, les « atteintes aux libertés syndicales » et pour réclamer l'ouverture de négociations sur le renforcement des effectifs et l'amélioration du travail.

## LA RÉPARATION

*Des monuments aux morts sont fréquemment profanés à l'approche de cérémonies patriotiques. Ce fut le cas à Vibraye, dans la Sarthe, le 11 novembre dernier, où quelques gamins de treize à seize ans ont lacéré les drapeaux. Identifiés, les coupables, quelque peu réticents, se sont vu imposer par le maire, M. Hervé, une réparation exemplaire. Ils ont été « condamnés » à acheter trois drapeaux et une gerbe, et à venir, accompagnés de leurs parents et des présidents de sociétés locales, les déposer au pied du monument où une minute de silence fut observée.*

*Une minute de réflexion que le maire souhaite positive pour eux comme pour les autres, car il n'est pas décidé, a-t-il dit, à la même mansuétude si de tels actes se reproduisaient.* — (Corresp.)

## M. MICHEL DUPUCH EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN COTE-D'IVOIRE

Le *Journal officiel* du vendredi 5 janvier annonce la nomination de M. Michel Dupuch, comme ambassadeur à Abidjan, en remplacement de M. Jacques Raphaël-Leygues.

[Né en 1931, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, et diplômé de l'Ecole des langues orientales, M. Dupuch a commencé sa carrière au ministère de la coopération (1960). Chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République en 1968, il est nommé, la même année, auditeur, puis, en 1970, maître des requêtes au Conseil d'Etat. Directeur de cabinet de M. Messmer, ministre d'Etat chargé des DOM-TOM en 1971, il le suit, en 1972, à l'hôtel Matignon, comme directeur adjoint du cabinet du premier ministre. En 1974, il devient directeur du cabinet du ministre de la défense, M. Soufflet, fonction qu'il conserve en février 1977 auprès de M. Bourges. Depuis le 19 septembre 1977, M. Dupuch était chargé de mission au cabinet de M. Barre, premier ministre.]

Le numéro du « Monde » daté 4 janvier 1979 a été tiré à 560 517 exemplaires.





Demain Vendredi à 14 h.
SOLDES
BAGAGES COSMOS
annuels de sacs et bagages
34, boulevard Haussmann
MÉTRO CHAUSSÉE-D'ANTIN

